

HISTOIRE

GÉNÉRALE

DE L'EUROPE.

HISTOIRE
GÉNÉRALE
DE L'EUROPE

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE
JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME.

PAR

M. LE COMTE DE LACÉPÈDE,

PAIR DE FRANCE,

GRAND' CROIX DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGIION D'HONNEUR,
L'UN DES PROFESSEURS ADMINISTRATEURS DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES,
ET DE TOUTES LES SOCIÉTÉS SAVANTES DE L'EUROPE.

—
Tome Sixième.

*
SECONDE ÉDITION.

*

Paris.

LEBIGRE FRÈRES. LIBRAIRES,
RUE DE LA HARPE, N. 26.

—
M D C C C XXXIII.



178613

HISTOIRE
GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE
DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE
JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME.

SEIZIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS 1189 JUSQUES EN 1270.

Le génie de Saladin dominait sur l'Asie occidentale; son bras redoutable ne cessait de renverser les enseignes des chrétiens. Toutes les traces des croisades allaient être effacées, et le vainqueur de Jérusalem, n'ayant bientôt plus d'ennemis à combattre dans la Palestine et dans la Syrie, allait reprendre les grands projets des premiers successeurs de Mahomet, traverser l'Anatolie, s'avancer vers les rives du Bosphore, et menacer les contrées orientales de l'Europe. La terreur de son nom

avait ébranlé de nouveau cette Europe qui deux fois avait inondé l'Asie. Une troisième et grande croisade se forme : on veut aller combattre, avant qu'il soit devenu invincible, cet homme extraordinaire, ce Turc, ce Tartare dont le grand caractère a déjà fondé une puissance terrible sur les débris de plusieurs trônes.

Les trois plus grands monarques de l'Europe alarmée vont prendre part à cette guerre politique et religieuse, tous les trois sont renommés par leur bouillant courage ; tous les trois sont destinés à remplir les entretiens des siècles à venir. Ces trois rois si valeureux sont Philippe-Auguste, l'empereur Frédéric-Barberousse et Richard Cœur-de-Lion. Quel spectacle imposant se prépare ! les quatre capitaines les plus remarquables du siècle vont combattre pour l'empire de l'Europe et de l'Asie Mineure. Quels seront les résultats de cette lutte mémorable relativement aux progrès de la civilisation ?

Si chacun des trois monarques européens dirige seul l'expédition qui se prépare, Saladin peut être attaqué avec avantage, et la victoire relever le trône de Godefroy. Mais que pourront des efforts mal combinés contre l'homme qui seul va disposer de tant de forces ?

(1189) Frédéric-Barberousse n'attend pas de pouvoir concerter ses attaques avec celles des Français et des Anglais : il part avant Philippe et Richard ; il conduit, sous sa bannière impériale, Frédéric, duc de Souabe, son fils, et plus de soixante vassaux

ecclésiastiques ou séculiers. Il trouve son armée rassemblée à Presbourg ; il suit les rives du Danube, entre dans la Bulgarie, traverse le Bosphore, parvient sur les rivages d'Asie. L'empereur d'Orient Isaac l'Ange, ou plutôt les ministres de ce prince indolent, faible et débauché, redoutent le succès des armes de Frédéric, et traversent ses projets. Le sultan d'Iconium, Kilidge Arslan II, oppose aux croisés allemands une valeureuse résistance : Frédéric remporte deux grandes victoires sur le sultan, l'assiège dans sa capitale, prend d'assaut Iconium. Les obstacles s'aplanissent devant sa constance et son habileté : l'Arménie et la Cilicie se soumettent ; il était près d'atteindre les frontières de la Syrie. Un de ces évènements imprévus, qui ont tant de fois dérangé tous les calculs de la politique la plus prévoyante et décidé du sort des nations, arrête Frédéric au milieu de ses brillants succès : il se baigne imprudemment, auprès de Séleucie, dans la rivière de Saleph, où il se noie, suivant quelques historiens, ou dont la grande fraîcheur des eaux, contrastant avec la température élevée de l'atmosphère et la chaleur vive dont il est pénétré, lui fait éprouver un refroidissement subit, une révolution intérieure et violente dont il meurt quelques heures après (1190). Il trouve ainsi la mort très près d'une autre rivière où un accident semblable à celui qu'il vient d'éprouver avait failli à faire périr Alexandre.

La consternation commence à se répandre dans l'armée. Le duc de Souabe, digne fils de l'empe-

reur, parvient à dissiper les alarmes des braves croisés, rallume leur courage, prend le commandement, rend à son père les derniers devoirs, fait porter ses entrailles à Tarse et ses os à Tyr, que les chrétiens occupent encore, et, rempli d'ardeur et de fermeté, s'avance vers la Palestine à la tête des valeureux Germains.

Il parvient à se réunir à Gui de Lusignan et aux autres chrétiens qui depuis un an assiègent la ville de Saint-Jean-d'Acre. Pendant qu'il signale sa valeur sous les murs de cette place dont les habitants s'immortalisent par leur courageuse résistance, il apprend que, dès l'année 1128, un riche Allemand et sa femme, établis à Jérusalem, ont élevé dans la cité sainte deux hôpitaux pour les pauvres pèlerins de leur patrie qui venaient, non seulement visiter le tombeau de Jésus, mais encore combattre les musulmans : plusieurs autres Germains ont réuni de nouveaux dons à ceux des deux premiers fondateurs. A leur exemple, quelques citoyens de la ville de Brême et de Lubeck, désirant vivement de soulager les souffrances des malades et des blessés allemands qui faisaient partie de l'armée des croisés pendant le mémorable siège de Saint-Jean-d'Acre, venaient de former dans le camp des chrétiens de grandes tentes, composées de voiles de vaisseaux, et sous lesquelles ils donnaient les soins les plus assidus à leurs compatriotes. Le duc de Souabe, touché de cette bienfaisante charité, veut ajouter à l'étendue et à la durée de ces utiles établissements ; il imagine d'in-

stituer un nouvel ordre de chevalerie, à l'imitation de celui du temple et de celui de Saint-Jean. Le patriarche de Jérusalem et tous les chefs de l'armée applaudissent au noble et vertueux projet de Frédéric. Des évêques, comme les plus instruits du camp, sont chargés de rédiger les statuts du nouvel ordre : on lui donne une règle tirée de celle des hospitaliers pour le soin des malades, et de celle des templiers pour la discipline militaire. Le duc de Souabe l'érige solennellement ; il le distingue par le titre de l'hôpital allemand ou *teutonique* de la sainte Vierge de Jérusalem ; il envoie des légats à son frère Henri VI, roi des Romains, et au pontife de Rome, pour les prier de confirmer son ouvrage. Les nouveaux chevaliers doivent porter sur leur manteau blanc une croix noire lisérée d'argent. Henri de Walpof, d'une maison illustre des bords du Rhin, est élu le premier grand-maître. Et peu de temps après avoir élevé ce monument de sa bravoure et de ses vertus, le duc de Souabe termine ses jours au milieu de ses frères d'armes et sous les drapeaux du Christ.

Richard Cœur-de-Lion se préparait cependant à passer dans la Palestine. Il avait de grandes précautions à prendre pour assurer la tranquillité de ses états pendant son absence de l'Europe. Le premier usage qu'il avait fait de sa puissance, en montant sur le trône, avait répandu la méfiance et le mécontentement parmi ses sujets. Étienne de Tours remplissait depuis long-temps les fonctions de sénéchal dans le comté d'Anjou ; il lui fit don-

ner des fers jusques au moment où Étienne lui aurait remis, non seulement les sommes qui lui avaient été confiées par le feu roi, mais encore sa fortune personnelle, évaluée à quarante-cinq mille livres d'Anjou. Cette violence dut paraître d'autant plus tyrannique, qu'il ne le fit accuser d'aucune malversation, reconnut la fidélité avec laquelle il avait servi le roi son père, lui laissa son emploi, et voulut qu'il continuât d'administrer les revenus de la province (1189). En même temps il força ce même Étienne à se séparer de sa femme, parce qu'elle était noble et qu'il ne l'était point; et, sans penser combien il allait blesser profondément l'amour-propre du plus grand nombre de ses sujets, il déclara qu'il annulerait ainsi tous les mariages disproportionnés.

Richard donna bientôt après néanmoins une grande preuve d'une saine politique : il accorda sa confiance à ceux qui étaient restés fidèles à son père dans le temps où lui-même portait contre son roi des armes parricides ; il écarta des emplois et exila de sa cour tous ceux qui, soit laïques, soit ecclésiastiques, avaient abandonné leur souverain pour favoriser sa rébellion. Ils tombèrent, disent les historiens anglais, dans le mépris que méritait leur perfidie ; et quelques barons qui l'avaient servi pendant sa révolte ayant réclamé les terres et les châteaux qu'on leur avait confisqués, il ordonna qu'on les leur rendît, mais, dès le lendemain, il les fit chasser honteusement, comme des traîtres et des parjures.

Venu en Normandie, il ne put, malgré sa fermeté et son audace, se soustraire à l'influence de l'esprit du siècle, et il fut obligé de recevoir à Séz une absolution solennelle de l'archevêque de Cantorbéry et de celui de Rouen, non pour avoir combattu contre son père et contre son souverain, mais pour avoir pris les armes contre *un prince croisé*.

Ce ne fut qu'après cette cérémonie qu'il reçut l'investiture du duché par l'épée et la bannière ducale, et que la noblesse normande lui rendit hommage.

Il confirma à son frère Jean la possession des quatre mille marcs qui lui avaient été accordés en Angleterre, du duché de Mortagne, de celui de Gloucester dont ce prince venait d'épouser l'héritière; il approuva l'élection de Geoffroy, son frère naturel, pour l'archevêché d'York; et il vint auprès de Chaumont, où il eut une entrevue avec le roi des Français.

Philippe-Auguste lui céda ses prétentions sur Gisors et les places prises pendant la dernière guerre, et Richard promit à son suzerain d'ajouter quatre mille marcs d'argent aux vingt mille par lesquels le feu roi d'Angleterre s'était engagé à dédommager Philippe des frais de la guerre.

Richard alla ensuite dans la Grande-Bretagne, que gouvernait sa mère Éléonore de Guyenne, depuis la mort de Henri II. Il avait fait publier une amnistie en faveur de tous les prisonniers et de tous les criminels; il n'en avait excepté, par une

restriction qui fait honneur à ses sentiments, que les coupables qui avaient fourni des preuves contre leurs complices. Tous les habitants des villes lui avaient prêté serment de fidélité. Il fut couronné dans l'abbaye de Westminster, par l'archevêque de Cantorbéry, ou, comme le disent quelques auteurs, par le doyen de Saint-Paul, le siège épiscopal de Londres étant vacant; et il y reçut les hommages des nobles et des prélats. Mais avant cette reconnaissance formelle qui ratifiait les serments déjà prêtés, combien les droits de la nation anglaise furent maintenus avec fermeté! Richard, qui, suivant Polydore Virgile, venait d'être créé roi par l'assemblée générale (*convocato concilio rex creatus*), et qui, selon un autre historien (Radulphus de Diceto), avait été élu solennellement par le peuple et le clergé (*post tam cleri quam populi debitam et solemnem electionem*), ne fut sacré que par l'avis et du consentement des archevêques, des évêques, des comtes, des barons, des chevaliers ou députés des provinces. Avant que le sacre commençât, le prélat ou le doyen conduisit le duc, dit l'historien Hoveden, auprès de l'autel, lui rappela le serment qu'il avait prêté d'observer et de garder les lois, l'exhorta à ne pas accepter la royauté s'il n'était pas résolu à tenir de bonne foi tout ce qu'il avait promis; et Richard lui répondit qu'il espérait, avec l'aide de Dieu, accomplir son serment sans fraude et dans toute son étendue.

Remarquons cependant un événement déplora-

ble, dont les progrès des lumières n'ont pas pu empêcher de trop fréquents et trop coupables retours chez les peuples les plus humains et les plus policés, tant il est difficile d'anéantir des préjugés entretenus par des passions trop peu réprimées.

Richard, voulant prévenir la confusion et le désordre inséparables d'une grande foule, avait fait défendre aux juifs d'entrer dans l'église pendant son couronnement. De riches hébreux, poussés par une curiosité trop vive, se glissèrent au milieu des nombreux assistants. Ils avaient espéré de n'être pas remarqués; mais on les reconnut, et on les repoussa avec tant de violence, que plusieurs de ces juifs furent foulés aux pieds et perdirent la vie. Une sorte de fureur se répandit parmi les plus basses classes des habitants de Londres: ils prirent les armes en tumulte, tuèrent tous les juifs qu'ils trouvèrent dans les rues, et assiégèrent les autres dans leurs maisons. Le grand justicier et plusieurs seigneurs accoururent en vain, de la part du roi, pour apaiser le trouble; ils furent obligés de s'enfuir pour sauver leurs jours. Les révoltés mirent le feu aux maisons qu'ils assiégeaient; les flammes se répandirent dans plusieurs quartiers; un grand nombre d'hébreux furent brûlés ou massacrés au moment où ils se dérobaient à l'incendie. Richard ordonna qu'on arrêtât et qu'on jugeât suivant les lois les auteurs de cette criminelle émeute. Ceux qui furent convaincus furent punis de mort. Le roi déclara par une proclamation royale qu'il prenait les juifs sous sa protection royale, et néanmoins

un grand nombre de juifs furent massacrés à York, à Stamford, à Lyne. Plusieurs nobles de la province d'York, débiteurs des juifs, eurent la lâcheté de se réunir avec les assassins. Plus de cinq cents de ces malheureux israélites furent immolés. Leurs indignes bourreaux osèrent profaner le temple du Dieu de paix, de justice et de bonté, entrer avec leurs armes ensanglantées dans la cathédrale, forcer les officiers de l'église à leur remettre leurs obligations, qui avaient été déposées dans le sanctuaire, et les brûler devant les autels avec une solennité sacrilège.

Le roi, justement irrité de cet attentat, ordonna à l'évêque d'Ély, justicier du royaume, de faire punir sévèrement les coupables. L'évêque se hâta de se rendre à York; mais les assassins qui s'étaient si indignement dégradés et avilis s'étaient sauvés en Écosse; et le justicier ne put que destituer le gouverneur et le premier shérif, et condamner à des amendes les plus riches habitants.

Richard tint, bientôt après, une assemblée générale des barons, des prélats et des chevaliers, dans l'abbaye de Pupewell, du comté de Northampton. Il cherchait à réunir les sommes nécessaires pour la grande croisade qu'il avait résolue. Le dernier évêque d'Ély étant mort sans faire de testament, le roi s'était emparé des grands biens que le prélat avait laissés; il avait d'ailleurs trouvé dans le trésor que son père avait déposé à Westminster, de l'or, de l'argent, des pierreries et des bijoux, d'une valeur de plus de neuf cent mille

livres : mais ces ressources étaient bien inférieures aux dépenses qu'exigeait la grande expédition qu'il méditait. Il adopta, pour y suppléer, les moyens les plus impolitiques, les plus ruineux, les plus destructifs de la puissance royale. Il vendit le comté de Northumberland et les droits honorifiques de Sudberg à l'évêque de Durham ; il mit en vente un grand nombre de places et de dignités lucratives, et particulièrement celles de forestiers et de grands shérifs ; il reçut des barons du comté de Bedford et des chevaliers du comté de Surrey des sommes considérables, pour lesquelles il leur permit de faire arracher les arbres des forêts réservées de ces territoires ; il fit payer très chèrement des chartes portant concession de privilèges ; il fit mettre à l'enchère les châteaux et les fiefs de la couronne. Quelques conseillers lui représentèrent combien les effets de ces aliénations pouvaient être funestes. « Je vendrais la ville de » Londres, leur répondit-il, si je pouvais trouver » un acquéreur. » On pouvait voir aisément combien on serait obligé, lorsque les revenus de la couronne auraient été presque entièrement dissipés et ses trésors épuisés, d'accabler la nation anglaise sous de nouvelles taxes. Les états ou le parlement auraient pu s'y opposer ; mais la voix des habitants des villes était encore trop faible ; ceux des campagnes étaient plus ou moins dans la servitude, et les nobles, les barons et les prélats préféraient trop le présent à l'avenir et retiraient trop d'avantages des cessions imaginées par le roi,

pour s'opposer à ces ventes, si contraires aux véritables intérêts du trône et de l'état. Ralf de Glanville cependant, voyant que tous ses avis, au sujet de ces aliénations, étaient rejetés par Richard, se démit de sa place de justicier, s'engagea dans la croisade, et l'évêque de Durham donna mille marcs pour partager les fonctions de Ralf de Glanville avec Guillaume de Mandeville, comte d'Essex.

Richard obtint aussi du pape Clément III la permission de dispenser du départ pour la Terre-Sainte tous ceux dont il jugerait la présence nécessaire pour la garde de son royaume. Un grand nombre de personnes qui, dans un premier enthousiasme, avaient pris la croix et dont la ferveur s'était refroidie, payèrent très cher la faculté de ne pas quitter leur patrie; et, par tous les divers moyens que nous venons d'indiquer, Richard rassembla des sommes beaucoup plus fortes qu'aucun de ses prédécesseurs.

A peine ces grands préparatifs étaient-ils terminés, qu'on voit arriver auprès de Richard, Rotrou, comte du Perche, et d'autres ambassadeurs de France. Ils viennent annoncer au monarque que Philippe-Auguste et ses barons ont juré, dans une assemblée générale tenue à Paris, de se trouver, vers les fêtes de Pâques, au rendez-vous général de l'armée des croisés, à Vézelay, dans la Bourgogne. Richard convoque une grande assemblée; le comte d'Essex s'avance, et au nom du monarque anglais: « Je jure, dit-il, que Richard joindra Philippe au temps et au lieu indiqués. »

Le roi de la Grande-Bretagne va à Cantorbéry. Guillaume, roi d'Écosse, vient le trouver; il donne à Richard dix mille marcs sterling; et non seulement Richard lui rend les châteaux de Berwick et de Roxburg, mais encore il renonce à toute supériorité sur le royaume d'Écosse, remet au monarque écossais l'acte de soumission adopté par ce prince ainsi que par ses barons, et se contente, pour des provinces septentrionales de l'Angleterre, cédées dans le temps à l'Écosse, d'un hommage tel que l'avaient rendu les prédécesseurs de Guillaume.

Il confie l'administration de l'Angleterre à quatre conseillers, à la tête desquels il place l'évêque d'Ely et l'évêque de Durham, judiciaire des comtés septentrionaux. Il passe la mer; il trouve à Gravelines le comte de Flandre qui l'accompagne en Normandie. Et à quel honteux artifice n'a-t-il pas recours pour se procurer de nouvelles sommes d'argent! Il feint d'avoir perdu le grand sceau de l'état; il ordonne de faire un nouveau sceau; il déclare nuls tous les actes, tous les contrats, toutes les concessions qui ne présenteront pas l'empreinte de ce sceau nouvellement fabriqué, et qu'on n'y appose qu'en exigeant un droit considérable.

Tout ce que Richard a pu recueillir pour sa lointaine expédition ne satisfait pas néanmoins son avarice ou son inquiète prévoyance; il oblige les titulaires des abbayes et les propriétaires des seigneuries relevant de la couronne à lui fournir chacun un cheval de bataille et un cheval de

somme ; et il ordonne que chaque ville lui envoie deux chevaux de somme et deux chevaux de bataille.

Il a une entrevue à Nonancourt avec son suzerain Philippe-Auguste. Un grand nombre de barons et de prélats des états de Philippe et de ceux de Richard y jurent de maintenir la paix, et de défendre les territoires des deux princes. Les rois promulguent une loi de police, obligatoire pour les deux armées. Et quels restes de barbarie ne retrouve-t-on pas encore dans les mœurs de ce siècle ! Voici quelques dispositions de cette loi terrible.

« Celui qui tuera sera, suivant le lieu où le délit aura été commis, jeté dans la mer, ou enterré vivant et lié avec le cadavre du mort ; celui qui blessera aura le poing coupé ; celui qui frappera sera plongé trois fois dans la mer ; on enduira de poix chaude la tête de celui qui dérobera, son corps sera poudré de plumes, et on l'abandonnera sur le premier rivage. »

On convient que, si l'un des monarques meurt dans l'expédition, l'autre aura le commandement des deux armées et la disposition des deux trésors ; et nous croyons devoir rappeler, pour donner une idée plus précise des rapports qui existaient alors entre les deux souverains, une partie du second article de la convention de Nonancourt, tel que le rapporte l'anglais Thomas Rymer, dans sa collection des actes publics. « Chacun de nous a » promis à l'autre bonne foi et bonne affection ; » moi Philippe, roi des Français, à Richard, roi des

« Anglais, comme à mon ami, et à mon féal ou
 « fidèle; et moi Richard, roi des Anglais, à Phi-
 « lippe, roi des Français, comme à mon seigneur et
 « ami. (*Uterque nostrum alteri bonam fidem et bo-
 « num amorem se servaturum promisit, ego Phi-
 « lippus, rex Francorum, Richardo, regi Anglorum,
 « tanquam amico et fideli meo; et ego Richardus,
 « rex Anglorum, Philippo, regi Francorum, tan-
 « quam domino meo et amico.*) »

Quelque temps après, Richard fait venir d'Angleterre sa mère Éléonore, sa femme Alix, sœur de Philippe, son frère le prince Jean, son frère naturel Geoffroy, archevêque d'York, l'archevêque de Cantorbéry, et plusieurs autres prélats. Il exige que ses frères Jean et Geoffroy promettent avec serment de ne point aller dans la Grande-Bretagne pendant trois ans; il publie, de l'avis des états, un règlement pour le maintien de l'ordre et de la discipline sur la flotte qui vient d'être armée, et chargée de toutes sortes de provisions de guerre et de bouche; il nomme cinq justiciers pour faire exécuter ce règlement, et il ordonne que tous ses vaisseaux fassent le tour de la péninsule espagnole, et aillent se réunir dans le port de Marseille.

Il reçoit solennellement des mains de l'archevêque de Tours les marques de pèlerin, la panetière et le bourdon que le prélat avait bénis, et suivant ses promesses, il part pour Vézelay.

Philippe était allé à Saint-Denys prendre l'oriflamme, que l'on porte devant lui, à côté de l'étendard royal. Il avait fait son testament; il avait dé-

terminé les mesures qui devaient être prises s'il venait à mourir ou s'il était fait prisonnier. Il donne la régence du royaume à sa mère Alix de Champagne, et à son oncle Guillaume, archevêque de Reims. Il avait perdu sa jeune, belle et vertueuse compagne, la reine Isabelle, fille de Baudouin comte de Flandre; elle lui avait laissé un fils nommé Louis, et qui n'avait pas encore trois ans; il en confie le soin à sa mère et à son oncle Guillaume. Hugues III, duc de Bourgogne, qui avait déjà combattu dans la Palestine, et qui, pour remplir le vœu qu'il avait formé au milieu de tous les dangers d'une violente tempête, avait ordonné la construction de la sainte chapelle de Dijon ainsi que l'établissement de son chapitre, réunit ses troupes à celles de Philippe-Auguste son parent, et marche sous la bannière bleue parsemée de fleurs de lis.

L'armée que commandent les deux rois s'élève à plus de soixante-dix mille hommes. Les deux monarques vont ensemble jusques à Lyon. Un pont établi sur le Rhône s'écroule sous un grand nombre de croisés, qui tombent dans le fleuve, et sont engloutis dans ses eaux impétueuses. A une époque où l'agriculture était opprimée par tant de vexations et de tyrannies, où la science de l'administration était entièrement inconnue, où les ressources d'une sage prévoyance n'existaient pas, où les disettes et les famines étaient si fréquentes, les deux rois croient devoir séparer leurs armées l'une de l'autre, pour qu'elles puissent arriver plus

facilement jusques aux rivages de la mer. Philippe, à la tête de ses guerriers, traverse les Alpes, trouve sa flotte à Gênes, s'embarque, et parvient à Messine.

Richard va à Marseille; il y rencontre un grand nombre de pèlerins qu'il admet dans son armée. Sa flotte n'était pas encore arrivée; elle avait été jetée par des vents terribles sur les côtes de Portugal. Cinq cents Anglais avaient voulu secourir le roi don Sanche, assiégé dans Santarem par les musulmans; ils n'avaient pas peu contribué à sa délivrance. Cette flotte britannique paraît bientôt cependant à la vue de Marseille. Le roi d'Angleterre prend avec lui trois vaisseaux et vingt galères, entre dans le port de Salerne, et se rend ensuite à Messine, lorsqu'il sait que tous les autres bâtimens anglais y sont réunis. Le roi de France était logé dans la ville. Richard s'établit dans les faubourgs: devant passer l'hiver dans l'île de Sicile, il s'empare de deux forts situés auprès du Phare; il fait un magasin d'un de ces forts, et destine l'autre à servir d'asile à sa sœur, veuve du dernier roi de Sicile. On a écrit que d'ailleurs il avait demandé aux Messinois pour ses troupes une plus grande quantité de vivres qu'ils ne pouvaient en donner sans craindre la famine. Quoi qu'il en soit, la guerre se déclare entre les Messinois et les Anglais. Richard assiège la ville, la prend, la laisse piller par ses troupes, ordonne de respecter le quartier du roi de France, mais fait planter ses étendards sur les murs de la ville. Philippe s'offense de voir son

vassal affecter ainsi la souveraineté, en présence de son suzerain : les enseignes françaises sont arborées à la place ou au milieu des bannières anglaises.

Tancrede, comte de Leccio, fils naturel de Roger duc de la Pouille, et petit-fils du roi Roger, avait été élevé sur le trône par les Siciliens, après la mort de Guillaume-le-Bon; ils l'avaient préféré à Constance, fille de Roger, et femme de Henri, roi des Romains. Il s'indigne de l'entreprise de Richard; il se plaint avec d'autant plus de force de la prise et du pillage de Messine, que pendant cet événement un grand nombre d'esclaves musulmans s'étaient retirés dans les montagnes, d'où ils descendaient pour porter le ravage dans les pays voisins. Philippe-Auguste et les prélats, qui voient avec peine ce grand débat retarder l'expédition pour laquelle on était parti de France, parviennent à réconcilier Tancrede avec Richard. La ville de Messine est rendue à Tancrede. Richard ordonne qu'on restitue aux Messinois ce qu'on leur a enlevé. Tancrede remet à Richard la reine douairière, fille de Henri II; il promet de donner une de ses filles en mariage au jeune Arthur, duc de Bretagne, que Richard a désigné pour son successeur, en cas qu'il meure sans enfants, et il s'engage à déposer vingt mille onces d'or pour la dot de la princesse.

La saison cependant était trop mauvaise, les vaisseaux et les galères pouvaient lutter trop difficilement contre le gros temps, et l'art de la navigation était trop imparfait, pour que les croisés

osassent se rembarquer encore pour la Terre-Sainte. Tancrède, inquiet du long séjour de tant de guerriers étrangers dans son royaume, oublie par quelle noble et chevaleresque loyauté se sont distingué plusieurs de ses aïeux, et se déshonore par une noire perfidie. Il veut faire naître la discorde entre les deux rois; il suppose une lettre, par laquelle Philippe l'aurait invité à se jeter sur les Anglais, que les Français devaient attaquer en même temps. Philippe ne répond que par le mépris à cette calomnie; mais le soupçon ne peut sortir de l'âme de Richard.

Le mariage du prince anglais, arrêté depuis long-temps avec Marguerite de France, sœur de Philippe-Auguste, n'avait pas été terminé. La jeune princesse avait été conduite auprès de Henri II, son futur beau-père: ce monarque n'avait pas voulu la remettre à celui qui devait être son époux; il l'avait gardée auprès de lui avec une telle persévérance, que, malgré son âge, on avait soupçonné la nature de l'affection que Marguerite lui avait inspirée. La jalousie naturelle et la politique d'Éléonore l'avaient portée à répandre ou confirmer les soupçons nés de la résistance de Henri. Cette reine désirant vivement de rompre cette alliance de Richard avec la maison de France, était parvenue à obtenir de son fils qu'il renoncerait à la main de Marguerite. Elle était allée en Guyenne, où elle avait négocié et conclu le mariage de Richard, avec la belle Bérengère, fille de Sanchez, roi de Navarre; elle arrive en Italie avec sa future belle-fille, traverse le

royaume de Naples, s'arrête à Brindes, et écrit à Richard.

Le roi d'Angleterre déclare à Philippe que Marguerite ne peut être sa femme, qu'il va épouser la princesse de Navarre, et que, si le roi de France s'oppose à cette union, il repartira pour la Grande-Bretagne. Philippe s'indigne; mais, ne voulant rien négliger pour le succès de la guerre qu'il a cru devoir entreprendre, et redoutant tous les troubles que pourrait faire naître en France, pendant qu'il combattrait en Asie, la présence d'un prince tel que Richard, il accepte les conditions que lui propose son vassal; il consent à reprendre sa sœur, à laisser Richard libre de se marier avec Bérengère, à lui donner le Quercy, excepté les deux abbayes royales de Figeac et de Souillac; et Richard lui cède Gisors, Neauville, Neufchâtel, Saint-Denys, tout le Vexin normand, et s'oblige à payer dix mille marcs d'argent.

Le traité est signé et ratifié. Philippe s'embarque avec son armée pour la Palestine: Richard l'accompagne pendant quelques milles avec ses galères, va à Reggio, prend sur son bord Bérengère et Éléonore, et retourne à Messine. Éléonore part quelques jours après pour l'Angleterre. Richard rassemble un grand nombre de vaisseaux, s'embarque avec sa sœur, la reine douairière de Sicile, et la princesse de Navarre, et sort du port de Messine à la tête de plus de deux cents vaisseaux ou galères. Une tempête disperse sa flotte. Le roi, forcé de relâcher dans l'île de Crète ou de

Candie, met ensuite à la voile pour Rhodes. Deux de ses gros vaisseaux échouent contre les rivages de Chypre : son vice-chancelier et plusieurs chevaliers périssent dans les flots. Un Isaac, révolté contre l'empire d'Orient, et qui, s'étant emparé de l'île, prenait le titre ridicule d'empereur de Chypre, a la barbarie de dépouiller et d'emprisonner ceux des guerriers de Richard qui peuvent échapper à la fureur des flots ; il défend de recevoir, dans le port de Limerol, un troisième vaisseau qui portait la reine de Sicile et la princesse de Navarre. Richard vole à leur secours avec ses galères, et veut venger ses guerriers. Il trouve le vaisseau sur lequel étaient les princesses ancré auprès d'un rivage découvert et exposé à la violence des vents et des vagues. Il fait demander à Isaac ses guerriers et tout ce qu'on leur a pris. Isaac répond insolemment. Richard descend avec ses troupes, bat Isaac, oblige la ville à capituler, fait entrer sa flotte dans le port, remporte une seconde victoire sur le prétendu empereur, le contraint à se rendre à discrétion, et reçoit les soumissions de toutes les villes et de tous les châteaux de l'île.

C'est dans sa nouvelle conquête qu'il s'unit à Bérengère, que couronne à Limerol l'évêque d'Évreux, assisté de l'archevêque d'Apamée, de celui d'Auch et de l'évêque de Bayonne. Il reçoit les hommages et confirme les lois, les coutumes et les privilèges des Cypriotes, qui, dans la joie d'être délivrés d'un despote qu'ils haïssaient, font de riches présents à leur nouveau souverain, et en-

voient un secours de vivres aux chrétiens qui assiégeaient la ville de Saint-Jean-d'Acre. Il fait partir les deux reines pour le camp de ces chrétiens, donne le gouvernement de l'île de Chypre à Richard de Camville et à Robert de Turnham, remonte sur sa flotte et cingle vers la ville assiégée.

Saladin avait fait construire à Baruth ou Bérithe un vaisseau d'une grandeur extraordinaire, relativement à ceux qu'on osait alors diriger sur les mers. Ce vaisseau était sorti de Baruth, pour porter aux musulmans renfermés dans Saint-Jean-d'Acre d'abondantes munitions de guerre et de bouche, et quinze cents hommes d'élite. Richard attaque cet énorme bâtiment, le coule à fond, et arrive vainqueur sous les murs de Saint-Jean. La prise du grand vaisseau de Baruth répand la consternation parmi les assiégés. Philippe n'avait pas voulu permettre qu'on donnât l'assaut à la ville avant l'arrivée de Richard, avec lequel il voulait partager l'honneur et tous les autres fruits de la victoire. Dès que le roi d'Angleterre est dans le camp des croisés, le siège est poussé avec une nouvelle ardeur. Robert III, seigneur de Sablé, qui avait commandé la flotte de Richard, entre, devant Acre, dans l'ordre des templiers, et sa grande réputation militaire lui fait donner, par les chevaliers, la place de grand-maître vacante depuis plus d'un an.

Les maladies cependant commencent de régner dans le camp : le climat de la Palestine et les fatigues de la guerre altèrent la santé des chrétiens

occidentaux. Les croisés perdent Philippe d'Alsace, comte de Flandre. La discorde, plus funeste que les fatigues, les dangers et les climats brûlants, répand ses poisons parmi les chrétiens. Conrad, marquis de Montferrat, qui avait épousé, comme Gui de Lusignan, une des filles d'Amaury, s'était fait proclamer roi de Jérusalem : Gui de Lusignan lui disputait ce titre, quelque vain qu'il fût encore. Richard favorisait Lusignan ; Philippe soutenait les prétentions du marquis de Montferrat. Léopold, margrave d'Autriche, se réunit à Philippe-Auguste, en faveur du marquis de Montferrat. Richard, impatient, impérieux et hautain, ordonne qu'on arrache les enseignes du margrave et qu'on les traîne dans la boue ; sa fierté ne ménage aucun des croisés qui croient devoir lui résister : Philippe-Auguste lui-même se plaint de la conduite de son vassal. Les divisions les plus déplorables s'accroissent chaque jour entre les Français et les Anglais. Les templiers et les Génois embrassent le parti des Français et des Allemands ; les Pisans, les hospitaliers, et même un grand nombre de Flamands et Henri, comte de Champagne, se réunissent à Richard. La ville d'Acre allait être sauvée par ces dissensions, lorsque la sagesse de plusieurs chefs de la croisade apaise l'effervescence des esprits. Les deux rois de France et d'Angleterre promettent d'oublier leurs sujets de querelle. Richard reste seul souverain de l'île de Chypre, dont Philippe réclamait la moitié, en vertu de leur traité de confédération. Les deux monarques doivent

partager toutes les autres conquêtes. Gui de Lusignan conserve le titre de roi de Jérusalem : les revenus du royaume appartiendront à Gui et au marquis de Montferrat, qui lui succèdera, et qui garde la principauté de Tripoli.

La ville assiégée ne peut plus résister aux armes des chrétiens : le redoutable Saladin désespère de la délivrer. Elle allait être emportée de vive force, lorsqu'elle demande à capituler. Les musulmans s'engagent à remettre la place entre les mains des chrétiens, avec tout l'or, l'argent, les armes et les munitions ; Saladin devait, dans quarante jours, donner la liberté à quinze cents prisonniers chrétiens, au choix des rois d'Angleterre et de France, remettre la croix de Jésus qu'il avait prise dans Jérusalem, et compter deux cent mille besants ou pièces d'or frappées à Bysance.

Les habitants d'Acre sont retenus prisonniers jusques après l'accomplissement du traité. La croix ne se retrouve pas ; et les historiens ont accusé Richard du crime horrible d'avoir fait immoler les musulmans qui étaient en son pouvoir.

Philippe cependant, ne pouvant plus supporter la conduite de Richard, et désespérant de voir régner entre eux l'union si nécessaire pour le succès de leur expédition, forme le projet de renoncer à la croisade et de revenir dans ses états ; sa santé d'ailleurs était très affaiblie : une maladie dangereuse lui avait fait perdre les ongles et les cheveux. Il fait connaître à Richard sa détermination : le roi d'Angleterre la combat, et réclame l'exécution

du traité conclu lors de leur départ pour l'Orient. Mais, d'après le caractère de Richard, on pourrait croire qu'il ne fut pas très fâché de voir partir son suzerain, et de se trouver seul à la tête d'une guerre dont les résultats lui paraissaient encore devoir être très avantageux. Quoi qu'il en soit, Philippe promet avec serment, non seulement de ne pas attaquer les états du roi d'Angleterre, mais encore de les défendre. Il reçoit deux des meilleures galères de Richard, lui laisse dix mille fantassins et cinq cents gendarmes, commandés par Hugues III, duc de Bourgogne, s'embarque à Saint-Jean-d'Acre, passe par Rome, et arrive dans sa capitale.

Le marquis de Montferrat, peu content de l'arrangement adopté au sujet du royaume éventuel de Jérusalem, fut soupçonné d'avoir recherché l'alliance de Saladin et d'entretenir avec ce soudan une correspondance secrète. Richard ne s'en occupa qu'avec plus d'ardeur à relever les murailles de Saint-Jean. A peine ce travail fut-il terminé, que le roi se mit en marche pour Joppé. Il s'avancait le long du rivage de la mer, pour pouvoir nourrir son armée avec les provisions dont sa flotte était chargée. Saladin suivait les hauteurs, cherchant sans cesse l'occasion la plus favorable d'attaquer les croisés. Ils traversaient une petite rivière auprès de Césarée : le soudan se précipite sur eux. Richard mérita son surnom de Cœur-de-Lion : il se battit avec valeur, il dirigea avec habileté les mouvements de ses guerriers ; le vainqueur de l'Égypte, de la Syrie, de l'Euphrate et de l'Arabie

fut vaincu à son tour. La perte des musulmans fut même si grande, que Saladin se crut obligé de renoncer à la défense des trois villes maritimes que Richard allait attaquer, Césarée, Joppé et Ascalon; il ordonna qu'on en démolît les tours et les remparts. Joppé et Césarée cédèrent sans résistance au roi d'Angleterre, qui se hâta d'en rétablir les fortifications, et y transporta une partie des habitants de Saint-Jean-d'Acres.

Vers le même temps, ayant besoin d'argent pour continuer la guerre, il vendit ou engagea aux templiers, pour la somme de vingt-cinq mille marcs d'argent, le royaume de Chypre, qu'il avait conquis. Le grand-maître Robert de Sablé envoya plusieurs chevaliers pour gouverner leur nouvelle possession. Les Cypriotes, ennemis des Latins ou Occidentaux, formèrent une conjuration contre les templiers, dont ils redoutaient d'ailleurs l'administration. Les chevaliers devaient être massacrés; avertis du danger qu'ils couraient, ils se retirèrent dans Nicosie, capitale de l'île. Les Grecs les assiégèrent. Les templiers allaient manquer de vivres; aimant mieux périr glorieusement les armes à la main qu'éprouver toutes les horreurs de la faim, ils sortirent de Nicosie, tombèrent sur les assiégeants, les remplirent de terreur, les mirent en fuite, et, oubliant trop les devoirs sacrés des disciples de Jésus, dont la croix brillait sur leurs manteaux, ils firent un massacre horrible, non seulement des Grecs qui avaient investi les remparts, mais encore des habitants de Nicosie. L'ordre du

temple ne voulut plus garder un royaume où déjà tant de sang avait été versé; ils le rendirent à Richard, qui le donna à Gui de Lusignan.

Cependant Richard remontait la longue vallée qui, des environs de Joppé, conduit sur les hauteurs voisines de Jérusalem; il suivait presque la même route qu'avait suivie Godefroy de Bouillon lorsqu'il s'était emparé de la cité sainte, près d'un siècle auparavant; il espérait le même succès, il aspirait à la même gloire. Mais Saladin régnait sur les musulmans, et dirigeait les efforts des soldats de l'islamisme; il livra une nouvelle bataille à Richard. L'impétuosité du roi d'Angleterre, la valeur héroïque des templiers, des hospitaliers, des Français, des Anglais, des Allemands, arrachèrent une seconde fois la victoire au soudan; mais ce succès doit avoir été funeste à des vainqueurs qui pouvaient si difficilement réparer leurs pertes et pourvoir à leur subsistance au milieu de collines stériles d'un pays ennemi. Sans ce résultat, que tant de considérations rendent si vraisemblable, tous les conseils perfides, les fausses vues, les intrigues inspirées par l'envie, les passions honteuses, que des historiens ont supposés, n'auraient pas détourné un capitaine tel que Richard du désir ardent d'atteindre le but pour lequel il avait quitté l'Angleterre, d'acquérir une grande renommée, de délivrer la ville consacrée, de relever glorieusement la croix sur le tombeau du Sauveur. Quoi qu'il en soit, Richard revint vers les rivages de la mer, se rapprocha de sa flotte, et voulut, avant de

tenter de nouveau les hasards des combats, assurer les subsistances nécessaires à son armée et garantir ses communications. Il alla vers Ascalon, et ordonna qu'on réparât les fortifications d'une place que sa position, à l'entrée de l'Égypte, rendait si importante pour lui.

Pendant que Richard affrontait les tempêtes de la Méditerranée, prenait l'île de Chypre, partageait avec Philippe-Auguste la gloire de la prise de Saint-Jean-d'Acre, et combattait sur les rivages de la Palestine en valeureux chevalier, son royaume d'Angleterre présentait un spectacle bien digne de l'attention de l'observateur philosophe, et bien propre à montrer l'état des mœurs et de la civilisation vers la fin du douzième siècle. Guillaume Longchamp, chancelier et évêque d'Ely, était régent de la Grande-Bretagne. Le pape l'avait nommé son légat. Réunissant deux pouvoirs immenses à cette époque, Guillaume ne put résister à la violence de ses passions. Son élévation porta le trouble dans toutes ses idées; il s'abandonna sans prévoyance et sans réserve à tout son orgueil, à toute son avarice, à toute son insolence : ne voulant en aucune manière partager la puissance suprême avec l'évêque de Durham que Richard lui avait donné pour collègue, il avait fait arrêter ce prélat, qui n'avait pu recouvrer sa liberté qu'en livrant à Guillaume des otages, le château de Windsor, celui de Newcastle, une grande seigneurie et le comté de Northumberland. Cet évêque avait porté ses plaintes à Richard, pendant que le mo-

narque anglais était encore à Marseille. Le prince s'était empressé d'ordonner à Guillaume de rendre à l'évêque de Durham les places qu'il lui avait enlevées. Le régent avait refusé d'obéir : « Je connais mieux, avait-il dit, les véritables intentions du roi qu'il ne peut les exprimer par écrit. » Il mettait en vente, de la manière la plus scandaleuse, les objets les plus respectables et les plus sacrés ; il dépouillait les ecclésiastiques et les laïques de leurs églises, de leurs domaines, de leurs emplois, pour enrichir ses parents et ses flatteurs ; il s'emparait des abbayes vacantes. Il parcourait les monastères avec une suite si nombreuse de prêtres, de chevaliers, d'hommes d'armes, de valets, de joueurs d'instruments, de chiens et chevaux, que le triple du revenu des couvents suffisait à peine pour payer les dépenses d'une seule nuit. Les nobles, effrayés, recherchaient ses bonnes grâces par de viles bassesses. Son insupportable fierté s'accroissait chaque jour, et son audace alla jusques à traiter avec indignité le prince Jean, comte de Mortagne, le frère de son souverain.

Richard, avant de quitter Messine, envoya en Angleterre l'archevêque de Rouen et le comte de Strigul. Ils étaient porteurs d'un ordre, d'après lequel Guillaume ne devait rien faire sans leur avis ; mais la terreur qu'inspirait le légat était si grande, qu'ils n'osèrent pas lui communiquer l'ordre du roi.

Cependant Guillaume s'était mis à la tête d'un corps de troupes, pour contraindre Gérard de Cam-

ville à lui abandonner la place de shérif du comté de Lincoln. Le prince Jean, irrité contre le prélat, lui fit dire qu'il allait marcher à la tête d'une armée pour protéger Camville; et bientôt après l'autorité de légat s'évanouissant entre les mains du régent par la mort du pontife de Rome, Guillaume découvrant d'ailleurs que la plupart des seigneurs qui l'avaient suivi étaient attachés au comte de Mortagne, crut devoir s'arranger avec ce prince. Il fut convenu que Guillaume conserverait l'administration des affaires, mais qu'il s'empresserait, si le roi mourait sans enfants, de remettre cette administration et tous les châteaux forts au prince Jean, successeur naturel de Richard; et cet arrangement fut sanctionné par le serment des nobles et des prélats.

Guillaume, dans le temps, avait été nommé archidiacre par Geoffroy, frère naturel du roi, et qui occupait alors le siège métropolitain de Rouen. Geoffroy ayant été élu archevêque d'York, Baudouin, archevêque de Cantorbéry, avait prétendu que les métropolitains d'York ne pouvaient être sacrés que par lui. Geoffroy n'avait pas voulu reconnaître ce droit. On avait défendu aux suffragants d'York de sacrer leur archevêque; et le temporel du siège métropolitain avait été séquestré entre les mains du chancelier régent. La reine Éléonore, étant à Messine auprès de Richard, avait engagé ce prince à demander au pape la confirmation de l'élection de Geoffroy. Le pontife de Rome, non seulement s'était empressé de confirmer cette no-

mination, mais encore il avait envoyé le pallium à Geoffroy, chargé l'archevêque de Tours de le consacrer, et par une bulle particulière déclaré le siège d'York indépendant de tous les légats qui n'auraient pas le titre de *légats à latere*. Geoffroy arrivé en Angleterre avait été emprisonné par l'ordre du régent, son ancien archidiacre. Parvenu à s'échapper, il s'était retiré dans une église qui avait droit d'asile. Des hommes armés avaient pénétré dans l'église, arraché de l'autel l'archevêque revêtu de ses habits pontificaux, pillé ses bagages, envoyé ses chevaux au régent, et renfermé Geoffroy dans un château.

La nation anglaise fut d'autant plus révoltée de cette violence que Geoffroy était aimé. L'évêque de Lincoln excommunia tous ceux qui avaient pris part à l'arrestation du prélat. Le prince Jean embrassa avec chaleur la cause de son frère; les évêques qu'il convoqua à Reading confirmèrent l'excommunication lancée par celui de Lincoln: l'évêque de Londres et ceux de Coventry et de Norwich menacèrent de jeter un interdit sur leurs diocèses. Le régent fut obligé de remettre Geoffroy en liberté. Walter, le successeur de Geoffroy dans l'archevêché de Rouen, lut au milieu de l'assemblée des prélats les lettres par lesquelles le roi l'avait nommé pour assister Guillaume dans l'administration du royaume. Le régent fut accusé d'avoir opprimé le peuple et traité indignement l'archevêque d'York. Walter demanda que, conformément à des ordres du roi, qu'il montra, Guil-

laume fût privé de l'administration générale. Le régent était allé à Windsor : on le somma de se présenter. Il se mit à la tête d'un corps de troupes pour venir à Lodbrige, où on avait voulu qu'il comparût; mais à peine eut-il fait quelques milles, qu'effrayé de la hardiesse de son entreprise, il courut se renfermer dans la tour de Londres, dont il avait fait réparer les fortifications. Investi par un grand nombre de nobles et de citoyens, près de manquer de vivres, et ayant eu en vain recours au prince Jean, il se soumit au jugement des états. On lui ôta la régence, les fonctions de chancelier et de justicier, et tous les châteaux forts qu'il n'avait pas possédés avant le départ du roi. Guillaume ne voulut pas rendre ses châteaux; il se réfugia à Douvres, d'où il essaya de passer sur le continent, en habit de femme. Découvert par le peuple, qui le haïssait, il fut maltraité, outragé, jeté dans un cachot obscur. L'archevêque de Rouen eut pitié de lui; il lui permit de sortir du royaume. Guillaume alla en Normandie; partout on le traitait comme un excommunié: le service divin cessait dans tous les endroits où il se présentait.

Il parvint néanmoins à tromper le pape et à l'intéresser en sa faveur. Le pontife suprême le nomma son légat; il ordonna aux évêques d'Angleterre d'excommunier ceux qui avaient contribué à son exil. Guillaume envoya à l'évêque de Lincoln la lettre du pape et la liste des Anglais qui devaient être excommuniés. Non seulement cet évêque ne voulut pas exécuter les ordres du pontife de Rome,

mais encore les justiciers firent saisir les revenus de l'évêché d'Ély, en indemnité des revenus royaux que le régent avait dissipés.

Guillaume s'arrangea cependant avec le prince Jean; il vint à Douvres, déploya son caractère de légat, et fit annoncer son arrivée à la reine douairière. Éléonore assembla son conseil, s'indigna de la partialité que son fils le comte de Mortagne témoigna en faveur de l'évêque d'Ély, tira de l'échiquier deux mille marcs, les donna au prince, changea sa résolution, réclama auprès du pontife de Rome contre la légation de Guillaume, et fit ordonner à ce prélat, comme à un perturbateur de la paix publique, de quitter sans délai le royaume.

Le roi Richard commençait à craindre que son absence d'Europe ne pût devenir funeste à la Grande-Bretagne et à ses propres intérêts; il s'occupait déjà de retourner dans ses états : il voulait faire cesser parmi les chrétiens d'Asie ces divisions si déplorables et qui les livraient à la merci des musulmans; il désirait de réunir sous une seule bannière tous les croisés qu'il laisserait dans la Palestine. Gui de Lusignan, à qui il avait donné le royaume de Chypre, semblait ne plus penser au titre de roi de Jérusalem. Conrad de Montferrat, souverain de Tyr, paraissait par sa valeur et son activité mériter de commander les guerriers du Christ; mais Richard le croyait trop attaché aux Français et à Philippe-Auguste, pour qu'il pût le voir sans peine monter au rang suprême.

Conrad dissipa néanmoins, suivant quelques

historiens, le craintes de Richard. Le roi d'Angleterre convoqua à Ascalon les chefs de l'armée; il leur demanda à qui devait être confié le gouvernement des contrées conquises et de celles qui pourraient céder encore aux armes des chrétiens. Quelques voix indiquèrent Gui de Lusignan, d'autres Henri II, comte de Champagne; mais le plus grand nombre des suffrages se réunirent sur Conrad. Toute l'armée applaudit à l'élection du prince de Tyr; et Richard l'invita à venir recevoir la couronne et les ornements royaux.

Un crime inattendu renversa cependant le projet de Richard. Un musulman régnait au milieu des montagnes de la Phénicie : on le nommait le Vieillard de la Montagne. Ses états étaient bien peu étendus, mais son pouvoir était redouté; il entretenait une troupe de fanatiques qui obéissaient aveuglément à ses ordres, se précipitaient sans réflexion au milieu des plus grands dangers, et ne doutaient pas d'avoir le paradis pour récompense de leur dévouement, si leur audace les conduisait à la mort. Il les envoyait pour immoler les princes dont il avait reçu quelque offense, et son nom seul faisait trembler les souverains de l'Asie occidentale. Un de ses sujets, jeté par la tempête sur le rivage de Tyr, avait été tué par ordre de Conrad. Le Vieillard de la Montagne demanda vengeance : on rejeta le meurtre sur un Réginal, seigneur de Sidon. Le cheik ou prince musulman ne crut pas au crime de Réginal; il envoya de nouveau demander justice à Conrad; il fut refusé. Des satellites du

Vieillard vinrent alors à Tyr (1192). Conrad expira sous leurs coups, le jour où il avait reçu la lettre de Richard qui lui annonçait son élévation sur le trône. Les assassins arrêtés montrèrent l'ordre de leur prince, et le manifeste par lequel il voulait justifier sa conduite auprès des princes chrétiens.

Henri de Champagne fut élu pour gouverner à la place de Conrad les contrées chrétiennes de la Palestine. Il devait épouser la veuve de Conrad; il s'empressa de conduire ses troupes à Richard, qui venait de s'emparer de Darum, place alors très fortifiée. Le roi d'Angleterre s'approcha de nouveau de Jérusalem, mais l'impossibilité de faire parvenir au milieu de nombreux partis ennemis, et jusques auprès de la ville sainte, les provisions qui lui étaient nécessaires, le força de nouveau à renoncer à la conquête de cette capitale. Le duc de Bourgogne venait d'ailleurs de partir pour ramener à Tyr, et de là en Europe, les troupes françaises qui étaient sous son commandement. Richard se dirigea donc vers Saint-Jean-d'Acre. A peine y était-il arrivé, que Saladin, descendant de ses hauteurs, prit Joppé ou Jafa, et assiégea le château de cette ville. Il y courut, parvint à faire lever le siège. Mais la fatigue et les combats diminuaient chaque jour son armée, et celle de Saladin pouvait à chaque instant recevoir de nombreux renforts. D'un autre côté, des lettres d'Angleterre le pressaient vivement de venir préserver ses états des désordres sanglants dont ils étaient menacés. Il se détermina à signer avec le soudan une trêve de trois

ans. Les chrétiens devaient conserver Saint-Jean-d'Acre, Joppé, Acca, Ron, Azof, et démolir les fortifications d'Ascalon.

Dès que cette trêve fut conclue, Richard fit embarquer à Saint-Jean-d'Acre les deux reines et la princesse de Chypre; il régla quelques affaires, donna ses derniers ordres, et peu de temps après il monta sur un gros vaisseau et fit voile pour Corfou. Il y préféra un vaisseau plus léger, et partit pour l'Angleterre. Une tempête furieuse le poussa vers le fond du golfe Adriatique. Le bâtiment qui le portait ne put résister à la violence des vagues; il fut brisé contre des rochers, entre Venise et Aquilée. Il crut devoir traverser l'Allemagne, tâcher d'arriver jusques à un port de Flandre, et s'y embarquer pour la Grande-Bretagne. Il se souvint néanmoins de la manière dont il avait traité dans la Palestine Léopold, margrave et duc d'Autriche. Il devait passer par ses états; il craignit son ressentiment; il se déguisa en marchand dont le vaisseau avait été englouti dans la mer, et qui n'avait échappé qu'avec peine à la fureur des flots: il vint jusques à Vienne, capitale de l'Autriche (1195). Il n'avait été découvert que très rarement, et ceux qui l'avaient reconnu avaient respecté son rang, son malheur et son secret. Le duc cependant n'avait pu oublier l'outrage qu'il avait reçu; il avait appris que Richard était déguisé dans ses états; il le faisait chercher. L'imprudence de ceux qui avaient suivi le roi, et qui montrèrent trop souvent plusieurs pièces d'or, trahit leur souverain. Des gardes envoyés

par Léopold avaient reçu l'ordre d'arrêter Richard. Le roi d'Angleterre ne voulut rendre son épée qu'au duc d'Autriche; il reçut d'indignes fers. Mais Léopold ternit bien plus encore que par cette violence la gloire militaire qu'il avait pu acquérir dans l'Orient. L'empereur Henri VI prétendait au royaume de Sicile, à cause de son mariage avec Constance, fille du roi Roger; il n'avait pas été peu offensé de l'alliance que Richard avait contractée avec Tancrède, qui occupait ce trône de Sicile sur lequel il voulait monter. Léopold lui livra son prisonnier le roi d'Angleterre, pour une somme de soixante mille marcs d'argent. La nouvelle de la captivité de Richard se répandit bientôt en Europe. L'Angleterre en conçut les plus vives alarmes. Philippe-Auguste voulut en profiter: cédant à l'envie de se délivrer d'un vassal redoutable, et peut-être à celle d'humilier un rival dont l'orgueil ne l'avait que trop blessé, il viola les droits sacrés de la justice et du malheur. On a écrit qu'il envoya son parent Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, pour engager l'empereur à ne pas rendre la liberté à Richard. Jean, comte de Mortain, espéra de monter sur le trône d'Angleterre. Il vint en France, céda à Philippe-Auguste une partie de la Normandie, rendit hommage à ce prince pour tous les états que son frère possédait dans le continent, et se hâta de revenir dans la Grande-Bretagne, afin de tâcher d'exécuter les projets que son ambition lui avait fait concevoir, et que le roi des Français, son suzerain, devait favoriser.

Mais la reine Éléonore, qui aimait tendrement son fils Richard, veillait à ses intérêts. Le plus grand nombre des Anglais étaient restés fidèles à leur monarque infortuné : on s'empresse de députer vers lui les abbés de Borelai et de Pont-Robert. Ces prélats arrivent sur les bords du Rhin, au moment où on conduisait leur roi captif à Spire ou à Haguenau, où il devait voir l'empereur ; ils rencontrent dans un village leur monarque prisonnier. Les gardes qui escortaient Richard permettent aux abbés d'entrer dans sa chambre. Les députés arrosent de leurs larmes les fers de leur roi ; ils lui rendent compte de l'état de l'Angleterre. Richard les accueille avec affection, les écoute avec calme, et se montrant dans son malheur supérieur encore à ce qu'il a été les armes à la main, et couronné par la victoire : « Je suis consolé, leur dit-il, par la » fidélité que je trouve dans mon peuple. Je ne crains » rien d'un ennemi étranger ; et quant à mon frère, » je le connais, il n'est pas homme à entreprendre » la conquête d'un royaume où il devra trouver de » la résistance. »

Quelques jours après, Richard est amené, comme un criminel, devant la diète germanique, à la tête de laquelle est l'empereur. Henri VI lui reproche son alliance avec Tancrede, qu'il appelle l'usurpateur des états de l'impératrice, ses démêlés avec le roi de France ; sa conquête du royaume de Chypre, l'insulte faite au duc d'Autriche, l'assassinat du prince de Tyr, roi de Jérusalem, des intelligences perfides avec le sultan Saladin. Richard,

plus grand que dans aucune autre circonstance de sa vie, conserve toute la dignité du trône et du malheur : sa réponse est mémorable. « Je suis né dans un rang, dit-il, où je ne connais d'autre supérieur que Dieu. Je ne dois qu'à lui compte de mes actions ; mais elles sont d'une telle nature, que je suis bien aise d'en rendre compte au monde entier. Les traités que j'ai faits avec le roi de Sicile n'ont rien de contraire aux droits des gens ; et (en s'adressant à l'empereur) ils n'ont rien dont vous puissiez vous plaindre avec justice. Le roi de France ne peut rien me reprocher au sujet de notre voyage dans la Terre-Sainte, si ce n'est peut-être d'avoir été plus heureux que lui. Quant à la conquête de Chypre, je ne vois pas comment on pourrait m'en faire des reproches. J'ai vengé mes injures et celles du genre humain, en punissant un traître, en renversant un usurpateur ; et j'ai fait connaître, par le don que j'ai fait de ma conquête à un prince digne du trône, que ce n'est pas un désir avide d'avoir le bien d'autrui qui me la fit entreprendre ; aussi l'empereur de Constantinople, qui seul aurait droit d'y trouver à redire, ne s'en plaint pas. Le duc d'Autriche a eu tort de se souvenir si long-temps d'une injure qu'il devait avoir oubliée ou vengeance sur-le-champ, et dont, au reste, il a pris une trop cruelle revanche pour n'être pas encore satisfait. Il n'est pas besoin que je me justifie de la mort du marquis de Montferrat ; il m'en a justifié lui-même, et personne ne me croira jamais capable d'un as-

» sassinat. Mes prétendues intelligences avec Sala-
 » din ne sont pas mieux fondées : mes combats, mes
 » victoires, mes conquêtes, tout parle pour moi ;
 » et si je n'ai pu le chasser de Jérusalem , qu'on
 » accuse le roi de France , le duc de Bourgogne , le
 » duc d'Autriche , qui m'ont abandonné. Peut-on
 » dire , au reste , que j'ai été corrompu par les libé-
 » ralités du sultan , moi qui distribuai toutes les
 » richesses de la caravane de Bagdad , qui ne me
 » suis rien réservé de toutes mes conquêtes , et à
 » qui , pour tout trésor , il ne reste que la bague
 » que j'ai au doigt ? Faites-moi justice , seigneur ;
 » ayez compassion de la mauvaise fortune d'un roi
 » si indignement traité , et ajoutez plus de foi à mes
 » paroles , à ma conduite et à mes actions , qu'aux
 » calomnies de mes ennemis. »

Ces paroles remarquables , la vue des fers d'un roi naguère si puissant et vainqueur de Saladin lui-même , cet exemple terrible du plus grand des revers et de l'inconstance de la fortune , émeuvent l'assemblée entière. L'empereur ne peut retenir ses larmes ; il se lève , embrasse Richard , lui dit que désormais il sera traité en roi , lui promet sa liberté , et s'engage même à le réconcilier avec le roi de France.

Mais la résolution de Henri VI est bientôt ébranlée. On a écrit que Philippe-Auguste , inquiet des résultats de la dernière diète , avait envoyé à Henri des ambassadeurs pour lui représenter tous les avantages que la Germanie et la France pourraient retirer de la captivité de Richard , leur ennemi commun.

Jean, ambitieux, mais faible, avait amené en Angleterre un grand nombre de soldats étrangers; il attendait de nouvelles troupes, composées de Français et de Flamands. Il s'empare des châteaux de Windsor et de Wallingford, annonce la mort de Richard, et ordonne à Walter, archevêque de Rouen, ainsi qu'aux autres justiciers du royaume, de lui prêter serment de fidélité et de faire tout préparer pour son couronnement. Les justiciers, bien loin de lui obéir, ordonnent à des troupes anglaises de se rendre sur les côtes, de garder avec soin tous les ports, et d'empêcher le débarquement des guerriers étrangers attendus par le comte de Mortagne; ils rassemblent d'ailleurs une petite armée, et reprennent Windsor. L'archevêque d'York, le frère naturel du roi, en réunit une autre dans le nord de l'Angleterre. Hugues, évêque de Durham, investit Tikehill. Jean, toujours vacillant dans ses résolutions, se décourage, s'effraie, demande une trêve, l'obtient en cédant des châteaux fortifiés, et repasse en France.

Philippe, son allié et son protecteur, s'était emparé de Gisors, de tout le Vexin, d'Évreux, d'Aumale; il vient assiéger Rouen. Le comte de Leicester défend la place avec courage, offre une somme à Philippe, et le roi de France lève le siège.

Cependant plusieurs princes de l'empire s'intéressent pour Richard auprès de l'empereur. La rançon du roi d'Angleterre est réglée: il doit donner cent mille marcs d'argent, et des otages pour le paiement de cinquante mille.

Hubert, qui venait d'être élu, par les évêques et les moines, archevêque de Cantorbéry, avait fait le voyage de la Terre-Sainte avec son roi ; il était venu voir Richard encore captif. Ce prince le charge d'une commission pour lever l'argent nécessaire au premier paiement de sa rançon et trouver les otages qu'il avait promis.

D'après les lois féodales anglaises, tous les vassaux soumis au service militaire étaient obligés de contribuer à la rançon de leur seigneur. On lève, en conséquence, un droit sur les vassaux du royaume tenus de servir militairement : des justiciers ambulants imposent un subside extraordinaire sur toutes les villes, bourgades et terres seigneuriales appartenant à la couronne ; des sommes bien plus fortes encore sont offertes volontairement par la nation ; les paroisses donnent le dixième de leurs dîmes ; les évêques, les abbés, les nobles, cèdent le quart de leurs revenus ; les moines de Cîteaux abandonnent une année de leur récolte en laines ; les églises fondent jusques à leurs vases sacrés ; les cathédrales et les monastères emploient une partie de leurs trésors à prêter trente mille marcs d'argent au monarque que la nation entière désire de délivrer.

Philippe-Auguste n'apprend qu'avec peine ces dispositions du peuple anglais ; il veut rompre la convention arrêtée entre l'empereur et Richard. Il va à Vaucouleurs ; il a une entrevue avec Henri. Quelques historiens ont dit qu'il avait proposé à l'empereur une somme égale à la valeur de la ran-

çon convenue, à condition que la captivité du roi d'Angleterre durerait encore pendant un an. Henri hésite; les instances des princes d'Allemagne le déterminent: il maintiendra l'arrangement adopté avec Richard. Il se rend à Spire avec son prisonnier. La reine Éléonore, impatiente de revoir le fils qu'elle aime si tendrement, y accourt avec les otages et plusieurs seigneurs anglais; elle porte la rançon déterminée. Un message de Philippe-Auguste arrive à Spire. On propose à l'empereur, de la part du roi de France et du comte de Mortagne, des sommes plus fortes que celles qu'on lui a déjà offertes. Henri est tenté de les accepter; il renvoie la conclusion de l'affaire; il veut qu'une nouvelle assemblée générale se réunisse; il balance de nouveau. Les observations de l'assemblée en faveur de Richard le déterminent à rejeter les propositions de Philippe et de Jean. On lui livre l'archevêque de Rouen et les autres otages; on lui compte l'argent qu'il doit recevoir: le roi d'Angleterre est mis en liberté.

Richard prend la route de Cologne; il va se rendre au port de Swyne ou de Shoulven, auprès de l'embouchure de la Scheld, aujourd'hui Escaut. Henri se repent d'avoir brisé les fers de son prisonnier; il envoie l'ordre d'arrêter Richard dans le port où ce prince doit s'embarquer; mais le roi trouve des vaisseaux anglais à Swyne, et, prévenu par un ami du nouveau danger qu'il court, il se hâte de mettre à la voile, et parvient à Sandwich.

L'empereur, irrité de voir son captif échappé,

fait tomber sa colère sur les otages, les renferme dans une prison, les traite avec rigueur.

Des fêtes pompeuses célèbrent cependant à Londres le retour de Richard; les habitants de la capitale y déploient beaucoup de magnificence.

Les justiciers avaient fait arrêter un chapelain que le prince Jean avait envoyé de France : on avait saisi ses papiers; on avait découvert les projets hostiles du prince et de ses adhérents; on avait assiégé ses châteaux; on s'était emparé de ses domaines. Les évêques avaient excommunié le comte de Mortain et tous ses partisans. Il ne restait au prince que Nottingham et Tikehill : le roi s'empresse d'en faire le siège, et les contraint à se rendre à discrétion.

(1194) Pendant la captivité de Richard, celui qui avait résisté avec tant de gloire à ses armes et à celles de tous les autres croisés avait terminé sa brillante carrière. Saladin était mort à Damas, au mois de mars 1193, à l'âge de cinquante-sept ans : il avait gouverné avec justice et générosité les vastes états que sa valeur avait conquis. Sa libéralité avait eu souvent l'apparence de la profusion. Les chrétiens et les juifs avaient eu part à ses dons comme les musulmans : il ne s'était jamais informé de la religion de ceux dont il soulageait la misère. Tous ses sujets l'avaient chéri autant qu'admiré : ils pleurèrent sa mort. Il avait donné, quelques moments avant de cesser de vivre, une grande leçon au monde; il avait voulu qu'on portât dans les rues de Damas le linceul destiné à

l'ensevelir, et qu'on criât : « Voilà tout ce qu'em-
 » porte de ses conquêtes Saladin, vainqueur de
 » l'Orient. » Le souvenir de ses bienfaits existe en-
 core dans l'Asie.

Philippe-Auguste, l'un des deux rois de l'Europe qui avaient balancé les succès de ce fameux Saladin, avait repris depuis long-temps les rênes de son royaume; il avait perdu de vue les affaires de l'Asie. Veuf depuis près de trois ans d'Isabelle, fille de Baudouin V, comte de Hainaut, il désira de contracter une nouvelle alliance; il demanda la main d'Ingelberge ou Isemburge, sœur de Canut VI, roi de Danemarck. Il paraît que la politique lui avait fait préférer de s'allier avec un monarque dont les flottes et les guerriers pouvaient lui être utiles dans ses projets d'attaque ou de défense contre l'Angleterre. D'ailleurs la princesse était jeune, belle, digne à tous égards de son affection. Étienne, évêque de Noyon, fut chargé d'aller chercher la sœur du roi de Danemarck : elle fut amenée avec pompe, accueillie avec joie par les Français, reçue avec empressement par Philippe. Le roi de France voulut que sa nouvelle épouse fût couronnée avec solennité dans la cathédrale d'Amiens; et, suivant plusieurs historiens, la cérémonie n'était pas encore terminée qu'une répugnance des plus fortes s'éleva dans l'âme de Philippe. Cette antipathie invincible devint avec tant de rapidité une sorte de haine contre la jeune et innocente princesse, que l'ignorance et la superstition la regardèrent comme l'effet d'un noir maléfice. Il ne

voyait plus qu'avec horreur le lien qu'il avait contracté; il convoqua à Compiègne, trois mois après le couronnement de la reine, une assemblée nombreuse d'évêques et de vassaux. On trouva une parenté plus ou moins éloignée entre Philippe et Ingelberge : leur mariage fut cassé. On lut à la sœur de Canut la fatale sentence : elle aimait le roi autant que Philippe la détestait ; elle fondit en larmes ; elle voulait avoir recours au pape ; elle s'écria en français, qu'elle savait encore à peine : *Male France, male France, Rome, Rome*. Elle se retira dans l'abbaye de Cisoin, auprès de Tournai ; elle y vécut triste, délaissée, manquant souvent du nécessaire, obligée de vendre ses robes ou ses bijoux pour vivre, conservant toujours son amour pour Philippe, et ne trouvant de consolation que dans la prière.

Philippe, occupé de protéger ses états contre le roi d'Angleterre, eut bientôt entièrement oublié Ingelberge.

A peine Richard avait-il repris les places dont son frère s'était emparé, qu'irrité contre ce prince, et voulant garantir sa personne, ses états et les droits de son neveu Arthur, contre de nouvelles tentatives de l'ambitieux comte de Mortagne, il convoqua un parlement à Nottingham. Sa mère Éléonore y assista assise à la droite du monarque ; à la gauche étaient l'archevêque de Cantorbéry, l'archevêque d'York, et les autres prélats d'Angleterre ; les comtes et les barons, parmi lesquels, suivant Tyrrel et d'autres auteurs anglais, il faut compter, non seu-

lement les lords ou pairs temporels, mais encore les députés des provinces, étaient placés, selon leur rang, à la suite de la reine mère. Le prince Jean fut dénoncé à l'assemblée. Le parlement ordonna que le comte de Mortagne serait sommé de comparaître dans quarante jours pour se justifier, et que, s'il ne se présentait pas, il serait déclaré incapable de succéder à la couronne. On fixa un jour pour un second couronnement de Richard à Winchester. Le roi avait désiré d'effacer, en quelque sorte, par cette cérémonie, les traces des fers qu'il avait portés en Allemagne.

Voulant accroître des revenus devenus plus nécessaires que jamais, il fit adopter par le parlement la révocation des concessions présumées temporaires qu'il avait faites avant son départ pour la Terre-Sainte, et dont les engagistes avaient déjà retiré des sommes considérables; il reçut de plusieurs villes des dons gratuits que l'on nomma *dons de joyeux retour*; il engagea les couvents de l'ordre de Cîteaux à lui abandonner de nouveau les produits d'une tonte; et enfin le parlement lui accorda un subside pour qu'il pût aller combattre avec avantage, sur le continent, le comte de Mortagne et le roi de France qui le soutenait.

Richard mit à la voile aussitôt que les vents le lui permirent. Débarqué auprès de l'embouchure de la Seine, il marche contre ses ennemis. Philippe-Auguste avait pris Vaudreuil, Neubourg, Évreux, et assiégeait Verneuil; il avait cédé au comte de Mortagne la possession d'Évreux, et laissé

dans le château de cette ville trois cents chevaliers français. Le prince Jean, effrayé de l'approche de son frère, voulut se réconcilier avec lui, espéra obtenir son pardon en lui livrant la ville d'Évreux, et, pour y parvenir, imagina une horrible trahison : il invita à un repas les trois cents Français du château, les fit égorger au milieu du banquet par des assassins qu'il avait fait placer en embuscade, et voulut que leurs têtes fussent placées au bout de longues piques sur les remparts de la ville qu'il voulait offrir à Richard.

Philippe, furieux d'une si cruelle perfidie, s'élança à cheval, partit à la tête de sa cavalerie, arriva à Évreux, n'y trouva pas le traître dont il voulait punir l'affreuse déloyauté, et, n'étant pas assez maître de son ressentiment pour distinguer les innocents du coupable, fit tomber sa vengeance sur le théâtre du crime, et réduisit la ville en cendres.

L'absence du roi avait cependant inspiré une sorte de terreur panique à son infanterie; elle abandonna le siège. Philippe employa en vain les ordres, les prières, les menaces, pour la ramener sous les murs de Verneuil. Les suites du désordre duraient encore, lorsque l'arrière-garde du roi de France fut attaquée par Richard, entre Blois et Fréteval; elle fut battue, et les Anglais enlevèrent, non seulement tout le bagage de l'armée française, mais encore les sceaux du roi, les cartulaires et tous les autres papiers de la couronne, que, par un usage bien singulier, on transportait toujours à la

suite des monarques de France, en temps de guerre comme en temps de paix. Ces archives de France furent portées à la Tour de Londres, et, pour en réparer la perte, Philippe-Auguste fit rechercher avec soin tous les actes, toutes les chartes et tous les renseignements qui pouvaient remplacer les papiers enlevés. Il ordonna d'ailleurs que ces actes ou documents fussent transcrits sur de grands registres, dont l'autorité serait égale à celle des originaux, et qu'ils seraient renfermés ensuite dans un dépôt, auquel on devait donner le nom de trésor des chartes.

D'abord après son succès, Richard marcha dans la Guyenne, contre le duc d'Angoulême et le sire de Pons, qui avaient excité un soulèvement en faveur de Philippe; il réduisit leurs villes et leurs châteaux, fit un très grand nombre de prisonniers, dissipa l'insurrection, et convint d'une trêve avec Philippe-Auguste (1194).

Cette trêve fut bientôt rompue : la guerre recommença avec toutes les horreurs dont elle était suivie à cette époque de carnage, de destruction et d'incendies. Les succès furent assez partagés pour qu'on parvint à calmer, au moins pour quelque temps, l'animosité des deux monarques, et un traité entre les deux rois fut ratifié à Louviers, dans une assemblée nombreuse de prélats et de nobles des deux royaumes. Philippe garda Gisors, le Vexin normand et plusieurs autres places. Richard recouvra le comté d'Eu et celui d'Aumale : il renonça à ses prétentions sur l'Auvergne ; et, par

une condition singulière, celui des deux monarques qui manquerait le premier au traité devait faire payer à l'autre quinze mille marcs d'argent.

(1196) Il est curieux de savoir que, peu de temps après cet arrangement, Hubert, archevêque de Cantorbéry, et qui gouvernait l'Angleterre pendant que Richard combattait sur le continent, eut occasion d'écrire à ce prince, et de lui rappeler que depuis deux ans il lui avait envoyé d'Angleterre onze cent mille marcs d'argent. Quelles pertes causaient à la Grande-Bretagne les nombreux états possédés par Richard sous la suzeraineté du roi de France!

Constance de Bretagne, veuve de Geoffroy, frère de Richard, ne voulait pas cependant céder au roi d'Angleterre la tutelle de son fils Arthur. Richard la réclamait, non seulement comme oncle du jeune prince, mais encore comme duc de la Normandie, dont relevait ou avait relevé le duché de Bretagne. Elle implora le secours du suzerain. Philippe, voulant soutenir la demande de Constance, se crut obligé de recommencer les hostilités. Richard fit saisir en Angleterre les revenus des domaines qu'y possédaient l'abbé de Saint-Denys, l'abbé de Marmoutier, l'abbé de Cluny et le prieur de la Charité, garants du dernier traité et du paiement des quinze mille marcs que devait faire compter celui des deux contractants qui prendrait les armes le premier.

Le roi de France prit Aumale et plusieurs autres places de Normandie. Les Bretons furent obligés de se soumettre au roi d'Angleterre, et Constance

ne conserva la tutelle d'Arthur qu'en promettant de se conformer aux avis de Richard.

Une peste terrible vint joindre ses ravages à ceux de la guerre. Richard entra dans la Picardie, prit Saint-Valery-sur-Somme, et battit un corps de troupes, commandé par un prince du sang de France, cousin du roi, Pierre de Dreux, évêque de Beauvais. L'évêque fut fait prisonnier. Richard ordonna qu'on le mît aux fers; il prétendit qu'il en avait reçu des offenses dans l'Orient, et que c'était à ses conseils qu'il devait les mauvais traitements que l'empereur Henri VI lui avait fait subir. Le pape supplia le roi de délivrer l'évêque *son très cher fils*. Richard lui envoya la cuirasse de Pierre, et lui écrivit ces mots de l'Écriture, cités par tant d'auteurs : *Reconnaissez-vous la robe de votre fils?*

Vers le même temps Philippe et Richard se rencontrèrent auprès de Gisors, par un de ces hasards que la manière dont on faisait alors la guerre devait rendre peu rares. Philippe avait à peine avec lui trois cents chevaliers ou hommes d'armes et six cents fantassins; l'armée anglaise était nombreuse. Philippe ne veut pas reculer devant son vassal; il croit pouvoir tout entreprendre avec des Français; il s'élance sur l'ennemi, l'enfonce, écrase tout ce qui veut lui opposer un obstacle, et pénètre fièrement jusque dans Gisors.

Richard parvient néanmoins à détacher de Philippe le comte de Flandre, Baudouin de Hainaut, et le comte de Saint-Gilles et de Toulouse, auquel

il céda les prétentions qu'il avait formées sur les états de ce prince.

Baudouin entra dans l'Artois, s'empara de plusieurs places, assiégea la ville d'Arras. Philippe accourut et le repoussa. Les rois de France et d'Angleterre eurent une entrevue : les nobles et les prélats les engagèrent à conclure une nouvelle trêve, pendant laquelle Richard ordonna, d'après les conseils de Hubert, archevêque de Cantorbéry, qu'il fût établi un système de poids et de mesures uniformes pour tout le royaume. A cette disposition si utile, si honorable pour Hubert, si digne d'un siècle bien plus éclairé que le douzième, succéda l'établissement d'un nouvel impôt. Cette nouvelle taxe allait porter sur une nation épuisée; et néanmoins elle fut la plus forte de toutes celles qui avaient été imposées depuis la conquête de l'Angleterre par Guillaume I^{er} : elle fut portée à cinq schellings par *hide* de terre. Le clergé refusa d'abord de se soumettre à ce sujet à la décision du parlement ou de l'assemblée générale; mais, peu de temps après, il consentit à payer la taxe.

(1198) Richard rassemblait ainsi le plus d'argent qu'il pouvait pour entreprendre ou soutenir avec succès une nouvelle guerre. L'orage grondait de toutes parts sur l'Angleterre, la France et l'Allemagne. Henri VI était mort : Othon de Saxe, fils de Mathilde d'Angleterre, sœur de Richard, avait été nommé roi des Romains; la couronne de Germanie et celle de l'empire lui étaient disputées par Philippe, frère de Henri VI et fils de Frédéric-

Barberousse. Philippe-Auguste avait embrassé la cause du frère de Henri. Richard voulait combattre pour son neveu; il était à la tête d'une confédération redoutable. Le comte de Toulouse, le comte de Flandre, le duc de Louvain, l'archevêque de Cologne, les comtes de Braine, de Boulogne, de Guisnes, du Perche et de Blois, s'étaient ligués avec Richard contre les deux Philippe. De grands mouvements allaient agiter trois royaumes. Il semble au premier coup d'œil que la victoire ne devait décider que des intérêts de quelques princes; mais en examinant avec plus d'attention les causes secrètes de ces redoutables agitations, et les divers résultats que peuvent amener les hasards de la guerre, on voit se développer les éléments d'une grande lutte entre la monarchie et le système féodal. Philippe-Auguste ne perd jamais de vue l'abaissement des grands vassaux dont la puissance, presque toujours ennemie, est rivale de la sienne; il défend la cause des rois, et par conséquent celle des peuples, quelque peu présents que puissent être à sa pensée les intérêts de ces peuples encore si opprimés. Tout ce qui ne tend pas à détruire ou diminuer le pouvoir des grands qu'il redoute n'est pour lui qu'un prétexte, un voile pour ses véritables projets. C'est le vaste plan de Hugues-Capet et de Louis-le-Gros que Philippe s'efforce d'exécuter, pendant que Richard, n'étant roi qu'en Angleterre où les seigneurs les plus influents ne peuvent l'effrayer, et n'étant que grand vassal dans ses états du continent, combat pour la féodalité, se lie

avec les possesseurs des grands fiefs, et ne craint pas de compromettre les droits d'un trône royal, inébranlables à ses yeux, pour faire triompher les prérogatives ou plutôt les usurpations du duc de Normandie et d'Aquitaine. Dans le spectacle remarquable qui se déploie devant nous, c'est la féodalité, cette fille de l'ignorance et de la barbarie, qui se défend avec violence contre la civilisation dont les progrès la menacent. L'Anglais Richard est son champion; le Français Philippe-Auguste a pris les armes pour seconder son ennemie.

La trêve venait d'expirer. Le comte de Flandre s'empara de Saint-Omer; Philippe-Auguste ravagea les frontières de la Normandie. Quel siècle que celui où un prince tel que Philippe se croit obligé à d'horribles représailles, et fait crever les yeux à tous les prisonniers! et, malgré la férocité des mœurs de cette époque, quelle tache pour la mémoire d'un roi des Français!

Les deux monarques se rencontrent auprès de Vernon. On combat avec fureur: Richard l'emporte; il se rend maître de plusieurs châteaux. Philippe répare auprès de Mantes les pertes de son armée; il revient à la tête de quatre cents chevaliers, de mille écuyers à cheval, et d'une troupe nombreuse de milices ou fantassins. Il engage un nouveau combat: le sort lui est encore contraire; il est forcé de se retirer vers Gisors. Ses guerriers sont en désordre; ils se pressent autour du roi sur un vieux pont de la rivière d'Epte: le pont se

rompt; un grand nombre de guerriers périssent; Philippe-Auguste n'échappe qu'avec peine au danger. Ceux des Français qui n'avaient pas encore passé la rivière se défendent en vain avec un courage héroïque, ils sont presque tous tués ou faits prisonniers; et parmi ces derniers, on compte Matthieu de Montmorency, Matthieu de Mailly, Alain de Boussi, et Foulques de Gilerval, que Richard désarçonne.

Philippe lève de nouvelles troupes; les hostilités continuent, les ravages se multiplient. Des conférences ont lieu entre les deux rois: on convient d'un arrangement. Le jeune Louis, fils de Philippe, doit épouser Blanche de Castille, nièce du roi d'Angleterre; elle aura pour dot Gisors et vingt mille marcs d'argent: Philippe rendra les places prises sur Richard, et lui cèdera le droit de nommer à l'archevêché de Tours.

(1199) Combien Philippe était encore loin d'avoir abattu la puissance si redoutable d'un vassal qui d'un côté régnait sur la Grande-Bretagne, et de l'autre commandait presque à la moitié de la France! Mais ce vassal qui avait échappé à la mort dans tant de combats terribles, et sous les remparts de villes si fameuses, va trouver la fin de sa carrière au pied des murs d'une obscure forteresse.

Un noble limousin avait découvert un trésor considérable, enfoui depuis long-temps; il en avait fait part à son seigneur immédiat, le vicomte de Limoges. Richard, comme duc de Guyenne et suzerain du vicomte de Limoges et de tous ses vas-

saux, réclame le trésor. Le vicomte et le noble limousin refusent de le céder, se renferment, avec leur or, dans le fort de Chalus, et osent se défendre contre le roi d'Angleterre.

Richard les assiège ; il s'avance pour reconnaître le fort. Un autre noble, nommé Antoine Gourdon, le voit, le reconnaît, et lui lance une flèche qui pénètre profondément dans le corps du monarque. La plaie n'était cependant pas très dangereuse ; mais la maladresse du chirurgien, l'intempérance du roi, et l'extrême imprudence avec laquelle ce prince continue de se livrer à sa passion pour la débauche, enveniment la blessure ; la gangrène se manifeste, et tout annonce que Richard va périr.

Le fort, pendant ce temps, est pris de vive force ; Gourdon est amené devant le roi. « Quel mal vous ai-je fait, lui dit Richard, pour avoir voulu tenter à ma vie ? — Vous avez, lui répond Gourdon, fait mourir mon père et mes deux frères ; j'ai voulu venger leur mort par la vôtre ; vengez-vous à votre tour par la mienne, je la souffrirai avec joie. — Je vous pardonne, dit Richard près d'expirer ; j'aime mieux que vous soyez un exemple de ma clémence que de ma justice. » Le roi ordonne qu'on le mette en liberté ; il veut même qu'on lui donne de l'argent ; mais son ordre n'est pas exécuté. Marcade, un chef de ces Brabançons que Richard avait à sa solde, se saisit de Gourdon et le fait écorcher tout vif.

Richard fait son testament. Non seulement il avait depuis long-temps pardonné à son frère, le

comte de Mortagne, mais encore, entraîné par les sollicitations de sa mère, la reine Éléonore, qui craignait de voir la grande influence qu'elle avait dans les affaires passer à Constance de Bretagne, il avait changé de résolution relativement à son successeur. Il ne voulait plus que la couronne appartînt, après lui, au jeune Arthur, fils de feu son frère Geoffroy et de la princesse de Bretagne. Il déclare, par l'expression de sa dernière volonté, qu'il désigne le prince Jean pour héritier du trône d'Angleterre et de tous ses états de France. Il lui donne les trois quarts de ses trésors, veut qu'on partage l'autre quart entre ses domestiques et les pauvres des contrées qu'il avait régies, et envoie ses bijoux à son neveu l'empereur Othon. Il meurt après avoir terminé ces dispositions. Son cœur est déposé dans la cathédrale de Rouen, et son corps, d'après le désir qu'il avait manifesté, est enterré dans l'église de Fontevrault, aux pieds du père dont il avait rendu la vieillesse si malheureuse.

Le jeune Arthur n'avait que douze ans. Il était resté en France sous la tutelle de sa mère Constance; il n'était pas connu en Angleterre; il n'avait ni argent ni armée: on pense peu à lui dans la Grande-Bretagne; et l'archevêque de Cantorbéry, assisté du comte grand maréchal et du chef justicier, ne négligeant rien de ce qui pouvait déterminer les grands, le clergé et le peuple à favoriser les intérêts de Jean, se hâte de promettre au nom du prince le rétablissement des droits de la nation et la diminution de ces impôts sous lesquels

le feu roi avait fait gémir les Anglais. Jean court à Chinon, dont le gouverneur lui livre les trésors de son frère, va à Rouen, dont l'archevêque lui donne avec solennité la couronne et l'épée de duc de Normandie, et passe en Angleterre, où on doit placer sur sa tête le diadème royal.

Il va être couronné au milieu de l'assemblée générale des comtes, des barons et des autres nobles ou principaux du royaume, suivant Brompton. Il est élu, dit un autre historien, le célèbre Matthieu Pâris, par toute la nation (*universitate regni*). L'archevêque de Cantorbéry, le plus zélé de ses partisans, lui dit avant de commencer la cérémonie du sacre : « Vous tenez la couronne du » choix des seigneurs et des communes, et non pas » de votre naissance. Je vais vous sacrer comme un » roi que la providence et les suffrages de la nation » appellent au gouvernement de l'état. Songez, en » exerçant la puissance royale, que c'est un dépôt » sacré que Dieu et le peuple vous confient, et non » pas un patrimoine qui vous vienne de la succes- » sion de vos aïeux. Telles ont été l'institution et » l'onction de tous les rois dans leur origine; ainsi » ont été choisis de Dieu, et sacrés ensuite par ses » ministres, Saül et David. Le peuple d'Angleterre, » à l'exemple de celui des Juifs, conserve la cou- » ronne à la famille royale, mais, à son exemple, » il ne s'astreint pas à la mettre sur la tête de l'hé- » ritier le plus proche; il ne se fait pas scrupule » de lui préférer le plus digne. Cette capacité se » trouve dans votre personne; vous êtes le frère du

» feu roi Richard ; votre élection est légitime : je
» suis prêt à vous sacrer, dès que vous et le peuple
» aurez témoigné que vous y donnez un plein con-
» sentement. » A peine ce discours si remarquable
et rapporté par tant d'auteurs est-il terminé, que
l'assemblée applaudit, le prince marque son adhé-
sion ; le temple retentit des cris de *vive le roi*, et
le sacre commence.

Quelque temps après son couronnement, le roi
Jean revint en Normandie, et y rassembla une
armée. Arthur n'avait pas été abandonné sur le
continent comme dans la Grande-Bretagne : on
lui avait remis la ville et le château d'Angers ; les
prélats et les nobles de l'Anjou, de la Touraine et
du Maine l'avaient reconnu. Sa mère Constance
avait obtenu de Philippe-Auguste que son fils se-
rait élevé auprès de Louis, fils du roi des Français ;
elle avait envoyé à la cour de France cet Arthur
qu'elle aimait si tendrement : Philippe s'était dé-
claré son protecteur, et avait porté le fer et le feu
dans la Normandie.

Baudouin, comte de Flandre, et quinze comtes
ou seigneurs, anciens adhérents de Richard, vin-
rent trouver le roi d'Angleterre, renouvelèrent
avec ce monarque l'alliance qui les avait unis à
son frère, et reçurent les subsides qui leur avaient
été promis. L'empereur Othon écrivit à Jean pour
l'engager à continuer la guerre avec la France.
Une entrevue eut lieu cependant à Gaillon, entre
les deux rois. La reine Éléonore, après la mort
de son fils Richard, avait fait hommage au roi

des Français pour le duché de Guyenne ; mais Jean , bien loin de se presser de remplir le même devoir de vassalité pour la Normandie , paraissait peu disposé à reconnaître la suzeraineté du roi de France. Philippe irrité de cette prétention fit des propositions de paix que Jean ne voulut pas admettre. Les deux monarques se séparèrent. Ils se réunirent néanmoins de nouveau après quelques hostilités ; et voici les principales conditions du traité qui fut conclu dans la première année du treizième siècle.

(1200) Évreux fut cédé au roi de France. Les limites entre les états de Philippe et de Jean furent placées entre Évreux et Neubourg. On convint de la démolition des places ou châteaux fortifiés entre les Andelys et Gamaches. Le mariage de Blanche , fille du roi de Castille , et nièce de Jean , avec Louis , fils de Philippe , fut arrêté définitivement. On assigna pour la dot de la princesse les villes d'Issoudun , de Grassai et de Châteauroux. Jean promit de tenir de la couronne de France ses états du continent , de payer vingt mille marcs d'argent à Philippe , de recevoir l'hommage d'Arthur pour le duché de Bretagne , et de n'accorder aucune assistance à son neveu Othon , sans le consentement de Philippe. Le comte de Flandre , celui de Bourgogne , celui d'Angoulême , furent compris dans le traité de paix , et l'acte fut garanti par les nobles de France , de Normandie et d'Angleterre.

Éléonore alla elle-même en Castille chercher la princesse Blanche et l'amena à Fontevrault , où elle

la remit à l'archevêque de Bordeaux, qui la conduisit à Rouen. Le mariage de Blanche eut lieu auprès des Andelys. Mais Philippe avait encore à soutenir une guerre bien différente de celle qu'il venait de terminer.

Ce prince, après la cassation de son mariage avec Ingelberge, avait épousé Agnès, princesse issue, disait-on, du sang de Charlemagne, jeune et belle comme Ingelberge, et fille du duc de Méranie du Tyrol. Mais les instances du roi de Danemarck et celles du roi d'Angleterre avaient obtenu du pape que l'on reviendrait sur la dissolution du mariage d'Ingelberge. L'autorité ecclésiastique avait depuis long-temps conservé un droit que la faiblesse des rois, l'ignorance des grands et la superstition des peuples lui avaient laissé usurper, celui de prononcer sur la légitimité des mariages. Un concile avait été réuni à Paris : sa décision avait été vague et dilatoire. Innocent III, bien autrement audacieux et entreprenant que son prédécesseur, Célestin, troisième du nom, avait convoqué un troisième concile pour juger définitivement cette affaire d'Ingelberge et de Philippe, au sujet de laquelle il avait soupçonné de partialité et de condescendance les conciles ou assemblées de Compiègne et de Paris. Il avait voulu que cette troisième réunion des évêques eût lieu dans une ville indépendante du roi de France. Ce concile avait prononcé de la manière la plus opposée au vif désir de Philippe. Il l'avait condamné à renvoyer Agnès, et à reprendre Ingelberge, sous peine d'être ex-

communé, et de voir l'interdit jeté sur son royaume. Des peines canoniques avaient même été infligées par les prélats à des évêques des conciles de Compiègne et de Paris : on les avait punis comme coupables de négligence ou de prévarication.

Le roi, aussi ferme que courageux, appelle au pape de la décision des évêques. Innocent III est inflexible : avide de faire trembler des têtes couronnées et de les contraindre à s'humilier devant la chaire pontificale, il lance toutes ses foudres spirituelles ; il excommunie le roi, il interdit le service divin dans tout le royaume. Deux cents ans s'étaient écoulés depuis le roi Robert. Mais les ténèbres de l'ignorance, qui couvraient l'Europe, étaient presque aussi épaisses que sous le fils de Hugues-Capet. La France présente sous Philippe le même spectacle que sous Robert : les prêtres cessent leurs fonctions ; les offices sont suspendus ; on interrompt l'auguste sacrifice ; on refuse les sacrements, on ne donne que le baptême ; on voile les statues et les tableaux ; on ôte les reliques vénérées des châsses qui les renferment, on les étend sur de la cendre ; les portes du temple se ferment, les chants religieux cessent ; un silence lugubre remplace les sons variés des nombreuses cloches des églises. La prière se réfugie dans la solitude, le recours public à Dieu est en quelque sorte interdit.

Philippe s'indigne ; il menace ou punit les prêtres, les grands et les citoyens qui se prêtent à l'observation de ces cérémonies funèbres. Les grands, les prêtres et le peuple s'agitent ; les es-

prits s'aigrissent : des soulèvements succèdent aux désordres. Deux légats viennent trouver le roi ; ils ménagent sa fierté ; ils lui parlent avec respect ; ils s'insinuent dans son esprit ; ils le touchent , ils le persuadent. Il se détermine à rappeler Ingelberge. Cette malheureuse princesse reparaît à la cour, mais après quarante jours , Philippe la renvoie dans son monastère.

Le roi cependant demande un nouvel examen de son mariage avec la princesse de Danemarck. Des évêques se rassemblent à Soissons : Philippe s'y rend lui-même ; un grand nombre de jurisconsultes et de canonistes le suivent : ils sont prêts à le défendre avec zèle. Les discussions commencent ; elles s'animent. On ne peut encore prévoir le résultat des délibérations. Tout d'un coup on apprend l'évènement le plus inattendu. Philippe-Auguste va au couvent dans lequel Ingelberge s'est retirée , embrasse sa femme , la place derrière lui , sur son cheval , part pour Paris , et fait dire aux évêques que tout est terminé , et qu'ils peuvent se retirer dans leurs diocèses.

La belle Agnès , séparée à son tour du roi qu'elle adorait , ne peut survivre à son malheur. Elle laisse deux enfants que l'on déclare légitimes , comme nés d'un mariage contracté de bonne foi , mais qui moururent bientôt après leur mère.

Le roi d'Angleterre cependant , embarrassé pour payer à Philippe les sommes qu'il lui avait promises , oublia tellement le serment qu'il avait prêté à son sacre , que , de sa propre autorité et

sans le consentement du parlement, il imposa une taxe de trois schellings sur chaque *hide* de terre.

Bientôt après cette usurpation de l'autorité publique, il montra combien il était faible et peu politique. Il était depuis long-temps dégoûté de sa femme; il avait demandé que son mariage fût cassé: il avait donné pour motif de son désir la stérilité de la reine. Il espérait voir son vœu rempli.

Il envoya une ambassade en Portugal pour solliciter la main de la fille du roi; il l'obtint. L'archevêque de Bordeaux, l'évêque de Poitiers et celui de Saintes prononcèrent la dissolution de ses premiers liens. Mais il venait de voir Isabelle, fille d'Aymar-de-Taillefer, comte d'Angoulême, et fiancée à Hugues-le-Brun, comte de la Marche. Épris de sa beauté, il la demande au comte d'Angoulême: Aymar n'ose pas le refuser; il l'épouse. Le comte de la Marche, qui adorait Isabelle, jura avec fureur de venger son injure. Le roi de Portugal témoigna un vif ressentiment, et le pape lui-même fut mécontent d'un second mariage contracté sans qu'on lui eût demandé de consentir à la dissolution du premier.

La nouvelle reine fut couronnée à Westminster par l'archevêque de Cantorbéry. Jean reçut l'hommage solennel de Guillaume, roi d'Écosse, pour les fiefs que ce prince possédait ou réclamait en Angleterre. Il renouvela un ancien usage des rois de la Grande-Bretagne; il voulut que le jour de Pâques l'archevêque de Cantorbéry, assisté de plusieurs évêques, plaçât une couronne sur sa tête.

et sur celle de la reine ; et pendant long-temps il célébra son union avec la belle Isabelle par des réjouissances, des fêtes et des festins (1201).

Un violent orage se formait cependant contre lui dans le duché de Guyenne. La haine du comte de la Marche était montée à son comble ; secondé par son frère , Ralf d'Issoudun , qui possédait le comté d'Eu en Normandie , il excita une insurrection qui menaçait de s'étendre au loin. Jean ordonna au sénéchal de Normandie de ravager les terres de Ralf. Philippe-Auguste marche à son secours. Le roi d'Angleterre , effrayé , ordonna aux comtes et aux barons de se réunir à Portsmouth avec leurs vassaux et leurs hommes d'armes , pour passer avec lui en France. Quel dut être son étonnement lorsqu'il apprit que ces barons et ces comtes , fatigués des expéditions d'outre-mer , et désapprouvant les actes oppressifs par lesquels le roi avait allumé la guerre qu'il voulait éteindre , avaient désobéi à son ordre , et s'étaient réunis à Leicester ! Ils refusèrent d'accompagner le monarque hors du royaume , à moins qu'il ne rétablît leurs anciens privilèges. N'ayant pas eu le temps néanmoins de concerter leur résistance , ils adoptèrent une sorte d'arrangement. Quelques uns promirent de partir , les autres payèrent une somme pour chaque fief de chevalier.

Le roi et la reine vinrent aux Andelys. Jean eut une entrevue avec Philippe. Le roi de France lui déclara qu'il avait dû accorder sa protection de suzerain aux vassaux d'Aquitaine qui l'avaient récla-

mée contre les oppressions, les spoliations et les violences dont ils avaient été les victimes. Jean parut ébranlé par la déclaration de Philippe; mais il n'en refusa pas moins aux barons de Guyenne la justice qui leur était due.

Philippe le pressa de nouveau de tenir ses promesses en faveur de ces vassaux. Jean les renouvela, et au lieu de les observer il envoya dans la Guyenne des scélérats renommés par leur force et leur adresse, qui osèrent se dire les champions du roi, et offrir aux barons de décider leurs prétentions dans des combats singuliers.

Le comte de la Marche et les autres barons refusèrent le défi avec indignation; ils se plainquirent de cette nouvelle insulte à Philippe, qui adressa de vifs reproches à Jean, et le menaça de toute la force de ses armes.

(1202) Pendant ce temps Constance de Bretagne, la belle-sœur de Jean, mourut à Nantes. Son fils se hâta de partir de Paris pour aller à Rennes prendre possession du duché, et recevoir le serment de ses vassaux. Non seulement ensuite il appuya auprès du roi des Français, son suzerain, les plaintes des vassaux d'Aquitaine, mais encore il réclama les provinces de Guyenne, d'Anjou et de Normandie comme fils unique de Geoffroy, fils aîné de Henri II et de la reine Éléonore. Philippe rassembla des troupes pour soutenir Arthur et les barons de Guyenne. Jean consentit à livrer le château de Tillières et celui de Boutavant comme des gages des assurances qu'il avait données. Philippe se

rendit devant ces forteresses : les gouverneurs en firent fermer les portes , et déclarèrent qu'ils n'avaient pas reçu l'ordre de les remettre à Philippe.

Le roi de France ne pouvant plus compter sur la bonne foi de Jean , allait recommencer la guerre , lorsque le roi d'Angleterre demanda et obtint encore une entrevue avec Philippe. Le roi des Français exigea que Jean cédât à son neveu tous les états qu'il possédait sous la suzeraineté de la France , ou qu'il promît de se conformer au jugement de la cour des pairs , devant laquelle il avait été cité comme grand vassal de la couronne. Jean refusa la proposition de Philippe : le roi des Français s'empara de Tillières , de Boutavant , de plusieurs châteaux , assiégea Gournay , fit rompre la levée qui retenait les eaux d'un grand étang , et lorsque la terrible masse d'eau qui inonda la ville à une très grande hauteur se fut écoulée , il entra sans obstacle dans la place , que les habitants et la garnison avaient été obligés d'abandonner pour se dérober au torrent.

Ce fut dans cette place ainsi conquise que Philippe-Auguste remit solennellement l'épée de chevalier au prince Arthur , alors âgé de seize ans , lui donna l'investiture de la Bretagne , de l'Anjou , de la Guyenne , le fiança avec sa fille Marie , qui était encore dans l'enfance , et le fit partir à la tête d'un grand nombre de chevaliers , pour aller se mettre en possession de la Guyenne.

Le jeune prince traverse le Poitou , apprend que

sa grand'mère Éléonore est dans le château de Mirebeau, et emporte d'assaut cette forteresse. La reine se réfugie dans une tour; des barons bretons viennent se réunir à leur duc. Jean accourt avec ses brabantins. Arthur attaque avec intrépidité les guerriers de son oncle. On se bat avec acharnement. La troupe du roi Jean, plus nombreuse que celle du prince, finit par remporter la victoire. Arthur est fait prisonnier avec Hugues, comte de la Marche, Geoffroy de Lusignan, André de Chavigni, Savari de Mauléon, et plusieurs autres barons ou chevaliers. Philippe irrité abandonne le siège d'Arques, veut venger la défaite de son vassal, accourt vers les rives de la Loire, s'empare de Tours, fait brûler un grand nombre de maisons, démolit les murs, démantelle le château.

Jean, bien loin de chercher à repousser la force par la force, se retire à Rouen, donne, par un motif qu'on ne peut deviner, la liberté au comte de la Marche et à Geoffroy de Lusignan, envoie presque tous les autres prisonniers en Angleterre, et les fait renfermer dans des forteresses où plusieurs de ces braves périssent d'une faim cruelle. Cet acte de barbarie est suivi d'un crime bien plus atroce encore. Il avait fait conduire son neveu au château de Falaise; il s'y rend: il veut, suivant quelques historiens, le détacher de Philippe. Arthur, plein de courage et de constance, non seulement, selon ces mêmes historiens, lui répond avec une noble fermeté, mais encore le traite avec hauteur, lui reproche son usurpation, ses violences, sa tyran-

nie, le menace des armes de Philippe, son suzerain et son futur beau-père.

Quoi qu'il en soit, Jean conçoit l'affreux projet de trancher les jours du fils de son frère. En vain Philippe-Auguste et les barons de Bretagne sollicitent avec les instances les plus vives la liberté d'Arthur; il ne pense qu'avec effroi aux talents, au courage, aux qualités héroïques de son rival; il ordonne qu'on mutile et qu'on aveugle son neveu. Hubert de Burgh, gouverneur du château de Falaise, n'exécute pas un ordre aussi cruel; il veut sauver Arthur; il répand le bruit que le jeune prince a cessé de vivre: le son funèbre de toutes les cloches de la Normandie annonce la mort du fils de Constance. Les Bretons se persuadent qu'il a été tué par les ordres de Jean qu'ils méprisent et détestent; ils jurent de le venger. La clameur publique s'élève avec tant de force dans toute la France, contre le roi d'Angleterre, qu'Hubert, pour prévenir une insurrection générale, croit devoir démentir le bruit qu'il a fait répandre.

Une nouvelle terreur saisit le roi d'Angleterre; au lieu de le porter au repentir, à la justice, à l'humanité, il s'abandonne à la plus fausse politique, et se résout à consommer le crime qu'il a conçu. Arthur est conduit à Rouen: le roi presse Guillaume de Brai d'assassiner Arthur. Guillaume répond qu'il est chevalier, et non pas bourreau. Jean s'adresse à d'autres guerriers; il reçoit le même refus; il se livre à sa lâche férocité. Le château de Rouen était sur la rivière; il attend que les téné-

bres de la nuit soient très épaisses ; il va dans une barque jusques au pied des murs du château. On conduit devant lui son neveu enchaîné ; il le perce lui-même de plusieurs coups d'épée , et fait jeter dans la Seine son cadavre , attaché à une pierre pesante.

(1203) Un pêcheur néanmoins trouve le corps du jeune Arthur , et on enterre secrètement , dans une église écartée , les restes de ce prince infortuné.

Jean se hâte de faire courir le bruit qu'Arthur s'est noyé dans la Seine , en voulant se sauver de la tour ; mais personne ne doute que le roi d'Angleterre n'ait fait trancher les jours du prince ; on le croit d'autant plus , qu'on vient d'apprendre la mort d'Éléonore , qui seule pouvait arrêter le bras homicide de son fils dénaturé. Jean se hâte de repasser en Angleterre : le remords le poursuit ; il espère échapper à ses agitations secrètes , par un nouveau couronnement : il lui semble que l'huile sainte , en coulant de nouveau sur son front , lavera le sang dont il s'est couvert ; il se fait couronner à Cantorbéry. Cet abus , cette profanation d'une cérémonie auguste , familiarise les peuples avec le sacre qui avait toujours obtenu leur respect ; mais rien ne peut effacer le sang d'Arthur , rien ne peut soustraire ce sang accusateur aux regards effrayés de son oncle coupable.

Le jeune prince avait laissé une sœur : on la nommait Éléonore , comme sa grand'mère d'Aquitaine. Elle était héritière de la Bretagne ; elle réunissait

les droits de son frère à la couronne d'Angleterre ; elle représentait, comme Arthur, Geoffroy, le frère aîné de Jean. Le roi d'Angleterre la fait renfermer dans le château de Bristol ; il la fait garder à vue, de peur qu'elle ne contracte un mariage clandestin, et ne trouve dans un époux un protecteur redoutable.

Il demande l'administration du duché de Bretagne, au nom de cette nièce qu'il tient dans les fers ; les états du duché ne reçoivent sa proposition qu'avec horreur. Constance, la mère d'Arthur, avait eu pour son second mari Gui de Thouars. Ils le nomment chef du conseil de régence ; ils désignent Alix, fille de Gui et de Constance, pour leur duchesse ; ils jurent de la reconnaître, si l'on ne peut briser les fers d'Éléonore, sœur aînée d'Alix. Fatigués de solliciter en vain la liberté de cette jeune Éléonore, de leur princesse chérie, ils dressent contre Jean un acte terrible : ils l'accusent de parricide ; ils le dénoncent, comme duc de Normandie, à la cour des pairs de France ; ils chargent l'évêque de Rennes, et Richard de Mareschal, de poursuivre l'accusation. La cour des pairs s'assemble. Jean est sommé de comparaître ; il refuse de venir se défendre. Les pairs, à l'unanimité, rendent le jugement suivant : « Attendu que Jean, » duc de Normandie, oubliant son serment envers » le roi Philippe son seigneur, a tué le fils aîné de » son frère, vassal de la couronne de France, et » cousin du roi, et a commis ce crime dans l'éten- » due de la seigneurie de France ; il est déclaré

» coupable de félonie et de trahison, et il est ordonné que toutes les terres qu'il tient par hommage seront confisquées. »

Philippe-Auguste prend les armes pour l'exécution du jugement de la cour suprême; il marche vers Angers. Les barons de l'Anjou et du Poitou se déclarent contre Jean, et se placent sous la protection de Philippe. Le roi d'Angleterre devient furieux, et, entraîné de crime en crime, il ordonne lâchement que l'on donne la mort aux otages de ces barons.

Philippe plante l'étendard royal de France sur un grand nombre de forteresses situées au-delà de la Loire, ou près des confins de la Normandie; il congédie ensuite ses guerriers, d'après les règles ou les usages du système féodal. Jean investit Alençon. Un grand nombre de chevaliers français étaient rassemblés pour un tournoi, auprès de Moret. Philippe se rend auprès d'eux, leur propose de le suivre; ils acceptent avec enthousiasme cette occasion de montrer leur courage sous les yeux d'un roi dont ils aiment et admirent la valeur. Jean lève le siège avec tant de vitesse, qu'il abandonne ses machines, ses tentes, ses bagages. Philippe s'avance dans la Normandie, à la poursuite du vassal condamné; il s'empare d'un grand nombre de forts; il assiège Château-Gaillard, que Richard avait bâti sur les bords de la Seine, et qu'on regardait comme imprenable.

Jean avait rassemblé une armée plus nombreuse que celle de Philippe; mais il n'ose livrer bataille

aux Français. Sa lâcheté, le souvenir de son forfait, la crainte d'être abandonné par des soldats qui le méprisent et le haïssent, tout paralyse sa force.

Il se détermine néanmoins à faire marcher le comte de Pembroke avec un gros corps d'infanterie et de cavalerie; il ordonne que trois mille Flamands remontent la Seine sur soixante-dix barques ou bateaux plats, chargés de munitions de guerre et de bouche pour la forteresse assiégée. Les matelots de cette flottille ne peuvent avec leurs rames que faire avancer lentement des barques retardées par la marée et par des vents contraires. Le comte de Pembroke n'attend pas l'arrivée des Flamands; il attaque les Français pendant la nuit. Le désordre règne parmi les troupes de Philippe, qui a trop négligé les précautions nécessaires pour éviter de fâcheuses surprises : mais les brabantins se jettent avec avidité sur les tentes; ils se désunissent pour les piller. Les Français se rallient sous leur monarque intrépide, tombent sur les brabantins dispersés, et les contraignent à fuir dans la plus grande confusion. La flottille paraît alors; mais voyant qu'ils ne peuvent ni démolir le pont ni faire entrer des secours dans la ville en présence des Français victorieux, les Flamands redescendent la Seine avec précipitation.

Philippe prend les Andelys et Radepont. Jean, retiré dans Rouen, ne s'occupe que de plaisirs. Sa lâcheté devient une inconcevable apathie, et lorsque, par une jactance ridicule, il a dit à ses courtisans,

qui lui parlent avec inquiétude des succès de Philippe, « Laissez-le faire ; j'en reprendrai plus en un » jour qu'il ne pourra en conquérir dans une année, » il fait démanteler plusieurs places fortes, livre la Normandie aux incursions de ses ennemis, fait préparer secrètement quatre vaisseaux, et repasse en Angleterre.

Philippe profite habilement de la retraite, ou plutôt de la fuite de Jean, élève de nouvelles machines contre les murs de Château-Gaillard, fait saper les fondements des remparts par un grand nombre de mineurs, entre en vainqueur dans le château, et n'y trouvant plus qu'une garnison de moins de deux cents hommes, admire leur courage, loue leur belle défense, et témoigne les plus grands égards à leur brave gouverneur, Roger de Laci, constable de Chester.

Falaise et plusieurs autres places se soumettent au roi de France. Gui de Thouars, à la tête d'une armée de Bretons, s'empare pour Philippe de plusieurs autres villes. Tout le duché de Normandie reconnaît l'autorité du monarque français, excepté Rouen, Arques et Verneuil (1204). Ces trois places se liguent pour leur défense commune. Philippe commence par investir Rouen. Cette capitale était déjà très peuplée ; ses habitants n'aimaient pas le gouvernement français : la populace massacre des sujets de Philippe qui se trouvent dans la ville. Les Rouennais envoient demander du secours au roi d'Angleterre ; ils n'en reçoivent aucun. Les Français prennent le fort de Barbacan qui défen-

duit le pont. La place capitule, Arques et Verneuil suivent son exemple. Philippe-Auguste réunit à sa couronne la grande et belle province de Normandie, qui avait obéi, pendant près de trois siècles, à un grand vassal, presque toujours rebelle ou indépendant.

Trop actif, trop prévoyant et trop brave pour poser les armes avant d'avoir profité de toutes les faveurs de la fortune, il conquiert avec rapidité le Maine, l'Anjou, la Touraine, s'empare du château de Loches, prend la ville de Poitiers, et range presque tout le Poitou sous ses lois.

Ayant ainsi, par la victoire, élevé sa puissance au-dessus de celle de tous ses prédécesseurs depuis Hugues-Capet, il pourra bientôt s'occuper d'en fonder la durée sur de sages institutions, tâcher de la garantir de toute atteinte par la liberté, la force, l'affection du peuple, et continuer heureusement d'exécuter le plan conçu par l'auteur de sa race.

Jean cependant se réveilla de son honteux sommeil; il équipa une flotte, et alla à Portsmouth, où il voulait s'embarquer pour le Poitou. L'archevêque de Cantorbéry lui représenta qu'il ne devait pas s'éloigner de son royaume dans un moment où le duc de Louvain et le comte de Boulogne, soutenus par Philippe-Auguste, menaçaient de faire une descente en Angleterre. Jean, aussi bizarre que faible, et ne montrant une sorte de courage et d'activité qu'à contre-temps, résista aux conseils de l'archevêque. Le primat, croyant devoir parler au nom de la nation, lui dit qu'on le retiendrait par

force plutôt que d'exposer le royaume à sa ruine. Le monarque céda, congédia la plus grande partie de ses troupes et de ses vaisseaux, retourna à Winchester, et, flottant d'incertitude en incertitude, obéissant à tous ses mouvements secrets, suivant sans réflexion tous les projets qui se présentaient à ses esprits troublés, il revint à Portsmouth, s'embarqua, changea d'avis, se fit mettre à terre dans le comté de Dorset, leva de grosses sommes d'argent, sous le prétexte de punir ses vassaux de n'avoir pas voulu l'aider à recouvrer ses états de France, et mécontenta plus que jamais les Anglais irrités contre lui.

Vers le même temps l'enthousiasme chevaleresque et religieux qui avait déjà déterminé un si grand nombre de chrétiens occidentaux à partir pour la Terre-Sainte ne fut pas inutile à Philippe-Auguste. Un prêtre, nommé Foulques de Neuilly, moins courageux que Pierre l'Ermite et moins éloquent que saint Bernard, mais renommé pour sa piété et l'ardeur de son zèle, n'avait pas peu contribué par ses exhortations à faire entreprendre la troisième croisade par Philippe-Auguste et par Richard Cœur-de-Lion. Il avait imaginé d'en provoquer une quatrième. Il n'aurait pas pu engager Philippe à quitter de nouveau son royaume : l'expérience et la réflexion avaient éclairé ce monarque ; mais la politique du roi de France devait lui faire voir avec plaisir de grands vassaux trop puissants traverser les terres et les mers, pour aller combattre sur des rives étrangères, et ne retrouver à leur retour dans

leur patrie que des trésors vides, des châteaux délabrés, des terres engagées. Thibaut III, comte de Champagne, prince riche et magnifique, aimait à donner des fêtes pompeuses; il avait réuni un grand nombre de barons, de seigneurs et de chevaliers, pour un tournoi annoncé avec solennité. Foulques de Neuilly s'était rendu à ce tournoi; il n'avait cessé de parler avec chaleur des malheurs des chrétiens de l'Orient à tous ces chevaliers, aussi superstitieux que braves; il avait promis la victoire à ces guerriers, avides de gloire et de conquêtes; il les avait enflammés de l'ardeur la plus belliqueuse; il avait fait retentir jusques au fond de leurs âmes les noms de Dieu, d'honneur et d'héroïsme. Ils avaient suspendu leurs divertissements, leurs festins, leurs joutes, leurs combats simulés, pour se revêtir du signe révérend, élever l'étendard du Christ, et jurer de porter cette enseigne sacrée jusque sur les bords du Jourdain. Thibaut n'était âgé que de vingt-trois ans, et néanmoins il fut nommé généralissime de l'expédition. Il envoya à Venise Geoffroy de Ville-Hardouin, pour négocier avec le doge et la république, relativement à l'embarquement des nouveaux croisés. Il était tombé dangereusement malade, lorsque Ville-Hardouin revint et lui annonça le succès de ses démarches. Thibaut, transporté de joie, voulut se lever, s'élancer sur son palefroi et partir : mais sa force l'abandonne; il fut obligé de renoncer à son entreprise, et cessa de vivre très peu de temps après.

Baudouin, comte de Flandre, ses frères, Henri

et Eustache, et les autres nouveaux croisés traitent avec la république de Venise. Ils se rendent en foule au fond de l'Adriatique, montent sur des vaisseaux vénitiens, débarquent sur le rivage de la Dalmatie, d'après leur convention, et s'emparent, pour la république, de la ville de Zara, que le roi de Hongrie lui avait enlevée.

Cependant le crime avait continué d'ensanglanter le trône de Constantinople (1195). Isaac l'Ange s'était rendu odieux par ses débauches et par ses cruautés. Son frère Alexis l'Ange l'avait détrôné et jeté dans une prison, après lui avoir fait crever les yeux. Alexis-le-Jeune, fils de cet Isaac précipité du trône, s'était sauvé en Italie; il avait imploré à Rome l'assistance du pape. Il était passé en Allemagne auprès de l'empereur Philippe de Souabe, son beau-frère; il était venu à Venise; il était allé à Zara demander du secours aux croisés. Il avait fait avec eux un traité, auquel avaient pris part des légats du pape. Il avait promis de verser dans leur caisse deux mille marcs d'argent, de leur fournir des vivres abondants pendant une année, de leur donner dix mille hommes qu'il entretiendrait, et de soumettre l'église grecque à l'église latine, lorsqu'il serait paisible possesseur du diadème de son père.

Les Vénitiens ne doutent pas que les résultats du traité n'augmentent l'étendue de leurs états de terre ferme. Un nouvel enthousiasme s'empare de tous les croisés; les légats l'augmentent par leurs promesses: tous s'écrient, Constantinople! Constantinople! On met à la voile. On arrive sous les

murs de la capitale de l'empire d'Orient; de hautes tours en fortifient les remparts menaçants, et plus de quatre cent mille hommes en état de porter les armes peuvent garnir ces murailles redoutables. Quel est le nombre de ceux qui vont attaquer ces murs et cette grande armée? On compte parmi les croisés six mille Français et quatorze mille hommes soldés par la république de Venise. Mais que ne peuvent l'audace de ces soldats de Venise et la furie des Français? Ils veulent escalader les remparts; on les repousse; ils remontent avec une ardeur plus vive, pénètrent dans la ville consternée (1203), délivrent l'aveugle Isaac, chassent son frère, et placent la couronne impériale sur le front de celui pour lequel ils viennent de combattre avec tant de courage et de succès.

En vain le nouvel empereur établit des impôts et s'empare de l'argenterie des églises, pour remplir ses engagements avec les croisés. Il mécontente ses sujets, et surtout le clergé, qui d'ailleurs ne peut lui pardonner d'avoir voulu le soumettre au pape. Il ne peut satisfaire ses alliés, qui le soupçonnent de mauvaise foi, et sont près d'abandonner sa cause. Alexis Ducas, surnommé Murzuphle à cause de l'épaisseur de ses sourcils, profite de l'irritation d'un peuple que depuis si long-temps les institutions ne protègent plus contre le despotisme; il le soulève. Le peuple se réunit en tumulte, et demande un nouvel empereur. On choisit un Nicolas Canabé. Ce n'était pas pour ce Nicolas que Murzuphle avait suscité l'insurrection. Lorsque le

pouvoir et même le nom des lois fondamentales sont oubliés, on renverse les trônes plus facilement encore qu'on n'opprime la liberté. Murzuphle précipita Canabé dans un cachot. Isaac l'aveugle venait de succomber à ses maux; il ne restait plus que le jeune Alexis. Murzuphle se joue avec cruauté de ce prince, que la haine du peuple poursuit, et qu'aucune loi ne protège. Il le dépouille de la pourpre; il le renferme dans une affreuse prison. Ayant essayé en vain de l'empoisonner, il l'étrangle, et va s'asseoir sur cette chaire impériale, horriblement souillée depuis tant de siècles, et dont il vient de chasser deux fantômes d'empereurs.

Les croisés, témoins de ces honteuses révolutions, voient combien leur position peut devenir périlleuse, et combien il peut être facile de combattre et de vaincre un lâche assassin qui profane le diadème, et un peuple dégradé par une longue servitude; ils prennent la résolution de s'emparer de l'empire. Les évêques latins, qui ne pensent qu'au triomphe de l'église de Rome, les encouragent vivement. Les Français et les Vénitiens font un traité pour le partage de leur conquête (1204). Ils prennent Constantinople par escalade. Murzuphle s'enfuit et cherche à dérober sa tête, menacée par les Grecs comme par les Latins. Mais quel abus de la force va suivre la victoire! par quelle barbare impolitique les croisés vont-ils mériter la haine d'un peuple, dont l'affection peut seule légitimer et maintenir leur nouvelle puissance!

Le lendemain de la prise de Constantinople, on

permet le pillage de cette riche et immense capitale. On règle froidement cet acte de violence, comme on aurait disposé d'un droit sacré; on défend de donner la mort aux habitants, d'attenter à l'honneur des femmes, de s'emparer des choses sacrées; on ordonne, sous peine de perdre la vie, de porter dans trois églises désignées tout le butin, qui doit être partagé avec impartialité entre tous les vainqueurs. Quel horrible tableau n'ont pas fait les historiens grecs des désordres dont les Latins se sont rendus coupables pendant ce pillage d'une ville si grande et si opulente!

Nicétas rapporte qu'on fondit, pour faire de la monnaie, des statues de bronze, ouvrages des plus habiles statuaires; on brisa de superbes statues de marbre; et, suivant cet historien de la ville de Chone, en Phrygie, les amis des arts perdirent la statue colossale de Junon, celle de Pâris offrant à Vénus la pomme du jardin des Hespérides, celle de Bellérophon domptant la Chimère, celle de l'*Hercule pensif*, qu'on devait à Lysippe, le seul artiste auquel Alexandre de Macédoine eût permis de sculpter ses traits, et l'*admirable* statue de la belle Hélène.

Les églises de Constantinople renfermaient un grand nombre de reliques: les croisés en envoient beaucoup en France et dans les autres royaumes de l'Europe.

Ils se rassemblent cependant pour terminer tous leurs arrangements et donner un gouvernement à l'empire. Les Vénitiens ont en partage l'île de Crète

ou de Candie, plusieurs autres îles voisines du Péloponèse et des villes maritimes de la Phrygie. Plusieurs provinces situées au-delà du Bosphore doivent appartenir à Boniface, marquis de Montferrat; Jacques d'Avennes du Hainaut a l'île d'Eubée, autrement Négrepont. Ville-Hardouin, maréchal de Champagne, et un des historiens de cette époque, reçoit la souveraineté de l'Achaïe, ou de la Grèce proprement dite. Une grande partie de la capitale doit dépendre des Français, une autre des Vénitiens. L'empire ne doit comprendre, en quelque sorte, que les autres portions de Constantinople, la Thrace et la Mésie.

Les croisés nomment douze électeurs, six français et six vénitiens. Ces électeurs choisissent, pour régner sur Bysance, Baudouin, comte de Flandre. On le couronne empereur dans Sainte-Sophie. De nouvelles distributions de territoire sont adoptées par les croisés. Le marquis de Montferrat cède les provinces asiatiques qu'on lui avait données; il reçoit à la place de ces provinces la Thessalie, qu'on érige en royaume. Un noble de Bourgogne, nommé la Roche, a le duché d'Athènes, et le comte de Blois est créé duc de Bithynie.

Bientôt on découvre l'asile de Murzuphle: on l'arrête, on le conduit au nouvel empereur. Baudouin, de l'avis de son conseil, ordonne qu'on le précipite du haut d'une colonne très élevée.

Cependant un grand nombre de Grecs ne supportaient qu'avec impatience le joug des Latins; ils s'arment; ils appellent à leur secours Joannice,

roi des Bulgares. L'illustre doge de Venise, Henri Dandolo, était près de terminer sa carrière dans Constantinople, à l'âge de quatre-vingt-dix ans; il ne peut accompagner l'empereur, qui marche contre les Bulgares. Baudouin, malgré son courage et celui des croisés, est battu et fait prisonnier par Joannice. Il meurt dans les fers (1205). Henri I^{er}, son frère, lui succède, continue la guerre contre les Bulgares, et les contraint à demander la paix.

Pendant ces vicissitudes de la fortune, le suzerain des comtes de Flandre, le roi des Français, continuait de faire la guerre pour soutenir ou recouvrer les droits de sa couronne.

Gui de Thouars, gouverneur de la Bretagne, ne voyait qu'avec crainte les grands accroissemens de la puissance de Philippe-Auguste: il résolut de tout faire pour la contre-balancer et la diminuer; il alla jusques à imaginer de rétablir le roi Jean dans ses états du continent. Il adopta d'autant plus aisément ce projet, qu'il le crut le plus propre à consolider sa propre autorité, à conserver sa place, à augmenter son crédit. Il se ligua avec son frère Aimery, vicomte de Thouars et sénéchal de Bretagne, ainsi qu'avec plusieurs barons de sa province. A peine eurent-ils signé un traité avec le roi d'Angleterre, qu'il débarqua, à la tête d'une armée, à La Rochelle, où les confédérés lui amenèrent leurs troupes. Mais au lieu d'aller en Bretagne, suivant le premier plan de la ligue, Jean imagina de marcher contre son beau-frère, le comte de Toulouse, qui était fidèle à Philippe. Il prit d'as-

saut Montauban, où il fit un butin immense et un grand nombre de prisonniers. Le roi de France, qui s'était emparé de Nantes et avait forcé une grande partie de la Bretagne à se soumettre, avait aussi fortifié, dans le Poitou, Mirebeau, Loudun et quelques autres places. Jean marcha de Montauban vers Angers, qu'il réduisit en cendres. Philippe s'avança pour le combattre. Jean lui fit faire des propositions de paix. On convint d'une entrevue entre les deux monarques ; mais, au lieu de se rendre dans l'endroit désigné, Jean, toujours incertain dans ses plans, inconstant dans ses résolutions, et peu jaloux d'observer ses promesses, s'embarqua pour l'Angleterre avec son armée. Philippe, néanmoins, cédant aux instances du pape, consentit à une trêve.

Le pontife suprême désirait vivement que Philippe, débarrassé de toutes les guerres qui venaient d'occuper ses armes, pût employer son pouvoir à réduire des insurgés que la politique romaine regardait comme les ennemis les plus dangereux de la puissance pontificale, et dont les exemples la faisaient trembler sur les droits immenses dont elle jouissait depuis tant de siècles.

Il y avait déjà plusieurs années qu'un grand nombre de dissidents s'étaient élevés dans les environs d'Albi, ville du haut Languedoc, contre plusieurs points de la croyance de l'église romaine. Ils rejetaient particulièrement plusieurs de ceux sur lesquels était fondé le pouvoir du pape et des autres membres du clergé catholique. Un concile

tenu à Albi les avait condamnés comme hérétiques. La haine qu'ils avaient inspirée à ceux dont leur croyance menaçait les prérogatives et les prétentions leur fit attribuer des opinions différentes de celles qu'ils avouaient et des vices bien plus condamnables dont on s'empressait, dans ce siècle ignorant, superstitieux, et par conséquent crédule, d'accuser avec acharnement tous ceux qu'on voulait perdre.

Au lieu de chercher uniquement à les éclairer, à les instruire, à les calmer, à les ramener, par la raison, l'indulgence et la douceur, dans le sein de l'église, on eut recours à la violence. Ceux qui gouvernaient alors la terre étaient bien loin, au milieu des ténèbres qui la couvraient, d'entrevoir cette vérité si nécessaire à la paix du monde, que les actes et les provocations doivent seuls être réprimés par l'autorité publique. On traita des opinions comme des crimes. Les Albigeois furent condamnés, tourmentés, proscrits. La persécution rendit leur foi plus vive et leur zèle plus ardent : n'espérant plus ni repos, ni grâce, ni justice, ils opposèrent la force à la force ; ils se répandirent dans un grand nombre de contrées voisines d'Albi. Le pape Innocent III, qui ne trouvait aucun projet trop audacieux, envoya dans le Languedoc des légats chargés de réclamer les armes des seigneurs contre ceux à qui l'on n'aurait pas pu persuader d'abandonner leur croyance et d'adopter celle de Rome ; et, afin que ces feudataires ne pussent pas refuser le secours de leurs glaives aux envoyés du

pape, les légats devaient excommunier tous les vassaux qui n'exécuteraient pas aveuglément les sentences sacerdotales. Le comte de Toulouse se révolta contre l'idée barbare d'immoler ou de proscrire des sujets qui ne seraient coupables que d'une erreur. Les légats s'élevèrent avec force contre une tolérance si justement louée par l'impartiale postérité, si remarquable au commencement du treizième siècle, et si criminelle aux yeux de Rome alarmée; ils menacèrent Raymond de tout le courroux du pontife suprême. Il trembla pour la tranquillité de ses états; il céda à la violence: il fit serment de chasser de ses comtés les hérétiques et les *routiers*, c'est-à-dire les Albigeois. Un des légats, Pierre de Castelnau ou de Châteauneuf, se transporta au-delà du Rhône. Il parvint à réconcilier un grand nombre de vassaux qui se faisaient la guerre: il tourna leur animosité contre les Albigeois; il leur fit conclure un traité de paix. Ils promirent de prendre les armes contre les hérétiques, contre ceux que Rome avait proclamés ses ennemis (1207). Ce traité si désiré fut porté à Raymond: son cœur ne lui reprochait que trop le serment qu'on lui avait arraché; il refusa de signer la convention. Le légat, passant toutes les bornes de la prudence comme de la justice, osa parler au nom du ciel, excommunia le comte de Toulouse, mit ses terres en interdit. Le pape adressa à Raymond une lettre foudroyante. Le malheureux prince ne vit que trop l'empire terrible que les préjugés et la superstition laissaient

exercer aux évêques de Rome ; il voulut en vain résister : il fut contraint de signer le traité.

Bientôt après, Pierre de Castelnau fut assassiné, sur les bords du Rhône, par deux inconnus qui disparurent. Les amis du pape cherchaient, depuis long-temps, des prétextes contre un comte dont la puissance et les sentiments les embarrassaient dans leur marche. Ils s'empressèrent d'imputer à Raymond le meurtre du légat. Le pape se hâta d'écrire des lettres très pressantes à tous les évêques, à tous les barons ; il les engagea à s'armer contre un prince assassin d'un légat et fauteur des hérétiques ; il les exhorta à s'emparer des domaines d'un ennemi de l'église. Il adressa à Philippe-Auguste ses instances contre Raymond. Il compara les Albigeois et leurs adhérents aux musulmans destructeurs du christianisme ; il ordonna qu'on prêchât dans toutes les églises une croisade contre ces Albigeois excommuniés. Un grand nombre de vaisseaux, de chevaliers et d'autres personnes, entraînés par l'ambition ou le fanatisme, prirent la croix : ils la portèrent sur la poitrine, pour se distinguer des croisés de l'Orient, qui la portaient en très grand nombre sur l'épaule ou sur le côté.

Le pape nomme légats, pour diriger cette nouvelle croisade, l'évêque de Riez, celui de Conserans, l'abbé de Cîteaux, et Milon, notaire du siège apostolique ; il leur donne des instructions. On les trouve dans le recueil des lettres d'Innocent III. Il importe, pour l'histoire de l'esprit humain ou de la civilisation, de rapporter une partie

de ces instructions. « Vous demandez, dit le pape, » de quelle manière les croisés doivent se conduire » à l'égard du comte de Toulouse. Nous vous con- » seillons, avec l'apôtre, d'employer la ruse, qui, » dans une occasion semblable, doit plutôt être ap- » pelée prudence. Ainsi, après en avoir délibéré » avec les plus sages de l'armée, vous attaquerez » séparément ceux qui sont séparés de l'unité. Vous » ne vous en prendrez pas d'abord au comte de » Toulouse, si vous prévoyez qu'il ne s'empressera » pas de secourir les autres et s'il est plus réservé » dans sa conduite; mais, le laissant pour un temps, » suivant l'art d'une sage dissimulation, vous com- » mencerez par faire la guerre aux autres hérési- » ques, de crainte que, s'ils étaient tous réunis, il » ne fût plus difficile de les vaincre. Par là, ces » derniers étant moins secourus par le comte, se- » ront plus aisément défaits; et ce prince, voyant » leur défaite, rentrera peut-être en lui-même. S'il » persévère dans sa méchanceté, il sera beaucoup » plus facile de l'attaquer lorsqu'il se trouvera seul » et hors d'état d'être secouru par les autres. »

L'influence terrible du pontife de Rome, les prédications des évêques, les menaces des légats, les forces des barons armés contre leurs propres droits, mais égarés par l'ignorance et l'ambition, avaient entouré de dangers le comte de Toulouse. Il est prêt à tout entreprendre pour écarter ces dangers; il est prêt à sacrifier sa vie pour des sujets qu'il aime, et auxquels il croit ne pouvoir reprocher qu'une erreur. Mais que pourra-t-il contre

tant d'ennemis conjurés? que pourra-t-il contre des hommes armés par le fanatisme, et combattant au nom du Très-Haut? Quand on le contemple assailli par tant d'adversaires furieux, on croit le voir sur une frêle barque, luttant avec courage contre les flots déchaînés, et contraint néanmoins de s'abandonner à la violence de l'Océan soulevé jusques aux nues (1209). Milon le cita à un concile convoqué à Valence. Raymond obéit : il parut devant les évêques ; il subit la loi de la nécessité : il accepta , pour obtenir l'absolution, toutes les conditions qu'il plut au légat de lui imposer. On le conduisit ensuite à Saint-Gilles : on le mène à l'entrée de l'église ; on l'oblige à se dépouiller de tous ses habits jusques à la ceinture ; on porte avec solennité un autel que l'on place devant lui ; on expose sur cet autel un soleil d'or , au milieu duquel est l'hostie sainte , redoutable et sacré mystère du christianisme : Raymond se prosterne ; il renouvelle devant Milon, trois archevêques et dix-neuf évêques, le serment qu'il a déjà prêté ; il promet, à la face du ciel, d'obéir au pape et aux légats, au sujet des quinze chefs d'accusation pour lesquels il a été excommunié. Le légat passe une étole autour du cou de Raymond, le relève, le conduit par cette étole, l'introduit dans l'église, le fouette avec des verges, et lui donne l'absolution au nom du pontife suprême.

Le comte de Toulouse, réconcilié avec Rome et non avec sa conscience, privé du secours de tous ceux qu'il a abandonnés, tombe d'humiliation en

humiliation. Quatre jours après son absolution, il est forcé de prendre la croix à laquelle on a eu recours contre lui, et de se joindre à des ennemis qui ont juré sa perte, contre ceux qui l'aiment et qui auraient donné leur vie pour lui. Fatal effet des déplorables restes d'une cruelle barbarie!

Les croisés, cependant, avaient pris Carcassonne et plusieurs autres places; ils voulurent se donner un chef qui pût anéantir toute l'influence du comte de Toulouse. Eudes III, duc de Bourgogne, qui avait noblement repoussé le don qu'on avait voulu lui faire des terres des vaincus, refusa le poste de généralissime, ainsi que le comte de Nevers et le comte de Saint-Pol; les croisés choisirent alors Simon de Montfort-l'Amaury, issu, suivant plusieurs historiens, d'un fils naturel de Robert, roi de France. Simon voulut en vain cacher ses vues secrètes; l'ambition qu'il manifesta malgré lui inspira de la défiance à Raymond; sa hauteur le blessa, son ton impérier le révolta. Les légats ajoutèrent chaque jour au ressentiment du comte de Toulouse, qui ne pouvait se résoudre à seconder leurs tyranniques persécutions. Ils ne cessaient de l'accabler d'opprobres. Il n'obtint qu'avec beaucoup de difficulté la permission de revoir sa capitale; et à peine est-il rentré dans ses murs, qu'on lui donne l'ordre inique et cruel de livrer tous les Toulousains suspects d'hérésie.

Il ne peut plus modérer son indignation; il refuse d'obéir; il appelle au pape des décisions des légats. Les habitants de sa capitale et plusieurs ba-

rons partagent son courroux et adhèrent à son appel. Il fait son testament ; il va à Paris, dépose dans les archives de l'abbaye de Saint-Denis cet acte qui prononce sur le sort de sa famille ; et tranquille sur tous ceux qui lui sont le plus chers, il part pour Rome, accompagné de quelques vassaux et des députés de Toulouse.

Il apprend que Montfort a pris Albi, Pamiers et Mirepoix, et que le pape, non seulement a félicité ce chef de ses conquêtes, mais encore lui en a confirmé la possession. Innocent III, néanmoins, qui redoute encore Raymond, lui donne audience, paraît touché des malheurs du Languedoc, et donne l'absolution au prince.

Raymond fait ensuite une faute dont la politique seule aurait dû le détourner : il oublie, en quelque sorte, que le roi de France est son suzerain, son cousin germain, son protecteur naturel ; il va jusque dans la Germanie implorer, contre Montfort, vassal du monarque français, la protection de l'empereur Othon, l'ennemi de Philippe-Auguste.

Il revient ensuite dans le Languedoc. Il montre en vain à l'abbé de Cîteaux et au général des croisés les ordres que lui a remis le pontife suprême ; on ne lui permet pas même de se justifier devant le concile convoqué à Saint-Gilles. Toutes les idées étaient bouleversées, toutes les passions déchaînées, toutes les ambitions exaltées, tous les pouvoirs confondus ; les règles féodales elles-mêmes étaient violées. L'anarchie était complète ; partout régnaient le désordre, la violence et l'usurpation.

Raymond cependant imagina d'attacher plus que jamais à ses intérêts Pierre II, roi d'Arragon, dont il avait épousé la sœur en cinquièmes noces. Il avait de sa quatrième femme, Jeanne d'Angleterre, sœur de Richard Cœur-de-Lion, un fils qui avait déjà quatorze ans; il obtient pour lui la main d'une sœur de Pierre II. Les légats et Montfort, effrayés de cette alliance, veulent perdre Raymond avant que le roi d'Arragon ait pu le secourir. Ils le citent devant un concile qu'ils réunissent dans la ville d'Arles (1211). Raymond rejette les indignes conditions qu'on veut lui imposer. On l'excommunie. Innocent III confirme le décret du concile, ordonne à ses légats de se saisir des domaines du comte, et veut qu'ils fassent garder d'une manière particulière le comté de Mergueil, qu'il réclame comme appartenant à saint Pierre.

La guerre continue néanmoins entre les croisés et les Albigeois; elle devient horrible: les cruautés allument la vengeance, les excès produisent les excès, les crimes enfantent les crimes; le fanatisme secoue ses torches; les cœurs se dessèchent; les esprits sont égarés; on ne suit qu'une fureur aveugle. Les Albigeois, irrités contre les prêtres et les moines, qu'ils regardent comme leurs mortels ennemis, les massacrent sans pitié sur les débris fumants des églises et des monastères. Les croisés assiègent une ville qui renferme un grand nombre de catholiques. On vient demander à l'abbé de Cîteaux comment on pourra les distinguer. On a retenu son exécration réponse: « Tuez-

» les tous ; Dieu reconnaît ceux qui sont à lui. »

Montfort avait pris les principales villes du vicomte de Béziers et de Carcassone ; il s'était emparé, après un siège trop fameux, de celle de Lavaur, et en avait massacré les habitants. Raymond était dans sa capitale. Quel spectacle y présentent les coupables prétentions du clergé ! Foulques, évêque de Toulouse, était perfidement d'intelligence avec Montfort. Il avait formé une confrérie particulière, à laquelle il avait accordé des indulgences. On la nommait la confrérie blanche ; elle dominait dans la cité. La partie de la ville appelée le bourg lui opposa la confrérie noire. Les deux confréries se battirent souvent l'une contre l'autre avec acharnement. L'évêque ayant ordonné aux confrères blancs d'aller seconder les croisés qui assiégeaient Lavaur, le comte le leur défendit. Ils bravèrent le comte et obéirent à l'évêque.

Foulques, devenu plus audacieux par ce succès, ajouta l'outrage à la rébellion. Les légats avaient mis en interdit tous les endroits où résiderait Raymond, qu'ils avaient excommunié. Les églises de Toulouse étaient fermées ; l'exercice du culte était suspendu ; l'évêque, voulant consacrer des prêtres, envoya prier Raymond de sortir de la ville comme pour une promenade. Le prince regarda cette prière comme une insulte. Il ordonna à l'évêque de sortir de ses états. « Ce n'est pas le comte qui » m'a fait évêque, répondit fièrement le prélat ; je » suis élu suivant les lois ecclésiastiques ; je ne sor- » tirai point. Qu'il vienne, s'il l'ose ; je suis prêt à

» mourir : j'arriverai à la gloire *par le calice de la*
 » *passion*; qu'il vienne, le tyran, accompagné de
 » ses satellites, il me trouvera seul et sans armes ;
 » j'attends ma récompense du ciel, et je ne crains
 » rien des hommes. » L'évêque brava pendant trois
 semaines son souverain dans sa capitale, et n'en
 sortit que pour répandre dans le Languedoc l'es-
 prit de révolte et de perfidie.

Bientôt il parut sous les murs de Toulouse avec
 l'armée des croisés. « On ne vous assiège, déclara-
 » t-il aux Toulousains, que parceque vous souffrez
 » qu'un prince excommunié réside parmi vous.
 » Chassez-le de vos murs; renvoyez tous ses parti-
 » sans; attendez avec soumission le seigneur que
 » l'église doit vous donner, et vous n'aurez aucun
 » danger à craindre. Mais si vous conservez à Ray-
 » mond une foi que vous ne lui devez plus, trem-
 » blez! Vous allez être traités comme hérétiques et
 » auteurs d'hérésie. »

Les Toulousains repoussent avec fermeté ces
 conseils criminels. L'évêque ordonne à son clergé
 d'abandonner une ville contre laquelle il lance
 une excommunication. Les prêtres, partageant la
 révolte et le fanatisme de Foulques, s'empressent
 d'obéir; ils sortent en procession, nu-pieds, revêtus
 de leurs habits sacerdotaux, chantant des psaumes,
 et portant avec pompe les augustes mystères.

Les habitants néanmoins, fidèles à Dieu, à leurs
 devoirs, à leurs serments, défendent leurs remparts
 avec courage. Raymond est à leur tête, et les anime
 par son exemple. Le comte de Foix et celui de

Comminges, alarmés des prétentions de Montfort et de celles du clergé, viennent le joindre avec leurs vassaux ; les trois comtes font une sortie terrible, et Montfort est obligé de lever le siège.

Les hostilités ou plutôt le carnage continuent ; la fortune favorise successivement les deux partis. Pierre II, roi d'Arragon, réclame fortement auprès du pape, en faveur du comte de Toulouse (1214). Innocent III suspend la croisade ; mais les légats et les évêques, réunis à Lavaur, ne calment pas leur haine ; ils refusent de recevoir la justification de Raymond. On reprend les armes ; le sang inonde de nouveau ces belles et malheureuses contrées languedociennes. Le roi d'Arragon, le comte de Toulouse, le comte de Foix, le comte de Comminges, assiègent la ville de Muret, près des Pyrénées. Simon de Montfort accourt pour secourir la place ; la bataille s'engage. Le roi d'Arragon est tué ; sa mort répand la consternation parmi les Albigeois ; ils se dispersent ou sont massacrés. Raymond désespérant du succès de sa cause, et croyant Philippe-Auguste trop prévenu en faveur de Montfort, se retire un moment en Angleterre ; mais bientôt ramené par le devoir et la politique dans ses états, couverts de cadavres et de cendres, il vient défendre de nouveau ceux de ses sujets qui lui sont restés fidèles. Pourquoi le ressentiment étouffe-t-il dans son âme ulcérée le sentiment sacré de la nature ? Et quelle barbarie nous allons retrouver dans de grands vassaux, renommés par leur valeur !

Baudouin , frère du comte de Toulouse , l'avait trahi , et combattait depuis long-temps sous les drapeaux des croisés ; on le prend , on le conduit à Raymond . Le comte de Toulouse ordonne son supplice , et le comte de Foix son fils , et Bernard de Portelle , ne rougissant pas d'exécuter eux-mêmes l'arrêt de mort , pendent de leurs propres mains Baudouin à un noyer .

Les comtes de Toulouse , de Foix , et de Comminges , éprouvent cependant de nouveaux revers . Le découragement les saisit ; ils offrent de se soumettre à tout ce que décidera le cardinal Pierre de Bénévent . Ce légat les amuse par de pieuses fraudes , dit un historien contemporain ; et le comte de Montfort achève d'envahir les domaines de Raymond .

Les prétentions du clergé se développent alors dans toute leur étendue ; il se croit tout permis . Les princes , les barons ont combattu pour lui ; le prix de leur victoire va être la déclaration solennelle de leur dépendance de l'église . La force a souvent détrôné des vaincus ; pour la première fois peut-être , les vainqueurs vont être détrônés par ceux qu'ils ont fait triompher .

(1215) Un concile se rassemble à Montpellier ; il ôte le comté de Toulouse à Raymond ; il le donne à Montfort . Les barons , les grands vassaux , les souverains , se taisent ; et tel est l'aveuglement du siècle , que Philippe-Auguste lui-même , le suzerain des comtes de Toulouse , se croit forcé de garder le silence .

C'est au nom de l'église romaine que le légat

Pierre de Bénévent fait prendre possession de Toulouse, et c'est le rebelle évêque de cette capitale qu'il choisit pour représenter le pape dans cette audacieuse cérémonie. Foulques se saisit du palais du comte; le prince; ses enfants et leurs femmes sont obligés de se retirer dans une petite maison écartée. Raymond ne voit plus qu'un moyen d'éviter l'abîme dans lequel on l'entraîne; il ne pense ni à son suzerain, ni à l'empereur, ni à son beau-frère le roi d'Angleterre, ni à aucun nouvel allié. Les passions que la superstition a déchaînées, et qu'elle excite sans cesse, sont trop redoutables; aucune puissance temporelle ne lui paraît pouvoir le sauver. Au milieu de la nuit de la barbarie, encore si épaisse, il ne voit que le pape qui puisse le secourir; il veut l'implorer une seconde fois; il va à Rome avec son fils et les comtes de Foix et de Comminges. Le pape les reçoit au milieu d'un concile, assemblé dans Saint-Jean-de-Latran; ils se prosternent aux pieds du pontife; ils exposent tous les sujets de plainte qu'ils ont contre Montfort et contre le légat. Le pape et le concile conservent à Simon la possession de toutes ses conquêtes, et du comté de Toulouse; ils ne réservent au fils de Raymond que les autres états de ce prince si indignement traité (1215).

Cependant le courage du comte de Toulouse a pu se plier devant la nécessité, mais le désespoir le relève et lui donne une nouvelle ardeur. Qui n'admirerait la constance avec laquelle ce prince résiste à tous les coups du sort? Sa fermeté hé-

roïque lui donne des amis ; il arrive à Marseille avec son fils. Les nombreux habitants de cette ville si commerçante, les riches et valeureux descendants des Phocéens, sont touchés de ses malheurs ; ils le reçoivent avec des transports de joie. Avignon l'accueille avec le même intérêt, la même allégresse, et le même respect. Un sentiment secret leur montre dans leur prince une auguste victime du zèle avec lequel il a combattu pour les droits les plus sacrés des peuples. On s'écrie de toutes parts : « Vive » Toulouse, vivent Raymond et son fils ! » Les deux princes parviennent à rassembler une nouvelle armée (1216). Les Toulousains les ont toujours chéris ; ils détestent Montfort ; ils rappellent leur comte. Raymond accourt dans sa capitale ; elle retentit des cris de l'enthousiasme.

(1217) Le comte repousse plusieurs partis de croisés. Montfort vient lui-même l'assiéger dans Toulouse ; la place résiste, et, après plusieurs mois de siège, une pierre lancée des remparts par une des machines de guerre encore en usage rencontre Simon, et venge les Albigeois.

(1218) La mort de Simon répand le trouble parmi les croisés ; son fils Amauri lève le siège. L'année suivante, pendant qu'Amauri assiège Marmande près d'Agen, le jeune fils de Raymond, aidé des comtes de Foix et de Comminges, attaque près de Bazièges, et non loin de Toulouse, un corps considérable de croisés ; il perce de sa lance Jean de Brigier, un des chefs ennemis. Il s'écrie : « Francs » chevaliers, frappez ; l'heure est venue ; nos enne-

« mis vont être défaits. » Les Albigeois redoublent de courage; les croisés s'enfuient en désordre.

Marmande néanmoins fut obligée d'ouvrir ses portes à ceux qui l'assiégeaient; mais elle ne se rendit qu'aux armes de son roi. Philippe-Auguste venait enfin de pouvoir déployer toute la puissance du monarque des Français, pour mettre un terme aux affreuses calamités du midi de la France, et prononcer en suzerain entre ses deux vassaux, le comte de Toulouse, et celui de Montfort. Louis, dit le Lion, ce brave et digne fils de Philippe, commandait les guerriers du roi. Ce fut ce prince qui entra dans Marmande; mais combien de grands évènements avaient empêché jusques à ce moment Philippe-Auguste de conjurer les terribles tempêtes de ses provinces méridionales!

Lorsque Jean, roi d'Angleterre, était revenu dans la Grande-Bretagne, en 1207, il avait obtenu du parlement, ou de l'assemblée générale de la nation, un subside montant au treizième de tous les revenus et de tout le mobilier, et qui devait être levé sur les fiefs ecclésiastiques comme sur ceux des séculiers. Geoffroy, archevêque d'York, non seulement avait refusé de se soumettre à cette taxe, mais encore il avait excommunié tous les officiers du fisc qui la lèveraient dans sa province ecclésiastique; il avait étendu son excommunication sur ceux qu'il appelait des usurpateurs des biens du clergé, et il était sorti du royaume. On avait confisqué les biens meubles de Geoffroy; mais les évêques avaient fait des remontrances si vives

contre un impôt inconnu, suivant eux, dans les siècles précédents, que le roi avait consenti à le remettre au clergé.

Bientôt s'éleva un orage dont les effets devaient être bien funestes à la Grande-Bretagne. L'archevêque de Cantorbéry venait de mourir. Les plus jeunes des moines de l'église du Christ s'assemblèrent à la hâte pendant la nuit. Ils élurent primate Réginald, leur sous-prieur, le placèrent sur la chaire pontificale, chantèrent le cantique d'actions de grâces, jurèrent de garder le secret sur cette élection; et, dès le lendemain matin, le nouvel élu partit, avec quelques moines, pour aller à Rome solliciter la confirmation du pape. A peine Réginald fut-il arrivé sur le continent, qu'oubliant sa promesse et entraîné par sa vanité, il divulgua sa nomination et le but de son voyage. Les suffragants de l'archevêque s'empressèrent de réclamer le droit qu'ils avaient à l'élection du primate. Le pape décida en faveur du couvent; mais les moines, irrités de l'indiscrétion de Réginald et de son manque de foi, déclarèrent que son élection n'avait pas été faite par un assez grand nombre de religieux, et demandèrent au roi la permission de procéder à un nouveau choix. Jean la leur accorda. Le couvent nomma Jean de Grey, évêque de Norwich; et le nouveau primate, confirmé par le monarque, fut mis en possession du temporel de l'archevêché. Douze moines furent députés auprès du pape, pour obtenir son assentiment à la nomination de l'évêque de Norwich. Les suffragants

s'y opposèrent. Le pape crut trouver une occasion favorable d'étendre son pouvoir : il cassa les deux élections, voulut que les douze moines en fissent une nouvelle, et leur ordonna, sous peine d'excommunication, de choisir un cardinal de famille anglaise nommé Étienne Langton. Onze religieux cédèrent à la volonté du pape, et Innocent III consacra le nouvel archevêque.

Langton partit pour l'Angleterre. Le pape écrivit en sa faveur au roi ; il le recommanda aux principaux barons ; il ordonna aux moines de le reconnaître, par suite de l'obéissance qu'ils devaient au saint-siège. Mais Jean, qui passait avec la plus grande rapidité de la condescendance à l'obstination, de l'indolence à la colère, de la lâcheté à l'audace, de la faiblesse à la violence, s'abandonna à un très grand courroux. Il chassa du royaume tous les moines de Cantorbéry, les obligea à s'embarquer sans délai pour la Flandre, fit saisir leurs effets, les remplaça par des religieux d'une abbaye de Saint-Augustin, et écrivit au pape que, résolu de maintenir les droits et la dignité de sa couronne, il soutiendrait l'élection de l'évêque de Norwich, et que, s'il éprouvait quelque obstacle de la part du siège de Rome, il ne souffrirait plus que, dans les affaires ecclésiastiques, on appelât à un tribunal étranger. Innocent III connaissait trop bien le caractère de Jean pour être arrêté par ces menaces. Il chargea les évêques de Londres, de Winchester et d'Ély, de dire au roi que, s'il ne recevait pas l'archevêque Langton et ne

rappelait pas les religieux de l'église du Christ, tout son royaume serait mis en interdit. Jean, surpris de cette déclaration, consentit à se conformer à la volonté du pape, sauf les droits, la dignité et les prérogatives de la couronne. Le pape rejeta toute restriction. Jean alors reprit toute sa colère; il devint furieux. Il jura, dit Matthieu Paris, que si son royaume était mis en interdit, il chasserait de ses états tous les prélats, prêtres et autres ecclésiastiques, qu'il confisquerait leurs biens, qu'il ferait arracher les yeux et couper le nez à tous les Romains qui se trouveraient sur ses terres.

Les trois évêques prononcèrent néanmoins l'interdit, et se retirèrent sur le continent. Les évêques de Bath et d'Hereford les y suivirent (1208). Le service divin fut suspendu dans un grand nombre de diocèses. On y ferma les portes des églises; on y refusa d'administrer les sacrements, excepté celui de baptême; on y enterra les morts sur les grands chemins, sans aucune cérémonie religieuse. On ne vit que les cisterciens, l'évêque de Winchester, celui de Norwich, et quelques pasteurs des églises paroissiales, continuer de célébrer les offices divins; et peu de théologiens osèrent prêcher contre la conduite du pape.

On annonça au roi que le pape allait l'excommunier et délier ses sujets du serment de fidélité. Son ressentiment n'eut plus de bornes. Mais quels terribles obstacles il devait rencontrer dans la superstition toujours croissante d'une nation qui le haïssait!

Une terreur religieuse régnait sur les esprits. Trois ans auparavant, un hiver des plus rigoureux avait duré jusques à la fin de mars, fait périr les semences et produit la famine. L'année suivante, de violentes tempêtes bouleversèrent les mers; d'effrayants orages se succédèrent; une grêle extraordinaire détruisit les récoltes; des torrents inondèrent les campagnes; un grand nombre de maisons furent renversées; les troupeaux périrent dans les champs; la foudre frappa plusieurs voyageurs; des maladies pestilentielles mirent le comble à ces calamités. L'effroi troubla toutes les têtes et réveilla les idées les plus bizarres. On parlait de monstres qu'on avait vus; des voix s'étaient fait entendre pendant la nuit dans le fond de vastes forêts; on annonçait la fin du monde. L'épouvante précipitait les peuples vers l'obéissance aveugle au pontife de Rome.

Jean était néanmoins bien éloigné de partager cette crainte superstitieuse. Il prévint les attaques du pape; il prépara de nombreuses défenses. Il demanda des otages à tous les seigneurs dont il soupçonnait l'affection. Les Écossais, en possession de Berwick, que l'on regardait comme une des clefs de l'Angleterre, faisaient des courses dans le Northumberland et détruisaient les fortifications qu'on essayait d'élever à Twedemouth. Guillaume, roi d'Écosse, donnait un asile à tous les mécontents de l'Angleterre. Jean fit la paix avec Guillaume. On convint que Henri et Richard, fils du monarque anglais, épouseraient Marguerite et Isa-

belle, filles du roi d'Écosse. Elles furent remises à Jean pour être élevées à sa cour. On lui compta quinze mille marcs d'argent pour la dot de ces deux princesses. Guillaume céda à Jean les terres qu'il possédait en Angleterre. Jean en investit Alexandre, fils et héritier du roi d'Écosse; et ce jeune prince en fit hommage au roi Jean.

Après avoir conclu ce traité, qui lui laissait la libre disposition de ses forces, le roi d'Angleterre, pour rappeler avec plus d'avantage le serment qu'il avait reçu de ses vassaux, demanda un nouvel hommage à tous les possesseurs de fiefs qui avaient plus de douze ans. La prudence avait pu lui dicter toutes ces mesures; mais quel inconcevable despotisme il fit succéder à ces dispositions!

Les nobles comptaient parmi leurs jouissances les plus vives le plaisir de la chasse. Il fit publier une défense sévère de chasser, soit avec le faucon, soit avec d'autres oiseaux de proie, soit de toute autre manière. Il ordonna de détruire les levées qui renfermaient les bois, et les fossés qui les environnaient. Il voulut que les bêtes fauves pussent vaguer librement et se nourrir des blés et des fruits des campagnes.

Voici néanmoins un plus grand acte de tyrannie ou plutôt de délire. Il apprit qu'une femme avait été tuée, par accident, auprès d'Oxford: il fit emprisonner trois clercs innocents de ce meurtre, et ordonna qu'on les pendît sans jugement. Tous les esprits furent révoltés; le roi fut plus exécré

que jamais. Trois mille étudiants abandonnèrent l'université d'Oxford.

Jean, peu de temps après, rejeta les propositions des évêques de Londres, d'Ély et de Worcester, délégués par le pape (1209). Les négociations avec le saint-siège furent rompues. Les trois évêques délégués passèrent sur le continent, et prononcèrent une sentence d'excommunication contre la personne de Jean. Aucun ecclésiastique d'Angleterre n'osa publier cette sentence ; mais un archidiacre de Norwich, qui était en même temps baron de l'échiquier, crut ne pouvoir pas continuer de servir un prince excommunié, se retira de la cour, et entraîna avec lui ses collègues. Jean, toujours extrême ou plutôt insensé dans ses résolutions, au lieu de faire traduire l'archidiacre devant un tribunal, le fit arrêter, renfermer dans une prison, et charger d'une lourde chape de plomb, sous le poids de laquelle on dit que le prisonnier expira.

Hugues, archidiacre de Wels, et nommé à l'évêché de Lincoln, avait obtenu du roi la permission de passer en France, pour se faire sacrer par l'archevêque de Rouen : mais au lieu de tenir sa promesse, il alla à l'abbaye de Pontigny, où était Étienne Langton, reçut la consécration épiscopale de cet Étienne, et lui promit de lui obéir comme à son primate. Jean fit aussitôt saisir les revenus de Hugues, et donna sa place de chancelier à Walter de Grey.

Cette résistance du roi aux prétentions de Rome

et du clergé ne déplaisait pas cependant aux nobles d'Angleterre; et quelques sujets de plainte qu'ils eussent contre le monarque, ils se rendirent en très grand nombre à Windsor pour y composer sa cour pendant la solennité des fêtes de Noël.

Jean bientôt après demanda des sommes considérables pour recouvrer la Normandie et apaiser les troubles de l'Irlande; il n'imposa pas de taxe régulière sur le clergé, mais il se fit payer comme résultats d'une composition des subsides énormes par les monastères, les chapitres, les maisons de l'ordre du Temple, et celles des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean. Les juifs furent contraints de donner un argent immense. Jean leva une assez grande armée, et s'embarqua pour l'Irlande; il soumit les états de Cathol, roi de Connaught, s'empara des châteaux du comte d'Alster et de son frère, les força à quitter leur patrie, donna à l'Irlande les lois anglaises, nomma l'évêque de Norwich, grand justicier, pour en diriger l'exécution; et, désirant de faciliter le commerce entre les deux royaumes, il ordonna qu'on frappât en Irlande une monnaie au même titre que celle d'Angleterre.

De retour dans la Grande-Bretagne, il voulut que le clergé régulier lui payât en quelque sorte ses succès; il convoqua tous les abbés et tous les autres chefs des ordres religieux établis dans son royaume; il leur imposa une taxe de plus de cent mille livres sterling (1210). Les cisterciens ou bénédictins dépendants de la célèbre et puissante abbaye de Cîteaux (*Cistertium*) en Bourgogne refu-

sèrent d'obéir ; ils réclamèrent leurs privilèges. Leurs maisons furent dépouillées de leurs biens. On leur défendit de correspondre avec les couvents de leur ordre situés hors de la Grande-Bretagne ; on n'excepta que l'abbaye de Beaulieu , que Jean avait dotée après la mort tragique de son neveu Arthur , et celle de Margam dans le Glamorgan , où le roi avait été reçu avec magnificence , en partant pour l'Irlande , et en revenant de cette île. En même temps le monarque ordonna à tous les ecclésiastiques anglais absents de son royaume d'y revenir sans délai , sous peine de voir leurs revenus saisis , et il renouvela les règlements relatifs à l'exercice de l'autorité du pontife de Rome dans la Grande-Bretagne (1211).

Jean n'eut pas de peine à remarquer que sa manière de traiter le clergé blessait moins qu'on ne l'aurait cru la nation anglaise , peu mécontente de le voir combattre contre ce pouvoir ecclésiastique , que l'erreur , les préjugés et d'anciennes habitudes lui montraient comme si redoutable. Il osa donc imposer encore une taxe sur ce même clergé , lorsqu'il marcha contre les Gallois , qui avaient ravagé quelques comtés voisins de leurs habitations. Il s'avança vers Conwai , brûla Bangor , et ravagea de grands territoires. Le prince des Gallois septentrionaux s'était retiré dans les montagnes de Caernarvan avec son peuple , leurs effets et leurs bestiaux. Jean n'aurait pu les forcer dans cet antique asile de la liberté bretonne. Mais du sommet de ces montagnes ils voyaient la flamme brûler les

maisons, les chaumières, les arbres, les récoltes des pays gallois dont ils ne pouvaient espérer de chasser des ennemis trop nombreux. Leur antique courage céda à l'amour de la patrie; ils consentirent à demander la paix. Le prince avait épousé Jeanne, fille naturelle de Jean. Elle vint, de la part des Gallois, négocier avec son père. Ils consentirent à rendre un nouvel hommage au monarque de la Grande-Bretagne, à remettre des otages, à céder les comtés de Flint et de Denbigh, à donner quarante chevaux et à livrer vingt mille têtes de bétail.

Jean, revenu triomphant de son expédition, convoqua à Northampton une assemblée générale. Il paraît que les évêques n'y furent pas appelés; ils étaient parties dans la grande affaire que l'on devait y traiter. Le roi refusa de rendre aux ecclésiastiques tous les biens qu'ils avaient possédés. Les députés du pape publièrent l'excommunication du roi, et repartirent.

Le pape irrité ne craint pas d'attenter aux droits les plus sacrés des rois et des peuples; il ose se proclamer l'arbitre suprême des souverains et des nations. Ne mettant plus aucune limite à cette prétention si audacieuse, il monte sur la chaire apostolique, élève la croix pontificale, et du haut du moderne capitol, il étend son bras, déclare qu'il dispense tous les sujets de Jean de leur serment de fidélité, et défend à tous les chrétiens d'approcher de celui qu'il a retranché de la communion des fidèles (1212).

Il écrit au roi des Français et à tous les autres souverains du continent; il les presse d'entrer dans les états de Jean, et de le poursuivre comme un ennemi de l'église; il dispense le prince des Gallois septentrionaux du serment qu'il a prêté; il l'engage à faire une irruption dans les comtés qui l'entourent. Le prince gallois se ligue avec d'autres chefs des anciens Bretons, s'élançe de ses frontières, ravage les campagnes au nom de la religion la plus douce, la plus humaine, la plus pacifique, s'empare des châteaux, massacre les garnisons, brûle les villes, emporte un immense butin. Jean s'indigne de cette violation de la foi promise. Sa faiblesse le rend de plus en plus cruel: il fait mettre à mort les trente otages des Gallois. Il apprend par le roi d'Écosse qu'on trame une conspiration contre sa vie. Sa fureur fait place à la crainte; il se renferme dans le château de Nottingham; il veut que personne ne l'approche.

La terreur sort cependant de son âme, si facile à bouleverser. Il s'avance jusques à Chester, pour aller combattre les Gallois. On lui écrit que s'il va plus loin, les nobles qui l'accompagnent l'assassineront, ou le livreront à l'ennemi; il s'épouvante de nouveau, congédie ses troupes, et se hâte de retourner à Londres.

S'il n'avait eu à défendre sa couronne que contre le pontife romain, s'il n'avait dû lutter que contre l'ignorance et la superstition, il aurait peut-être surmonté tous les obstacles; mais les barons et les nobles abhorraient son gouvernement. Il ne leur

avait épargné aucun des crimes de la tyrannie : il avait débauché leurs femmes, enlevé leurs filles, ravi leurs biens, anéanti presque toute leur fortune par des taxes sans cesse renouvelées. Il allait les dépouiller encore d'une grande partie de leurs terres, en faisant rechercher la nature des titres qui leur avaient accordé d'anciens domaines de la couronne. Ils ne peuvent plus supporter un joug si odieux. L'excommunication a ébranlé les bases de l'autorité de Jean ; ils vont la détruire : ils ne veulent plus d'un roi qu'ils méprisent autant qu'ils le haïssent.

Un grand nombre de ces nobles et barons forment une ligue redoutable ; ils ne voient plus dans le prince qu'un assassin et un usurpateur. Ils déclarent le trône vacant, par un acte qu'ils revêtent de leurs sceaux et de leurs signatures. Ils disposent de la couronne d'Angleterre en faveur d'un monarque voisin, dont ils admirent depuis long-temps les grandes qualités ; ils la donnent à Philippe-Auguste ; ils l'invitent à venir en Angleterre, ils promettent de verser leur sang pour la défense du sceptre qu'ils lui confient.

Quelques précautions qu'eussent prises les conjurés pour tenir pendant quelque temps leur résolution secrète, Jean en est informé ; mais il ignore les noms de ceux qui ont juré de renverser son trône. Ses alarmes n'en sont que plus vives : il croit voir un ennemi dans chaque chevalier. Il s'abandonne aux funestes conseils d'une peur qu'il ne peut repousser ; il demande des otages aux uns, il

bannit les autres, il renferme ceux-ci dans des prisons où il périclitent; ils saisit les terres, coupe les bois, démolit les châteaux de ceux qui s'enfuient; il ne sort plus qu'entouré d'archers étrangers; il invente en quelque sorte dans son effroi tout ce que son plus mortel ennemi aurait pu lui inspirer pour le perdre.

Il essaie néanmoins d'obtenir quelque affection du peuple; il fait examiner la conduite des grands shérifs, soupçonnés de concussion, et des forestiers, accusés d'actes oppressifs; il renonce à une taxe odieuse établie sur les ports de mer; il reçoit les requêtes des veuves et des pauvres. Soins trop tardifs! efforts superflus! tous ses crimes sont présents à tous les esprits.

Il n'a pu arrêter les foudres spirituelles du pape, parcequ'il a refusé de rendre au clergé les biens qu'il réclamait. Il imagine un nouvel acte de violence et une indigne fourberie. Il contraint des abbés, des couvents, des ecclésiastiques séculiers, à lui donner des quittances de domaines qu'ils n'ont pas reçus, et envoie ces quittances au pontife de Rome.

(1215) Ce nouvel attentat aurait augmenté la haine et le mépris que les Anglais avaient pour lui, si ces sentiments avaient pu s'accroître. Il fut plus heureux auprès des étrangers; il parvint, en prodiguant l'argent, les pensions, les domaines et les promesses, à réunir, pour sa défense, son neveu, l'empereur Othon, le duc de Saxe, le duc de Limbourg, le duc de Louvain, Henri-Guillaume,

comte de Hollande, Ferrand, comte de Flandre, Théobald, comte de Bar et père du comte de Hollande, et Renaud de Dammartin, comte de Boulogne et de Mortagne.

Le nombre et la puissance des alliés de Jean ne changèrent pas les dispositions des Anglais. Langton et les évêques de Londres et d'Ély, que le roi avait exilés, allèrent à Rome pour solliciter Innocent III de déposer un monarque qu'ils lui représentèrent comme exécré de tous les habitants de la Grande-Bretagne.

Le pape convoque un concile de cardinaux et d'évêques, parle en maître de la terre, se place bien au-dessus du peuple-roi, vainqueur du monde, et dont les descendants sont prosternés à ses pieds, commande au nom du Dieu qui régit l'univers, juge les nations et les rois, prononce contre Jean une nouvelle sentence plus terrible que les premières, le dépose solennellement, donne sa couronne à Philippe-Auguste, lui enjoint d'exécuter ses ordres, et lui commande d'unir pour toujours l'Angleterre à la France.

Bientôt après, il fait publier dans toute l'Europe une croisade contre celui qu'il vient de chasser du trône. Il exhorte les barons, les nobles, les chevaliers, tous les chrétiens à prendre les armes contre le persécuteur de l'église. Il leur recommande de combattre sous les drapeaux de Philippe ; il leur accorde les mêmes indulgences qu'à ceux qui sont allés dans l'Orient défendre la Terre-Sainte contre les ennemis du Christ.

Philippe hésite un moment : les prétentions du pape l'effraient et l'irritent ; il rougit de paraître les seconder ; mais les Anglais l'appellent. Il croit être toujours assez fort pour défendre contre le pontife de Rome les droits de sa couronne et ceux des Français. L'ambition l'entraîne. Il assemble à Soissons un parlement, ou les états-généraux de France. Ils promettent de réunir toutes leurs forces pour le succès de son entreprise. Il avait marié Pierre de Dreux, son cousin et prince de son sang, avec Alix, héritière de la Bretagne. Tous les bâtimens de cette péninsule, si féconde en marins, étaient à sa disposition. Il fait construire d'autres vaisseaux dans différens chantiers ; il en presse la construction. Un pirate redouté, nommé Eustache, abandonne Jean pour passer du côté de Philippe ; il amène au roi de France cinq gros bâtimens et des matelots éprouvés. Philippe-Auguste rassemble d'ailleurs tous les vaisseaux qui peuvent se trouver dans ses ports, réunit à Boulogne dix-sept cents bâtimens, grands ou petits, déploie son pavillon sur la flotte la plus nombreuse qui ait obéi à un roi de France depuis Hugues-Capet, et ordonne à tous ses barons et vassaux de se trouver à Rouen avec leurs hommes d'armes, sous peine d'être regardés comme traîtres, et privés de leurs honneurs et de leurs domaines.

Ces immenses préparatifs produisent un effet auquel Philippe aurait dû s'attendre. Un noble orgueil national se réveille dans la Grande-Bretagne ; un très grand nombre d'Anglais généreux, même

parmi ceux qui haïssent le plus leur monarque, s'indignent d'être donnés comme de vils troupeaux par un prêtre étranger. Philippe n'est plus pour eux que le ministre d'un pouvoir qu'ils ne veulent pas reconnaître. Il vient à la tête d'une armée; ils veulent le combattre.

Jean s'aperçoit de ce changement si heureux pour lui. Il avait cherché à se venger de Langton et de l'évêque de Londres, d'une manière bien peu digne d'un monarque : il avait coupé les bois de l'archevêché de Cantorbéry, et abattu le château de Staffort. Maintenant il va se conduire en roi. Il fait mener à Portsmouth, équipés, armés et munis de vivres, tous les vaisseaux de charge qui sont sur les côtes d'Angleterre. Sa flotte se trouve plus nombreuse que celle du roi de France, et relève ses espérances. Il ordonne, comme Philippe, à tous les comtes, barons, chevaliers, écuyers et vassaux, de se rendre avec leurs armes, leurs chevaux et leurs guerriers, au rendez-vous qu'il leur indique, sous peine d'être dégradés et déshonorés comme des lâches. L'évêque de Norwich amène cinq cents chevaliers : l'armée est bientôt de soixante mille hommes.

Le pape cependant ne croit pas avoir assez fait pour le siège de Rome; il redoute d'ailleurs, ou le succès de Jean, ou la trop grande puissance de Philippe; il se joue de ses promesses, des peuples et des monarques; il donne des instructions particulières à son légat Pandolfe. Jean voit le légat à Douvres. Pandolfe use avec avantage de la supé-

riorité de son esprit. Il parvient à montrer à Jean sa perte comme assurée, s'il ne se hâte d'avoir recours à la clémence paternelle du pape, et de se réconcilier avec le pontife; il lui peint avec force le pouvoir de Philippe, le mécontentement des Anglais, leurs vœux en faveur du roi de France. Il effraie sa faiblesse, il réveille toutes ses idées superstitieuses; il lui rappelle les prédictions menaçantes d'un ermite vénéré dans toute l'Angleterre; il lui fait voir le ciel et la terre armés contre lui. Jean épouvanté consent à tout ce que lui propose Pandolfe. Quel nouveau triomphe sa lâcheté va procurer au pontife de Rome!

Il jure d'observer les conditions que dicte le légat. Le roi accordera sa bienveillance à l'archevêque Langton; tous les prélats exilés reprendront l'exercice de leur autorité: on leur donnera huit mille livres pour payer leurs dettes et les frais de leur retour; on leur rendra tous leurs domaines; tous les vassaux, tant séculiers qu'ecclésiastiques, qui s'étaient ligués contre Jean seront rétablis dans leurs honneurs et dans leurs biens. Les hommages rendus au roi pendant l'interdit seraient regardés comme nuls. Le monarque s'engage à ne rendre aucune ordonnance de proscription contre des membres du clergé. Les contestations relatives aux dommages soufferts seront jugées par le légat, ou par le pape.

Mais que sont ces conditions à côté du spectacle que va présenter l'église des templiers de la ville de Londres?

Jean va rendre hommage au pape; il ne sera plus qu'un vassal du pontife romain. On prépare une grande solennité; on se rend en foule dans le temple: le légat y paraît avec tout l'appareil de la puissance. Jean, en présence des barons et d'autres nombreux spectateurs qui peuvent à peine retenir leur indignation, s'avance vers le légat, ôte la couronne royale de dessus sa tête, la présente au légat, ne veut la recevoir que de ses mains, déclare qu'il ne la tiendra que du pontife suprême, se proclame vassal et feudataire du pape, lui jure fidélité, s'oblige, pour lui et pour ses héritiers, à reconnaître la supériorité du siège de Rome, et s'engage à payer à ce siège apostolique, auquel il se soumet, un tribut annuel de sept cents marcs d'argent, pour le royaume d'Angleterre, et de trois cents pour le royaume d'Irlande. Douze barons et trois prélats ont l'ignominieuse audace d'ajouter leur serment à celui du lâche monarque qui vient de se dévouer à l'opprobre. Jean offre au représentant du pape, en signe de dépendance, une somme d'argent: le légat ose la fouler sous ses pieds. Les spectateurs frémissent de colère; ils ne peuvent supporter tant de bassesse et d'insolence. L'archevêque de Dublin, digne ministre du Très-Haut et digne citoyen de la Grande-Bretagne, proteste à haute voix contre tant d'outrages. Le légat impassible se retire froidement, emporte le sceptre et la couronne, les garde pendant cinq jours, ne les rend que comme une faveur du saint-siège, repart pour le continent, sans lever l'interdit, ni absoudre Jean de son excom-

munication ; et le prince, aussi cruel que vil, fait pendre l'ermite qui avait prédit sa chute du trône.

Ce monarque, si on peut encore lui donner ce nom, n'est plus cependant pour le pontife de Rome cet horrible assassin, ce tyran sanguinaire, cet usurpateur, cet ennemi de l'église contre lequel l'Europe entière devait s'armer : il s'est soumis au pape ; tout est oublié. Ce n'est plus qu'*un fils dévot de l'église romaine, un prince modeste, un roi très bénin*. Une bulle du pape, publiée dans toute la chrétienté, lui donne tous ces titres, le met sous la protection du saint-siège, et défend au roi des Français d'attaquer l'Angleterre, relevant maintenant du diadème pontifical, changée en fief de l'église de Rome, et devenue comme une terre sacrée.

Combien Philippe-Auguste fut blessé de la conduite du pape ! Mais la lâcheté de Jean venait de soumettre les sceptres à la croix du pontife. L'Europe étonnée se taisait devant cette puissance colossale qui brillait de tant d'éclat au-dessus des sept collines ; et ce qu'il est important de remarquer, les peuples dans cette déplorable confusion d'idées, de sentiments et de principes, dans cette nuit encore si profonde dont l'ignorance et les préjugés entretenaient les ténèbres, dans ce dénuement si grand d'institutions tutélaires, ne voyaient pas sans une satisfaction secrète s'agrandir un pouvoir qui ne paraissait menacer que les têtes les plus élevées, et qu'ils pourraient implorer contre le despotisme des rois, et surtout contre les vexations des grands et des petits vassaux. Les nations étaient encore

loin du degré de civilisation où leur propre force devait leur suffire pour détruire la servitude.

Philippe connaissait sa position ; il eut le courage de contenir son juste ressentiment, et sachant par lui-même combien les Français étaient avides de gloire militaire, il résolut de conduire la grande armée réunie sous sa bannière royale contre un vassal infidèle, Ferrand, comte de Flandre, qui s'était ligué avec ses ennemis les plus acharnés.

Il partit de Calais, prit Cassel, Ypres et quelques autres villes, assiégea Bruges, et fit entrer sa flotte, dont il tirait les provisions nécessaires à ses guerriers, dans le port de Damm, peu éloigné de la place investie, et qui à cette époque pouvait recevoir des bâtiments aussi peu considérables que ceux qui composaient la marine européenne.

Ferrand réclama le secours du roi d'Angleterre. Jean lui envoya cinq cents chevaliers et un gros corps de troupes, commandés par Guillaume-Longue-Épée, comte de Salisbury, et par Renaud, comte de Boulogne, et montés sur une flotte de huit cents petits vaisseaux et de cinq cents bâtiments d'un plus haut bord. Les Anglais s'avancèrent vers Damm : la flotte française leur parut si nombreuse qu'ils n'osèrent l'attaquer ; mais apprenant que presque tous les combattants des vaisseaux français étaient à terre, et occupés au siège de Gand, entrepris par Philippe après la prise de Bruges, ils engagèrent le combat, brûlèrent cent vaisseaux, en prirent trois cents, et descendirent à terre pour s'emparer de la ville. Un détachement

de l'armée française que Philippe venait d'envoyer les obligea à se rembarquer précipitamment avec une perte considérable. Malgré ce succès, Philippe, obligé par la prise ou l'incendie d'une grande partie de sa flotte d'ajourner ses projets de descente en Angleterre, reçut des otages des habitants de Gand, d'Ypres, de Bruges, et retourna dans ses états.

Il y donna de nouveaux soins aux travaux qu'il faisait exécuter pour la sûreté, les approvisionnements et l'embellissement de sa capitale, et particulièrement pour la nouvelle clôture qui renfermait de grands quartiers de Paris au nord ainsi qu'au midi de la Seine, et qu'il avait fait commencer dès 1190.

Le comte de Flandre profita cependant de l'éloignement de Philippe, et, avec le secours des Anglais, reprit presque toutes les places qu'il avait perdues. Jean espéra que les forces de Ferrand, les troupes anglaises qui y étaient réunies, et la grande armée que l'empereur Othon devait conduire lui-même dans les provinces septentrionales de la France, occuperaient assez le roi des Français pour qu'il ne pût pas s'opposer au projet qu'il avait formé de porter la guerre vers le Poitou; mais la légèreté de son esprit, la mobilité de ses désirs et son habituelle imprévoyance se peignaient dans son nouveau plan. Il était assis sur un trône que tous les dangers menaçaient, et il voulait conquérir! Combien il était loin de s'attendre à tous les obstacles qu'il devait rencontrer! Les barons, les chevaliers et les vassaux de la couronne refusèrent

de combattre sous ses ordres, tant que la sentence qui l'avait excommunié ne serait pas annulée. Le roi d'Angleterre se hâta d'engager Langton et les évêques qui avaient été exilés à revenir sans délai dans la Grande-Bretagne : dégradant la dignité royale, il leur envoya des lettres de vingt-quatre grands vassaux, qui leur promettaient de les garantir de toute insulte. Une escorte alla au-devant des prélats : ils arrivèrent à Winchester ; ils rencontrèrent le roi auprès de la cathédrale ; ils le conduisirent dans la salle du chapitre. L'archevêque l'obligea à prêter un nouveau serment : « Je jure, » dit le prince, d'être toujours fidèle au pape, de » chérir, soutenir et défendre l'église et le clergé, » de renouveler les lois du roi Édouard, et de rendre tout ce qui peut avoir été enlevé aux ecclésiastiques à l'occasion de l'interdit. » Les prélats allèrent ensuite avec le roi à la grande porte de l'église, et l'archevêque lui donna une absolution solennelle.

Dès le lendemain Jean publia une ordonnance, d'après laquelle chaque ville de ses domaines devait envoyer à Saint-Albans son bailli et quatre notables, afin de dresser un état de tous les dommages qu'avaient soufferts les évêques. Ne se sentant plus assez fort pour lutter contre le clergé, et n'espérant pas obtenir pour repousser les entreprises des évêques l'assistance de la nation, il résolut de ne jamais faire attendre la permission de nommer aux sièges qui viendraient à vaquer, d'abandonner entièrement aux chapitres et aux cou-

vents l'élection des prélats, et de ne leur recommander personne. Il se détermina d'autant plus aisément à prendre cette mesure, qu'il commençait à redouter l'orgueil, l'arrogance et l'ambition de Langton. Ce primat paraissait vouloir imiter Thomas Becket, voulait disposer de toutes les dignités ecclésiastiques, et affectait déjà d'agir en quelque sorte en souverain, même dans les affaires civiles.

Il se donna tant de soins pour se rendre favorable un clergé dont il s'était fait le feudataire, que lorsqu'il arriva à Portsmouth pour entreprendre l'expédition qu'il avait projetée, non seulement il y trouva les vassaux de la couronne réunis depuis long-temps, mais encore les quarante jours pendant lesquels, suivant les règles féodales, ils étaient obligés de servir leur suzerain étaient presque écoulés. Ces vassaux mécontents prétendirent avoir dépensé presque tout leur argent, et refusèrent de marcher s'ils n'en recevaient pas de l'échiquier du roi. Jean refusa leur demande, et dans l'espérance de les voir néanmoins suivre son étendard, il s'embarqua avec sa maison pour l'île de Jersey.

Geoffroy Fitz-Piers et l'évêque de Winchester, nommés par le monarque régens du royaume, convoquèrent un parlement à Saint-Albans. On y publia la réconciliation du roi avec l'église; on remit en vigueur les lois de Henri I^{er}; on abolit les taxes que faisaient payer les forestiers, et dont on sentait d'autant plus le poids que les forêts étaient encore très multipliées dans la Grande-Bretagne.

Les vassaux cependant n'arrivaient pas à Jersey.

Jean revint en Angleterre; il rassembla des troupes, et, voulant punir les barons du nord qui l'avaient particulièrement abandonné, il s'avança jusques à Northampton. Il y trouva un sujet bien plus indocile que les vassaux du nord. L'archevêque de Cantorbéry s'y était rendu; il ne chercha pas à calmer le courroux du roi; il lui parla en maître. « Voulez-vous, lui dit-il avec hauteur, violer le serment que vous avez fait lorsque je vous ai absous! » Avez-vous oublié que vous ne pouvez faire la guerre qu'avec le consentement du clergé? Je vous défends d'aller plus loin. » Quelque vivement blessé que fût le roi de tant d'arrogance, il fut contraint de dissimuler ce qu'il éprouvait; il répondit à Langton qu'il s'agissait d'une affaire séculière qui n'intéressait en rien le clergé. Il essaya le lendemain de marcher vers Nottingham; mais l'archevêque le suivit, le menaça de l'excommunication, et le monarque asservi fut obligé de congédier ses troupes.

Il somma néanmoins les barons de comparaître à la cour qu'il devait tenir à Wallingford. Les barons obéirent et se réconcilièrent avec le roi par les bons offices du cardinal Nicolas, évêque de Frescati, nouveau légat à *latere* du pape Innocent III.

L'obéissance de Jean convenait trop bien au pontife de Rome, pour que ce pontife suprême ne voulût pas lui conserver la couronne que ce prince avait soumise à la tiare. Il écrivit aux barons et aux autres grands vassaux, pour les conjurer d'être fidèles à un monarque placé sous la protection immé-

diatè du siège apostolique. Le cardinal de Frescati leur parla dans le même sens; et ce fut dans l'église de Saint-Paul que, pour donner plus d'éclat à cette protection romaine, il reçut, au nom du pape, l'hommage du roi feudataire et la première année du tribut de mille marcs.

Les prélats et les nobles assistèrent à cette cérémonie, si terrible pour tous les Anglais amis de leur pays, si honteuse pour les autres (1214). On les réunit ensuite pour l'estimation des dommages éprouvés par les prélats. Il y avait de grandes différences entre les comptes présentés par les officiers du roi et ceux que produisaient les agents des évêques. Jean offrit de payer cent mille marcs et de donner caution pour ce qui serait dû par la couronne au-delà de cette somme. Les prélats avaient résolu de prolonger la discussion de cette affaire, afin d'obtenir tout ce qu'ils voudraient d'un roi fatigué de leurs lenteurs, et impatient de partir pour la France. Ils refusèrent d'abord la proposition du monarque, et néanmoins acceptèrent, après un grand nombre de conférences, une somme de seize mille marcs, à compte de celles qui leur seraient dues.

Jean cependant, pressé par ses alliés Raymond, comte de Toulouse, Gui, comte d'Auvergne, et le comte de Flandre, s'embarqua à Portsmouth, descendit à La Rochelle, s'avança dans le Poitou, fut joint par Savari de Mauléon, s'empara de plusieurs châteaux, soumit Geoffroy de Lusignan ainsi que plusieurs autres barons, et reçut l'hom-

mage de Hugues, comte de la Marche, et du comte d'Eu, frère de Hugues.

Du Poitou, il passa bientôt dans l'Anjou, réduisit Beaufort, ordonna qu'on fortifiât Angers, fit prisonnier un prince du sang de France, Robert, fils aîné du comte de Dreux, prit, avec ce prince, quatorze seigneurs français, et assiégea dans le Maine la forteresse de La Roche. Il était pressant d'arrêter ce torrent dévastateur qui menaçait la capitale. Le jeune Louis, fils du roi des Français, et le brave maréchal de France Henri Clément, marchèrent au-devant du roi d'Angleterre. Les Anglais étaient très supérieurs en nombre, et néanmoins, à peine Jean fut-il informé de l'approche de Louis, qu'il leva le siège de La Roche, abandonna ses tentes, son bagage, ses machines de guerre, traversa la Loire en désordre, perdit beaucoup de monde, et fit dix-huit lieues sans oser s'arrêter.

Mais un spectacle bien plus important va illustrer, dans la Flandre, les champs de Bouvines : l'héroïsme y va déployer tout son courage. Une ligue formidable s'était formée contre la France. De grands vassaux français avaient commis un crime horrible : ils avaient conspiré contre leur patrie. Les confédérés avaient tenu une assemblée à Valenciennes; on y avait résolu le partage de la France. D'indignes Français avaient, d'une main impie, signé la perte du pays dont la défense était leur premier devoir. Renaud devait avoir le Vermandois; le roi d'Angleterre, les provinces situées

au-delà de la Loire; Othon, la Champagne et la Bourgogne; et Ferrand, l'Île-de-France et Paris. La France devait être effacée de l'Europe, ses lambeaux épars seraient soumis au joug de l'étranger; et les Français, asservis, auraient perdu jusques à leur nom.

Une armée de cent cinquante mille hommes était réunie dans la Flandre; l'empereur Othon la commandait en personne. Le danger était terrible: une bataille pouvait décider de l'existence de la France. Philippe voit l'abîme dans lequel on veut le précipiter; il le mesure d'un œil intrépide. Il ne peut rassembler que soixante mille hommes; mais ces soixante mille hommes sont tous des Français: il est sûr de la victoire. Cette noble assurance l'aurait seule rendu digne de leur commander. C'est dans ce moment solennel que, plein de confiance dans ses valeureux guerriers, et résolu de vaincre ou de mourir avec eux, il mérite le nom et d'Auguste et de Grand. Il s'avance vers Othon; il le rencontre auprès de Tournai et de ce village de Bouvines, dont le nom allait devenir immortel.

Le soleil qui devait éclairer le triomphe ou la mort de tant de braves s'était levé radieux. On avait atteint la fin de juillet: la chaleur est ardente. Il est dimanche; et les Français croient que, suivant un ancien usage, le combat ne commencera que le lendemain. Philippe allait donner quelques moments de repos à ses troupes, lorsqu'on lui annonce que les impériaux sont en mouvement et vont commencer l'attaque. Il prend ses armes; il

implore à haute voix le secours du Dieu des batailles ; il prend le ciel à témoin de la justice de sa cause. On place auprès de lui un autel portatif ; il y dépose sa couronne à la vue de toute l'armée. « Français, s'écrie-t-il, si vous pensez que quel-
» qu'un, parmi vous, mérite mieux que moi de la
» porter, je la lui cède sans peine ; mais conservez-
» la entière et défendez notre patrie. » Des cris s'é-
lèvent de toutes parts. « Vive Philippe ! vive le roi
» Auguste ! qu'il règne ; que la couronne lui reste à
» jamais ; nous verserons tout notre sang pour la
» lui conserver. » Tous se précipitent à genoux ; ils demandent avec enthousiasme que leur roi, que leur père les bénisse. Philippe, attendri, étend vers eux ce bras qui va porter des coups si redoutables. L'armée se relève transportée. Le roi monte à cheval : Guérin, chevalier du Temple, et qui s'était distingué dans l'Orient, transmet et fait exécuter ses ordres. Les prêtres chantent des cantiques sacrés ; les trompettes sonnent ; le signal terrible est donné, et la bataille commence.

Trois gros corps d'élite de l'armée impériale ont ordre d'attaquer la personne du roi ; ils doivent le tuer ou le faire prisonnier. Othon est à leur tête ; auprès de lui est un char sur lequel brille un aigle d'or placé au sommet d'une pique, et que semble défendre un dragon artificiel ouvrant une gueule menaçante et agitant une queue énorme. Le comte de Saint-Pol attaque avec ardeur l'aile droite ennemie ; l'empereur se précipite sur les chevaliers qui combattent aux côtés de Philippe. Le roi s'en-

gage dans la mêlée; le comte de Boulogne parvient jusques à lui. Un nombre immense d'impériaux entourent et attaquent le roi; il se bat en héros; mais un choc violent le renverse: embarrassé dans ses armes pesantes, il ne peut se relever; il est foulé aux pieds des chevaux. Le jeune comte de Bar, Pierre Tristan, Pierre de Courtenay, comte d'Auxerre, Girard de Trie, Lusignan, Coucy, Pierre de Meauvoisin, Barthélemy de Roie, Gautier Mortemar et plusieurs autres chevaliers français font des prodiges de valeur pour sauver les jours de leur roi. Galon de Montigni, d'une main, écarte à grands coups de sabre les ennemis qui veulent se jeter sur Philippe, et de l'autre ne cesse d'élever et d'abaisser la bannière royale, pour montrer le péril extrême dans lequel est le monarque. Ce signal de détresse enflamme d'une nouvelle ardeur les guerriers français qui l'aperçoivent; ils redoublent d'efforts pour percer les rangs ennemis et arriver jusques à Othon. Des flots de sang coulent de toutes parts. Combien de preux périssent auprès du prince! Combien de cadavres mutilés de chevaliers et de sergents d'armes s'élèvent en monceaux et forment une sorte d'horrible et héroïque rempart autour de lui! Le vaillant Eudes III, duc de Bourgogne, qui commande l'aile droite des Français, est presque écrasé sous son cheval, qu'une lance vient de percer.

Guillaume Desbarres, qu'on a surnommé l'Achille français, parvient enfin à traverser les rangs si serrés des escadrons ennemis. Le roi venait de

se dégager de dessous les débris des cuirasses, les corps des héros morts si glorieusement pour leur prince et leur patrie, et les victimes immolées par leur courage, pendant qu'il combattait encore. Destaing l'aide à se relever et à monter sur son cheval, qu'il s'empresse de lui offrir. Philippe tend la main à Destaing, à Desbarres, rassure de la voix et du geste les Français qui l'entourent. Un grand cri de joie retentit dans tous les rangs de l'armée royale; il annonce aux amis et aux ennemis que Philippe est sauvé. Le roi s'élançe au milieu des impériaux; il frappe comme la foudre; il renverse tout ce qui ose lui résister. Avec quelle furie guerrière le suivent les Français! Les premiers rangs ennemis sont brisés et dispersés. Bientôt paraît la nombreuse garde d'Othon : la chaleur du combat redouble. Matthieu de Montmorency enlève douze étendards; Étienne de Longchamp et Jean de Rouvrai s'emparent de l'aigle d'or élevé sur le char; quatre princes de la Germanie, le comte de Hollande, douze autres comtes, et vingt-cinq barons, rendent les armes aux Français. Les guerriers de Philippe parviennent jusques à Othon; on saisit la bride de son cheval; l'animal effrayé s'agite, se cabre, et emporte au loin l'empereur. Desbarres le poursuit, l'atteint, l'enlève de dessus son coursier, et l'emporte tout armé dans ses bras vigoureux : enveloppé par un grand nombre de Brabançons, il les disperse avec Saint-Valery. Othon, remonté sur un cheval rapide, s'enfuit vers les remparts de Gand. Le comte de Flandre est con-

traint de se rendre à Hugues de Mareuil. Le comte de Salisbury soutint encore le combat, à la tête de braves Anglais : Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, se jette au milieu de leur escadron ; sa lourde massue de fer les écrase ou les disperse ; il renverse Salisbury, que de Nesle fait prisonnier.

Les Allemands, les Brabançons, les Flamands et les Anglais fuient alors de tous les côtés ; ils jettent leurs armes et leurs enseignes. Le champ de bataille est jonché de morts, de mourants, de casques brisés, de tronçons de lances, de débris de cuirasses. Le comte de Boulogne ne cesse néanmoins de résister à Philippe victorieux : des soldats fidèles se pressent autour de lui, et croisent leurs lances redoutables. Il sort de cette forteresse vivante, se précipite avec impétuosité sur les cavaliers et sur les fantassins ; il brave, il appelle la mort ; il a horreur de la captivité. Blessé par Pierre de la Tourelle, abattu, froissé, accablé sous son cheval qui vient de perdre la vie, il demande Guérin, et lui rend son épée. Les Français triomphants poussent des cris de joie. La ligue est détruite, et la France sauvée.

Philippe-Auguste revient dans cette capitale qui devait être le prix de la perfidie. Le peuple accourt des villes et des campagnes ; il borde en foule le chemin que doit suivre le roi ; il veut contempler et bénir le libérateur de la France ; il le salue par les plus touchantes acclamations, il le nomme son sauveur et son père. Philippe reçoit les mêmes hommages dans les murs de Paris ; ses habitants ne

consultent que leur amour et leur enthousiasme, pour augmenter la solennité de l'entrée de leur roi. Philippe paraît glorieux à la tête de ses braves : à sa suite, on voit, sur un chariot, le parjure Ferrand chargé de chaînes. Des chants guerriers se mêlent aux accents de la reconnaissance : répétés par tous les Français, enseignés par les vieillards, appris par les enfants, ils rappelleront pendant long-temps, et les exploits des preux, et la victoire de Philippe, et la défaite de Ferrand et d'Othon.

Le roi d'Angleterre apprend à Parthenay le grand désastre de la ligue, la fuite de l'empereur, la destruction de son armée, la captivité des comtes de Flandre, de Boulogne et de Hollande; la terreur le saisit. On lui dit que Philippe s'avance vers le Poitou, à la tête de ses guerriers victorieux; on ajoute qu'il a déjà reçu l'hommage du vicomte de Thouars : ses alarmes redoublent; il conjure un légat du pape de négocier auprès du roi des Français. Philippe consent à une trêve de cinq ans, et le monarque anglais respire.

Le roi Jean, de retour en Angleterre, y reçut une bulle, par laquelle le pape l'exemptait de toute excommunication qui n'émanerait pas du saint-siège; et Nicolas, son légat, dans un concile réuni à Saint-Paul, leva solennellement l'interdit qui avait été lancé sur toute la Grande-Bretagne. Mais un grand événement se préparait en Angleterre. Les barons méprisaient leur monarque; ils regrettaient les anciennes prérogatives dont jouissaient les

grands d'Angleterre sous les princes saxons ou danois, et que Henri I^{er} avait confirmées pour leurs pères; ils étaient trop puissants, trop entourés de flatteurs, pour ne pas vouloir devenir plus puissants encore. Plus on est rapproché du pouvoir suprême, plus on croit facile de le saisir; moins on est ébloui par cet éclat du diadème, qui diminue avec la distance, plus on veut secouer une dépendance qui gêne et qui blesse l'orgueil.

Les barons ne voient dans le roi Jean qu'un prince cruel, lâche, emporté, irréfléchi, inconstant, suscitant sans prévoyance les tempêtes les plus dangereuses, et cédant sans résistance aux plus faibles orages, et passant rapidement d'un despotisme insensé à une servilité abjecte. Ils savent que les Anglais en rougissent et le détestent; ils croient être arrivés au moment le plus favorable pour faire triompher leurs prétentions: ils ont cependant le bon esprit de reconnaître qu'ils ne peuvent obtenir un succès durable qu'en servant la cause de toute la nation, en réunissant à leurs intérêts ceux du peuple, en réclamant ses droits, en s'appuyant sur sa force irrésistible; ils ont d'ailleurs dans le clergé de redoutables auxiliaires, et le chef de l'église d'Angleterre, l'ambitieux Langton, les excite par ses promesses, les anime par son audace.

Ils s'assemblent à Saint-Edmundsbury; ils se pressent autour du tombeau du saint roi, et jurent sur l'autel de demander à Jean la confirmation de la charte de Henri I^{er}, et, s'il refuse cette justice

au clergé, aux barons et au peuple de la Grande-Bretagne, de le contraindre par leurs armes à reconnaître et à renouveler les libertés de la nation.

(1215) Dès le commencement de l'année suivante, ils se rendent à Londres, font au roi la demande dont ils sont convenus, et lui rappellent que lorsqu'il a été absous à Winchester, il a promis de la leur accorder. Le roi s'irrite, et non seulement les refuse, mais exige d'eux qu'ils s'engagent par écrit à ne jamais faire de proposition semblable, ni à lui, ni à ses successeurs. Les barons paraissent inflexibles : le roi se trouble et s'effraie ; il réclame un nouveau serment de fidélité de tous les Anglais. Il veut intéresser le clergé à sa défense ; il donne une charte pour maintenir la liberté des élections dans toutes les églises séculières et régulières ; il prend la croix, afin de jouir des privilèges accordés à ceux qui allaient combattre les ennemis du christianisme. Il envoie Guillaume Mauclerc à Rome ; il implore contre ses barons la protection du pontife, son suzerain.

Quel était donc cet esprit d'un siècle d'ignorance et d'erreur ? Quelle crainte inspiraient à l'Europe abusée les décisions de Rome sur les objets les plus étrangers à la religion du Christ ? Les barons envoyèrent plusieurs députés auprès du pape. « La » confédération, dirent ces députés à Innocent III, » n'est pas seulement composée des barons, des » comtés septentrionaux, mais encore de toute la » nation. Et combien les confédérés n'ont-ils pas

» travaillé à défendre les libertés de l'église pendant
 » la durée de l'interdit! »

L'ambition sans bornes du pontife l'emporta sur les discours des députés. Innocent ne voulait perdre ni son patronage, ni sa suzeraineté, ni son espèce de souveraineté sur l'Angleterre. Il écrivit aux évêques et aux barons; il reprocha à l'archevêque de Cantorbéry et aux autres prélats d'avoir favorisé les dissensions des nobles avec le roi; il leur commanda de rétablir la paix publique. Il exhorta les barons à ne présenter leurs réclamations au monarque qu'avec soumission, ne leur promit ses bons offices qu'à cette condition, annula leur ligue, et leur défendit de la renouveler.

Cet acte d'autorité suprême blessa les évêques aussi bien que les barons de la Grande-Bretagne; ils ne voulurent voir dans leur prince qu'un honteux vassal du pape, auquel il avait livré leur indépendance; ils redoublèrent d'activité pour étendre l'insurrection, pour animer de plus en plus et les nobles et le peuple. Les seigneurs et un grand nombre d'autres confédérés se réunirent à Stamford, y formèrent une armée, et marchèrent vers Oxford, où était le roi. Jean s'empressa de leur envoyer l'archevêque et le comte de Pembroke. Le comte et le primat rapportèrent les demandes des confédérés; ils réclamaient tous les anciens droits et tous les privilèges établis par les lois d'Édouard-le-Confesseur et par la charte de Henri I^{er}. « Pourquoi, dit le » monarque, n'exigent-ils pas tout mon royaume? » et il refusa de consentir à leurs prétentions.

Les insurgés, bien décidés à ne pas céder au monarque, nommèrent pour leur général Robert Fitz-Walter; et, pour agir avec plus de force sur l'imagination de la multitude, ils donnèrent à Robert le nom de maréchal ou de connétable de l'*armée de Dieu et de la sainte église*. Ils ne purent réduire le château de Northampton, parcequ'ils n'avaient pas de machines de guerre; mais ils furent reçus dans celui de Bedford, et, marchant pendant toute une nuit, ils arrivèrent à Londres. Ils en trouvèrent les portes ouvertes, furent joints par leurs amis, s'emparèrent de la ville, placèrent des corps-de-garde et des sentinelles, s'assurèrent de ceux qui lui étaient suspects, menacèrent, par des circulaires, ceux des nobles qui ne s'étaient pas encore déclarés pour leur cause, de ravager leurs terres et de détruire leurs châteaux, et les virent accourir presque tous auprès d'eux.

Jean leur fit offrir d'abolir toutes les mauvaises coutumes qui s'étaient introduites sous son règne ou pendant celui de son frère Richard, et de réparer tous les torts qu'ils avaient soufferts. Les confédérés, bien éloignés de se contenter de ces concessions, les rejetèrent à l'instant où elles furent proposées. Jean manda alors le primat et ses suffragants; il leur demanda de frapper des foudres de l'église les rebelles qui avaient pris les armes contre un prince engagé dans une croisade, et dont, par conséquent, la personne et les états étaient sacrés. Mais Jean avait fait une faute d'autant plus grande, qu'il n'avait pas le caractère né-

cessaire pour la soutenir : il avait appelé auprès de lui un corps de soldats étrangers. « Je ne puis, » lui dit Langton, excommunier vos ennemis, tant » que vous paraîtrez soupçonner les sentiments des » Anglais, et que vous serez entouré d'aventuriers » de Flandre ou d'Allemagne. » Le roi, trompé par la ruse du primat, congédia sa troupe étrangère ; mais l'archevêque n'en refusa pas moins d'excommunier les insurgés, dont il était le véritable chef. Jean vit alors sa terrible position : tous ses sujets l'avaient abandonné. Sa vie ne lui parut pas plus assurée que sa couronne. Il offrit en vain de s'en rapporter à la décision du pape ; il demanda aux barons de choisir des commissaires : il en nomma pour soutenir ses intérêts. Des conférences furent ouvertes. La discussion ne fut pas longue ; l'opinion nationale entraînait tous les esprits ; les commissaires mêmes nommés par le roi partageaient les sentiments des insurgés. En très peu de jours, on rédigea les articles de deux chartes, nommées l'une *la grande charte*, et l'autre *la charte des forêts*, si nombreuses encore dans la Grande-Bretagne (1215). Ces chartes confirmèrent et étendirent les droits et les privilèges dont les barons et les prélats avaient joui sous les monarques saxons. Les Anglais les ont toujours regardées comme les bases de leur constitution et de leurs libertés. Elles marquent une des époques les plus remarquables dans l'histoire de la civilisation européenne. Elles ont eu, comme les lois de Louis-le-Gros, la plus grande influence sur l'affranchisse-

ment du monde. Montrons les dispositions les plus importantes de ces lois fondamentales.

L'église d'Angleterre sera libre, jouira de tous ses droits, de toutes ses libertés, et particulièrement de celle des élections, estimée très nécessaire dans l'église anglicane.

On se conformera à l'ancienne taxe des fiefs soumis à un service militaire et relevant de la couronne. L'héritier d'un comte ne paiera que cent marcs pour entrer en possession de son fief; l'héritier d'un baron, cent schellings, et les autres à proportion.

Celui qui aura en garde les terres d'un mineur ne pourra avoir sur ces mêmes terres que des profits et des services raisonnables.

Les gardiens des fiefs maintiendront en bon état les maisons, les parcs, les garennes, les étangs, les moulins, les revenus, et les rendront à l'héritier, lorsqu'il sera majeur, avec sa terre bien fournie de charrues et autres choses nécessaires, ou du moins autant qu'ils en auront reçu.

Les mêmes règles seront observées dans la garde, qui appartient au roi, des archevêchés, évêchés, prieurés, abbayes et églises. Ce droit de garde ne pourra être vendu.

Les héritiers mineurs seront mariés selon leur état, et les parents en seront informés avant que le mariage soit contracté.

Une femme devenue veuve recevra ce qu'elle aura eu en dot ou son héritage, sans être obligée de rien payer, non plus que pour le douaire qui

lui sera dû sur les biens qu'elle et son mari auront possédés. Elle pourra demeurer dans la principale maison de son mari, quarante jours après la mort de ce dernier. Si cette principale maison est un château fortifié, on pourra lui assigner quelque autre demeure où elle soit commodément jusques à ce que son douaire soit fixé. Elle y sera entretenue de tout ce qui sera raisonnablement nécessaire à sa subsistance, sur les revenus des biens communs d'elle et de feu son mari. Le douaire sera égal au tiers des terres que son mari aura possédées, à moins qu'il n'eût été réglé à une portion moins grande.

On ne pourra contraindre aucune veuve, par la saisie de ses meubles, à prendre un autre mari; mais elle sera obligée de donner caution qu'elle ne se remariera pas sans le consentement du roi, si elle relève de la couronne, ou celui de son seigneur immédiat.

Le roi ni ses baillis ne feront jamais saisir les terres ou les rentes des débiteurs, tant qu'ils auront des meubles pour payer leurs dettes. Celui qui les aura cautionnés ne sera point exécuté tant qu'ils seront en état de payer.

Si quelqu'un a emprunté de l'argent des juifs, et qu'il meure avant d'avoir payé sa dette, l'héritier mineur ne paiera pas d'intérêt pour cette dette avant sa majorité. Si la dette tombe entre les mains du roi, le monarque se contentera de garder le gage livré par le contrat.

Lorsque quelqu'un mourra débiteur, sa veuve

aura son douaire, les enfants auront une subsistance proportionnée au bien réel de leur père ; le seigneur recevra le service dû ; la dette sera payée sur le surplus de la succession.

On ne saisira les meubles d'aucune personne, pour l'obliger, à raison de son fief, à plus de service qu'il n'en doit.

On ne contraindra aucune ville ni aucune personne, par la saisie des meubles, à faire construire des ponts sur les rivières, à moins qu'elles n'y soient obligées par un ancien droit.

On ne fera aucune digue qu'aux rivières qui en ont eu sous le règne de Henri I^{er}.

On ôtera tous les filets destinés à prendre des saumons ou d'autres poissons dans la Midway, dans la Tamise, et dans les autres rivières d'Angleterre, excepté sur les côtes.

Cette disposition et les deux qui la précèdent paraissent indiquer de grandes vexations éprouvées de la part des agents de la couronne. Mais quoi qu'il en soit, poursuivons l'exposition des articles de la fameuse charte d'Angleterre.

Les comtés, les centaines, les *wapentacks* et les dizaines, qui ne font pas partie des terres de la couronne, demeureront fixés suivant l'ancienne forme.

Si quelqu'un tenant du roi un fief laïque vient à mourir, et que le shérif ou le bailli prouve que le défunt était débiteur du monarque, il sera permis de saisir et d'enregistrer ses meubles trouvés dans le fief, jusques à la concurrence de la somme

due. Cette opération sera faite sous l'inspection de voisins réputés gens d'honneur : le surplus de la valeur de la dette sera laissé entre les mains des exécuteurs du testament. Si le défunt ne doit rien au roi, le tout sera laissé à l'héritier, sauf les droits de la veuve et des enfants.

Lorsqu'un tenancier mourra sans faire de testament, ses effets mobiliers seront distribués par les plus proches parents et amis, avec l'approbation de l'église, sauf ce qui était dû par le défunt.

Aucun bailli ni connétable ne prendra le grain ni les autres effets mobiliers d'une personne qui ne sera pas de sa juridiction, à moins qu'il ne les paie comptant, ou qu'il ne soit convenu avec le vendeur du temps du paiement. Si le vendeur est de la ville du shérif ou du connétable, il sera payé dans quarante jours.

On ne pourra saisir les meubles d'aucun chevalier, sous le prétexte de la garde des châteaux, s'il offre le service, ou s'il donne un homme en sa place, en cas qu'il ait une excuse valable pour s'en dispenser lui-même.

Si un chevalier est commandé pour servir à l'armée, il sera dispensé de la garde des châteaux pendant tout le temps où il fera son service à l'armée, à raison de son fief.

Aucun shérif ni bailli ne prendra ni chariot ni chevaux, pour porter le bagage du roi, qu'en payant le prix ordonné par les anciens règlements; savoir, dix sous par jour pour un chariot à deux chevaux, et quatorze sous pour un chariot à trois chevaux.

On ne prendra les chariots des ecclésiastiques, des chevaliers ni des dames de qualité, non plus que du bois, pour l'usage des châteaux du monarque, que du consentement des propriétaires.

Le roi ne tiendra les terres de ceux qui seront convaincus de félonie qu'un an et un jour, après lesquels elles seront mises entre les mains du seigneur.

Si quelqu'un tient du roi une ferme, soit sacage, soit burgage, et quelques terres d'un autre, sous la réserve d'un service militaire, le roi n'aura la garde ni de l'héritier mineur ni de la terre appartenant au fief d'un autre; il n'aura même la garde de la ferme dépendante de la couronne qu'autant que cette ferme sera sujette à un service militaire.

Le monarque n'aura pas la garde d'un enfant mineur, ou de la terre que ce mineur tiendra d'un autre, sous le prétexte qu'il devra au roi une petite redevance, comme des épées ou des flèches.

Si quelqu'un relève d'une baronnie qui vienne à échoir au roi par confiscation ou autrement, et qu'il cesse de vivre, l'héritier ne donnera rien, et ne sera tenu de faire aucun autre service que celui auquel il aurait été obligé si la baronnie était restée dans la possession de l'ancien baron. Le roi, à raison de ladite baronnie, n'aura la garde noble d'aucun des vassaux, à moins que le vassal ne relève de la couronne pour un autre fief, sous l'obligation du service militaire.

Les patrons des abbayes qui dans le temps auront obtenu d'un roi d'Angleterre des chartres de patronage, ou dont le droit sera immémorial, auront la garde de ces abbayes pendant qu'elles seront vacantes.

On ne pourra pas être mis en prison sur l'appel d'une femme, pour la mort d'un homme autre que le mari de l'appelante. Personne ne pourra vendre ou donner une partie de sa terre, à moins qu'il ne lui en reste assez pour pouvoir faire le service dû au seigneur.

Il ne sera permis à qui que ce soit de donner sa terre à une maison religieuse, pour la tenir en fief de cette maison; et si quelqu'un est convaincu de l'avoir ainsi donnée, le don sera nul, et la terre confisquée au profit du seigneur.

Cette disposition devient très remarquable, lorsqu'on la compare à l'esprit du treizième siècle. Celles que nous allons rapporter montrent combien les forêts étaient encore immenses en Angleterre, combien la culture y était peu étendue, pourquoy les disettes y étaient si fréquentes, combien on était éloigné de l'état actuel d'un si grand nombre de contrées européennes où l'on est obligé de se donner tant de soins pour la multiplication des bois, et comment plusieurs habitudes, et particulièrement celle de la chasse, devaient continuer de rappeler dans la Grande-Bretagne celles des associations à demi sauvages.

Les possesseurs des francs-fiefs seront autorisés à cultiver et améliorer leurs terres situées dans

l'étendue des forêts. On détruira les bois plantés depuis le règne de Henri I^{er}, excepté dans les domaines particuliers de la couronne. Ceux qui demeureront hors des forêts seront dispensés de comparaître devant les cours des forestiers, excepté dans quelques circonstances particulières. On annulera les proscriptions pour les transgressions relatives aux lois forestières. La peine capitale sera remplacée par une amende ou par un emprisonnement d'un an, pour ceux qui tueront une bête fauve sans en avoir le droit.

Tous les articles que nous venons d'indiquer peuvent servir à la peinture des mœurs du siècle : on peut les regarder comme des portions plus ou moins étendues de codes civil, criminel, féodal, forestier et militaire. Mais voici des dispositions bien plus importantes, une sorte de déclaration des droits imprescriptibles des hommes réunis en société, des lois politiques, et une véritable constitution.

Aucune levée ou imposition, soit pour le droit de *scutage* ou de guerre, ou pour tout autre, ne pourra avoir lieu sans le consentement du *conseil* commun, ou parlement du royaume, excepté pour racheter le roi prisonnier, conférer la chevalerie au fils aîné du monarque, ou conclure le mariage de sa fille aînée. Lors de ce mariage, de cette cérémonie et de ce rachat, il ne sera levé qu'une aide raisonnable et modérée.

La ville de Londres jouira de ses anciennes libertés et coutumes, tant sur l'eau que sur la terre.

Les autres villes, tous les bourgs et villages, les barons des cinq Ports et tous les autres ports jouiront de leurs privilèges et anciennes coutumes, et enverront des députés au conseil commun, pour y régler ce que chacun devra fournir.

Lorsqu'on devra déterminer le droit de scutage dans le conseil commun, les archevêques, les évêques, les abbés, les comtes et les grands barons du royaume recevront une convocation particulière.

Les shérifs et baillis convoqueront tous ceux qui tiendront en chef des terres de la couronne, quarante jours avant la tenue de l'assemblée générale, et la convocation ou sommation indiquera les causes pour lesquelles l'assemblée sera convoquée.

On procédera dans l'assemblée générale à la décision des affaires, selon les avis de ceux qui seront présents, quand même tous ceux qui auraient été convoqués ne s'y trouveraient pas.

Aucun seigneur ne pourra lever aucune somme sur ses vassaux ou tenanciers, excepté une taxe modérée qu'il pourra percevoir, pour être délivré de prison, pour faire son fils aîné chevalier, ou pour marier sa fille aînée.

Un tenancier libre ne pourra être mis à l'amende que pour de grandes fautes; l'amende sera proportionnée au crime, sauf la subsistance, dont il ne pourra être privé.

On sera tenu également de laisser aux marchands ce qui leur sera nécessaire pour entretenir leur commerce.

Lorsqu'un paysan ou une personne appartenant à la couronne seront mis à l'amende, on ne pourra pas toucher aux instruments servant au labourage.

Aucune amende ne sera imposée que sur le serment de douze hommes du voisinage, reconnus pour gens de bonne réputation.

Les comtes et les barons ne seront mis à l'amende que par leurs pairs, et selon la qualité de l'offense.

Les amendes d'un ecclésiastique seront proportionnées à la nature de la faute et au revenu des biens laïques qu'il possèdera.

La cour des communs plaidoyers ne suivra plus la personne du roi; elle demeurera fixée dans un lieu déterminé.

Le roi, ou le grand justicier, enverra tous les ans, dans chaque comté, des juges qui, avec les chevaliers des mêmes comtés, y tiendront leurs assises; on y portera les procès relatifs à l'expulsion, à la mort d'un ancêtre, à la présentation à des bénéfices.

Les procès qui ne pourront être terminés dans une session ne pourront être jugés dans un autre lieu du circuit des mêmes juges. Le *gemot*, la cour du comté, ou le *shire-gemot*, sera tenu une fois par mois.

Le shérif, ou le bailli, tiendra son *tour*, ou sa cour, deux fois l'an et dans les lieux accoutumés. La première cour sera tenue après les fêtes de Pâques, et la seconde après celle de Saint-Michel. C'est pendant la seconde que l'on fera l'inspection des cautions ou sûretés dont les hommes libres se

servent; cette inspection sera faite sans aucune oppression, et de manière que chacun jouisse de toutes les libertés qu'il avait sous Henri I^{er}, et de celles qu'il peut avoir obtenues depuis le règne de ce monarque.

Les affaires dont les difficultés ne seront pas de nature à être résolues par les juges envoyés dans les comtés seront portées à la cour du banc du roi.

On portera également à cette cour du banc du roi les affaires relatives aux dernières présentations aux églises.

On n'accordera plus aucun *writ*, ou ordre appelé *præcipe*, et par lequel un tenancier *devrait* perdre son procès.

Quelles affreuses injustices suppose une telle déclaration!

On donnera gratuitement et on ne pourra jamais refuser les writs, ou ordres d'informer, à ceux qui désireront des recherches touchant la perte de la vie, ou d'un membre de quelque personne.

Aucun bailli, ni aucun de nos autres officiers ne pourra obliger personne à se purger par serment, sur leur simple accusation, à moins que cette accusation ne soit confirmée par des gens dignes de foi.

Quel aveu que celui qui est renfermé dans l'article suivant!

Le roi ne *diffèrera*, ne *refusera*, ne *vendra* la justice à personne.

Mais voici la principale garantie des libertés anglaises.

On n'arrêtera, on n'emprisonnera, on ne déposera de ses biens, coutumes et libertés, et on ne fera mourir personne, de quelque manière que ce soit, que par le *jugement des pairs*, suivant les lois du pays.

Les deux dispositions suivantes sont d'autant plus remarquables, qu'elles sont bien différentes de plusieurs de celles qu'ont adoptées depuis le treizième siècle les parlements anglais; elles montrent, relativement à leur objet, et combien les idées étaient libérales, et combien les manufactures et les arts industriels étaient peu avancés.

Les marchands qui ne seront pas publiquement prohibés pourront librement aller et venir dans le royaume, en sortir, y demeurer, le traverser par terre ou par eau, acheter, vendre, selon les anciennes coutumes, sans qu'on puisse leur imposer aucune taxe, ou *maltôte*, excepté en temps de guerre.

Les marchands qui appartiendront à la nation avec laquelle la guerre commencera, et qui se trouveront dans le royaume, seront mis en sûreté sans aucun dommage de leurs personnes ni de leurs effets, jusques au moment où le roi ou le grand justicier seront informés de la manière dont les ennemis traiteront les marchands de la Grande-Bretagne.

Si la nation ennemie traite bien les marchands anglais, les marchands de cette nation seront traités de même dans tout le royaume.

Il faut rapprocher de ces articles une disposi-

tion sans cesse réclamée par le commerce, et qui n'a été imitée dans les pays les plus civilisés de la terre qu'après le cours de cinq siècles, et l'une des plus grandes révolutions.

Il y aura dans tout le royaume, dit la charte consentie par le roi Jean, une même mesure pour le vin, pour la bière et pour le grain; cette mesure sera conforme à celle dont on se sert dans la ville de Londres. Les draps auront, dans toute la Grande-Bretagne, deux verges de largeur entre les deux lisières. Les poids seront les mêmes dans tout le royaume.

Il sera permis à toute personne de sortir du royaume et d'y retourner, sauf la fidélité due au monarque; excepté en temps de guerre, pour peu de temps, et lorsque cette prohibition sera nécessaire pour le bien commun de l'Angleterre.

Tous les privilèges et toutes les libertés que le roi accorde par les chartes, ou grande charte, à ses vassaux, seront maintenus par les laïques et par les clercs, à l'égard de leurs tenanciers.

Telle fut donnée cette charte solennelle qui, rédigée par les vassaux, maintint et consacra de nouveau la féodalité, mais qui, faite aussi pour le peuple, dont l'assentiment et la force étaient nécessaires au succès des projets des barons et des nobles, reconnut et posa les fondements de toutes les libertés. Avec un jury et un conseil commun, une nation finit toujours par être libre et prospère: elle ne cesse d'avancer dans la civilisation.

Mais ce n'était pas assez pour les barons d'avoir

obtenu cette charte, l'objet de tant de vœux ; il fallait garantir la durée de leurs succès. Ils connaissaient le caractère de leur roi : faible, mais audacieux ; lâche, mais plein d'orgueil ; prêt à céder à la crainte, mais prompt à reprendre la hache de la tyrannie ; inconstant dans ses plans, mais toujours avide du pouvoir absolu et altéré du sang de ceux qu'il haïssait. Ils ne voulurent rien négliger pour l'empêcher de revenir sur les concessions qu'on lui avait arrachées. Et combien de précautions dignes de toute l'attention des hommes d'état leur prévoyance leur inspire !

Ils ne se contentèrent pas du serment solennel prêté avec eux par le monarque ; ils l'obligèrent à consentir aux arrangements suivants.

Ils choisirent vingt-cinq barons chargés spécialement de veiller à l'observation des chartes. Si le roi ou ses officiers en violaient quelque article, les vingt-cinq barons devaient nommer parmi eux quatre conservateurs de la loi fondamentale. Ces conservateurs devaient demander au roi de réparer, avant le terme de quarante jours, les violations de la grande charte, ou des chartes adoptées. Si le monarque manquait à cette réparation, les conservateurs en informeraient les vingt-cinq barons. Ces vingt-cinq élus pourraient, du consentement de l'assemblée générale, faire saisir les châteaux, les terres, toutes les autres possessions du prince, et les garder jusques au moment où ils auraient obtenu satisfaction, sauf la personne du roi, de sa femme et de ses enfants.

Tous les membres présents du parlement, ou conseil commun, jurèrent d'assister les vingt-cinq élus dans les mesures que ces délégués seraient obligés de prendre; ils promirent d'obéir à leurs ordres. Jean fit publier des writs qui obligeaient tous les shérifs et tous ses autres officiers à se conformer aux décisions des élus et à soutenir leurs résolutions, sous peine de voir, quinze jours après leur refus, leurs biens saisis et leurs bestiaux vendus au profit des chrétiens de la Palestine; et il fut arrêté que chaque comté nommerait douze chevaliers pour rechercher les usages et les pratiques dont les shérifs, les forestiers et les autres officiers du roi pourraient se rendre coupables contre les dispositions de la grande charte.

Mais on alla bien plus loin encore, tant était grande la méfiance des barons. Il fut convenu que, pour garantir l'exécution des ordres des vingt-cinq, les barons resteraient en possession de la ville de Londres, et que l'archevêque de Cantorbéry aurait la garde de la Tour. Terrible leçon pour les rois de la terre! Jean, en donnant ou acceptant la charte de bonne foi, aurait établi son trône sur la base la plus durable: il n'inspira aucune confiance; tout son pouvoir fut anéanti.

A peine eut-on adopté ces arrangements, qu'un grand nombre de nobles demandèrent la restitution de leurs terres. Jean nomma des commissaires pour examiner leurs réclamations. Il rendit le château de Rochester à l'archevêché de Cantorbéry; il accorda le pardon de tous les délits commis depuis

le jour de Pâques précédent. Il reçut l'hommage des barons. Mais quelles alarmes ne conçut-il pas, lorsqu'ils lui refusèrent de certifier cet hommage par un écrit signé et scellé par eux, et qu'il les vit se réunir dans un tournoi solennel pour célébrer leurs succès.

Ce prince, qui aurait pu être adoré d'une nation reconnaissante et heureuse, va tomber de faute en faute, de crime en crime, de malheur en malheur. Impatient des bornes qu'on a mises à son autorité, chaque jour il s'irrite davantage contre ce qu'il appelle son esclavage: bien loin de renoncer aux projets, aux maximes, aux actes qui l'ont entouré de dangers, bien loin d'embrasser avec sincérité la charte, qui seule peut le sauver, il ne médite que le renversement de cette charte tutélaire, il ne pense qu'à recouvrer son sceptre ensanglanté.

Ses favoris, presque tous étrangers, ne lui parlent que de l'insolence des barons. Son ressentiment devient extrême; il jure de se venger. Mais aucune force ne lui reste, et sa haine impuissante n'en est que plus furieuse. Contraint néanmoins d'en cacher la violence, il devient sombre, taciturne; il erre seul: tous ses traits portent l'empreinte d'un chagrin profond; et, pendant que la justice divine lui fait ainsi subir la peine de sa cruelle tyrannie, il apprend un événement qui reporte la terreur dans son âme.

Plusieurs barons ou autres vassaux puissants étaient bien éloignés d'être satisfaits d'une charte qui fortifiait le trône d'un monarque qu'ils détes-

taient et dont ils ne voulaient plus. Ils avaient pris les armes, ravagé plusieurs cantons, particulièrement dans le nord de l'Angleterre, maltraité les shérifs et les autres officiers chargés de la perception des revenus publics, brûlé les maisons qui appartenaient au roi, démoli les murs de ses parcs et coupé les arbres de ses forêts. Les évêques, effrayés, proposent au roi d'avoir une entrevue à Oxford avec les mécontents. Les barons insurgés s'y rendent avec des suites nombreuses; le roi y envoie des députés, et, ce qu'on a de la peine à croire, il déclare qu'il ne va pas lui-même à l'entrevue, parceque sa vie pourrait ne pas être en sûreté.

Les commissaires du roi se plaignent de la violation de la paix publique, de l'infraction des derniers arrangements, des outrages faits à la majesté royale. Ils conjurent les évêques de publier une sentence d'excommunication contre les auteurs des troubles publics.

Le roi cependant, plus perfide que jamais, avait à peine juré d'observer la grande charte, qu'il avait protesté secrètement contre cet acte solennel; il avait appelé au pape des résolutions prises dans le conseil commun, envoyé à Innocent III une copie de cette charte qu'il appelait une usurpation violente sur les droits de son suzerain *lord Paramount* de la Grande-Bretagne, et demandé au pontife suprême de l'absoudre de son serment et de lui permettre de rejeter, aussitôt qu'il le pourrait, le joug honteux qu'il venait de s'imposer.

Innocent III lit la charte avec indignation ; il s'empporte contre l'audace des barons qui ont osé imposer un pareil acte à un vassal du siège apostolique , et prendre les armes contre leur souverain , devenu soldat de Jésus-Christ. Il jure que leur insolence ne demeurera pas impunie ; il annule la charte ; il relève le roi de son serment ; il commande aux barons de renoncer à des privilèges extorqués ; il fulmine contre eux une sentence d'excommunication , si ses ordres ne sont pas promptement exécutés.

L'archevêque de Cantorbéry déclare que le pape a été trompé , refuse de publier la bulle , et part pour aller à Rome justifier sa conduite et celle des barons.

Pandolfe et l'évêque de Rochester suspendent de ses fonctions l'archevêque de Cantorbéry et publient la bulle d'Innocent. L'excommunication ne produit presque aucun effet.

Jean , en protestant contre la charte et en appelant à un pontife étranger , avait en quelque sorte prononcé sa déchéance. Tant de dissimulation aliène de lui tous les Anglais. Les barons se préparent à la guerre , achètent des armes , rassemblent des munitions , fortifient leurs châteaux , et lèvent des troupes dans tous les comtés.

Jean ne voit plus que des ennemis dans la Grande-Bretagne ; il a recours à la plus dangereuse des ressources : il fait partir des émissaires pour la France , les Pays-Bas et la Germanie ; il fait promettre à tous les aventuriers qui voudront s'engager à com-

battre sous ses bannières, une part dans les biens des Anglais; et, pour imiter davantage Guillaume-le-Conquérant, il veut qu'on leur assure cette part par des actes authentiques. Désirant de se dérober cependant à la haine et au mépris dont l'accablaient ces Anglais qu'il voulait soumettre à son despotisme et dépouiller de leurs domaines, il s'était retiré dans l'île de Wight. Il y passa trois mois, au milieu de pêcheurs et de matelots.

L'archevêque Langton arrive à Rome, et trouve le pape inflexible. Innocent III confirme sa suspension. La nomination du frère de Langton à l'archevêché d'York est annulée. Le pape charge les députés du chapitre de cette métropole de nommer au siège vacant Walter de Grey, évêque de Worcester. Il lui accorde le *pallium*, ornement distinctif des archevêques; et, ce qui est remarquable et prouve l'énormité des revenus des archevêchés d'Angleterre, c'est que, suivant plusieurs historiens, malgré son désir d'augmenter le nombre de ses partisans dans la Grande-Bretagne, il ne donna ce *pallium* qu'en recevant une caution pour le paiement d'une taxe de dix mille livres sterling.

On publie dans l'abbaye de Saint-Albans la suspension de l'archevêque de Cantorbéry; on la notifie à toutes les cathédrales et à toutes les autres églises de l'Angleterre. On publie aussi une bulle du pape qui excommunie les chefs des insurgés, les désigne par leurs noms et leurs titres, et jette un interdit sur leurs terres et sur la ville de Londres.

Pendant ce temps, les envoyés du roi avaient réussi à enrôler, pour son service, un très grand nombre d'aventuriers. Un d'eux en avait rassemblé jusques à quarante mille. Une tempête furieuse détruisit sa flotte et engloutit ses soldats; mais malgré cette perte énorme, Jean parvient à réunir une armée d'Allemands, de Flamands et de Brabançons. Son courage se rallume; il ne craint pas de tenir la campagne; il assiège Rochester, il fait rompre les ponts, il garde les passages; il oblige Robert Fitz-Walter à retourner vers Londres sans avoir pu jeter du secours dans la ville assiégée.

En vain le gouverneur, Guillaume d'Albiney, se défend en héros, les machines militaires du roi ruinent les fortifications. Les provisions manquent aux assiégés; ils dévorent leurs chevaux: mais cette faible et triste ressource est bientôt épuisée, et Rochester se rend à discrétion.

Le roi avait perdu beaucoup de monde; il avait éprouvé une longue résistance; sa colère s'allume et réveille sa cruauté. Savari de Mauléon ne parvient qu'avec la plus grande peine, et en lui faisant redouter d'horribles représailles, à l'empêcher de faire passer au fil de l'épée la brave garnison. Jean envoie le gouverneur et les principaux officiers dans différents châteaux; il n'accorde la vie qu'aux arbalétriers; il fait pendre tous les simples soldats.

La prise de Rochester et la nouvelle bulle du pape consternent les confédérés; plusieurs des insurgés abandonnent leur parti et embrassent celui

du monarque. Jean laisse une armée sous les ordres du comte de Salisbury et de Falcasius de Bréant, et marche vers le nord de l'Angleterre.

Salisbury et Bréant réduisent plusieurs châteaux, placent de nombreuses garnisons dans les environs de Londres, entrent en Essex, pillent les terres des barons.

Le roi arrive à Nottingham, portant partout le fer et le feu. Les mercenaires étrangers commettent les plus horribles cruautés. Les nobles du comté d'York, désespérés de tant de ravages, abandonnent leurs domaines aux féroces étrangers et se retirent en Écosse.

Le jeune Alexandre II, à peine âgé de dix-huit ans, et fils de Guillaume dit le Lion, régnait dans ce royaume de braves. Les nobles d'York rejettent le souverain qui les dévoue à la mort; ils rendent hommage à Alexandre, qui déjà avait fait une irruption dans le Northumberland, et y avait reçu la foi de la noblesse indignée contre Jean. Le monarque, ou plutôt le tyran de l'Angleterre, étend la destruction au-delà de la Tyne; il réduit en cendres Morpeth et plusieurs autres villes du Northumberland ou des comtés voisins. Digne chef de brigands sanguinaires, il leur donne l'exemple de tous les crimes qu'il commande: on le voit mettre le feu, de sa propre main, aux maisons dans lesquelles vient de s'arrêter un instant sa barbarie fatiguée et non assouvie.

Lorsque les comtés septentrionaux ne sont plus couverts que de sang, de cendres et de décombres,

il va porter l'orage dévastateur vers le pays de Galles.

(1216) La fureur de la vengeance transporte les barons; ils ne prennent conseil que de leur désespoir: ils envoient des députés au roi de France; ils lui offrent pour son fils Louis la couronne d'Angleterre; ils le conjurent de ne pas les refuser.

Philippe-Auguste accepte la proposition des barons; il en reçoit vingt-cinq otages. Il ordonne d'immenses préparatifs dans tous les ports de la France, et fait partir un détachement de sept mille hommes, commandé par Gilles de Melun. Les Français détruisent une flotte de pirates qui bloquaient la Tamise, arrivent à Londres, et, réunis aux insurgés, forcent le roi Jean à renoncer à l'attaque de la capitale et à se retirer vers les cinq Ports.

Le pape, qui ne peut pas espérer de trouver dans Louis la même soumission ou plutôt la même bassesse que dans le roi Jean, se hâte d'envoyer à Philippe-Auguste un légat, nommé Gualo: il défend au roi de France et à son fils de rien entreprendre contre l'Angleterre, qui fait partie du patrimoine de saint Pierre. Philippe ordonne qu'on continue de travailler à l'armement. Une flotte de sept cents petits vaisseaux est réunie: Louis met à la voile et descend à Sandwich. Jean, qui était à Douvres, se retire à Winchester. Le légat Gualo quitte la France, où il n'a pu réussir à faire redouter les menaces du pape, va joindre le roi Jean, et, du milieu de son camp, excommunie le prince Louis,

tous ceux qui défendent sa cause, et particulièrement le clergé de Londres et l'archevêque Langton qui l'avait engagé à célébrer les offices divins, malgré l'interdit jeté sur cette ville par le pontife de Rome, et publié par un abbé d'Abingdon. Voilà donc une guerre entreprise pour des intérêts purement temporels, et métamorphosée en guerre de religion. Tels devaient être les fruits déplorables d'un mélange aussi bizarre que sacrilège, d'idées justes, de sentiments pieux, de maximes sacrées, avec des prétentions inventées par l'ambition de Rome, soutenues par l'audace, adoptées par l'ignorance, et maintenues par la superstition.

Louis déclare à ses amis et à ses ennemis qu'il ne vient en Angleterre qu'appelé par un grand peuple accablé sous la tyrannie de l'assassin de son souverain et de l'usurpateur de son trône; il rappelle aussi que sa femme, Blanche de Castille, est petite-fille de Henri II; et, paraissant peu effrayé de l'excommunication du légat, il s'avance vers Londres et s'empare de Rochester.

Il arrive dans la capitale: il jure de laisser à chaque Anglais ses domaines, de rétablir les privilèges de la nation, de se conformer à la grande charte donnée et violée par Jean; et les barons, ainsi que les bourgeois, lui rendent hommage et lui prêtent serment de fidélité. Il exerce l'autorité souveraine sous le nom de fils aîné du roi de France; il nomme Langton son grand chancelier: il accorde des terres et des honneurs; il les confirme par des chartes. Le nombre de ses partisans augmente

chaque jour. Les Flamands, et tous les autres vassaux de la couronne de France, ne veulent pas porter les armes contre leur suzerain, et quittent le service de Jean. Ce prince, ne pouvant plus tenir la campagne devant Louis, met des garnisons dans ses forteresses, et se retire vers Bristol et Gloucester. Louis soumet par lui-même ou par ses lieutenants tous ceux qui résistent encore dans les comtés d'Essex, de Suffolk, de Sussex, de Dorset: il entre dans Winchester; il apprend que Jean vient d'être abandonné par les comtes de Waren, de Salisbury, d'Arundel, d'Albemarle et d'Oxford, convoque à Londres une assemblée générale, y voit arriver Alexandre III, roi d'Écosse, et y reçoit le serment de ce prince pour ceux de ses domaines qui relèvent de la couronne d'Angleterre, ainsi que l'hommage des prélats, des chevaliers et des nobles de la Grande-Bretagne.

Cependant le comte de Pembroke, le comte de Chester et Foulques de Bréant, combattent encore avec succès pour le fils de Henri II. Les cinq Ports lui sont restés fidèles; ils équipent une flotte, s'emparent d'un renfort considérable envoyé à Louis, coupent toute communication par mer avec la ville de Londres, et montrent que des vaisseaux sont le véritable rempart des îles.

La forteresse de Douvres avait aussi résisté à la puissance de Louis: Hubert de Burgh, son vaillant gouverneur, ne cesse de faire des courses et de ravager les terres des barons insurgés. Louis vient investir lui-même cette place forte; Hubert la dé-

fend avec un courage héroïque. Le prince est repoussé avec perte dans plusieurs attaques : à chaque instant il faut qu'il se défende contre de terribles sorties. Rien ne peut diminuer l'activité du gouverneur, qui voit toujours dans le roi Jean le souverain auquel il doit être fidèle, et dans Louis un étranger armé contre sa patrie : ni les promesses ni les menaces ne peuvent affaiblir sa valeureuse constance. Les troupes de Louis font prisonnier Thomas de Burgh, frère du brave gouverneur. Louis le fait conduire sous les remparts de Douvres ; on le montre à Hubert : le prince lui fait dire que s'il ne se rend pas à l'instant, la tête de son frère va tomber. Hubert frémit ; mais « rien ne pourra, ré- » pondit-il, le rendre traître à sa patrie. » Louis, digne prince français, digne fils de Philippe-Auguste, admire la vertu d'Hubert et épargne la vie de son frère.

Mais quelles fautes vont susciter contre Louis des orages menaçants ! Il n'admet presque aucun Anglais dans ses conseils ; sa confiance et presque toutes les faveurs sont accordées à ses compatriotes ou à d'autres étrangers qui, dans une sorte de démence, traitent avec arrogance et même avec mépris ceux qui ont donné à Louis la couronne d'Angleterre. L'amour-propre humilié devient bientôt l'ennemi le plus dangereux. Les fiers barons commencent à se repentir d'avoir placé sur le trône de la Grande-Bretagne le fils de Philippe ; le comte de Salisbury, Guillaume Mareschal, Walter Beauchamp, et plusieurs autres lords, quittent ses dra-

peaux. On répand les bruits les plus propres, non seulement à lui ravir l'affection des Anglais, mais encore à exciter leur haine. Le vicomte de Melun, l'un de ses principaux confidens, tombe dangereusement malade; il meurt après très peu de jours. Les mécontents se hâtent de raconter qu'il a désiré de voir dans son lit de mort quelques uns des barons; ils rapportent ses paroles suprêmes : « Je » ne puis mourir en paix, a-t-il dit, sans décharger » ma conscience et vous découvrir un terrible secret. Louis ne regarde les seigneurs qui ont combattu pour lui que comme des traîtres infidèles à leur légitime souverain; il ne veut avoir aucune confiance en eux; il a résolu de les punir, de leur ravir tout pouvoir, de les dépouiller de leurs biens. » Les malveillants, secondés par les partisans de Jean, accueillent ou veulent paraître accueillir ces bruits absurdes : les méfiants y croient; les esprits s'échauffent. Les barons les plus irrités communiquent leurs craintes et leur indignation à leurs amis, à leurs confédérés : on s'exhorte à se tenir sur ses gardes, à saisir la première occasion de se détacher d'un prince ingrat et perfide. Un grand nombre de barons pensent à se réconcilier avec Jean : plus de quarante de ces grands vassaux, suivant les historiens anglais, lui font savoir qu'ils sont prêts à le reconnaître de nouveau.

Ce prince assemble une armée auprès de Lynne, et, dans l'espérance d'être joint par ceux que la conduite de Louis et l'insolence de ses courtisans ont aliénés, il se résout à s'approcher de la capi-

taie et à tenter le sort des combats. Il traverse le comté de Norfolk et celui de Lincoln; il veut passer dans des endroits marécageux et inondés par la mer lorsqu'elle est haute : il calcule mal sa marche ; il s'engage imprudemment dans ces terres fangeuses et noyées. Il est surpris par une grande marée ; il s'est avancé trop avant pour sauver son armée ; il perd la plus grande partie de ses soldats, son bagage, son trésor et les joyaux de la couronne : il échappe avec peine au danger. Il se rend dans l'abbaye de Swinestead ; il ne peut résister au chagrin profond qu'il éprouve. Une fièvre violente le saisit ; on le transporte dans une litière au château de Seaford, et de là à Newark, où il meurt. Son corps, porté dans la cathédrale de Worcester, est déposé entre le tombeau de saint Oswald et celui de saint Walstan.

Henri, son fils aîné, n'avait encore que dix ans. La nation anglaise détestait la mémoire de Jean ; elle redoutait l'armée d'étrangers mercenaires que ce roi haï et méprisé avait attirée en Angleterre, et dont lui-même soupçonnait souvent la fidélité. Mais Louis avait mécontenté les Anglais : ils le regardaient comme ennemi de leurs personnes ; ils le croyaient plein de mépris pour leurs usages ; ils ne doutaient pas qu'il n'approuvât la hauteur insolente et les exactions des Français. Le peuple se plaignait hautement de l'arrogance des étrangers ; les nobles n'avaient plus de confiance dans le fils de Philippe. La mort de Jean achève de déterminer le plus grand nombre de barons à renoncer au

prince qui n'était pas né dans leur île, et dont ils croyaient avoir tant à se plaindre.

Le comte de Pembroke convoque un parlement à Gloucester; il lui présente le jeune Henri: « Voilà » notre roi, lui dit-il. Un enfant innocent ne doit » pas être chargé des fautes de son père. Pourquoi » écarter du trône une famille devenue anglaise, » et qui le possède depuis long-temps? pourquoi » vouloir le conserver à un étranger qui veut ré- » duire l'Angleterre en esclavage? Sa conduite des- » potique ne lui a-t-elle pas fait perdre tous les droits » que vous lui aviez donnés? Ah! qu'il quitte un » royaume qu'il est si peu propre à gouverner. »

Tous les membres de l'assemblée s'écrient: « Que » Henri soit notre roi! » Les évêques de Bath et de Winchester le couronnent dans la cathédrale; en l'absence du primat, le légat assiste à la cérémonie. La couronne royale avait été perdue dans les marais inondés par la haute mer, où le roi Jean avait failli à périr: on se sert d'un fil d'or à la place du diadème. Le jeune monarque prête le serment ordinaire des souverains de l'Angleterre. Le légat exige que le nouveau roi rende hommage au siège de Rome; les barons présents n'osent pas s'y opposer; ils jurent fidélité à Henri; ils confient la personne du prince au comte de Pembroke, et le nomment régent du royaume.

Ce vassal puissant jouissait d'une grande réputation; tout le monde savait combien il était loyal, plein d'honneur, sage, prudent, habile: on se confiait à sa foi.

Il s'empresse de notifier le couronnement de Henri à tous les barons et à toutes les villes de la Grande-Bretagne; il assure une amnistie absolue à tous ceux qui abandonneraient le parti de Louis. Les promesses d'un homme aussi vénéré produisent l'impression la plus forte sur un grand nombre des confédérés, qui avaient appelé le fils de Philippe.

Louis cependant sort de Londres, et s'empare du château d'Hertford. Le gouvernement de cette place était regardé comme un droit héréditaire de Robert Fitz-Walter: Louis le donne à un Français, et compose d'étrangers la garnison de cette forteresse. Les Anglais s'irritent de plus en plus; on croit plus que jamais aux bruits répandus par les ennemis de Louis: les barons ne doutent pas que le fils de Philippe ne les voie comme des traîtres, auxquels il ne doit confier aucun poste important.

Louis imagine de recevoir de nouveau l'hommage des barons. Le légat assemble un concile ou synode à Bristol, et excommunie de nouveau le prince français. Une trêve est accordée entre les deux partis. Louis tient un parlement à Oxford; le régent en convoque un autre à Cambridge. Le fils de Philippe consent à une prolongation de la trêve, et va se concerter à Paris avec le roi son père.

Il revient dans la Grande-Bretagne; quelques uns de ses vaisseaux sont détruits par une flotte que les cinq Ports ont mise en mer. Le fils de Philippe-Auguste s'irrite dans cet échec, et rejetant tout ce

que la politique et l'humanité lui prescrivent, fait brûler l'un des cinq Ports, celui de Sandwich.

Quelque courte qu'eût été son absence, le régent en avait profité pour augmenter le nombre des partisans et des soldats de Henri.

(1217) Dès que la trêve est expirée, il ordonne au comte de Chester d'assiéger Montsorel, dans le comté de Leicester. Louis donne au comte de Perche le commandement de vingt mille hommes, et l'envoie secourir Montsorel; le comte de Chester se retire à son approche. Le comte du Perche investit le château de Lincoln. Cette forteresse est trop importante pour que le comte de Pembroke ne se hâte pas de la secourir; il assemble ses troupes aussi secrètement qu'il le peut, et arrive à Newark, à quelques milles de Lincoln, sans que les assiégeants aient été informés de sa marche. Le comte du Perche, averti enfin de l'arrivée du régent, aurait dû pour seconder la brillante valeur française, et se servir avec avantage de sa nombreuse cavalerie, aller au-devant de Pembroke, et lui livrer bataille. Il fait une faute bien funeste aux intérêts du fils de Philippe; il reste dans la ville, déclarée depuis long-temps pour les confédérés, en fortifie les remparts, ne peut pas croire que le régent puisse les franchir, et continue le siège du château. Le régent passe en revue son armée; le légat qui l'avait suivi harangue les soldats, les remplit d'enthousiasme, leur donne une absolution générale, promet le ciel à tous ceux qui périront les armes à la main, et bénit avec solennité leurs glaives et

leurs enseignes. Pembroke, comme assuré de vaincre, approche avec audace de Lincoln, fait entrer un corps d'élite dans le château par une poterne, et donne l'assaut à une des portes de la ville. Dans le même temps et par ses ordres, Foulques de Bréant sort du château, et se jette avec furie sur les assiégeants; les Français et leurs alliés se battent avec le plus grand courage; mais la double attaque à laquelle ils ne s'étaient pas attendus porte le désordre dans leurs rangs : embarrassés dans des rues étroites, et chargés de tous les côtés, ils ne peuvent que vendre chèrement leur vie. Le comte du Perche fait des efforts admirables pour disputer la victoire; mais voyant que toute la bravoure de ses soldats et des Anglais fidèles à Louis est inutile, il ne veut pas survivre à son malheur, se précipite sur les épées ennemies, et meurt glorieusement. Le comte de Winchester, celui d'Hereford, Gilbert de Roux, Robert Fitz-Walter, quatre cents chevaliers anglais, et un grand nombre d'écuyers et de soldats de la Grande-Bretagne, sont faits prisonniers. La haine que l'on a pour les Français étouffe tous les sentiments généreux; ils sont taillés en pièces; la ville qui avait embrassé leur parti est livrée au pillage, et le légat déclare qu'il abandonne au vainqueur, comme excommuniés, tous les prêtres et tous les clercs de cette cité infortunée.

Louis apprend la funeste défaite de ses troupes, lève le siège de Douvres, qu'il avait recommencé, va à Londres, et réclame de son père les secours les plus prompts. Sa femme, Blanche de Castille,

presse le départ de nouvelles troupes françaises. On équipe une flotte pour les transporter en Angleterre; elle est battue par celle des Cinq-Ports: plusieurs bâtimens français sont pris ou coulés à fond. Louis est bloqué dans Londres par l'armée victorieuse du régent; les peuples de la Grande-Bretagne manifestent plus haut que jamais leur vif mécontentement. Le fils de Philippe reconnaît, mais trop tard, combien les Français qu'il avait amenés avec lui ont nui à ses intérêts: il voit que sa cause est désespérée; il propose un arrangement à Pembroke; mais il le demande digne de lui; il ne veut adopter aucune convention qu'en comprenant dans un traité honorable tous les Anglais qui ont voulu l'avoir pour roi; il déclare qu'il ne se séparera jamais de ceux qui lui ont été fidèles. Pembroke ne veut, ni attirer toutes les forces de Philippe-Auguste dans la Grande-Bretagne, ni forcer les barons et les autres Anglais qui n'ont pas quitté les drapeaux du prince français à continuer une guerre civile qui n'a fait éprouver que trop de calamités à sa patrie; il s'empresse d'accepter les propositions de Louis. Les conférences sont courtes, et l'on conclut le traité suivant.

Tous les partisans de Louis seront rétablis ou maintenus dans les droits et les possessions dont ils jouissaient avant les troubles. Les anciens privilèges de la ville de Londres seront conservés; le roi d'Écosse et le prince de Galles rendront ce qu'ils ont pris pendant la guerre, et recouvreront ce qu'ils ont perdu; on mettra en liberté tous les

prisonniers faits depuis l'arrivée de Louis; des commissaires régleront le prix de la rançon, ou l'échange des autres; les otages livrés à Louis seront libres, et on paiera à ce prince les sommes convenues à ce sujet; tous les Anglais qui avaient pris les armes ou s'étaient déclarés contre le roi Jean prêteront serment de fidélité au roi Henri; Louis rendra au jeune monarque toutes les places, toutes les villes, tous les châteaux et toutes les îles qu'il tient en Angleterre.

Le légat ratifie le traité au nom du pape, lève l'excommunication lancée contre Louis et ses partisans, leur donne une absolution entière, et le prince français revient auprès de son père.

Le jeune Henri fut reçu avec pompe dans sa capitale. Il jure de maintenir tous les privilèges de la nation.

Les ecclésiastiques recouvrèrent tous les fiefs qu'ils avaient possédés; mais ils n'avaient été compris dans le traité que pour cette restitution. Les censures de Rome pesaient toujours sur eux; le pape ne pouvait leur pardonner ce qu'il appelait leur rébellion à son autorité. Le légat suspendit de leurs fonctions tous ceux qui ne s'étaient pas conformés à l'interdit, les dépouilla de leurs bénéfices ou les obligea à racheter leur désobéissance par de grosses sommes d'argent; et le comte de Pembroke, malgré sa sagesse et sa fermeté, enveloppé dans les préjugés superstitieux qui dominaient avec tant de force sur les esprits, non seulement n'osa pas défendre des Anglais persécutés

par un pouvoir usurpateur, mais encore se crut obligé, pour ne pas attirer de nouveaux malheurs sur l'Angleterre, d'ordonner à tous les membres du clergé dont l'excommunication ne serait pas levée, de sortir du royaume, sous peine de prison.

(1218) Combien il se montra plus digne de l'affection de ses compatriotes, en prescrivant aux magistrats du royaume d'exécuter la grande charte et de punir tous ceux qui refuseraient de s'y conformer!

Il jugea aussi convenable, ainsi que l'évêque de Winchester et tous les membres du conseil du monarque, de faire sacrer une seconde fois Henri et de le faire couronner avec l'assentiment d'une assemblée générale bien plus nombreuse que celle qui avait assisté au premier couronnement du jeune prince. Cette nouvelle et solennelle consécration fut faite par le primat, archevêque de Cantorbéry, qui était de retour en Angleterre (1220).

Louis cependant, de retour en France, alla continuer la guerre contre le comte de Toulouse et les Albigeois. Nous avons vu Marmande obligée de se rendre à discrétion à ce prince (1219). On est révolté, en lisant dans l'histoire qu'un ministre de la religion de Jésus, un évêque de Saintes, ne rougit pas de conseiller à Louis de faire passer la garnison au fil de l'épée. Tant de barbarie irrite le duc de Bretagne et le comte de Saint-Pol; le cœur de Louis la rejeta avec indignation: la garnison sortit de la place. Mais à quel degré un horrible fanatisme ne peut-il pas avilir les plus nobles courages

et infecter de ses noirs poisons les âmes les plus généreuses! Malgré tous les efforts de Louis et de ses lieutenants, les soldats égarés massacrèrent les habitants de Marmande.

Le siège de Toulouse fut de nouveau formé; mais les croisés le levèrent une seconde fois, et le comte Raymond VI recouvra quelque temps après une partie de ses états.

Vers le même temps l'Angleterre avait perdu son sage et valeureux régent, le comte de Pembroke. On nomma pour le remplacer l'évêque de Winchester, et cet Hubert de Burgh qui avait si vaillamment défendu le château de Douvres, et que l'on fit grand justicier du royaume.

(1220) Le roi posa la première pierre de l'église de Westminster; et le primat, voulant rendre un hommage solennel à la mémoire de son prédécesseur Thomas Becket, fit ôter de la tombe le corps de cet archevêque, le fit placer dans une châsse d'or ornée de pierreries, et le présenta ainsi aux hommages du roi, du légat, des prélats, des barons, des nobles et d'un nombre immense d'Anglais et d'étrangers.

(1221) Mais il en est des grands mouvements qui agitent les nations comme des grandes commotions qui font trembler la terre: de nouvelles secousses troublent presque toujours le calme qui succède aux profonds et terribles ébranlements du globe. Le steward ou intendant de l'abbé de Westminster avait, dans une fête publique, fait attaquer les habitants de Londres par des villageois

qu'il avait rassemblés. Plusieurs Londonnais avaient été blessés. Les habitants de la capitale coururent aux armes ; leur juge maire fit de vains efforts pour les apaiser. Un de leurs concitoyens, nommé Constantin Fitz-Arnulph, ancien partisan de Louis et des barons confédérés, homme riche, audacieux et chéri du peuple, harangua les Londonnais, enflamma leur ressentiment, leur offrit de se mettre à leur tête et d'aller raser les maisons de l'abbé de Westminster et de son intendant. On le suivit en foule ; on fit retentir les airs du cri de guerre de Louis, *Montjoie ! Saint-Denys !* On alla à l'abbaye : les maisons de l'abbé et du steward furent démolies, et les vainqueurs rentrèrent en triomphe dans la capitale.

Hubert de Burgh, le grand justicier, se renferma dans la Tour avec un corps de troupes ; il manda le chef des insurgés. Constantin parut devant lui avec hardiesse, se défendit avec fermeté ; mais malgré l'offre qu'il fit de quinze mille marcs d'argent pour sauver sa vie, Hubert le fit pendre avec deux des autres principaux chefs du tumulte. Plusieurs citoyens de Londres que l'on avait remarqués dans l'insurrection eurent les pieds et les mains coupés ; les magistrats de Londres furent destitués, et remplacés par la seule autorité royale.

Ces actes sévères et si impolitiques d'un pouvoir arbitraire excitèrent une rumeur générale. Les punitions n'avaient été infligées que par l'ordre d'Hubert ; on avait violé et la grande charte, si chère aux barons et à tous les autres Anglais, et

toutes les formes des jugements et toutes les précautions prescrites pour la sûreté de l'innocence, et toutes les règles tutélaires établies par les lois. Louis de France s'en plaignit comme d'une infraction au traité de paix. La sagesse, depuis la mort du comte de Pembroke, ne présidait plus aux délibérations du conseil de Henri III. L'esprit militaire d'Hubert dominait : on y tendait au despotisme, on y réclamait le pouvoir absolu. Aveuglés par leur ambition, les courtisans ne voyaient pas l'abîme dans lequel ils entraînaient leur roi. Une assemblée générale fut tenue à Oxford. On demanda avec force l'exécution de la grande charte; on rappela au roi qu'il avait juré solennellement de s'y conformer. Un aveugle courtisan osa répondre qu'on ne pouvait réclamer l'exécution d'une charte arrachée par la violence. L'archevêque de Cantorbéry, dont l'inauguration des reliques de Thomas Becket aurait seule montré le caractère, exposa avec énergie tous les dangers dans lesquels le roi allait être précipité s'il résistait à la voix de la nation. Sa fermeté sauva le monarque. Henri, quoique âgé seulement de seize ans, fut frappé des paroles du primat, adopta son avis, promit de faire observer la grande charte avec fidélité, fit publier les ordres nécessaires pour l'exécution de tous les articles de cette loi fondamentale qui seule pouvait le maintenir sur le trône, et le parlement, satisfait, accorda à Henri un subside très considérable pour secourir les chrétiens de l'Orient.

(1222) D'horribles tempêtes physiques marquèrent la fin de cette année et le commencement de la suivante. Non seulement des vents furieux et de très grandes averses tombèrent sur cette île de la Grande-Bretagne couverte de tant de bois, de marais et de terres incultes et à demi noyées, mais encore, malgré la saison, de violents orages électriques régnèrent dans les airs; le tonnerre fit entendre de forts et fréquents roulements; les campagnes furent ravagées par les torrents, les semences détruites, les arbres déracinés, des maisons, des châteaux et même des édifices renversés, et un grand nombre d'hommes et d'animaux privés de la vie.

(1223) Cependant, dans le mois de juillet qui suivit ces désastres, la France perdit Philippe-Auguste. Il mourut à Mantes, et fut enterré à Saint-Denys, où, suivant Félibien, le légat du pape et l'archevêque de Reims officièrent ensemble pour les funérailles royales, et célébrèrent en même temps la grand'messe à deux autels différents. Il avait gouverné la France pendant quarante-trois ans; il laissa de grands monuments de ce règne long et glorieux: il avait recouvré la Picardie et l'Artois; il avait réuni à la couronne la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, le comté de Châtellerauld, celui d'Auvergne, un grand nombre de villes ou de châteaux du Berry et d'autres provinces. Il avait donné ainsi à la puissance royale cette supériorité si nécessaire pour préserver sa nation des vexations et de la tyrannie des

seigneurs féodaux; il avait mis de l'ordre dans le dédale des règles ou plutôt des caprices de la force, auxquels on donnait le nom de droits de la féodalité; il avait promulgué des lois touchant les fiefs, les prérogatives des seigneurs, les obligations des vassaux. Récompensant avec générosité les inventeurs des machines de guerre destinées à défendre ou attaquer les villes, il avait fortifié avec soin les places destinées à protéger ses états. On avait formé par ses ordres une troupe d'élite dont le chef portait le nom de roi, et dont les soldats, nommés *ribauds*, se distinguèrent long-temps par leur discipline. La tactique militaire avait fait quelques progrès par ses soins et son habileté.

Indépendamment du mur de clôture qu'il avait fait élever autour du faubourg du nord et du faubourg méridional de Paris, il avait construit de grandes halles dans cette capitale; il avait entouré de galeries couvertes le grand cimetière nommé des Innocents; il avait voulu donner des abris à ceux qui, dans leur douleur, venaient répandre des larmes, et adresser au ciel de tendres vœux, à la vue des tombes qui renfermaient ce qu'ils avaient le plus aimé. A sa voix un palais s'était élevé auprès de la grosse tour de Louvre; il avait favorisé et accéléré la construction de la belle cathédrale de Notre-Dame. Un prévôt avait été établi pour diriger la police de la première ville de son royaume; et pour montrer son affection pour cette cité, il avait statué, même avant son départ pour la Terre-Sainte, que les armoiries de Paris présen-

teraient l'azur et les fleurs de lis d'or qui composaient celles des rois de France, au-dessus du vaisseau d'argent destiné à désigner le grand commerce qu'il avait fait et qu'il faisait encore par la Seine et par l'Océan.

La gloire des écoles arabes établies en Espagne, et celle de l'école de Salerne, que les disciples de saint Benoît avaient fait fleurir avec tant d'avantage, et qui, réunie à celle du Mont-Cassin, rivalisait si heureusement avec ces écoles musulmanes de la péninsule espagnole, avaient répandu dans toute l'Europe le goût des sciences et la plus noble émulation.

A leur exemple, et depuis un grand nombre d'années, des hommes savants et studieux s'étaient réunis à Paris pour y cultiver et enseigner toutes les branches des connaissances humaines qui étaient connues à cette époque. Ils avaient créé cette université qui devait devenir si fameuse, et répandre tant de lumières. Philippe-Auguste avait un esprit trop élevé pour ne pas prévoir tous les bienfaits de cette institution. Il l'avait protégée, secondée, aimée, et, suivant l'esprit du temps, dotée de très grands privilèges. C'est pendant le règne de ce prince qu'Alexandre de Paris avait composé en vers de douze syllabes, nommés depuis *alexandrins*, un poème en l'honneur d'Alexandre, le conquérant de l'Égypte et de l'Asie occidentale, ou plutôt de Philippe-Auguste, le héros des Français de cette époque. C'est aussi sous ses auspices, par ses soins et sa munificence, qu'on avait vu

fonder, sous le nom de léproseries et de maladeries, des hôpitaux consacrés à ceux qui souffraient de la lèpre, cette maladie terrible apportée par les croisés des contrées orientales. La postérité reconnaissante a placé Philippe-Auguste au rang des plus grands rois qui aient gouverné la France.

Mais ce qui suffirait pour immortaliser l'époque de son règne, c'est l'emploi de la boussole, de cet instrument qui devait diriger de hardis navigateurs sur tant de mers inconnues, donner à l'homme l'empire de l'Océan, découvrir à ses yeux un monde nouveau, lier par le commerce toutes les contrées du globe, et imprimer un mouvement si rapide aux progrès de la civilisation. Il paraît que cette boussole, connue depuis si long-temps à la Chine, et dans d'autres contrées orientales, n'a été inventée, portée ou du moins remarquée, et employée en Europe, que vers la fin du douzième siècle. On la nommait *marinette*, à cause de l'usage que les marins en faisaient; et d'après quelques auteurs du temps, et particulièrement d'après un roman écrit vers l'an 1200, et composé par Guyot de Provins, il semblerait que cet instrument a consisté, dans le premier temps où l'on s'en est servi, en une aiguille de fer ou d'acier, qu'on aimantait par le moyen d'une *Pierre noire*, d'un aimant naturel, et qui pouvant flotter et se mouvoir librement sur la surface de l'eau d'un vase, par le moyen de corps légers auxquels on l'attachait, se tournait et restait dirigée vers le nord, ou plutôt vers le pôle magnétique encore inconnu.

Mais, malgré les efforts de Philippe et des hommes éclairés de son temps, combien les peuples étaient encore enveloppés d'épaisses ténèbres !

De ridicules et grossières solennités étaient recherchées ; on célébrait des fêtes que, dans des temps plus éclairés, on aurait regardées comme des sacrilèges : on accourait dans les églises à la *fête de l'âne* et à *celle des fous*. Dans la première, chaque antienne de l'office était terminée par l'imitation du braiment de l'âne, et pendant la seconde, les ministres inférieurs du temple, les chantres et les enfants employés au service des autels parodiaient burlesquement les cérémonies les plus sacrées, et jusque dans le sanctuaire accompagnaient par des chansons indécentes leur danse des plus lascives.

Louis VIII succéda à son père Philippe-Auguste. Sa valeur le fit surnommer le Lion. Il fut le premier roi de France, de la troisième race, qui n'eût pas été sacré sous les yeux de son père. On le sacra et on le couronna à Reims. Il était aimé, et la mémoire de Philippe-Auguste était chère au peuple français. Lorsqu'il revint à Paris après son couronnement, tous les habitants de la capitale sortirent au-devant de lui ; les airs retentirent d'acclamations ; des poètes chantèrent des odes ; des musiciens jouèrent de la vielle, du fifre, du psal-térion, de la harpe ; le bruit du tambour se mêlait au son de ces instruments.

Le roi d'Angleterre, au lieu d'assister au sacre en qualité de duc de Guyenne et de pair de France,

fit sommer Louis VIII de lui rendre la Normandie. Louis, au lieu de lui répondre, publia l'arrêt rendu, sous le règne de son père, par la cour des pairs de France, et qui avait confisqué au profit de la couronne tous les fiefs relevant du roi des Français et possédés par le roi d'Angleterre (1223).

Henri III n'était pas assez tranquille sur le trône de la Grande-Bretagne pour s'occuper de cette publication. Hubert de Burgh, son grand justicier, et dont le caractère despotique s'aigrissait chaque jour, ne cessait d'augmenter le nombre des ennemis du jeune monarque. La grande autorité dont il jouissait ne pouvait le satisfaire. Il ne voulait pas se plier à recevoir les ordres de l'évêque de Winchester, véritable régent du royaume; il imagina de hâter la majorité du monarque; il obtint du pape une bulle qui déclara Henri majeur, et l'autorisa à prendre en main les rênes du gouvernement. Les barons refusèrent de reconnaître cette émancipation, formellement contraire aux lois du royaume, d'après lesquelles les rois n'étaient majeurs qu'à vingt et un ans. Hubert, trompé dans son attente, engagea le monarque à lui demander les forteresses confiées à ses soins; il lui remit la Tour de Londres et le château de Douvres. Plusieurs barons suivirent son exemple ainsi qu'il l'avait espéré; et dès que le jeune prince fut en possession de leurs forts, il rendit à Hubert le château de Douvres et la Tour de Londres.

Les barons, irrités de cette perfidie de Hubert, et ne pouvant supporter son insolence, s'éloigné-

rent de sa cour, et se retirèrent dans leurs maisons. On comptait parmi les mécontents le comte de Chester, celui d'Albemarle, Foulques de Briant, Robert de Vipont. Ils tinrent une assemblée à Leicester avec quelques autres barons ; ils refusèrent d'assister à un parlement convoqué à Westminster. La crainte de l'excommunication dont le primat les menaça les contraignit à remettre au roi les châteaux de la couronne dont on leur avait donné la garde ou le gouvernement ; mais ils conservèrent dans leurs cœurs un profond ressentiment contre le grand justicier.

Le roi de France cependant avait assemblé une armée aux environs de Tours, passé la Loire, pris Niort, Saint-Jean-d'Angely, La Rochelle, le Périgord et le Limosin : il menaçait de chasser entièrement les Anglais du continent. Le gouvernement de la Grande-Bretagne et les barons eux-mêmes ne virent que trop la nécessité de rassembler de grandes forces pour s'opposer aux armes victorieuses de Louis ; mais le mécontentement de plusieurs grands vassaux l'emporta sur l'amour de la patrie. Guillaume d'Albemarle et Foulques de Briant levèrent des contributions sur les contrées voisines de leurs châteaux. Trois commissaires, délégués pour informer contre Foulques, le condamnèrent à payer cent livres sterling à ceux qu'il avait opprimés. Il envoya des soldats contre eux : deux s'échappèrent ; mais le troisième, conduit au château de Bedford, y fut traité avec indignité (1224).

Un parlement réuni à Northampton ordonna

de lever des troupes contre Foulques. On le somma de rendre Bedford; il se retira dans le pays de Galles. Son frère resta dans le château, le défendit en désespéré, fut pris malgré son courage, pendu avec vingt-quatre chevaliers qui ne l'avaient pas abandonné, et le fort fut rasé. Foulques eut recours à la clémence du roi, qui lui accorda la vie.

Un autre parlement fut appelé à Westminster. Hubert de Burgh y parla vivement de la nécessité d'envoyer en France des troupes nombreuses; il demanda que les ecclésiastiques et les laïques payassent, pour cette expédition, le quinzième de la valeur de tous leurs mobiliers. L'assemblée l'accorda, à condition que le monarque ordonnât d'exécuter ponctuellement la grande charte. On envoya des commissaires dans les différents comtés; on les chargea de veiller à l'observation rigoureuse de toutes les dispositions de la loi fondamentale: et cette mesure fut si agréable à la nation, qui regardait la charte comme son palladium, que tout le monde paya avec joie le quinzième demandé. Les évêques excommunièrent tous ceux qui commettraient quelque fraude en levant cette taxe. Les cisterciens, ou religieux de Cîteaux, ajoutèrent à leur contingent un don gratuit de deux mille marcs; et les juifs firent un présent de cinq mille marcs au monarque conservateur de la charte si chérie du peuple.

Richard, frère du roi, et comte de Cornouailles, fut nommé général de l'armée qui allait partir pour le continent. Il mit à la voile avec une flotte de

trois cents bâtimens. Le comte de Salisbury et Philippe d'Albiny l'accompagnaient. Il débarqua à Bordeaux, où il fut joint par plusieurs volontaires; il mit le siège devant le château très fortifié de la Réole. Le comte de la Marche, général de l'armée française, s'avança pour le secourir. Richard, trop faible pour livrer une bataille, leva le siège, se retira au-delà de la Garonne, et ne put rien entreprendre d'important.

Pendant ce temps, le légat Othon arriva en Angleterre; il demanda qu'on convoquât une assemblée générale, malgré l'absence du roi, qui était malade à Marlborough. Il prononça une longue harangue devant le parlement, et au grand étonnement des membres de l'assemblée, il leur dit: « Le » saint-siège est accusé, depuis long-temps, d'ac- » corder, pour de l'argent, les faveurs temporelles » et les grâces spirituelles; le devoir de tout bon » chrétien est de contribuer à ôter la cause de cette » imputation. Ce reproche ne vient que de l'extrême » indigence de l'église romaine. Secourez le siège » apostolique dans ses pressantes nécessités, mettez- » le en état de distribuer ses indulgences généreu- » sement et avec modération; accordez-lui deux » prébendes dans chaque cathédrale et deux cel- » lules dans chaque monastère. » Ce singulier discours, rapporté dans tant d'historiens, scandalisa tous les membres de l'assemblée: ils ne daignèrent faire aucune réponse à Othon. Il s'en plaignit. On lui dit que l'absence du roi empêchait le parlement de délibérer sur sa proposition. Il demanda en vain

que la session fût continuée jusques à l'arrivée du monarque : l'assemblée se sépara.

Il fit alors un voyage dans le nord de l'Angleterre, et fatigua tant les églises, dans l'exercice des droits de légat, que le clergé s'en plaignit au pape. Othon fut rappelé; mais le pontife de Rome ordonna à l'archevêque de Cantorbéry de demander un nouveau parlement et une réponse à la proposition que son légat avait faite. Le roi, de l'avis des prélats, répondit que la demande du pape regardait toute la chrétienté, et qu'il se conformerait à cet égard à la conduite des rois ses voisins.

Henri cependant ne put continuer la guerre contre la France. Le pape avait défendu à tous les princes de la chrétienté de rien entreprendre contre les états de Louis VIII, qui commandait en personne la croisade prêchée au nom de l'église et avec tant de chaleur contre les Albigeois; et à cette époque aucun souverain de l'Europe n'aurait osé violer cette défense, tant la constance, l'audace, l'ignorance et l'erreur avaient élevé le pouvoir de Rome au-dessus des peuples et des rois. La Rome antique, victorieuse du monde, n'avait jamais été mieux obéie.

Dès le commencement de l'année 1224, Amauri de Montfort, fils et successeur du comte Simon, avait éprouvé tant de revers, en continuant la guerre contre le brave Raymond VII, fils de Raymond VI, comte de Toulouse, que, désespérant du succès de ses armes, il avait fait un traité avec Raymond et le comte de Foix. Il s'était ensuite retiré

dans l'Ile-de-France, et avait cédé à Louis VIII tous les droits qu'il croyait avoir encore sur les conquêtes des croisés, et que son père avait reçus du concile de Montpellier et du pape, qui, dans tant de circonstances, s'arrogeait le pouvoir de disposer des couronnes. Le légat du pontife de Rome confirme cette cession qu' Amauri renouvelle, et à laquelle adhère Gui de Montfort, oncle d'Amauri. Il excommunie Raymond VII; et le roi des Français, entraîné par l'esprit de son siècle, part à la tête d'une armée si nombreuse, qu'on a écrit qu'elle comprenait près de deux cent mille hommes.

Il va vers le Rhône, campe auprès d'Avignon, assiège la ville qui refuse de laisser passer ses troupes, s'en empare après trois mois, veut la châtier de la résistance qu'elle a osé lui opposer, et qui a tant retardé l'exécution de ses projets, en fait abattre les murs, combler les fossés, et démolir les trois cents maisons les plus élevées.

Il parcourt ensuite le Languedoc; et toutes les places devant lesquelles il se présente se soumettent à ses armes. Le jeune comte de Toulouse, en guerrier habile, lui oppose des mesures défensives plus terribles que des victoires. Partout où la grande armée de Louis doit passer, Raymond fait labourer les prés, ravager les champs, couper les arbres, détruire les magasins, brûler les subsistances, boucher les fontaines. Les croisés s'avancent comme dans un désert. La disette, la fatigue et la mauvaise qualité du peu d'aliments qu'ils peuvent se procurer font naître parmi eux des maladies

contagieuses, dont les effets deviennent chaque jour plus funestes. Le roi en est atteint, et y succombe à Montpensier, dans l'Auvergne. Ses courtisans, en le voyant étendu sur son lit de mort, rappellent ce que Philippe-Auguste leur avait dit plus d'une fois : « Les gens d'église engageront mon » fils à faire la guerre aux Albigeois; il ruinera sa » santé à cette expédition; il y mourra, et le » royaume demeurera entre les mains d'une femme » et d'un enfant. »

Réunissant la bonté à la valeur, il aurait pu devenir un grand roi, comme son père, s'il avait eu assez de caractère pour résister aux sollicitations du pape et aux insinuations du clergé.

Il avait donné *cent sous* à chacune des deux mille léproseries qui existaient en France, sous son règne.

Il avait voulu que Guérin, évêque de Senlis, siégeât comme chancelier parmi les pairs du royaume.

Ce fut aussi vers le règne de Louis VIII que la chevalerie brilla en France de son plus grand éclat. En rappelant quelques traits de cette institution, nous allons tracer en grande partie l'image des mœurs du siècle.

L'amour de Dieu et des dames était le premier devoir de la chevalerie. Dès que le fils d'un noble était sorti de l'enfance, on l'envoyait chez un grand vassal : il y était reçu comme page. On l'exerçait à monter à cheval, à chasser, à se servir de différentes armes; on lui apprenait les détails du service

de la table et de celui de la chambre. Rarement lui montrait-on à lire, encore moins à écrire; mais on lui recommandait de se rendre agréable aux dames et de les prévenir par les soins les plus attentifs et les plus respectueux. Les demoiselles recevaient ces soins avec bienveillance, mais avec modestie. Attachant un grand prix à préparer elles-mêmes, non seulement des gâteaux et des confitures, mais encore les onguents, les extraits, les baumes propres à guérir les blessures des guerriers, elles désiraient aussi d'exceller dans les travaux à l'aiguille; elles brodaient des tapis, des manteaux, des écharpes pour leurs pères, leurs frères et les jeunes pages.

A mesure que le jeune noble réussissait dans ses exercices, il devenait *damoiseau*, *varlet* et *écuyer*; il portait alors les différentes pièces de l'armure du chevalier auquel il était attaché, ses brassarts, ses gantelets, son heaume, son écu; il le revêtait de sa cuirasse, il plaçait le casque sur sa tête. Parvenu à être bachelier, qu'on a traduit par bas chevalier, il suivait au milieu des combats le chevalier, dont il brûlait d'imiter les brillants faits d'armes et d'égaliser la haute valeur. Des cérémonies militaires et religieuses avaient marqué tous les degrés par lesquels il s'était élevé jusques au droit de verser son sang pour son Dieu, son roi, sa patrie, sa dame, le faible opprimé et l'innocence poursuivie: des cérémonies plus solennelles lui assuraient enfin ce titre de chevalier, désiré avec tant d'ardeur, et mérité par tant de constance. Il prenait le nom de

novice, veillait tout armé dans une église, assistait à de longues prières, entendait plusieurs sermons, toujours sous les yeux de prêtres attentifs à ses moindres gestes. Le jour de la réception arrivait : tous les parents, tous les amis du novice, tous les chevaliers des environs, étaient convoqués ; ils le conduisaient au temple. Son habit était blanc comme la robe des néophytes et de ceux que l'on initiait dans les anciens mystères ; le bouclier avec lequel il s'était déjà distingué était pendu à son cou ; des dames, ou des demoiselles, attachaient sa cuirasse et toutes les pièces de son armure ; on lui donnait des éperons dorés ; le roi, ou le grand vassal, ou le plus ancien des chevaliers, ou le plus illustre des guerriers présents, lui ceignait une épée qu'il prenait sur l'autel, et que l'évêque ou un prêtre avait bénie ; il lui donnait, sur l'épaule, un léger coup de son glaive ; il l'embrassait, et en lui donnant l'accolade, il lui disait : « *De par Dieu, Notre-Dame et monseigneur saint Denys,* » je vous fais chevalier. »

L'écuyer que le novice avait choisi lui amenait alors son cheval de bataille : le nouveau chevalier s'élançait sur son palefroi, agitait sa lance, faisait briller son épée, se dressait sur ses étriers, et imitait, sur son destrier, tous les mouvements d'un combat.

Parvenu ainsi à l'ordre de la chevalerie, il était reçu avec honneur dans tous les châteaux. Les dames et les demoiselles allaient au-devant de lui ; elles détachaient elles-mêmes son armure, et leurs

soins affectueux, ainsi que la vive et respectueuse reconnaissance du brave, donnaient naissance, ou ajoutaient chaque jour un nouveau charme à la galanterie française.

Mais si le chevalier, si honoré, devenait coupable d'une trahison ou d'une honteuse lâcheté, son châtiment était terrible. Condamné par ses pairs, il était conduit sur un échafaud dressé au milieu d'une place publique: on brisait ses armes, on foulait aux pieds les débris de son épée, on effaçait de dessus son bouclier les signes de sa valeur, on attachait ce bouclier noirci à la queue d'une jument, on le traînait dans la boue; des hérauts proclamaient, d'une voix lugubre, le crime du chevalier félon; on l'accablait d'injures; on maudissait son nom; on versait de l'eau chaude sur sa tête, comme pour anéantir le noble caractère qu'il avait profané; on nouait une corde sous ses bras, on le tirait violemment de l'échafaud: placé sur une civière, et couvert d'un drap funèbre, il était porté à l'église, où les prêtres récitaient autour de lui les prières destinées pour les morts. S'il avait le malheur de survivre à tant de honte, il allait s'ensevelir dans un cloître.

Louis VIII s'était toujours honoré de ce titre de chevalier; il l'avait mérité par sa loyauté et par sa vaillance; il en avait rempli fidèlement tous les devoirs.

Quelque temps avant sa mort, il avait fait un testament. Louis, son fils aîné, devait avoir la couronne; il avait donné des apanages aux trois plus

jeunes : l'Artois à Robert, l'Anjou et le Maine à Charles, le Poitou et l'Auvergne à Alphonse. Blanche de Castille, sa femme, pour laquelle il avait autant d'estime que d'affection, devait être non seulement tutrice du roi mineur, mais encore régente du royaume. Cette princesse, si recommandable par ses vertus, la supériorité de son esprit, son habileté dans le gouvernement, sa haute prévoyance, prend en effet les rênes de l'empire. Son fils Louis IX n'a encore que douze ans, mais il annonce déjà ce beau caractère et ces qualités éminentes qui doivent le rendre l'objet de la vénération du monde. Il est sacré à Reims, dont le siège était vacant, par l'évêque de Soissons, premier suffragant de cette métropole. Plusieurs grands vassaux ne cherchant qu'un prétexte pour parvenir à l'indépendance, et croyant pouvoir, sous un monarque enfant, secouer facilement le joug de la souveraineté, n'assistent pas au sacre et ne négligent aucune manœuvre pour exciter des troubles. « Il ne convient pas, disent-ils, que le royaume de France soit gouverné par une femme, et surtout » par une étrangère. » Les barons, ou vassaux, non seulement n'espèrent plus d'obtenir les domaines qui pourraient leur convenir, mais encore ils ne doutent pas que la régente ne veuille recouvrer ceux qu'ils ont usurpés. Ils se réunissent en grand nombre, concertent leur plan, et se disposent à s'armer contre la reine et son fils. Blanche a besoin de toute sa prudence et de toute sa fermeté, pour conjurer l'orage qui menace la France. Ray-

mond VII, comte de Toulouse, qui, par l'habileté de ses mesures, était parvenu à ruiner, sans combattre, l'armée de Louis VIII, continue avec ardeur la guerre qu'il avait déjà faite avec tant de succès. Mais la fortune l'abandonne, et il est battu par les troupes de la régente. Philippe de France, frère du feu roi, avait succédé dans les comtés de Boulogne et de Dammartin au comte Renaud, dont il avait épousé la fille, nommée Mahaud. Il avait disputé à la reine Blanche, sa belle-mère, la régence du royaume. La préférence donnée à la mère du jeune monarque l'avait vivement irrité. Désirant de se ménager l'alliance et les secours de l'Angleterre, il avait fait entourer de murs épais et de hautes tours le bourg de Calais, déjà rendu considérable par les heureux effets de la pêche du hareng. Bientôt il ne garde plus aucun ménagement; il apprend que le roi son neveu doit revenir d'Orléans à Paris avec la régente sa mère; il forme le projet de les enlever. Il se concerta avec plusieurs mécontents. Son secret est trahi par Thibaut, comte de Champagne, qui ressentait depuis long-temps pour Blanche une passion très tendre, que n'avait pu refroidir le refus qu'elle avait fait de sa main lorsque la mort de Louis VIII l'avait rendue veuve; la régente et son jeune fils parviennent à se renfermer dans Montlhéry, et les Parisiens, dont ils étaient chéris, accourent en armes et les ramènent triomphants dans la capitale.

(1229) Le comte de Toulouse, malheureux dans ses nouvelles tentatives, est obligé d'accepter la

paix que lui offre la régente. Il n'avait qu'une fille, nommée Jeanne : cette héritière de tous ses états avait déjà neuf ans. Il est arrêté par le traité qu'elle épousera Alphonse de France, frère du roi, et troisième fils de Louis VIII. Si Alphonse et sa femme meurent sans enfants, les états de Raymond devront être réunis à la couronne de France. La jeune princesse doit être amenée à la cour de la régente pour y être élevée sous ses yeux. Raymond s'engage d'ailleurs à faire compter cinq mille marcs d'argent en dédommagement des frais de la guerre, à payer une contribution annuelle, et à souffrir que ses villes les plus fortes soient démantelées.

Ce prince infortuné était venu à Paris : il se présente devant la grande porte de Notre-Dame ; il est encore excommunié, il ne peut être admis dans le temple : il jure, dans le parvis, l'observation du traité qu'il vient de signer. On le dépouille ensuite de ses habits ; on l'introduit dans l'église, en chemise et nu-pieds ; on le conduit dans le sanctuaire. Le cardinal Saint-Ange, légat du siège de Rome, auquel Raymond avait cédé ses domaines de Provence, l'attendait à l'autel ; il lui donne l'absolution. Le prince ne sort de Notre-Dame que pour aller se déclarer prisonnier dans le Louvre, jusques après l'exécution de plusieurs articles du traité. Sa captivité cesse après six semaines ; et le jeune roi le reçoit chevalier dans une fête solennelle.

Jeanne est fiancée avec Alphonse. Raymond revient à Toulouse ; il renouvelle ses promesses en présence du légat. L'envoyé de Rome tient un con-

cile dans la capitale de Raymond : le synode établit un tribunal que l'on nomme d'inquisition, et que l'on charge de la recherche des hérétiques. Raymond ne peut s'y opposer ; il ne peut rien pour la défense de ses malheureux sujets. On commence de tous côtés des procédures. On arrête un des principaux Albigeois : on le nommait Guillaume ; on l'avait surnommé le pape des hérétiques. Le tribunal le condamne à être brûlé vif, et personne n'ose réclamer contre cette barbarie.

Les insurgés cependant poursuivent leurs desseins ; et Philippe de France, comte de Boulogne, est un des plus actifs et des plus acharnés. Ils feignent néanmoins de n'en vouloir qu'à Thibaut, auquel Alix, reine de Chypre et fille du frère aîné du père de ce prince, dispute le comté de Champagne. Thibaut répond en vain aux prétentions de la reine de Chypre que le mariage de son oncle avec la mère d'Alix n'était pas légitime, et que ce même oncle a donné tous ses états à son frère puîné. Les confédérés, parmi lesquels on compte avec Philippe de France les comtes de Guines, de Saint-Pol et de Nevers, et que soutiennent Hugues IV, duc de Bourgogne, et le comte de Bar, entrent dans la Champagne et la ravagent. Les Champenois, qui n'aimaient pas Thibaut, livrent eux-mêmes ses places aux confédérés ; il se détermine à en brûler plusieurs pour empêcher ses ennemis de s'y fortifier. La régente prend sous sa protection royale le comte de Champagne, grand vassal de la couronne : elle arrive avec son fils à la tête de ses guerriers.

Le jeune roi montre déjà tout son courage : ayant fait sommer en vain les confédérés de mettre bas les armes, et d'attendre la décision de sa mère et la sienne, il les attaque, les bat, les pousse de poste en poste, et les poursuit jusque sur le territoire de Laignes dans le Tonnerrois.

Les confédérés cessent leurs attaques contre Thibaut : le roi et la régente prononcent en sa faveur. Il conserve le comté de Champagne ; mais il est obligé, après un long temps, d'assurer à la reine de Chypre, sa nièce, une pension de deux mille livres, et à lui en faire compter quarante mille. Le comte ne sait où trouver une somme aussi forte : Blanche lui achète pour cette somme les comtés de Blois, de Sancerre, de Châteaudun et de Chartres.

Après avoir exercé l'autorité suprême du suzerain, elle ajoute ainsi de nouveaux domaines à la couronne de son fils ; elle diminue le nombre ou le pouvoir de ces grands vassaux si redoutables au peuple et au monarque. Le système de Hugues-Capet s'étend, se perfectionne, et la civilisation va montrer de nouveaux progrès.

Pendant ces événements le roi d'Angleterre, déclaré majeur, avait commencé l'exercice de la puissance royale par un acte dont les monastères et même toute la nation se plainquirent hautement : voulant réunir de nouvelles sommes dans son trésor, et n'osant pas les demander au parlement qui lui en avait déjà accordé de très considérables, il avait eu recours à un moyen qui avait réussi à son oncle Richard lorsque ce prince était revenu de la Pa-

lestine ; il avait exigé de tous ceux qui avaient obtenu une charte particulière une taxe, sans laquelle cette charte devait être regardée comme nulle. On reprocha cette mesure, qui ébranlait la stabilité de toutes les concessions, au grand justicier, dont l'ascendant sur le roi était absolu : il inspira une plus grande haine. La mort du comte de Salisbury rendit le ministre encore plus odieux. Salisbury, fils naturel de Henri II, était chéri de la nation comme le soutien du peuple contre la tyrannie de Hubert : le grand justicier l'avait invité à un festin ; Salisbury, à la sortie du repas, fut saisi d'une maladie qui l'entraîna dans la tombe. Le peuple, désolé de sa mort, accusa le grand justicier d'avoir empoisonné le protecteur des opprimés (1227).

Henri, inconstant, capricieux, et d'une intelligence bornée, devenait de plus en plus l'esclave couronné de Hubert de Burgh. Ce favori, ne voulant pas de rival, obtint du monarque un ordre qui renvoyait l'évêque de Winchester dans son diocèse : s'irritant d'ailleurs de tous les obstacles qui pouvaient s'opposer à son despotisme, il persuada à Henri III qu'il devait régner avec une autorité absolue. Le roi, d'autant plus avide du pouvoir arbitraire qu'il était avare et incapable de régner, s'abandonna si complètement aux funestes conseils de son ministre, que non seulement il exigea, sous les prétextes les plus frivoles, des sommes considérables de la ville de Londres, de plusieurs autres villes et de presque tous les monastères, mais en-

core révoqua la grande charte qu'il avait juré si solennellement d'observer, et brava l'animadversion publique, au point de donner, comme grande et ostensible récompense, le comté de Kent à l'auteur exécré de cette fatale révocation.

Les barons ne respirèrent plus que vengeance contre Hubert. Richard, comte de Cornouailles et frère du monarque, revint de la Guyenne; il appela à la cour des pairs d'une ordonnance du roi, ou plutôt de Hubert, qui maintenait un Walleran dans la possession de quelques terres du comté de Cornouailles. Le favori conseilla au monarque de faire arrêter son frère: Henri hésita. Richard alla se réunir à Guillaume Mareschal, comte de Pembroke, aux comtes de Chester, de Gloucester, d'Hereford, de Warwick, et à plusieurs autres barons rassemblés à Stamford avec un nombre immense de nobles et de vassaux armés. Les confédérés publièrent un manifeste; ils demandèrent le maintien de la grande charte et le renvoi d'un ministre perfide.

Hubert fut intimidé. Le roi convoqua une assemblée générale à Northampton, promit de gouverner suivant les lois du royaume, ajouta à l'apanage de Richard, parvint à le détacher des barons; et les confédérés, n'ayant plus de chef, se séparèrent comme persuadés de la bonne foi du monarque.

La crainte de voir les barons relever leurs bannières suffit cependant pour empêcher Henri de se rendre aux invitations des grands vassaux de France ligués contre la mère de Louis IX, et qui, réunissant au crime de combattre contre leur mo-

narque et leur nation, celui d'appeler des forces étrangères dans leur patrie, le pressaient de venir sur le continent joindre ses guerriers à leurs hommes d'armes.

Langton, archevêque de Cantorbéry, était mort; les moines de saint Augustin avaient élu un religieux de leur couvent pour succéder à Langton. Le roi et les évêques suffragants de l'archevêché n'avaient pas voulu reconnaître ce choix : l'affaire avait été portée devant le pape. Le roi, sans consulter le parlement, fit offrir au pontife de Rome le dixième de tout le mobilier de l'Angleterre et de l'Irlande. Le pontife suprême annula la nomination faite par les moines, et donna l'archevêché, de sa seule autorité, au chancelier de l'église de Lincoln. Le roi et les suffragants, sacrifiant les droits de l'église anglicane, reconnurent le chancelier; et un nonce du pape présenta au parlement une lettre du pontife qui pressait la levée du dixième (1228). Les membres de l'assemblée montrèrent un grand étonnement : ils voulurent s'opposer à la levée de la taxe; mais une sorte de terreur religieuse les fit céder à la volonté du pape.

Cette dîme fut levée avec une extrême rigueur : le peuple fut obligé de payer même pour les fruits de la terre qui ne paraissaient pas encore; et, suivant plusieurs auteurs de la Grande-Bretagne, le produit de cet impôt fut partagé entre le pape et le roi.

Malgré l'énormité des sommes que les Anglais avaient payées, Henri convoqua un parlement à

York, et obtint un subside considérable pour subvenir aux dépenses d'un grand et nouvel armement contre le roi de France et la régente Blanche de Castille (1230) : il s'embarqua avec son armée, et arriva à Saint-Malo, où le duc de Bretagne vint le recevoir. Ce duc, nommé Pierre et surnommé Mauclerc, était fils de Robert II, comte de Dreux, prince du sang de France, et petit-fils de Louis-le-Gros ; il avait épousé Alix, fille aînée de Guy de Thouars et de Constance, héritière de la Bretagne : il possédait, indépendamment du duché, les seigneuries de Fère-en-Tardenois, de Longjumeau, de Brie-Comte-Robert, et plusieurs autres grandes terres. Renommé par son esprit et son habileté, il était aussi ambitieux, aussi inquiet, aussi turbulent que son cousin le comte de Boulogne : il avait défendu Nantes contre Jean-sans-Terre, et avait mis ce prince en fuite ; plus tard il avait taillé en pièces les troupes du vicomte de Léon et d'autres seigneurs de Bretagne, révoltés contre lui. Après avoir suivi le roi Louis VIII dans la croisade contre les Albigeois, il s'était lié avec le comte de Boulogne, et les autres princes ou grands vassaux confédérés, contre la reine Blanche et Louis IX ; pardonné par le roi, dont il avait imploré la clémence, pour avoir trempé dans le complot de ceux qui voulaient enlever le jeune monarque sur la route d'Orléans à Paris, il était allé combattre contre le comte de Champagne avec le comte de Boulogne ; repoussé avec ses confédérés par la valeur du jeune Louis, il avait commis un nouveau crime : il s'était allié

avec le roi d'Angleterre contre sa patrie et son roi ; prince du sang de France, il n'avait pas rougi d'aller à Portsmouth rendre hommage à Henri III. Une assemblée de pairs et de barons, convoquée par Louis IX et la régente, venait de le déclarer coupable de félonie, et déchu du duché de Bretagne.

Il se hâta de livrer aux Anglais ses plus fortes places ; il obligea une partie de ses barons à reconnaître Henri III comme duc de Normandie, et leur suzerain ; mais plusieurs autres se refusèrent à ses propositions, fortifièrent leurs châteaux, et résolurent de se défendre.

Louis cependant accourut pour combattre Henri III et Pierre de Dreux. Il prit Bellesme, s'avança vers la Loire, s'empara d'Angers, et se préparait à empêcher les Anglais de se jeter dans le Poitou, lorsqu'il apprit que Henri n'avait pas quitté la ville de Nantes ; descendant alors le long du bassin de la Loire, par le moyen de laquelle il pouvait recevoir si facilement des munitions et des renforts, il vint jusques à Ancenis, qu'il soumit à ses armes, et prit plusieurs autres places qui resserraient les quartiers des Anglais et de Mauclerc.

Pendant ces importants succès, Henri III, au lieu de les disputer à Louis, passait sa vie dans les murs de Nantes, ne s'occupant que de jeux et de fêtes, et plongé sans aucune prévoyance dans le délire d'une honteuse volupté ! Quel spectacle différent présenta bientôt le jeune roi des Français ! L'hiver régna, le froid devint rigoureux ; le monarque et sa mère, qui l'avait accompagné, montrèrent la plus

grande vigilance pour la sûreté des quartiers, l'arrivée des subsistances, la santé des soldats, l'entretien de grands feux, la réunion de tous les secours, de toutes les précautions, de toutes les ressources.

Les mécontents français, bien éloignés de prévoir une insouciance aussi impolitique et aussi extraordinaire que celle de Henri, avaient recommencé d'exciter des troubles. Louis, ne redoutant pas beaucoup un ennemi tel que le roi d'Angleterre, crut devoir conduire ses guerriers contre les barons révoltés; un grand nombre de seigneurs normands sollicitèrent Henri de profiter du départ du roi de France. Le monarque anglais se contenta d'aller prendre Mirebeau dans le Poitou, et recevoir dans la Guyenne l'hommage des barons; il revint dans la Bretagne montrer la même indolence, s'abandonner aux mêmes plaisirs: fatigué de ses débauches, voyant sa santé altérée par ses excès, ennuyé même d'entendre parler de la guerre à quelques uns de ceux qui l'entouraient, il laissa s'évanouir toutes les espérances qu'il pouvait avoir encore, de recouvrer sur le continent français les états qui avaient appartenu à ses pères, ne voulut plus prolonger son séjour hors de l'Angleterre, et se hâta d'autant plus d'exécuter sa résolution, qu'il apprit que Louis et la régente avaient apaisé les troubles de leur royaume, et marchaient de nouveau contre lui.

Il laissa au duc de Bretagne les comtes de Chester, d'Albemarle, de Pembroke, quatre cents chevaliers,

et un corps de cavaliers ou d'hommes d'armes. Il avait par son indifférence, et des plaisirs dont l'attrait l'avait emporté même sur son avarice, dérangé ses finances à un tel degré, que, pour employer l'expression d'un auteur anglais, le parlement accorda à son indigence ce qu'il lui aurait refusé dans toute autre circonstance.

(1251) Mais voyez son imprudence, son avarice, son injustice, son ingratitude, et sa faiblesse. Le comte de Pembroke meurt dans la Bretagne: son frère Richard était son héritier. Le roi fait saisir la succession; il prétend que la veuve du comte est enceinte, le contraire est prouvé. Henri accuse alors Richard d'avoir entretenu une correspondance criminelle avec les ennemis du roi, et il ordonne arbitrairement de sortir du royaume au fils de celui à qui il devait sa couronne. Richard passe en Irlande, rassemble des troupes, ravage les terres du domaine royal. Henri inquiet, et bientôt alarmé, le rappelle, lui rend les biens de sa famille, et l'investit de la place de comte-maréchal, que le frère de Richard avait possédée.

Mais voici d'autres évènements tels qu'en produit toujours la haine des nations contre les étrangers qui veulent usurper leurs avantages ou leurs droits.

La cour de Rome regardait l'Angleterre comme un état subordonné à sa puissance. Les Romains et les autres Italiens qui venaient dans la Grande-Bretagne s'y croyaient dans un domaine du pape; les prêtres de Rome ou des autres contrées de l'I-

talie obtenaient les meilleurs bénéfices de l'Angleterre; leurs prétentions étaient même devenues si extraordinaires, qu'on avait ordonné aux évêques et aux collateurs laïques, de ne nommer des Anglais aux bénéfices vacants que lorsque les étrangers avaient été placés. Une clameur générale s'élève dans tout le royaume contre cet ordre; on le regarde comme un outrage contre la nation; il se forme de tous les côtés de nombreuses associations pour délivrer l'Angleterre du joug honteux des étrangers. Des lettres circulaires menacent les évêques et les chapitres de l'incendie de leurs maisons et de la destruction de leurs fermes s'ils favorisent les prêtres italiens. Un Romain nommé *Cincio*, et chanoine de Saint-Paul, est arrêté par des hommes masqués, renfermé pendant plusieurs semaines, et obligé de payer une rançon; on force les greniers des prêtres d'Italie; on donne aux pauvres le blé qu'on y trouve, et ces étrangers sont forcés de se retirer dans des couvents fortifiés, pour mettre leurs personnes en sûreté. Le pape écrit au roi; il le menace de l'excommunier, et de mettre son royaume en interdit. Henri, que l'effroi saisit si facilement, ordonne des recherches; il apprend que des écuyers, des chevaliers, et même des shérifs, des abbés et des évêques, sont membres ou à la tête des associations. Un jeune chevalier très brave, Robert de Twange, avait souvent été le chef des confédérés, sous le nom supposé de Guillaume Wither; il paraît devant le roi; il lui déclare qu'il a voulu délivrer l'Angleterre, et préserver ses

propres droits de l'usurpation des Romains. L'évêque de Londres et quelques autres prélats dévoués au pape, bien loin de faire partie des associations, en avaient excommunié les membres. Henri envoie à Rome le jeune chevalier, dont la fermeté ne lui déplait pas, et le recommande par une lettre à l'indulgence du pontife. Le pape accuse le grand justicier Hubert de Burgh d'avoir protégé les associations dirigées contre les prêtres d'Italie. Robert de Twange, toujours plein de franchise et de loyauté, fait de vains efforts pour le justifier; l'évêque de Winchester avait fortement prévenu le pape contre un rival qu'il détestait; le pontife se réunit, auprès de Henri, aux nombreux ennemis d'Hubert.

L'orgueil et le despotisme de ce grand justicier avaient d'ailleurs non seulement inspiré une haine profonde à presque tous les pairs du royaume, et à la plus grande partie de la nation, mais encore avait commencé de déplaire au roi, et de fatiguer ce monarque si impérieux et si inconstant. L'évêque de Winchester est rappelé à la cour; il obtient facilement la bienveillance d'un prince avare et débauché, par de magnifiques présents et des festins somptueux; il parvient à entourer le monarque d'un grand nombre de ses parents ou amis. Le prince de Galles avait ravagé plusieurs contrées du royaume; l'évêque représente au roi qu'il est honteux de voir des montagnards à demi sauvages, et des guerriers presque nus et si peu nombreux, porter le fer et le feu dans les comtés anglais.

« Si vos finances suffisent à peine aux dépenses de
 » votre maison, ajoute le prélat, c'est la faute de
 » votre premier ministre. Vos revenus sont mal ad-
 » ministrés; votre trésor est dissipé; on donne les
 » fiefs de votre couronne sans faire verser aucune
 » somme dans votre échiquier; on dilapide les pro-
 » duits des bénéfices vacants et des terres qui vous
 » reviennent par des confiscations ou par la mort
 » des titulaires. En choisissant des officiers intègres,
 » vous verriez une sage économie s'établir; vos
 » coffres seraient pleins comme ceux de vos pré-
 » décesseurs, et vous auriez rarement besoin d'avoir
 » recours à l'assemblée de la nation (1232). » Henri,
 qui haïssait les parlements, et qui éprouvait une
 grande pénurie, adopte avec joie les observations
 de l'évêque; il ordonne qu'on fasse rendre compte
 à tous les shérifs, et à tous les autres officiers
 chargés de l'administration de ses revenus; on des-
 titue et on emprisonne ceux qu'on trouve coupables.
 Le trésorier de la chambre est condamné à
 une amende; on donne sa place à un neveu de
 l'évêque. Le prélat, ambitieux et adroit, écarte tous
 ceux qui sont encore attachés à Hubert; et, quoi-
 que son rival eût été nommé grand justicier à vie,
 il détermine le roi à lui ôter sa place, et à la donner
 à un de ses favoris, dont il se croit sûr de la fidé-
 lité à ses intérêts; il persuade même à Henri de
 demander des comptes à Hubert. Le comte de Kent
 montre au monarque une patente par laquelle le
 roi Jean l'avait déchargé de tout l'argent qu'il avait
 reçu; l'évêque de Winchester lui fait observer que

cette patente ne peut concerner l'administration qu'il a dirigée depuis l'avènement de Henri III au trône. « Vous êtes d'ailleurs, lui dit-il, accusé d'un » autre crime; on vous reproche d'avoir donné au » roi des conseils pernicious. » Hubert voit qu'il n'a plus l'affection de Henri, que l'évêque a juré de le perdre; il demande du temps pour préparer sa défense; il lui est presque impossible d'éclaircir un grand nombre de comptes importants. La haine de son ennemi lui fait craindre de monter sur l'échafaud; il se réfugie dans un asile qu'il regarde comme inviolable; il se retire dans le prieuré de Merton, de la province de Surrey. Mais le roi, excité par l'évêque, et passant, avec sa faiblesse et sa légèreté ordinaires, de la confiance aveugle qu'il avait eue pour de Burgh, au ressentiment le plus violent, ordonne au maire de Londres de faire enlever Hubert de sa retraite, et de l'en arracher mort ou vif. Le tocsin sonne dans la capitale; le lord maire assemble la populace; il lui commande, de la part du roi, de prendre les armes, et de l'accompagner dès le lendemain. Elle détestait Hubert depuis qu'il avait fait périr son chef Constantin; elle se prépare avec joie à exécuter les ordres de Henri. Des personnes sages s'empressent de faire observer à l'évêque le danger que peut faire courir à l'église et à la ville de Merton une populace arrivant en tumulte. Le prélat ne songe qu'à sa vengeance; il rejette toutes les observations. Plusieurs milliers d'hommes armés partent pour Merton. Hubert, à genoux devant l'autel, attend la

mort avec courage; on retrouve en lui le défenseur de Douvres. Le comte de Chester était son ennemi, mais il est généreux et ami de son pays; il dit au roi ce que l'évêque n'a pas voulu lui dire; il lui représente qu'un concours de tant d'hommes en armes et mal disciplinés peut amener une sédition; il lui fait craindre d'être accusé par l'Europe entière d'ingratitude envers un ministre qui lui a toujours été si dévoué. Le roi envoie un contre-ordre au lord maire. L'archevêque de Dublin, l'évêque de Chichester, se joignent au comte de Chester; ils obtiennent qu'Hubert aura le temps nécessaire pour se préparer à répondre à ses pairs.

Mais Henri cède bientôt à de nouvelles impulsions: il veut qu'un détachement de trois cents hommes s'empare de l'ancien grand justicier et le conduise à la Tour. On trouve le comte de Kent dans une chapelle: il tient d'une main une croix, et de l'autre le saint-sacrement. On l'entraîne avec violence; on entoure ses pieds d'une lourde chaîne. Le peuple le détestait, et cependant il ne voit qu'avec indignation ce traitement barbare. Un forgeron, à qui le chef du détachement ordonne de river les fers de Hubert, refuse d'y employer son bras, et adresse à ce sujet à tous ceux qui l'entourent une sorte de harangue pleine de noblesse et de fierté. L'évêque de Londres porte des plaintes au roi. Il menace d'excommunier tous ceux qui ont violé les privilèges de l'église; il demande la liberté du comte. Le roi commande qu'on ramène Hubert dans la chapelle où on l'a pris; il ordonne que des

milices investissent l'église, de manière qu'Hubert ne puisse ni s'échapper ni recevoir des aliments. Il lui fait faire des propositions honteuses. Le comte les rejette avec force : il préfère la mort à son déshonneur. L'estime qu'on avait eue pour lui se réveille : on oublie ses torts ; on ne rappelle que sa valeur, ses talents et ses services ; on s'irrite de ses souffrances. Henri cependant reste inflexible. Un mois se passe. Hubert ne peut plus se procurer des aliments : il va périr de faim ; il se rend à un shérif. On lui redonne des fers ; on le mène à la Tour.

Le roi apprend que le comte a déposé un trésor considérable entre les mains des chevaliers du temple ; il le demande aux templiers. Les chevaliers, fidèles à la loyauté, refusent de le céder sans le consentement du comte. Hubert se hâte de le donner. Le trésor est à l'instant remis à l'avare monarque. Henri, content du don de ce trésor, déclare qu'il ne veut pas consentir à la mort d'un homme qui a si bien servi son père et lui-même. On intercède pour le comte. Hubert abandonne au roi toutes les terres de la couronne qu'il possède. Le comte de Pembroke et trois autres grands vassaux sont cautions de sa conduite ; et le roi exige qu'il reste dans le château de Devizes, sous la garde de quatre templiers, jusques au moment où la mort de sa femme lui permettra d'entrer dans l'ordre du temple, dont la règle prescrit le célibat, ou que les pairs et les nobles l'aient déchargé de toute accusation (1232).

Le temps voit les mœurs changer, les lumières diminuer ou s'accroître; mais le caractère des sentiments et des passions est aussi peu variable que l'organisation humaine.

(1233) Pendant que tant de troubles ou plutôt tant de crimes agitaient l'Angleterre, on commençait à y cultiver, avec un très grand zèle et de nombreux concours, les sciences et les arts qui étaient alors regardés comme les plus nécessaires. Il semble que plus les mouvements politiques y étaient violents, et plus les esprits y étaient portés avec force vers des études assidues et des recherches difficiles. On montrait dans tous les genres du courage, de l'ardeur, de la persévérance, de l'ambition. La liberté, garantie par la *grande charte*, hâtait d'ailleurs les pas de la civilisation; et Henri lui-même paraissait pénétré de la gloire des lettres et de tous les avantages des progrès de l'instruction publique. Les élèves des écoles ou de l'université de Cambridge ayant eu quelques démêlés avec les habitants de cette ville, le roi écrit à leur maire et à leurs échevins: « Quel honneur et quels avantages, » non seulement votre ville, mais encore tout le » royaume, ne retirent-ils pas de votre florissante » académie! Rien ne contribue à la gloire d'une » nation plus que la science et les beaux-arts. Bien » loin de vous chagriner de la multitude d'élèves » qui accourent de toutes les provinces d'Angle- » terre et du continent, pour s'instruire dans vos » murs, vous devez en avoir une joie extrême. Je » m'en félicite, et je vous exhorte à traiter favora-

» blement une jeunesse destinée à polir le royaume
» et à fournir de dignes ministres à l'état et à l'é-
» glise. »

L'évêque de Winchester, cependant, au lieu de profiter de l'exemple d'Hubert, pour gouverner avec modération et se conformer aux lois, croit sa nouvelle puissance inébranlable ; son caractère despotique se développe sans contrainte, et, dans son déplorable aveuglement, il va entraîner le roi sur le bord d'un abîme.

Il s'efforce de persuader à Henri que les nobles de la Grande-Bretagne sont bien éloignés de chérir son gouvernement ; il lui montre son trône comme peu assuré, s'il laisse dans leurs mains les grandes places et les gouvernements ; et, par un conseil des plus funestes et des plus étranges, il veut l'engager à leur ôter ces emplois importants et à ne les donner qu'à des étrangers qui seront toujours dévoués à ses intérêts.

Le roi a tant de haine pour les barons, qu'il se presse de suivre les avis de l'évêque. Il fait venir près de deux mille chevaliers de la Guyenne ou du Poitou, leur donne les plus grands emplois, dont il dépouille les barons anglais, leur confie même la tutelle des mineurs, et leur procure ainsi les moyens de faire les plus riches mariages. Les barons et les nobles témoignent le plus grand mécontentement. Un grand nombre de ces barons portent leurs plaintes au roi lui-même. Le grand maréchal comte de Pembroke se charge de parler en leur nom ; il s'exprime avec fierté : « Bannissez,

» dit-il au monarque, les Aquitains et les Poitevins
 » qui dominant en Angleterre, qui en oppriment la
 » liberté, qui en abolissent les lois, ou attendez-
 » vous à voir vous et votre conseil désertés par les
 » Anglais. Nous ne voulons pas servir de jouets à
 » l'insolence des étrangers. »

L'évêque s'aperçoit de l'effet que produit sur le monarque le discours du grand maréchal : il le redoute ; il se hâte de prendre la parole. « Le roi,
 » dit-il avec hauteur, est le maître d'appeler à son
 » service autant d'étrangers qu'il lui plaît, pour dé-
 » fendre ses droits, imposer silence aux rebelles,
 » et réprimer l'orgueil de ceux qui ont la hardiesse
 » de venir l'insulter jusque sur son trône. »

Les ministres les plus dangereux pour leurs souverains ont toujours traité de révoltes les réclamations des droits les plus sacrés. Mais observez les effets de cette coupable impolitique.

Les barons sortent plus irrités contre l'évêque et le roi ; ils jurent de ne poser les armes qu'après avoir chassé les étrangers et rétabli la liberté de la nation. Le ministre favori appelle dans la Grande-Bretagne un plus grand nombre de guerriers du Poitou ou de l'Aquitaine. Le roi convoque un parlement à Oxford : la plupart des barons refusent de s'y trouver ; ils ne veulent pas, disent-ils, s'exposer aux insultes et aux trahisons d'étrangers perfides. On les somme plusieurs fois de venir prendre leur place dans l'assemblée générale ; on leur promet d'avoir égard à leurs plaintes. Ils vont partir, lorsqu'ils apprennent que de nouvelles troupes

d'hommes armés arrivent du Poitou et de l'Aquitaine. Leur indignation redouble ; ils ne ménagent plus rien ; ils envoient une députation à Henri ; ils demandent qu'il chasse de ses conseils, et même du royaume, Pierre, évêque de Winchester, et tous les étrangers. « Si nous n'obtenons pas cette justice, » ajoutent-ils, nous serons obligés de vous exclure » vous-même du trône, et de choisir un prince plus » digne de porter le sceptre d'Angleterre. »

Henri frémit de crainte et de courroux. De tous les côtés la voix publique s'élève contre l'évêque et contre ses satellites : les orateurs sacrés deviennent eux-mêmes de courageux interprètes du vœu de la nation. L'effroi de Henri augmente : l'évêque le rassure. Il était né dans le Poitou, il avait combattu dans la Terre-Sainte, il s'était distingué par sa valeur ; il vante ses talents militaires, il parle avec enthousiasme du courage de ses compatriotes. « Je » saurai bien, à la tête de ces braves guerriers, » dit-il, soumettre des traîtres assez insolents pour » traiter leur roi avec tant d'indignité. »

Henri, séduit par l'évêque, s'abandonne à tous les dangers du pouvoir arbitraire. On dépouille un Gilbert Basset de son fief : il réclame la justice du roi ; on l'insulte ; on le nomme traître, on lui ordonne de s'éloigner de la cour, sous peine d'être pendu. On emprisonne Richard Siward, parcequ'il s'est marié sans la permission du monarque. On demande des otages à tous les seigneurs suspects. Le comte de Pembroke apprend qu'un complot est tramé pour lui ôter la vie ; il se retire dans le

pays de Galles. Ceux qui s'étaient confédérés avec lui vont armés au parlement. L'assemblée ne prend aucune résolution. Le roi fait sommer tous ceux qui lui doivent un service militaire de se trouver en armes à Glocester. Les confédérés refusent d'obéir : on les déclare traîtres ; on brûle leurs villes, on ravage leurs terres, on donne aux étrangers leurs châteaux et leurs domaines couverts de cendres et de ruines. Les comtes de Cornouailles, de Chester et de Lincoln ont la lâcheté de se laisser corrompre par mille marcs d'argent. Baudouin, comte de Guines, vient se réunir au roi avec un corps de Flamands. Le grand maréchal se ligue avec les chefs des Gallois. Le roi marche pour assiéger un des châteaux du comte. La garnison se défend avec courage. Les assiégeants manquent de provisions. Henri va être obligé de lever honteusement le siège ; il négocie. Le comte-maréchal ordonne que le château soit livré au monarque. On jure, au nom du roi, de remettre le château au comte avant quinze jours, et de réparer, dans la plus prochaine assemblée générale, toutes les injustices commises par le gouvernement. Ce serment est violé.

Les membres du parlement assemblé à Westminster se plaignent de ce que tant de barons ou autres nobles ont été proscrits comme traîtres, sans aucun jugement légal ; ils supplient le roi de faire la paix avec les barons. L'évêque de Winchester ose dire que les lords anglais n'ont pas les mêmes privilèges que les pairs de France. A l'in-

stant les évêques se lèvent en courroux, et menacent le ministre de l'excommunier. Le prélat leur répond qu'il a été consacré par le pape, et qu'il ne peut être atteint par leurs censures. Les évêques alors excommunient tous ceux qui ont détruit l'affection du roi pour ses sujets. Henri les presse de lancer aussi leurs foudres spirituelles contre le grand maréchal, qui vient de reprendre son château : « Il n'a repris que ce qui lui appartenait, » s'écrient tous les prélats.

Henri réunit ses troupes à Gloucester; il s'avance dans le pays de Galles. Le comte de Pembroke avait fait retirer tous les bestiaux des contrées parcourues par le monarque. L'armée royale manque de vivres : Henri la conduit dans le comté de Montmouth. Pembroke l'attaque pendant la nuit, la met en déroute, prend les bagages du roi, et l'oblige à se retirer à Gloucester. Mais observez les chances de la guerre.

Le vainqueur veut attaquer le château de Montmouth. Le comte de Guines qui en commande la garnison se met en embuscade, fait prisonnier le grand maréchal, et le conduit vers le château. Une flèche le blesse mortellement; il expire. Les guerriers de Pembroke le délivrent, tuent, dispersent ou prennent les soldats du comte de Guines.

Hubert de Burgh s'échappe de sa prison de Devizes; il va joindre Pembroke.

Le grand maréchal défait un corps de royalistes, ravage les terres qui appartiennent aux conseillers du roi, met le feu à la ville de Shrews-

bury (1224). Le roi laisse toutes les contrées voisines de la Severne à la merci des confédérés, et se retire dans Winchester.

Son premier ministre, l'évêque de cette ville, engage le grand justicier d'Irlande et plusieurs autres grands personnages de ce royaume à ravager les domaines irlandais du grand maréchal. « Il ira » les défendre, leur écrit-il : si vous le prenez mort » ou vif, les lettres patentes que je vous envoie » vous garantissent le partage de ses biens. »

Ce que l'évêque avait prévu arrive. Les terres du grand maréchal sont ravagées. Le comte court en Irlande; il ne mène que peu de monde avec lui. Il ignore quels sont ses ennemis. Il arrive chez un de ses vassaux que l'évêque a séduit, et dont il est bien éloigné de soupçonner la fidélité. Ce guerrier déloyal et perfide lui promet de lever des troupes contre ceux qui ont porté le fer et le feu dans ses domaines, et l'attire dans une entrevue avec les autres agents du ministre, qu'il lui montre comme dévoués à ses intérêts. On y frappe Pembroke d'un coup de poignard, dont il meurt peu de jours après.

Pendant que le comte allait en Irlande, où il devait trouver sous un fer assassin cette mort qu'il avait bravée avec tant de valeur au milieu des combats, Henri tient de nouveau un parlement dans Westminster. La nation était indignée contre le ministre. Edmond, élu archevêque de Cantorbéry et primat d'Angleterre, se lève avec tous ses suffragants, et, fort de l'opinion publique, il accuse

Pierre, évêque de Winchester, de tous les pernicious conseils qui ont répandu le trouble et le mécontentement dans toute la Grande-Bretagne. « Et » quel danger, continue-t-il, de confier à de mercenaires étrangers la garde de votre sœur, de vos trésors, des principales forteresses du royaume! » Si vous n'éloignez pas de perfides conseillers, je serai forcé de vous excommunier, vous et tous ceux qui vous entraînent dans des routes funestes. »

Henri est de nouveau frappé de terreur; il demande un peu de temps pour délibérer. Les membres du parlement se séparent. Edmond est consacré; il renouvelle ses instances. Un cri général s'élève de toute la Grande-Bretagne contre le ministre. La légèreté de Henri se joint à ses craintes et à la sagesse des conseils qu'on ne cesse de lui donner : il abandonne l'évêque; il le renvoie dans son diocèse. Pierre de Rivaux perd la place de grand trésorier et la garde de plusieurs châteaux. Les étrangers sont chassés du royaume; des lords et des prélats anglais rentrent dans le conseil. On nomme trois évêques pour traiter de la paix avec le grand maréchal qu'on croit encore vivant.

Tout-à-coup on reçoit la nouvelle de son assassinat. On est frappé comme d'un coup de tonnerre : la nation entière le regrette ; le roi lui-même laisse échapper des larmes feintes ou sincères.

Les Gallois signent la paix à condition que les barons entrés dans leur alliance seront rétablis dans leurs dignités, leurs places et leurs domaines.

Henri les accueille de la manière la plus gracieuse ; il donne des marques particulières de faveur à Hubert de Burgh ; il lui rend sa confiance. Il convoque un parlement à Worcester ; il investit Gilbert de Pembroke de tous les biens que son frère a possédés ; il l'arme chevalier , et lui remet le bâton de grand maréchal.

L'archevêque de Cantorbéry produit des copies des lettres écrites pour perdre le feu comte de Pembroke. Le parlement est saisi d'horreur et d'indignation : on somme les auteurs de ces lettres criminelles de comparaître , pour répondre sur ces pièces perfides et sur toute leur administration. L'évêque de Winchester et Pierre de Rivaux se réfugient dans la cathédrale de Winton , Ségrave cherche un asile dans une autre église , leurs autres complices se cachent dans des souterrains. On leur donne un sauf-conduit , à la prière du primat. Pierre de Rivaux paraît avec l'habit ecclésiastique , sous lequel il a un stilet et une cotte de mailles ; il tombe à genoux , crie merci , demande et obtient un délai nécessaire pour présenter ses comptes. Ségrave est accusé par le roi lui-même d'avoir conseillé au monarque de bannir les nobles , et de faire mettre à mort Hubert de Burgh ; il dit qu'il n'a fait qu'obéir à ses supérieurs. On le condamne à une amende de mille marcs et à la restitution de tous les fiefs de la couronne qu'on lui avait donnés. L'évêque de Winchester est obligé de sortir de la Grande-Bretagne ; et le pape , alors en guerre avec les habitants de Rome , l'appelle auprès de lui ,

dans l'espérance de se servir avec succès des talents militaires de l'ambitieux évêque.

Ainsi finit le grand drame dont le dénouement avait paru si long-temps devoir être le renversement du trône de Henri.

Pendant que les troubles civils ensanglantaient le vaste théâtre de ce drame terrible, la trêve avec la France avait expiré.

Le besoin de l'instruction se faisait chaque jour sentir plus vivement dans l'Europe. L'amour de l'étude s'accroissait sensiblement en France. La classe des Français qui pouvaient ou voulaient se consacrer à la culture des sciences et des arts était encore peu nombreuse : mais elle n'en brillait que de plus d'éclat parmi des contemporains dont l'ignorance et les préjugés étaient encore le partage ; elle n'en exerçait qu'avec plus d'autorité cet empire irrésistible de ceux qui savent sur ceux qui ne savent pas. Le gouvernement favorisait par le maintien ou l'augmentation de grands privilèges tous les établissements propres à entretenir, communiquer, ou accroître les lumières. L'université de Paris jouissait particulièrement de la plus grande considération, de l'influence la plus puissante, des droits les plus étendus. Une querelle s'était élevée entre des élèves de cette université et des habitants de la capitale. Le gouvernement avait fait marcher des hommes armés pour arrêter les effets d'une rixe devenue très grave : quelques élèves avaient été tués. L'université avait fait entendre des plaintes très vives ; elle avait demandé

à la régente la punition des hommes armés qui avaient donné la mort aux élèves. On l'avait refusée. Elle avait cessé ses leçons, fermé ses écoles, et dispersé ses membres (1229). Plusieurs professeurs étaient allés s'établir à Reims, d'autres à Angers; d'autres avaient même abandonné la France et cédé aux invitations de Henri III, qui les appelait en Angleterre. La régente avait cherché les moyens les plus convenables de remplacer ces professeurs mécontents. Il existait, depuis treize ou quatorze ans, un nouvel ordre religieux destiné à la propagation de la foi chrétienne : on lui donnait le nom d'ordre *des frères précheurs*. Établi par Dominique de Gusman, chanoine d'Osma en Espagne, il avait reçu sa véritable institution à Toulouse : le pape l'avait approuvé. Dominique, son fondateur et son premier général, s'était fait remarquer, pendant la croisade contre les Albigeois, par l'ardeur de son zèle. Ses disciples ne l'avaient que trop imité. On l'avait vu figurer parmi ces ministres de la religion la plus douce, qui, méconnaissant les préceptes de leur divin maître, infidèles à ses maximes, rebelles à ses ordres, excités par des ambitieux, trompés par des pervers, et entraînés par un déplorable fanatisme, avaient prêché la foi de l'église romaine, tenant d'une main la torche des incendies, et de l'autre la croix sacrée que profanait leur aveuglement. Entièrement dévoués au siège apostolique, soumis sans réserve à toutes ses volontés, toujours prêts à exécuter tous ses ordres, Dominique et ses religieux avaient fa-

cilement obtenu des pontifes de Rome la protection la plus signalée. Son ordre, destiné à s'étendre rapidement et à élever un jour les chaires de ses missionnaires et les écoles de ses docteurs dans les quatre parties du monde, devait voir fleurir dans son sein un Thomas d'Aquin, un Albert dit le Grand, et plusieurs hommes justement célèbres par leurs vertus, leurs talents, leurs lumières. Mais l'histoire, toujours impartiale, en honorant la mémoire de ces hommes illustres, montre, au milieu des premiers disciples de Dominique de Gusman, le berceau de cette horrible institution qui, sous le nom d'inquisition, a répandu tant de maux sur l'Europe. Les véritables amis de la religion n'ont vu qu'en frémissant l'atroce barbarie de ce tribunal de sang, dont la France et quelques autres royaumes ont su se préserver, et dont une grande et généreuse nation cherche à effacer la trace. L'université de Paris leur avait cédé l'église de Saint-Jacques; et voilà pourquoi ces frères prêcheurs, que l'on nommait aussi *dominicains* à cause de leur fondateur, furent appelés *jacobins*. Dominique, que le pape Grégoire IX devait inscrire au rang des saints, était mort depuis plusieurs années : mais le nombre des religieux de son ordre s'était accru, et ils jouissaient d'une grande réputation d'instruction et d'éloquence. La régente leur avait confié les écoles de l'université, et ils en avaient rempli les chaires jusques en 1251, où la reine Blanche et son fils avaient cru devoir rendre ces écoles aux anciens professeurs, que l'on put

rappeler à leurs travaux, et réunir de nouveau dans les collèges de la capitale.

Ces évènements ont eu trop d'influence sur le bonheur ou le malheur des peuples et sur le développement de la civilisation, pour que l'histoire ne doive pas en conserver le souvenir.

(1233) Deux ans après que les dominicains eurent perdu les chaires de l'université de Paris, on leur remit, dans le Languedoc, le pouvoir terrible de l'inquisition établie, par les ordres du pape, contre les Albigeois. Dans leur rigueur si impolitique, ils exercèrent leur autorité d'une manière si cruelle, que les peuples des provinces méridionales de France se soulevèrent contre leurs atroces jugements. Ils furent chassés de Toulouse, de Narbonne et de presque toutes les villes du Languedoc. Pourquoi, pour le bonheur de l'humanité et la gloire de la religion du Christ, les inquisiteurs ne profitèrent-ils pas de cette leçon si forte ?

Le duc de Bretagne cependant, n'ayant pu obtenir aucun nouveau secours du roi d'Angleterre, et étant abandonné du plus grand nombre de ses barons, vit qu'il ne pouvait éviter sa perte qu'en implorant la clémence de son suzerain. Il vint à Paris ; il se soumit à toutes les conditions que la régente et le roi voulurent lui imposer. Il remit, pour trois ans, entre les mains du monarque, trois de ses châteaux forts ; il s'obligea à rétablir dans leurs privilèges les barons de Bretagne, dont le pouvoir devait rendre celui du duc beaucoup moins redoutable ; et, ce qu'il faut surtout remar-

quer avec soin , parcequ'on peut y reconnaître une des grandes causes qui portaient alors les souverains à favoriser les croisades par leurs encouragements et par leurs exemples , la régente et son fils exigèrent du duc qu'il allât , pendant cinq ans , combattre dans la Palestine , lorsque le fils qui devait lui succéder serait parvenu à sa majorité.

Dès que le duc Pierre eut signé le traité de sa réconciliation avec Louis , il envoya dire à Henri III qu'il renonçait à l'hommage qu'il lui avait prêté. Le roi d'Angleterre fit saisir le comté de Richmond et les autres terres que Pierre possédait dans la Grande-Bretagne ; mais le duc équipa quelques vaisseaux , parcourut la Manche et les mers voisines , et s'empara de plusieurs riches bâtiments anglais.

Louis , pacificateur de la Bretagne , épousa à Sens Marguerite , fille de Raymond Bérenger , comte de Provence. La dot de cette princesse fut de vingt mille livres. Robert , un de ses frères , se maria avec la fille du duc de Brabant , et reçut le titre de comte d'Artois.

Dès cette époque , le jeune roi aimait à passer une grande partie des moments que n'exigeaient pas de lui les affaires de son royaume dans les temples , où de pompeuses cérémonies présentaient une sorte de spectacle imposant , où la magnificence des ornements , l'éclat de l'illumination , le grand nombre de festons et de guirlandes , le concours de prêtres revêtus de longues robes blanches ou de tuniques mystérieuses , une majestueuse

observation de rites sacrés, charmaient les yeux des spectateurs, pendant que des prières touchantes, des discours dans lesquels respirait une sorte d'éloquence, les chants les plus mélodieux que l'on connût dans ce siècle, et le son des instruments dont on avait conservé ou recouvré l'usage, parvenaient jusques au plus profond des cœurs des fidèles réunis. Louis, dont l'âme sensible, cédant sans peine aux leçons insinuanes d'une mère attentive, s'était pénétrée d'une tendre piété, et dont le cœur noble et l'esprit élevé devaient rechercher tout ce que les beaux-arts pouvaient déjà faire naître d'un peu digne de leur heureuse destination, se plaisait à augmenter la splendeur de ces cérémonies, à écouter ces discours, à répéter ces chants. Blanche lui en donnait l'exemple. L'excellente Marguerite, qui adorait son époux, le suivait dans le sanctuaire; et le peuple, qui aimait et Louis et Blanche et Marguerite, était enchanté de voir leurs têtes couronnées s'incliner devant la puissance suprême du Dieu protecteur de l'innocence, de la faiblesse et du malheur.

C'était encore dans les cloîtres qu'on trouvait les hommes les plus instruits. Louis les recherchait; il souhaitait de s'instruire dans leurs entretiens; il les chérissait, il les honorait; et à l'ardent désir d'acquérir une gloire éternelle et céleste il joignait une constante envie de mériter une longue renommée et d'obtenir l'amour de ses sujets. Tous les savants étaient admis auprès de lui, et souvent à sa table frugale. Il fonda la maison de Sorbonne;

il combla de faveurs l'université, qui devait recevoir le titre de *fille aînée des rois*. Il distinguait surtout le célèbre dominicain Thomas, surnommé d'Aquin, parcequ'il était né dans cette petite ville de la Campanie, et que l'église romaine devait inscrire dans le catalogue des saints. Disciple d'Albert-le-Grand et d'Alexandre de Hales, que l'on nommait *irréfragable* et la *fontaine de vie*, saint Thomas devait recevoir les noms de *docteur angélique*, *d'ange de l'école*, *d'aigle des théologiens*. Auteur de l'office consacré à la fête de l'eucharistie, il a laissé d'ailleurs un immense ouvrage connu sous le nom de *Somme théologique*. Son érudition instruisait saint Louis, son esprit l'enchantait; le jeune monarque aimait jusques à ses distractions, et se plaisait à lui faire lire les histoires, les chroniques et les autres ouvrages qui l'amusaient le plus, ou qui lui paraissaient les plus utiles.

(1235) Près d'un an après son mariage, il voulut que celle qu'il aimait fût couronnée à Sens, dans la ville où il avait reçu sa main; et lorsqu'il eut atteint sa vingtième année, il fut déclaré majeur.

(1236) La reine douairière lui remit les rênes du gouvernement; elle ne fut plus que sa première sujette : mais l'affection la plus tendre, la reconnaissance et l'estime de son fils, lui conservèrent la plus grande influence dans le conseil. Un des derniers actes de sa régence avait été la convocation d'une assemblée solennelle de grands et de nobles qui se réunit à Saint-Denys, et dont l'objet fut de réprimer les entreprises du clergé sur l'au-

torité séculière, et particulièrement les usurpations des officialités ou juridictions spirituelles des évêques, qui, sous divers prétextes, évoquaient à leurs tribunaux les affaires temporelles les plus éloignées du for ecclésiastique.

Cette tendance des prélats à l'extension de leur puissance se manifestait dans un grand nombre de circonstances. L'université établie dans la ville d'Orléans, à l'instar de celle de Paris, renfermait beaucoup d'élèves, dont la plupart appartenaient aux familles des premiers vassaux ou barons. Ils eurent une vive querelle avec des Orléanais : cette querelle devint sanglante ; plusieurs élèves perdirent la vie. On compta parmi les morts un neveu du duc de Bretagne et un neveu de Thibaut, comte de Champagne, qui venait de succéder sur le trône de Navarre au frère de sa mère, à Sanche VII, dit le Fort. Des barons ou nobles voisins d'Orléans voulurent venger la mort des élèves ; ils entrèrent en armes dans la ville ; ils y mirent le feu. L'évêque, empressé, non pas de calmer les esprits, d'arrêter l'effusion du sang et d'empêcher de nouveaux malheurs, mais de saisir une nouvelle occasion d'exercer son pouvoir et de le faire redouter, se joignit aux barons, mit la ville en interdit ; et toute l'autorité du roi fut nécessaire pour faire cesser cette excommunication et rendre la paix aux citoyens et à l'université (1236).

Le roi d'Angleterre cependant avait obtenu de Louis, par la médiation du pape, une nouvelle trêve de cinq ans (1235). Ses conseillers, tâchant de

ramener en sa faveur les esprits des Anglais, l'avaient porté à ne confier les forteresses du royaume qu'aux barons ou chevaliers les plus affectionnés à leur patrie; ils l'avaient engagé à publier une ordonnance pour l'exacte observation de la grande charte. Il avait accordé aux églises paroissiales une dîme sur les foins et les moulins de tous les domaines de la couronne. Il avait acquis, par le moyen d'une pension de huit cents livres, les droits du comte de la Marche sur l'île d'Oléron. Il avait marié, avec l'empereur Frédéric II, sa sœur Isabelle, pour la dot de laquelle les nobles avaient payé un droit de *scutage* évalué à trente mille marcs d'argent; et enfin il avait épousé Éléonore, seconde fille de Raymond Bérenger, comte de Provence, et sœur de Marguerite, femme du roi de France Louis IX.

(1236) Dans le parlement qui fut convoqué à l'occasion du couronnement de cette princesse, on fit un statut relatif à plusieurs objets importants, et spécialement aux douaires et aux testaments des veuves, aux moyens de garantir les mineurs des usures de ceux envers lesquels leurs pères avaient contracté des dettes, et à la limitation des writs ou ordres particuliers du monarque.

On commençait à espérer les plus heureux succès des efforts du conseil, lorsque Guillaume de Savoie, élu évêque de Valence, et oncle maternel de la jeune reine, chercha, par les artifices les plus adroits, à s'insinuer dans la confiance du monarque. Ce prélat ambitieux parvint aisément à obte-

nir l'affection d'un prince aussi changeant, aussi léger, aussi facile à séduire que Henri : le roi ne voulut plus se conduire que par ses avis. Le joug des étrangers était trop insupportable aux Anglais, et le souvenir de l'administration détestée de l'évêque de Winchester et de ses compatriotes du Poitou était trop récent, pour que les barons et les nobles de la Grande-Bretagne ne se réunissent pas afin de détruire ou du moins de diminuer le crédit du nouveau favori. Un parlement fut convoqué à Londres : les barons y firent entendre des réclamations si fortes contre les étrangers, et particulièrement contre Guillaume de Savoie, que Henri en fut effrayé. Il se retira dans la Tour ; il voulut que le parlement y tint ses séances. Les membres de l'assemblée refusèrent d'aller délibérer dans une forteresse où commandaient ceux qu'ils regardaient comme leurs ennemis. Le roi, passant d'une frayeur à une autre, revint dans le palais et y présida l'assemblée.

Mais quel mauvais génie le poursuit et paraît avoir juré sa ruine ?

Guillaume de Savoie et les autres étrangers qui jouissent de la faveur du roi, veulent braver l'orage qui les menace. Henri, comme fasciné par un funeste enchantement, s'abandonne à leur maligne influence ; il renvoie les principaux officiers de sa maison et de son conseil. Rivaux, Ségrave et d'autres anciens favoris sont rappelés à la cour : on rétablit tout ce qui avait contribué à leur disgrâce ; on leur confie le château de Gloucester et la garde

de la malheureuse Éléonore de Bretagne. Ces étrangers, aussi aveugles qu'implacables dans leurs ressentiments et insatiables dans leur avarice, engagent le roi à révoquer toutes les concessions qu'il avait faites aux nobles et aux barons anglais et qu'ils ne doutent pas d'obtenir ensuite pour eux-mêmes. Ils déterminent le pape, par leurs intrigues, à publier une bulle par laquelle le pontife de Rome, rappelant toutes ses prétentions temporelles et spirituelles et exerçant un pouvoir suprême sans limites, déclare les dons de Henri aussi injurieux à la dignité de la couronne que contraires à la souveraineté du saint-siège sur l'Angleterre, relève le monarque du serment par lequel il les a confirmés, et l'autorise à les reprendre.

On assemble un parlement à Westminster; on lui communique la bulle: les membres de l'assemblée la rejettent avec dédain, et soutiennent avec fierté l'indépendance de la Grande-Bretagne. Les nouveaux ministres du roi n'osent pas lutter contre la fermeté du parlement; ils cherchent d'autres moyens de satisfaire leurs passions honteuses. Un nouveau parlement est convoqué: le roi lui expose que son mariage et le couronnement de la reine ont épuisé le trésor royal; il demande un subside. « Les sommes accordées jusques à ce jour, » répond le parlement, au lieu d'avoir été employées » à combattre les ennemis du royaume, ont été » prodiguées à d'indignes étrangers, et n'ont servi » qu'à opprimer le peuple. »

Henri a recours aux promesses les plus propres

à plaire au parlement : il assure qu'il fera observer fidèlement toutes les dispositions de la grande charte ; il consent à ce qu'on prononce une sentence d'excommunication contre tous ceux qui tenteraient de violer cet acte constitutionnel ; il se soumet lui-même à cette sentence. Il déclare qu'il se conduira à l'avenir par les avis de conseillers nés dans la Grande-Bretagne, et il finit par demander qu'on lui accorde le trentième de la valeur des biens meubles.

Le parlement, entraîné par les promesses du roi et par l'admission de quelques Anglais dans le conseil, consent à ce subside ; mais il excepte de la loi le mobilier appartenant aux prébendes des chapitres et aux églises des paroisses ; il en excepte aussi l'argent, la vaisselle, les armes, les chevaux, les instruments de l'agriculture : il exige que le produit de la taxe soit déposé dans des abbayes, dans des églises, dans des châteaux qui doivent être désignés ; et il ne vote d'ailleurs cet impôt que sous la condition expresse que le roi ne suivra plus les avis funestes d'étrangers qui ont opprimé et ruiné la nation.

Les précautions prises par le parlement sont inutiles : le subside est distribué aux parents de la reine et à d'autres étrangers. Guillaume de Valence gouverne toujours les conseils ; le roi lui accorde les honneurs attachés au gouvernement de Richemont qui avait été donné au comte de Cornouailles, frère du monarque. Le mécontentement des Anglais devient si grand, que le prélat favori est obligé

de s'absenter : il va en Provence ou dans la Savoie ; mais il en revient bientôt, et, croyant la haine des barons et des autres habitants de la Grande-Bretagne un peu calmée, il ose reprendre le timon des affaires.

Le charme sous lequel Henri est asservi ne l'empêche pas de concevoir de grandes alarmes : il veut fortifier son autorité par celle du pape ; il demande un légat au pontife de Rome. Le pape envoie le cardinal Othon : son arrivée excite les plus grandes clameurs. Il se conduit avec prudence ; il convoque un concile dans l'église de Saint-Paul de Londres ; il y propose des mesures contre l'usage d'affirmer les bénéfices et les églises, contre le mariage des prêtres et contre leur absence du chef-lieu de leurs bénéfices : il ne fait aucune démarche contraire aux droits de la nation. Mais Henri n'en continue pas moins de combler les étrangers de grâces et de dons ; il repousse toutes les observations que son frère Richard lui fait à ce sujet.

Ces favoris parviennent cependant à engager dans leur parti deux grands personnages, le comte de Lincoln et Simon de Montfort, le plus jeune des fils de celui qui avait combattu à la tête des croisés contre les Albigeois. Ce Simon de Montfort était comte de Leicester et grand-maître d'Angleterre du chef de sa mère, fille de Robert-Fitz-Pernal. Son ambition était extrême ; il désirait depuis longtemps une souveraineté ; il avait tâché d'épouser tantôt l'héritière du comté de Boulogne et tantôt celle du comté de Flandre : il imagina d'obtenir la

main d'une sœur même du roi, d'Éléonore, veuve de Guillaume Mareschal, comte de Pembroke. Cette princesse, après la mort de son mari, avait fait vœu de vivre dans le célibat; elle n'avait pas pris le voile de religieuse, mais elle avait reçu de l'archevêque de Cantorbéry l'anneau béni qui désignait la consécration à Dieu. Cet obstacle n'arrête pas Simon de Montfort. Il réunissait beaucoup d'habileté à un esprit supérieur et à un caractère ferme: il donne des espérances aux favoris étrangers; ils persuadent au roi de consentir au vœu du comte de Leicester. Henri donne sa sœur à Montfort, et la cérémonie du mariage se fait en sa présence, dans une chapelle de son palais. Les perfides conseillers du roi attachent aussi à leur parti le comte de Lincoln, par le mariage de sa fille avec Richard de Clare. Les barons, irrités de la défection des deux comtes, forment contre eux et contre les étrangers une confédération à la tête de laquelle on voit le comte de Cornouailles, dans laquelle s'engagent presque tous les nobles d'Angleterre, et que toute la nation encourage par ses vœux et son assentiment. Les confédérés prennent les armes et s'assemblent à Southwark: les habitants de Londres se joignent à eux. On demande à grands cris que les deux comtes et les étrangers soient exclus du conseil. L'effroi de Henri redouble; il a recours à la médiation du légat: il promet d'écarter tous les sujets de plainte. On convient d'une trêve; mais le comte de Cornouailles est gagné par les promesses du cardinal Othon. Les confédérés

n'obtiennent qu'une satisfaction imparfaite : les deux comtes néanmoins sont exclus du conseil.

(1238) Montfort se rend secrètement à Rome, obtient à force d'argent la confirmation de son mariage, revient en Angleterre, et y reçoit de Henri les plus grandes marques d'affection.

Le mécontentement des Anglais s'accroît d'autant plus que le roi paraît mépriser leurs plaintes. La haine contre le monarque ne connaît plus de bornes : on conspire contre sa vie. Un plan est formé : les conjurés se réunissent ; ils choisissent pour porter les premiers coups un noble, appelé Ribald, renommé pour son courage et pour son savoir. Ribald se rend à Wodestock, où était le monarque ; il feint d'avoir perdu la raison ; il demande que Henri lui rende la couronne qu'il lui a enlevée. Les officiers du roi veulent le chasser : Henri défend de maltraiter celui qu'il croit un insensé. Ribald parvient à se cacher dans la chambre du roi : Henri passe la nuit dans la chambre de la reine ; Ribald l'attend en vain. Il sort alors de sa retraite, pousse de grands cris, veut paraître agité par un transport de frénésie, et parcourt tous les appartements un poignard à la main. On le saisit ; il avoue son crime, il nomme des complices : on le condamne à mort, on l'exécute ; mais on n'ose arrêter ceux qu'il a dénoncés.

Il était bien peu d'Anglais qui ne désirassent la mort du monarque qui les opprimait, et dans le même temps tous les Français auraient donné leur vie pour conserver les jours de leur prince bien-aimé.

Dans toutes les circonstances Louis IX se montrait le père et le défenseur du peuple : on pouvait déjà reconnaître dans cet excellent prince le monarque dont les lois et les règlements devaient être si respectés, qu'on aurait regardé la désobéissance à ces *établissements de saint Louis* comme une offense envers le ciel ; on pouvait déjà prévoir que ses paroles seraient répétées comme des oracles , et que plusieurs souverains de l'Europe soumettraient leurs différends à ses décisions. Les grands baillis royaux secondaient la justice et la bonté du prince en défendant avec courage le faible contre le fort, et en prononçant avec intégrité sur les appels des tribunaux seigneuriaux, quelles que fussent la puissance du vassal et l'obscurité du plaignant.

Louis venait de donner une nouvelle preuve de sa piété et de son goût pour les arts en ordonnant de construire, dans son palais de Paris, une sainte chapelle dont on admire encore la riche, légère et élégante architecture, et où il voulait déposer des reliques précieuses que lui avait cédées l'empereur de Constantinople, lorsque le pape Grégoire IX, ennemi acharné de l'empereur Frédéric II, lui offrit de transporter la couronne impériale sur la tête du comte d'Artois, frère du roi des Français. Il avait un esprit trop supérieur, un sentiment trop profond de ses devoirs et de la dignité royale, une connaissance trop grande des droits des souverains, de ceux des peuples, et des usurpations des pontifes, pour ne pas refuser l'offre coupable de Grégoire. (1239) Il ordonna que l'on arrêtât les

levées d'argent que le pape avait voulu faire faire en France pour soutenir la guerre contre Frédéric II, et, malgré toutes les instances de Grégoire, il maintint avec fermeté l'ordonnance d'après laquelle on devait saisir le temporel des évêques qui troubleraient les juges séculiers dans l'exercice de leurs fonctions.

Quel horrible contraste que celui que présentent le beau caractère et les nobles vertus de Louis, avec le fanatisme qui règne dans les états de Thibaut ! On découvre en Champagne des Français qui partagent les opinions des Albigeois ; ils sont au nombre de cent quatre-vingt-trois : on les arrête, on les condamne, on les brûle vifs sur le mont Aimé, près des Vertus ; et le comte de Champagne, nouveau roi de Navarre, n'ose pas refuser d'assister, avec un grand nombre de prélats, à cet affreux spectacle.

Pendant qu'une atroce barbarie allumait ainsi, sur un mont champenois, un bûcher impie, au nom d'une religion qu'elle outrageait, le légat Othon ne cessait d'opprimer le clergé de la Grande-Bretagne. Soutenu par le roi, qui n'espérait qu'en lui, il demanda aux évêques un nouveau subside pour les besoins de l'église de Rome. Les évêques le refusèrent avec aigreur. Il parvint à se faire donner par les couvents et les abbayes l'argent qu'il avait en vain demandé aux prélats ; il déclara qu'il avait le droit d'excommunier ceux qui avaient pris la croix et qui refuseraient de racheter leur vœu par de l'argent. Il ordonna, au nom du pape,

que le cinquième de tous les revenus ecclésiastiques fût envoyé à Rome pour aider le pontife à faire la guerre à l'empereur. Grégoire osa même promettre les bénéfices de la Grande-Bretagne aux enfants et aux parents des Romains qui combattraient pour lui. Edmond, archevêque de Cantorbéry, l'évêque de Londres et celui de Sarum, furent chargés de réserver pour le clergé de Rome trois cents des premiers bénéfices qui vaqueraient en Angleterre (1240). Edmond, bien loin de favoriser cette entreprise du pape, s'en plaignit au roi : sa réclamation fut vaine ; il ne voulut plus garder la primatie de la Grande-Bretagne. Il se retira profondément affligé en Bourgogne, et y mourut dans l'abbaye de Pontigny.

Son départ donna plus de facilité au légat pour toutes ses entreprises. Ce cardinal convoqua un concile à Londres : il y demanda une nouvelle contribution pour l'église romaine. Le roi recommanda fortement sa proposition. A force d'instances, de promesses, de caresses et d'intrigues, le légat obtint ce que désirait Grégoire. Rappelé ensuite pour assister à des conférences relatives à la paix du siège apostolique avec l'empire, il emporta avec lui d'immenses trésors. Mais rencontré sur la mer par les Pisans, alliés de Frédéric II, il fut fait prisonnier, et les Pisans s'emparèrent de l'or et de l'argent réservés pour le pontife.

(1240) Quelque temps après, Louis IX tint à Saumur une cour plénière. Il crut devoir y déployer une si grande magnificence qu'on la sur-

nomma la *non pareille*. Il y donna la ceinture militaire à son frère Alphonse; il l'investit du comté de Poitou, de celui d'Auvergne, et des terres de l'Albigeois, déjà cédées par Raymond, comte de Toulouse, dont le prince Alphonse avait épousé la fille et l'héritière. (1241) Il conduisit lui-même son frère à Poitiers, et Alphonse y reçut l'hommage de ses vassaux. Hugues X, de Lusignan, comte de la Marche, devait ce même hommage à Alphonse, comme à son suzerain. Il avait épousé Isabelle, fille d'un comte de Montpellier, veuve du roi de la Grande-Bretagne, Jean-Sans-Terre, et mère de Henri III, ainsi que de Marie, femme d'Othon, empereur et roi de Germanie. Elle était fière, hautaine, pleine de courage, d'audace et de fermeté. Et quels malheurs ne pouvaient pas entraîner l'orgueil et l'envie dans ces temps d'ignorance et d'anarchie féodale, où les lois avaient si peu de force, où la violence pouvait si aisément remplacer la justice, et où les nations sans garantie étaient à la merci des passions, non pas seulement des souverains, mais encore des vassaux un peu puissants!

Elle s'indigne de l'hommage qu'on demande à son mari. « Quoi, lui dit-elle, moi, veuve d'un roi, » mère d'un roi et d'une impératrice, je serais réduite à prendre rang après une simple comtesse! » Vous plieriez le genou devant un simple comte! » Non, je ne vous verrai pas vous déshonorer par » une si grande lâcheté. Aux armes, comte de la » Marche! Mon fils et mon gendre soutiendront

» votre cause ; je soulèverai tous les barons du Poitou , j'armerai tous mes anciens vassaux. S'ils succombent , songez que je vous reste. Moi seule , je saurai vous défendre. »

Hugues jure sur son épée de vaincre ou de mourir.

La comtesse se hâte d'appeler à son secours son fils le roi d'Angleterre. Henri venait d'être délivré d'une grande inquiétude : la malheureuse Éléonore de Bretagne , la véritable héritière de Henri II , était morte , après une longue captivité , dans le château de Bristol. Vers le même temps il était entré dans le pays de Galles , et une grande chaleur en ayant desséché les marais , il avait pu pénétrer au milieu des retraites des Gallois , et soumettre David , leur prince , aux conditions qu'il avait voulu lui imposer. Son frère Richard était revenu de la Palestine , la tête ornée des palmes de la victoire. Ce prince possédait la partie du Poitou qui n'avait pas été conquise par Philippe-Auguste.

Henri cède facilement aux instances de sa mère ; il assemble un parlement , et lui demande les subsides nécessaires pour la grande expédition qu'il veut entreprendre. Les membres de l'assemblée le refusent ; ils lui disent que la trêve avec la France n'est pas expirée ; ils lui reprochent d'avoir dissipé ses revenus , surchargé le peuple d'impôts injustes , et violé ses promesses relativement à l'exacte observation de la grande charte. Il agit cependant avec tant d'adresse auprès des principaux barons , il les flatte par tant de caresses , il les entoure de tant de

séductions, que le parlement lui accorde le trentième de tous les mobiliers du royaume.

Il lève en Irlande une taxe sur les villes, les bourgs et les domaines de la couronne; il demande un don gratuit au clergé; il s'allie avec Alexandre, roi d'Écosse, et lui donne sa fille Marguerite en mariage; il ordonne à tous les vassaux soumis au service militaire de se réunir à Winchester. L'archevêque d'York est nommé régent du royaume. On établit un conseil de régence. Henri s'embarque à Portsmouth avec la reine, son frère Richard, sept comtes et trois cents chevaliers; il emporte avec lui trente tonneaux remplis d'or, et débarque à Royan, sur le bord septentrional de la Gironde, et auprès de l'embouchure de ce large fleuve (1242).

Un grand nombre de seigneurs du Poitou et de la Saintonge viennent le joindre avec leurs hommes d'armes; le comte de Toulouse se ligue avec lui et avec le comte de la Marche. Il entre dans les domaines de Louis, et s'empare de plusieurs places du Languedoc.

Le roi des Français est bien loin d'être effrayé de cette ligue. Il sait que s'il éprouve des revers, cette ligue deviendra plus redoutable encore par l'accession des grands vassaux, qui, pendant sa minorité, ont porté les armes contre sa mère; mais il voit le danger avec calme, en mesure l'étendue avec habileté, et prend toutes les précautions d'une sage politique avec autant d'activité que de prudence. Il fait équiper, dans le port de La Rochelle, une flotte de quatre-vingts galères; et c'est auprès

de cette ville qu'il réunit une armée brillante, composée de quatre mille chevaliers, de vingt mille hommes d'armes ou archers, et d'un très grand nombre de fantassins. Il se met à leur tête, réduit plusieurs places du Poitou qui appartenait au comte de la Marche, attaque Fontenay, et s'en empare malgré la vigoureuse résistance de ceux qui défendent cette place. Des ambassadeurs de Henri sont envoyés auprès de lui; ils lui demandent satisfaction des hostilités commises contre le comte de la Marche, allié de l'Angleterre. « Je suis » prêt, répond le monarque français, à renouveler » la trêve avec Henri à des conditions raisonnables; mais il n'a aucun droit d'intervenir entre le » roi de France et un vassal rebelle. » La guerre est déclarée. Henri s'avance vers Pons. Plusieurs nobles de Gascogne viennent se ranger sous ses bannières; il marche vers Saintes, et bientôt, apprenant les progrès des armes de Louis, il suit la grande vallée de la Charente, et s'approche de Tonney. On vient lui dire que l'armée française est peu éloignée. Il veut lui disputer le passage de la Charente; il s'empare du château de Taillebourg et du pont commandé par le château. Louis arrive. L'armée anglaise borde la rive gauche de la Charente; il ne peut l'attaquer qu'après avoir suivi un pont très étroit sur lequel les Anglais du haut des remparts du château font pleuvoir une grêle de pierres et de dards. Une bataille néanmoins lui paraît nécessaire pour le succès de la campagne. Il ne peut pas espérer de trouver un

passage plus favorable en présence d'un ennemi qui ne le perdra pas un moment de vue, le suivra dans toutes ses démarches, déjouera toutes ses ruses, dérangera toutes ses manœuvres. Il prend son parti en digne fils de Louis VIII et de Philippe-Auguste; il rassemble quelques braves, se précipite avec eux sur le pont, renverse les barricades, voit tomber à ses côtés la plus grande partie des valeureux Français qui le suivent, et ne parvient à l'extrémité du pont qu'avec huit chevaliers. Ses soldats veulent voler à son secours; ils se pressent, s'entassent, s'embarrassent entre deux parapets trop rapprochés, et, malgré tous leurs efforts, ne peuvent avancer. Les Anglais entourent le roi : les huit chevaliers expirent ou sont renversés de leurs chevaux, en voulant lui faire un rempart de leurs corps. Les flèches, les piques, les épées, se brisent sur son armure. Son courage s'accroît avec le péril; il combat en héros, il frappe, il écarte, il culbute ceux qui osent l'approcher. Des soldats cependant se dégagent de la foule, et se rangent autour de lui. D'autres guerriers affrontent tous les traits lancés des remparts du château, et arrivent dans des nacelles. Les Anglais étonnés reculent; les rangs des Français se reforment. Louis fond à leur tête sur ses ennemis. De nouveaux chevaliers, de nouveaux hommes d'armes, de nouveaux fantassins parviennent à chaque instant sur la rive gauche : Louis les encourage, les anime, les enflamme par de nouveaux prodiges de valeur, et la victoire est aux Français.

Le roi poursuit les Anglais jusques auprès de Saintes. Le comte de la Marche fait une sortie pour favoriser leur retraite. Les comtes de Cornouailles, de Norfolk, de Sarum, de Leicester, rallient leurs compatriotes. Le combat recommence : on se bat avec acharnement ; mais Louis remporte de nouveau la victoire la plus éclatante. Henri marche à la hâte vers Pons, où il laisse une garnison très forte, et court se renfermer dans Barbezieux.

Le comte de la Marche consterné envoie son fils demander la paix et implorer la clémence du roi. Louis l'accueille avec bonté. Le comte se rend lui-même auprès du monarque : le roi le pardonne, et ne lui demande que la garde de trois châteaux forts. Le comte de Toulouse obtient de même de son suzerain la paix et son pardon.

Louis poursuivait ses succès contre Henri III, lorsqu'une maladie contagieuse se répand dans son armée, et l'attaque lui-même. Le roi d'Angleterre demande une trêve de cinq ans : Louis l'accorde, garde ses conquêtes, et Henri s'engage à lui payer, pour les frais de la guerre, une somme de cinq mille livres sterling.

Habile politique aussi bien que valeureux chevalier, Louis employa les premiers moments de la trêve à établir une règle qu'aucun de ses prédécesseurs n'aurait osé proposer. Plusieurs seigneurs possédaient des fiefs dans la France proprement dite et dans les états de Henri ; ils se croyaient libres, lorsque les deux rois se faisaient la guerre,

de prendre les armes pour celui des deux princes qui leur promettait le plus d'avantages, en cédant à l'autre monarque la garde temporaire des fiefs dont il était le suzerain. Louis les convoqua, leur déclara qu'ils devaient renoncer à leurs fiefs de France, ou à ceux qu'ils possédaient dans les états du roi d'Angleterre, et la volonté du vainqueur de Taillebourg et de Saintes n'éprouva aucun obstacle.

Avec quel soin il profita de la paix qu'il venait de conquérir, pour protéger les faibles contre les forts, et faire fleurir la justice dans toute l'étendue du royaume, dont ses armes avaient reculé les frontières imposées par l'usurpation à des princes moins puissants, moins redoutés et moins aimés que lui!

Dans ces temps encore si éloignés de la civilisation moderne, et où la féodalité régnait avec tant d'empire, on ignorait, relativement à la division et à l'indépendance des pouvoirs politiques, ces principes si nécessaires au maintien de la liberté des nations. Quelque éclairé que fût Louis, il confondait, ainsi que son siècle, le devoir sacré de faire rendre la justice aux peuples avec l'exercice de l'autorité judiciaire; il croyait, en prononçant lui-même sur les différends de ses sujets, remplir l'une des plus touchantes obligations de la royauté: il se plaçait au milieu de ceux qui avaient recours à ses jugements, comme un père tendre au milieu de fils dont il veut entretenir la concorde et l'affection mutuelle. Il aimait à aller dans le bois

de Vincennes, dont le château lui servait souvent de résidence, s'asseoir à l'ombre d'un arbre touffu. L'herbe des champs était son trône; ses habits étaient simples : rien ne distinguait le héros victorieux, que la bonté avec laquelle il accueillait les infortunés qui venaient implorer son secours, et l'empressement de ces sujets si fidèles, ou plutôt de ces enfants si dévoués qui ne pouvaient cesser de contempler les traits augustes et chéris du souverain qu'ils adoraient. Ah ! aucun ami de l'humanité, aucun admirateur d'un grand homme, ne traversera jamais ce bois de Vincennes sans rendre hommage à la mémoire du bon roi, et sans chercher, pour ainsi dire, des yeux ce sanctuaire agreste où des paroles de paix et de conciliation étaient écoutées avec tant d'amour, avec tant de respect, et comme les oracles de la justice céleste. Pourquoi le bonheur de celui qui ne pensait qu'à rendre les autres heureux était-il si souvent troublé ? Pourquoi la crainte de voir diminuer son influence sur le fils qu'elle avait nourri, qui faisait sa gloire, et qu'elle aimait peut-être autant qu'elle en était chérie, inspirait-elle à Blanche des soucis, des inquiétudes et une sorte de rivalité impérieuse et tracassière, qui auraient dû être si étrangers à sa grande âme ? Suivons l'excellent roi au milieu de ses chagrins domestiques. Sa mère ne pouvait s'empêcher de se montrer jalouse de la tendresse qu'il avait pour sa femme et de la confiance qu'il lui témoignait. On aimait à voir le grand monarque, le plus brave des chevaliers, toujours fils respec-

tueux, toujours époux le plus affectionné, ou plutôt toujours amant passionné de Marguerite, montrer dans son intérieur toute la simplicité de la vertu, dresser un petit chien à l'avertir de l'arrivée inattendue de sa mère, lorsqu'il était auprès de son épouse si chérie, et sortir par une porte secrète, pour ne pas déplaire à celle qui lui avait donné le jour.

Marguerite avait fait une fausse couche : on craignait pour sa vie; elle était mourante. Louis au désespoir s'empressait de la secourir. Blanche arrive; elle craint pour son fils le spectacle de la mort de celle qu'il aime plus que lui-même. « Vous n'avez que faire ici, lui dit-elle, en voulant l'emmener. Eh quoi! s'écria douloureusement Marguerite, ne me laisserez-vous jamais voir mon cher seigneur ni en la vie ni à la mort? » Blanche sortit sans se laisser toucher : le roi suivit sa mère; Marguerite s'évanouit. Louis se hâta de rentrer par la porte secrète : Marguerite fut rendue à la vie.

L'amour ardent de la vertu, le plus entier dévouement à tous les sacrifices, l'accomplissement absolu des devoirs les plus rigoureux, et le désir extrême de remplir toutes les obligations qu'il se croyait imposées, le conduisaient souvent dans des oratoires secrets, où prosterné, sans témoins, devant la majesté de l'Éternel, il se soumettait à toutes les pratiques, à toutes les mortifications, que l'opinion de ses contemporains regardait comme les signes de la perfection chrétienne. Avec quel

plaisir l'homme le moins religieux, mais ennemi du pouvoir arbitraire, aurait vu à cette époque le plus grand monarque de l'Europe incliner sa tête, ornée des lauriers du triomphateur, devant le roi des rois, et reconnaître dans toute la sincérité de son âme la puissance infinie et éternelle du vengeur de toutes les injustices!

Quel nouvel éclat les qualités royales et privées de Louis recevaient en quelque sorte du contraste que présentait la conduite du roi d'Angleterre!

Ce monarque vaincu s'était réfugié à Bordeaux; il y passa l'hiver dans les plaisirs. Les fêtes, les festins, les dons qu'il fit aux nobles d'Aquitaine, épuisèrent les tonnes d'or qu'il avait apportées. Il réclama de nouveaux secours du régent, archevêque d'York. On demanda aux religieux de Cîteaux les laines que leurs immenses troupeaux leur donnaient dans une année; ils les refusèrent. Le régent obtint du parlement un subside considérable. Ce subside fut bientôt dissipé par Henri, sans que les dettes qu'il venait de contracter eussent été payées. L'archevêque essaya en vain d'emprunter de l'argent aux plus riches Anglais. Cet expédient, qui devait un jour être employé si fréquemment dans la Grande-Bretagne, n'eut aucun succès. Le roi crut devoir repasser en Angleterre, ratifia la trêve qu'il avait conclue avec le roi de France; et joignant à toutes ses fautes une jactance aussi absurde que ridicule, il ordonna que tous les seigneurs anglais vinsent à Portsmouth, au-devant de lui, et qu'on lui préparât une en-

trée solennelle dans Londres, comme s'il avait triomphé de ses ennemis.

Il avait projeté de marier son frère Richard, comte de Cornouailles, et veuf de la comtesse de Gloucester, sœur du comte de Pembroke, avec Sanchia, troisième fille du comte de Provence, et sœur de sa femme ainsi que de Marguerite, reine de France. Les Anglais, craignant de voir revenir ou s'accroître le crédit des Provençaux et des Savoyards, avaient témoigné un grand éloignement pour cette alliance ; mais malgré leur désapprobation Henri voulut exécuter son projet. La jeune princesse arriva conduite par sa mère. On donna plusieurs gouvernements au comte de Cornouailles ; on lui assura une pension de cinq cents livres sterling, pour lui et ses enfants. Les noces furent célébrées avec une grande magnificence, malgré la pénurie du trésor : on compta jusques à trois mille plats sur les tables du festin royal, que suivirent des danses et des jeux, dans lesquels on employa, suivant l'esprit du temps, ces devises si chères aux chevaliers, et où *scientia*, substituée à *Sanchia*, ou *Santia*, fut la devise de la jeune princesse.

Henri épuisant toutes ses ressources, et passant avec sa légèreté ordinaire de l'avarice à la prodigalité, combla de présents la comtesse de Provence, sa belle-mère et belle-mère de son frère : enchanté de cette princesse, dont on vantait l'esprit et l'amabilité, il lui donna une pension de quatre cents marcs, fit de grandes largesses aux personnes qui

l'avaient accompagnée, et prêta quatre mille marcs à son mari, le comte de Provence.

Mais après le départ de la comtesse, combien les embarras de Henri redoublèrent ! Il eut recours à de nouveaux expédients, aussi injustes qu'impolitiques. Il défendit l'exportation des laines des religieux cisterciens jusques au moment où ils consentirent à lui céder une année des tontes de tous leurs troupeaux. Nous n'avons pas besoin de faire observer combien les parlements de la Grande-Bretagne avaient encore des idées bien peu exactes de l'autorité législative, et de sa compétence pour juger des avantages ou des inconvénients des exportations et des importations.

Henri ordonna d'ailleurs que les shérifs recherchent les veuves et les autres personnes qui s'étaient mariées sans la permission exigée par les lois, ainsi que ceux qui avaient désobéi à quelque règlement relatif aux nombreuses forêts royales. Il leur prescrivit de faire verser promptement dans le trésor royal le produit des amendes auxquelles les délinquants seraient condamnés ; il chargea les juifs de taxes énormes ; il confisqua les biens situés en Angleterre et appartenants à des Normands ou à d'autres Français.

(1244) Malgré toutes ces exactions, il se vit obligé de recourir au parlement, et, sous le prétexte de repousser les Gallois, qui avaient fait des excursions dans quelques comtés anglais, et le roi de Navarre, qui était entré en Gascogne, il demanda de l'argent à l'assemblée générale. Quelle

fut leur réponse ? Les barons, les prélats et les autres membres de l'assemblée, après avoir nommé un comité de douze personnes, pour chercher les moyens les plus efficaces de prévenir de nouvelles infractions de la charte, demandèrent que quatre seigneurs fussent nommés conservateurs des libertés du royaume ; qu'ils eussent l'inspection sur le trésor et sur l'administration des revenus de l'état ; qu'ils pussent convoquer le parlement aussi souvent qu'ils le jugeraient nécessaire ; qu'ils eussent l'autorité convenable pour terminer les différends qui naîtraient entre le prince et ses sujets ; que tous les writs ou ordres royaux contraires à la grande charte fussent déclarés nuls ; que tous ceux qui s'y opposeraient fussent excommuniés ; que le chancelier et le justicier fussent inamovibles, qu'ils fussent nommés du consentement du parlement, qu'ils fussent choisis parmi les quatre conservateurs des libertés du royaume ; que le parlement nommât deux juges pour la cour des *communs plaidoyers*, deux barons pour celle de l'échiquier, un juge pour les juifs ; et enfin qu'on écartât de la personne du roi toutes les personnes suspectes de lui donner des conseils funestes à l'Angleterre.

Ces demandes, auxquelles le roi aurait dû s'attendre depuis long-temps, et qu'il aurait dû s'empresser de prévenir, l'enflammèrent de colère ; il cacha cependant son ressentiment, fit beaucoup de caresses aux membres du parlement, renouvela ses promesses solennelles, mais ne trompa personne et ne put rien obtenir.

Innocent III, placé sur la chaire apostolique après la mort de Grégoire IX, voulut envoyer un légat en Angleterre. Ce ministre du pontife de Rome se nommait Martin; il demanda au clergé de la Grande-Bretagne une taxe de dix mille marcs, pour soutenir la guerre du pape contre l'empereur Frédéric II. L'empereur écrivit des lettres très fortes contre les prétentions du pape; il montrait le pontife de Rome comme voulant élever sa chaire sur les ruines de tous les trônes: ses lettres furent lues au parlement. La demande du pape fut refusée avec aigreur. Le légat exigea alors avec dureté les arrérages des taxes déjà accordées au siège apostolique; il donna tous les bénéfices vacants à des chapelains ou à des parents d'Innocent III. Il se conduisit avec tant d'insolence et de tyrannie que les Anglais résolurent de briser le joug honteux de Rome.

David, le prince du pays de Galles, avait remporté quelques avantages contre des troupes de Henri; mais, craignant de ne pouvoir pas résister long-temps aux guerriers de l'Angleterre, il avait offert au pape de se déclarer vassal du saint-siège et de payer à Rome le tribut de cinq mille marcs, que Henri lui avait imposé. Innocent avait chargé deux abbés gallois de prendre des informations sur les différends du roi avec le prince de Galles. Ces abbés, dignes délégués d'Innocent, eurent l'audace de citer le monarque devant leur tribunal. Henri donna des ordres pour rassembler une armée, et fit sommer David et les nobles gallois de se pré-

senter à sa cour de Westminster, de lui faire hommage et de rendre compte de leurs déprédations. David n'obéit pas : le roi entra dans la partie septentrionale du pays de Galles, pénétra jusques à la rivière de Conway, et fit construire le château de Garinac pour maintenir les anciens Bretons. Ces Gallois, renfermés dans les marais de leurs comtés, supportèrent avec une fermeté digne de leurs braves ancêtres les privations et la misère auxquelles ils furent réduits : David leur en donnait l'exemple ; mais ils perdirent ce valeureux chef. La principauté de Galles devait appartenir à Roger de Mortimer, neveu de David. Les fiers descendants des anciens Bretons ne voulurent pas reconnaître un Anglais pour leur prince ; ils choisirent deux fils de Griffin Ilewellyn et Goch, qui partagèrent la principauté, demandèrent la paix à Henri, l'obtinent et se reconnurent ses vassaux.

(1245) Les exactions de Martin continuaient toujours ; les barons et les autres nobles d'Angleterre ne pouvaient plus les supporter. Ils étaient indignés de voir les richesses du royaume sortir de la Grande-Bretagne pour aller à Rome seconder les projets d'un pontife avare et ambitieux ; ils n'avaient vu que trop souvent les prélats entraînés par les séductions des légats : ils ne comptaient point sur l'intervention d'un roi qu'ils méprisaient. Ils prirent une résolution extraordinaire ; ils ordonnèrent, de leur propre autorité, à tous les commandants des ports d'arrêter toutes les bulles et tous les mandemens qui viendraient de Rome. Le

peuple applaudit à leur résolution : leurs ordres furent ponctuellement exécutés. On arrêta un courrier du pape ; il portait un écrit qui donnait à Martin le pouvoir de lever de l'argent sous divers prétextes. Martin se plaignit avec vivacité : le roi, toujours prêt à s'alarmer, ordonna qu'on rendît au légat l'écrit qu'on avait surpris ; mais les barons et les nobles firent au monarque les remontrances les plus énergiques ; on lui prouva que les revenus des bénéfices d'Angleterre qu'on avait donnés à des prêtres italiens étaient plus considérables que les revenus de la couronne. Le roi néanmoins n'osa pas suivre leurs conseils ; il craignit de déplaire au pape , et, pour ne pas offenser Innocent, il abandonna aux seigneurs une des plus belles prérogatives de la royauté ; il leur permit de nommer des ambassadeurs qui, au nom de la nation, iraient exposer leurs griefs à un concile qu'on allait tenir à Lyon.

Les barons et les nobles ne se contentèrent pas d'une mesure trop lente, trop éloignée, trop peu efficace, et, continuant de défendre la nation qu'abandonnait la lâcheté du roi, ils se réunirent sous le prétexte d'un tournoi, et envoyèrent un chevalier ordonner au légat de sortir du royaume. Martin demanda de quelle autorité on lui adressait un message insolent. « On vous l'adresse au nom de » toute la nation, répondit le chevalier ; et si dans » trois jours vous êtes encore en Angleterre, vous » serez mis en pièces. » Le légat demanda un passeport, se hâta de partir ; et ce fut à l'occasion de ce

départ que le pape irrité dit ces mots que l'histoire a retenus pour l'instruction des rois et des peuples : « Je vois bien qu'il faut faire la paix avec » l'empereur pour humilier les petits princes ; lors- » que le grand dragon sera apaisé, nous écraserons » facilement les petits serpents. »

(1245) Des ambassadeurs anglais sont cependant envoyés à Lyon, un au nom du roi, et six au nom de la noblesse ; ils remettent leurs lettres au pape au milieu du concile : Innocent III, étonné, garde le silence. Un des envoyés prend alors la parole ; il expose avec force tous les sujets de plainte de sa nation. « Le roi Jean, ajoute-t-il, n'a pas eu le droit » de soumettre son royaume au saint-siège ; aucun » roi d'Angleterre n'a pu rendre la Grande-Bretagne » tributaire sans le consentement du parlement. » Et, s'animant de plus en plus, il peint l'indignation avec laquelle les Anglais voient le pape détruire, par la rédaction de ses bulles, tous les droits de patronage, anéantir les privilèges de l'église anglicane, encourager les extorsions sans cesse renaissantes de ses nonces et de ses légats, et faire gémir la Grande-Bretagne sous la plus dure tyrannie.

Le pape leur promet en vain d'avoir égard à leurs plaintes ; ils protestent contre le tribut promis par le roi Jean, et repartent pour leur patrie.

Innocent s'aperçoit cependant du grand effet qu'ont produit sur le concile les discours fiers et énergiques des envoyés anglais : il publie deux bulles ; il permet aux patrons de jouir de leur droit de présentation ; il ordonne que, lorsqu'un béné-

fice d'Angleterre deviendra vacant par la mort d'un Italien, le titulaire soit remplacé par un Anglais. Mais, bien loin de renoncer au tribut et à la suzeraineté du siège apostolique sur la Grande-Bretagne, il prescrit impérieusement aux évêques anglais de souscrire la charte par laquelle le roi Jean s'est déclaré vassal et tributaire des pontifes; il le leur commande sous peine des plus fortes censures. Les prélats ont la faiblesse d'obéir. Henri se relève au contraire sur son trône, s'irrite contre le pape, jure de défendre les libertés de son peuple, et proteste qu'il ne paiera plus le honteux tribut.

Innocent méprise le ressentiment du monarque. Il demande aux prélats un certain nombre de chevaliers destinés à servir dans l'armée de l'église romaine; il lève sur ces évêques qui n'ont pas osé défendre leurs droits une taxe de six mille marcs; il exige le vingtième de tous les revenus ecclésiastiques, le tiers de ceux qui sont supérieurs à cent marcs, la moitié des revenus de tous les bénéfices dont les titulaires ne résident pas; et, par toutes ces exactions, enlève à l'Angleterre, dans l'espace de trois ans, une somme de quatre-vingt mille marcs, égale, suivant plusieurs auteurs anglais, à la totalité de l'argent du royaume.

Mais combien tous ces trésors sont loin de suffire à son avarice! Il ne craint pas de demander les biens personnels des ecclésiastiques qui mourront sans tester, tous les biens acquis par la fraude et dont on ne connaîtra pas le légitime propriétaire, toutes les sommes produites par une usure, et tous

les legs faits pour une restitution ou pour de pieux usages.

Ce sont des dominicains que le pape choisit pour recueillir toutes ces richesses. Le roi n'a pas le pouvoir de l'empêcher; les évêques, fascinés par la terreur que leur inspirent les foudres de Rome, courbent servilement leur tête, et menacent d'excommunier ceux qui résisteront aux volontés du pape. De nouveaux ambassadeurs avaient été envoyés, par le roi et le parlement, au pontife romain; ils reviennent en Angleterre: le parlement était assemblé à Westminster; ils rendent compte de leur mission. Le pape les avait traités avec dédain; il leur avait déclaré qu'il agirait contre leur roi comme il avait agi contre Frédéric II. Les membres laïques du parlement frémissent de colère; ils se montrent dignes de la nation qu'ils représentent: mais les évêques menacent de mettre le royaume en interdit. Richard, le frère de Henri, a la bassesse de recevoir de l'argent du pape, et de prendre le parti de Rome contre son roi, son frère, le parlement et les plus grands intérêts de sa nation. Les abbés et le clergé du second ordre implorent en vain l'assistance du parlement: le courage des barons et des nobles s'affaiblit devant le pouvoir des évêques, égarés par une crainte superstitieuse qu'ils propagent. Le roi retombe dans sa pusillanimité; il cède, et abandonne tout projet de résistance.

Innocent forme de nouveaux projets contre Frédéric: il a besoin d'argent plus que jamais. Deux franciscains arrivent de sa part en Angleterre(1247);

ils demandent la permission de quêter pour le pape : mais à peine ont-ils obtenu cette singulière permission qu'ils changent de rôle ; ils ne prient pas, ils exigent ; ils ne sollicitent pas, ils commandent : ils demandent des sommes énormes aux évêques, aux abbés, aux monastères. Les évêques à la fin se lassent de leur obéissance ; leur intérêt, devenu plus pressant, l'emporte sur la crainte de Rome : ils ont recours au parlement. Les barons, qu'ils ont mécontentés, leur refusent leurs secours ; et rien ne peut soustraire les évêques aux véritables taxes que les franciscains leur ont imposées.

Pendant ces agitations et ces malheurs, un bien plus grand évènement se préparait en France. Le grand roi y avait résolu d'entreprendre une nouvelle croisade. Le plan de ces expéditions si mémorables, où l'Europe reflue vers l'Asie, n'avait jamais été conçu avec plus de soin, de prudence et d'étendue.

Il y avait sept ou huit ans que plusieurs grands vassaux de France s'étaient réunis sous les murs de Jafa, pour secourir les chrétiens de la Palestine et combattre les musulmans. A la tête des chevaliers et des autres guerriers français, on avait vu Hugues IV, duc de Bourgogne, et prince du sang de France, Thibaut IV, comte de Champagne et roi de Navarre, le comte de Bar, le comte de Montfort, le comte de Vendôme, et Pierre de Dreux, dit Maucler, duc de Bretagne, qui, après avoir remis ses états à Jean I^{er}, son fils, ne prenait plus que le titre de chevalier et le nom de *Pierre de Braine*.

Ces preux s'étaient couverts de gloire dans les champs de la Judée; ils avaient fait des prodiges de valeur; mais la division s'était mise parmi eux: aucun plan sage n'avait pu être suivi. Surpris par la garnison de Gaza, les Français avaient été vaincus: plusieurs braves avaient perdu la vie, d'autres la liberté; le comte de Bar avait été tué sur la rive asiatique.

Pierre Maucler étant parvenu néanmoins à obtenir une trêve et la délivrance des prisonniers, les croisés étaient revenus en France.

Louis avait été très sensible à la mort du comte de Bar et de tant d'autres valeureux chevaliers de son royaume; il n'avait résisté qu'avec peine au désir secret de venger ses compagnons d'armes, et d'aller faire briller ses enseignes royales jusque sur les remparts de Jérusalem. Le premier du monde par ses vertus, le plus digne de porter la couronne, supérieur à son siècle par l'élévation de son esprit, qui recevait une nouvelle force de la beauté de son caractère, il s'abandonnait à cette piété qui exerçait sur lui un grand empire, parcequ'elle remplissait de douceur, de consolation et d'énergie son âme si pure et si aimante, et parcequ'avidé de la véritable gloire, il en voyait dans le ciel tout l'éclat, toute l'étendue et l'éternelle durée. Cette piété, trompée par les erreurs du siècle, ne montrait à Louis la conquête d'une terre qui ne lui appartenait pas que comme l'expédition la plus agréable à la divinité; la guerre la plus juste, et l'hommage le plus recommandable rendu au Sauveur du monde,

auprès de son berceau sacré, sur le théâtre de sa vie divine, sur le mont qui avait vu consommer son immortel sacrifice, auprès de la pierre sépulcrale qui avait un instant recouvert son corps glorieux. Peut-être cependant la vigueur de son esprit, la droiture de son cœur et son amour pour la justice l'auraient-ils fait résister avec succès aux insinuations, si séduisantes pour lui, de cette piété égarée, si la politique qu'il tenait de ses pères, et qui avait reçu un nouveau développement de la grandeur de ses pensées, ne lui avait montré les croisades comme le moyen le plus efficace de diminuer la richesse, le pouvoir, l'influence des seigneurs rivaux de leur roi, de délivrer les peuples du joug de la féodalité, et de préparer pour eux des jours de liberté, de prospérité, et de bonheur.

Une maladie des plus graves le saisit pendant qu'il médite sur ces grands intérêts. Le danger augmente chaque jour; la nation éprouve les plus vives alarmes : tous les temples sont remplis de Français qui conjurent le ciel de sauver un roi pour lequel ils donneraient leur vie. La piété secondée par la politique du descendant de Hugues-Capet l'emporte dans l'âme de Louis; il promet à Dieu de partir pour la Terre-Sainte, s'il échappe à la mort qui le menace. Le monarque guérit: la nation est au comble de la joie (1244). Louis, fidèle à son vœu, s'occupe avec zèle des préparatifs de son expédition : il désire qu'elle soit décisive; il veut que la Terre-Sainte et les chrétiens de l'Orient n'aient plus rien à redouter des armes des

musulmans. Il ne néglige rien pour exciter en Europe un grand enthousiasme; il presse les différents souverains de porter leurs bannières sur les rives du Jourdain. Le caractère de ces princes, leur politique, et la situation de leurs états, les empêchent de céder à ses instances et de suivre son exemple.

Ne pouvant plus compter que sur ses propres forces, il redouble d'ardeur. En vain la reine Blanche emploie-t-elle toute son influence pour l'empêcher de quitter un royaume où elle craint que son absence ne fasse renaître tous les malheurs des discordes civiles et d'une guerre étrangère; en vain sa tendresse, alarmée par les dangers au milieu desquels un courage héroïque va porter le fils qu'elle chérit et le monarque si nécessaire à la France, lui dicte-t-elle tout ce qui peut ébranler la résolution de Louis; tous ses efforts sont vains. Louis persiste dans son projet, assemble un parlement, obtient son consentement pour la guerre lointaine qu'il a promise, reçoit la croix des mains de l'évêque de Paris, et ordonne que la croisade soit publiée.

Ses trois frères, Alphonse de Toulouse, Robert d'Artois et Charles d'Anjou, prennent la croix avec lui. La reine Marguerite, qui ne veut pas se séparer un moment de l'époux qu'elle aime avec tant de force, veut aussi se croiser. Jeanne de Toulouse, la femme d'Alphonse, demande la croix comme la jeune reine; plusieurs dames, épouses de vassaux puissants, arborent le signe du Christ, avec des

évêques, des abbés, et un nombre immense de barons, de vassaux, de chevaliers, et d'hommes d'armes. Quelques seigneurs néanmoins hésitaient encore : ils s'affligeaient de s'éloigner pour si longtemps de leurs femmes, de leurs enfants, de leur patrie. Le jour de Noël arrive. Les rois de France faisaient distribuer dans les fêtes solennelles, aux vassaux et aux chevaliers qui les suivaient à l'église, des manteaux uniformes qu'on appelait *livrées*. Louis ordonne qu'on brode des croix sur les manteaux qui doivent être donnés pendant l'office de la nuit ; on les délivre pendant qu'il règne encore peu de clarté dans le temple ; les lumières brillent bientôt après la distribution des manteaux ; chacun voit la couronne sur l'épaule de son voisin : la gaieté française, le courage de ces nouveaux croisés, leur dévouement au monarque, ne leur permettent pas de ne pas se regarder comme volontairement engagés ; ils donnent en riant à Louis le nom de *pêcheur d'hommes*, le félicitent du succès de sa pêche, et jurent de le suivre jusques aux extrémités du monde.

Plusieurs vassaux ou chevaliers n'avaient pas cependant l'argent nécessaire pour faire leurs équipages : le roi leur en donne, ou leur en prête. Ils vendent des terres et des châteaux : le clergé séculier et les abbés des monastères en achètent un grand nombre. Les habitants des villes et des bourgs, enrichis par le commerce, fournissent aux seigneurs des sommes considérables, pour délivrer les terres qu'ils possèdent de redevances

féodales; Louis achète aussi les domaines de plusieurs vassaux, et particulièrement des barons les plus puissants.

Il oblige tous les seigneurs qui ne doivent pas le suivre sur les mers et sur les rives orientales, à prêter serment de fidélité à ses enfants; il nomme sa mère régente du royaume, et plein de confiance dans sa tendresse, dans ses vertus, dans son habileté et dans son expérience, il lui donne tous les pouvoirs de la royauté.

Blanche accompagne le roi jusques à Cluny; ses larmes coulent lorsqu'elle se sépare du roi, de ses autres enfants, de ses deux belles-filles, de tant d'autres personnes qui lui sont chères. Louis se jette aux pieds de sa mère, lui demande de le bénir, l'embrasse, retient ses pleurs, invoque Dieu, s'élançe sur son coursier et part avec Marguerite.

Le jeune Jean, sire de Joinville, si célèbre par sa valeur, son attachement à Louis et la naïve et intéressante chronique qu'il a écrite, va partager le sort du roi auquel il s'est entièrement dévoué. Son amour pour son souverain, son amour pour la gloire, son amour pour son Dieu, remplissent son jeune cœur d'une ardeur aussi noble que vive; et cependant, touchant effet des douces habitudes de l'enfance, de la tendresse pour ses proches, de l'affection pour ses amis, de tous les souvenirs que réveille l'endroit où l'on a commencé de jouir de la vie, le brave et bon Joinville ne peut sans s'attendrir jeter un dernier regard sur ce château où il laisse sa famille, et que peut-être il ne reverra plus.

Louis, qui mérite si bien toute sa fidélité, trouve à Lyon le pape Innocent IV. Il a une longue conférence avec le pontife suprême; et, ce qui peint et le roi et son siècle, il désapprouve fortement, en monarque français, la conduite d'Innocent avec l'empereur, se confesse au pape, ne craint pas de lui dévoiler son âme si pure et si véritablement royale, et reçoit la bénédiction apostolique du chef spirituel de la chrétienté.

Il arrive à Aigues-Mortes. Cette ville, située auprès d'un bras et des embouchures occidentales du Rhône, est maintenant à une distance assez grande de la mer; elle en est séparée par des atterrissements, des sables, des marais, des étangs salés. Ses environs ont éprouvé les changements que l'on remarque auprès des embouchures des grands fleuves qui entraînent des terres limoneuses comme le Nil, ou des sables et des graviers, et forment à leur entrée dans la mer, et par les effets simultanés et contraires de leurs courants et des marées, ou des barres exhaussées et resserrées en digues, ou des plages sablonneuses et arides, ou des alluvions étendues et fertiles comme le Delta. Mais vers le milieu du treizième siècle, Aigues-Mortes était un port de mer. Louis s'y embarqua vers le mois de juin. Sa flotte était composée de cent vingt bâtiments qu'on appelait de gros vaisseaux, et de plus de quinze cents bâtiments moins considérables. (1248) Il cingle vers Chypre, où régnait un Français, Henri, fils d'Amaury de Lusignan. Cette île avait été indiquée comme le rendez-vous général

des croisés. Louis, du consentement de Henri, y avait fait préparer d'immenses magasins de vivres. Par ses soins paternels et par sa prévoyance attentive, les croisés sont dans l'abondance. Louis y prolonge son séjour et celui de l'armée plus qu'il ne l'avait pensé; il attend long-temps son arrière-garde, dont la traversée est contrariée par les vents.

Quelle était cependant la situation des contrées orientales où il voulait porter la guerre?

Un grand conquérant avait changé la face de l'Asie. La secousse qui avait renversé les trônes de l'Orient s'était répandue jusque dans l'Europe, et en avait ébranlé plusieurs royaumes.

Vers 1176, Yésoukai Bahadour régnait sur les Mogols ou Mongous, Turcs établis dans l'ancienne Transoxane, dont Samarcande est la capitale. Ceux auxquels il commandait habitaient les bords de la Selinga. Il laissa en mourant un fils âgé de treize ans, qu'on appelait Temudshin. Plusieurs hordes ou tribus refusèrent de le reconnaître pour leur chef; treize tribus seulement restèrent fidèles au fils de celui qui les avait souvent conduites à la victoire.

Quelques années s'écoulèrent, et Temudshin montra bientôt le plus grand courage. Toujours heureux dans ses expéditions, il soumit plusieurs tribus voisines, distribua à ses compagnons d'armes les dépouilles des vaincus, les traita en frères, s'en fit aimer et respecter. Il rétablit, à la tête des Tartares Khéraïtes, Togrul-Onk-Kan, qui avait

embrassé le christianisme des nestoriens, reçu le sacerdoce, et figure dans plusieurs histoires sous le nom de Prêtre-Jean. Sa renommée s'accroissait chaque jour parmi les Turcs et les Tartares : on célébrait ses exploits, on vantait son habileté, on redoutait ses armes.

En 1203, ou environ, les Mogols résolurent de se donner un chef suprême pour réunir leurs forces, concerter leurs opérations, attaquer avec plus d'avantage ou se défendre avec plus de succès. Ils se rassemblèrent sur les bords de la Selinga. Au milieu de ces braves et nombreux guerriers, un vieillard vénérable, fameux parmi les sages de la nation, s'écria, comme inspiré par la Divinité : « Mes frères, le grand Dieu du ciel m'est apparu ; » je l'ai vu sur son trône de feu ; il était entouré » des esprits célestes ; il jugeait toutes les nations » de la terre ; il a donné l'empire du monde à notre » chef Temudshin ; il l'a proclamé roi des rois, » Dshingis-Kan. »

Tous les Mogols se lèvent avec enthousiasme, jettent des cris de joie, nomment avec transport Temudshin leur chef suprême, et jurent, en brandissant leurs sabres, de le suivre jusques aux extrémités de la terre.

Temudshin, que les Mogols ne nomment plus que le roi des rois, ou Dshingis-Kan, d'où est venu Gengiskan, ne peut contenir l'ardeur guerrière qui s'empare de lui ; il veut conquérir le monde et n'accorder de paix qu'à ceux qui reconnaîtront sa puissance. Les Tartares Niu-Tche, ou

Jou-Tche, ou Jou-Tchi, étaient maîtres de la Tartarie orientale et des provinces septentrionales de la Chine; les Mogols eux-mêmes étaient leurs tributaires. Gengiskan ne peut souffrir cette sujétion honteuse; il va la détruire; il va donner à sa nation l'indépendance et l'empire. Aucun obstacle ne l'arrête; il traverse les déserts; il attaque les Tartares, les bat partout où il les rencontre, pénètre dans la Chine, défait les princes de la dynastie Sum, s'empare de Yen-King, leur capitale, et va montrer ses lances victorieuses jusques à l'extrémité de la Corée.

(1215) Il revient vers l'occident, conquiert le Thibet, menace les états du sultan de Khowaresmie, Ala-Eddin-Mohammed, fils de Takash, qui avait détruit l'empire des Gaurides et qui commandait à la Perse et à une grande partie de l'Indostan. Ala-Eddin s'avance contre le conquérant à la tête de quatre cent mille hommes. Le choc est terrible, l'Asie, pour ainsi dire, en retentit; mais Ala-Eddin est vaincu, et ses immenses états sont subjugués. Gengiskan vole de conquête en conquête; il envahit les contrées qui bordent la Caspienne; il met en fuite les Russes que le czar ose lui opposer; il brise, détruit, renverse, écrase, disperse: guerrier invincible, il remplit le monde de son nom; mais, barbare comme ses compatriotes, il couvre l'Asie de ruines, et meurt à soixante-six ans, sans avoir su ni former une grande nation, ni fonder un vaste empire (1227). Il avait passé sur la surface de la terre comme une immense et terrible

irruption de l'Océan; et lorsqu'il cesse de vivre, d'horribles débris sont les seuls monuments de sa redoutable apparition.

Ses enfants partagent ses états.

Un de ses petits-fils régnait à Caracorom ou Karakoroum, l'ancienne capitale des Tartares koraïtes, lorsque le roi des Français arriva dans l'île de Chypre.

Le descendant de Gengiskan menaçait l'empire de Bagdad, où le cinquante-sixième khalife occupait la chaire de Mahomet. Ce khalife se nommait Mostazem-Billah. Son indolence et ses débauches l'avaient rendu odieux; mais sa capitale avait conservé une grande partie de son ancien éclat. Les sciences et les lettres y étaient toujours cultivées avec succès par les Arabes. Mostanser, le prédécesseur du khalife, y avait fait construire un nouveau pont, et y avait fondé un collège magnifique, auquel on avait donné son nom. On y voyait fleurir le célèbre médecin et astronome Nasir-Eddin.

Dans une autre contrée musulmane, dans le royaume d'Alep, le troisième fils du fameux Saladin avait occupé le trône jusque vers la fin de 1216, et un petit-fils de ce redoutable monarque avait ensuite régné vingt ans. Naser Yousouf, arrière-petit-fils du conquérant, avait remplacé le dernier sultan, auquel il devait le jour. Des Kharrismiens, chassés de leur pays par les Mogols, s'étaient jetés sur la Palestine. Yousouf, inquiet de leur irruption, s'était joint à Gauthier de Brienne,

comte de Jafa, et aux chevaliers de Saint-Jean, pour les repousser. Battu dans un premier combat, il les avait taillés en pièces dans une seconde bataille.

Le second fils de son bisaïeul, de ce Saladin dont le nom avait fait trembler l'occident de l'Asie et le nord de l'Afrique, avait succédé à son père dans le royaume d'Égypte. Il avait enlevé à son frère aîné les royaumes de Damas, de Baalbek et de Jérusalem; il l'avait obligé de se contenter de commander dans Samosate. Ses débauches et son avarice l'avaient rendu odieux. Son fils lui avait succédé, à l'âge de neuf ans, sous la régence de son oncle, le sultan de Samosate, que les émirs d'Égypte avaient appelé au gouvernement. Un frère de Saladin s'était emparé du royaume de Damas, était entré en Égypte à la tête d'une armée, avait ôté la régence à son neveu, le sultan de Samosate, et enlevé le trône à son petit-neveu. Il se nommait Malek-el-Adel-Seifeddin-Aboubèkre : les Européens le connaissaient sous le nom de Saphadin.

(1197) Les chrétiens de la Palestine ayant reçu des renforts de l'Allemagne, conduits par Frédéric-le-Catholique, duc d'Autriche, avaient rompu la trêve que Richard II, roi d'Angleterre, avait conclue avec Saladin. Saphadin avait réduit Jafa, malgré une longue et vigoureuse résistance. Amaury II de Lusignan, roi de Chypre, avait été couronné roi de Jérusalem, après avoir épousé Isabelle, fille d'Amaury I^{er}. Il avait battu Saphadin entre Tyr et Sidon, pris Baruth, Giblet et quel-

ques autres places ; mais le duc d'Autriche étant mort, et les croisés allemands, mécontents des autres chrétiens, étant repartis pour leur patrie, Amaury avait été obligé de renoncer à de nouvelles conquêtes. Il était mort en 1205.

(1210) Jean de Brienne, second fils d'Érard II, comte de Brienne, arriva, quelques années après, à Saint-Jean-d'Acre. Il épousa Marie, née du premier mariage de la reine Isabelle avec Conrad, marquis de Montferrat. Couronné dans cette ville roi de Jérusalem, il se distingua par plusieurs exploits.

De nouveaux croisés arrivèrent de la Germanie. Ils étaient conduits par Léopold VI, dit le Glorieux, frère de Frédéric-le-Catholique, et duc d'Autriche et de Styrie. André II, roi de Hongrie, était avec le duc. Les croisés, n'espérant pas néanmoins de pouvoir conquérir Jérusalem, imaginèrent de profiter de l'absence de Saphadin, et de porter la guerre en Égypte ; ils s'emparèrent de la tour du phare et du port de Damiette, pendant que Saphadin était en Syrie, où il mourut peu de temps après la prise de ce port, situé sur le bras oriental du Nil.

(1218) Malek-el-Kamel, fils aîné de Saphadin, et nommé Méledin par les historiens chrétiens, lui succéda en Égypte. Malek-el-Moadham-Shafferdin, nommé Coradin par les Européens, et second fils de Saphadin, monta sur le trône de Damas. Il s'empressa de fortifier le Thabor et de faire démolir les murs de Jérusalem, afin d'empêcher les chré-

tiens de le conserver s'ils s'en emparaient. Il prit Césarée, insulta en vain, auprès de cette ville, le fameux château des Pèlerins, bâti par les templiers sur le sommet d'un rocher, et marcha au secours de son frère. Il attaqua vivement les lignes des chrétiens qui assiégeaient la ville de Damiette, dont ils avaient pris le port; mais il fut repoussé par la valeur des croisés, et particulièrement des templiers, des chevaliers de Saint-Jean et des Allemands, commandés par le brave et généreux duc d'Autriche (1219). Les croisés virent avec d'autant plus de joie cette noble émulation des chevaliers du Temple et de l'hôpital Saint-Jean, que plus d'une fois, au lieu de cette union touchante, ces guerriers avaient été divisés par de funestes rivalités; leurs querelles étaient souvent devenues sanglantes; et, suivant le moine Matthieu Pâris, une des grandes causes d'une jalousie trop peu digne de preux chevaliers et de soldats du Christ était l'inégalité de leurs richesses territoriales et des dons qu'ils avaient reçus: les chevaliers de Saint-Jean possédaient dix-neuf mille manoirs, et les templiers n'en avaient que neuf mille.

Quoi qu'il en soit, Damiette fut prise. Le sultan d'Égypte l'enleva aux chrétiens deux ans après, et les contraignit à se retirer dans la Palestine; il les y suivit, s'empara de Jérusalem et de plusieurs autres villes, et, revenu dans son royaume, bâtit au-dessus de Damiette une ville à laquelle il donna le nom de Mansurah.

(1228) Cependant l'empereur d'Occident, le roi de Germanie, Frédéric II arriva à Ptolémaïde. Il venait remplir la promesse qu'il avait faite de combattre contre les infidèles; mais l'excommunication lancée contre lui existait encore. Le pape, son ennemi, avait adressé des brefs au clergé et aux fidèles de la Terre-Sainte. Les chevaliers des ordres militaires et les autres chrétiens de la Palestine, prévenus contre lui et dévoués au pontife, refusèrent de combattre avec l'empereur. Frédéric ne put conduire contre les musulmans que les guerriers qui l'avaient suivi. Plein de courage et d'indignation, il prit Joppé, obligea le sultan d'Égypte à consentir à une trêve de dix ans, à lui céder à perpétuité Jérusalem, Bethléem, Nazareth, Séide, entra en vainqueur dans la cité sainte, plaça lui-même sur sa tête la couronne de Jérusalem, qu'il regardait comme la dot de sa femme Iolande, fille de Jean de Brienne, et, le front orné de ce nouveau diadème, que la crainte de déplaire au pape empêcha le clergé de lui donner, il repartit pour l'Europe (1229). Le sultan d'Égypte lui avait fait présent d'une tente immense, divisée en plusieurs pavillons, et dont un des plafonds représentait le ciel et montrait les mouvements des astres, opérés par des ressorts cachés.

Il est curieux de rapprocher de la courte description de ce présent ce que Bertrand de Comps, grand-maître de Saint-Jean, écrivit, en 1239, à Roméo de Villeneuve, premier ministre du comte de Provence, et l'un des hommes qui ont le plus

honoré une illustre maison dont les siècles n'ont pu ternir l'éclat. Roméo lui avait annoncé qu'il faisait équiper un vaisseau pour aller au secours des croisés. « Munissez-vous, lui répondit le grand- » maître, de provisions pour un an; embarquez » les chevaux et les mulets qui vous seront néces- » saires : tous ces objets sont d'un prix excessif dans » la Palestine. Surtout n'apportez pas de joyaux, » excepté des couvre-chefs bordés. »

Quelques années après (1237), le même sultan Méledin s'empara de Damas, dont il chassa son frère Saleh-Ismail, auquel il donna Baalbeck.

Malek-el-Saleh-Nodgemeddin Ayoub, son fils aîné, devint après lui sultan de Damas, battit les croisés auprès de Gaza, apprit que son oncle Saleh-Ismail, aidé du prince d'Édesse, était remonté sur le trône de Syrie, revint sur ses pas, s'arrangea avec eux, s'empara de Jérusalem avec leur secours (1239), prit la route de l'Égypte, appelé par tous les musulmans indignés des débauches de son frère, entra dans le Caire, et ceignit le cimenterre de sultan qu'on avait arraché à son frère (1240).

Son oncle, le sultan de Damas, conclut une trêve avec les chrétiens. Il leur rendit la cité sainte, Ascalon et Tibériade; il désira même de les avoir pour alliés dans l'expédition qu'il méditait contre son neveu le sultan d'Égypte (1241). Mais bientôt Nodgemeddin, suivi de Khouaresmiens ou Kharis-miens, venus des bords de la Caspienne et qui avaient commis d'horribles dégâts dans la Syrie, prit d'assaut Jérusalem (1245), que le fer et le feu

ravagèrent, recouvra le royaume de Damas, s'avança jusqu'à Émèse ou Hems, dont il entreprit le siège ; mais, attaqué par une maladie grave, se retira sur les bords du Nil.

(1249) Tel était l'état de la Syrie, de la Palestine et de l'Égypte, lorsque Louis, ayant reçu dans l'île de Chypre toutes les troupes qu'il attendait, résolut de commencer la guerre contre les musulmans.

Il avait d'abord voulu aller dans la Terre-Sainte reprendre Jérusalem, et enlever aux mahométans le sépulcre de Jésus ; mais toute la Palestine avait été ravagée : presque toutes les villes en étaient démantelées. Il pouvait être facile au roi de France de s'emparer de ce pays si souvent couvert de sang, de cendres, de ruines, et dénué de places fortes ; mais, après le départ du monarque vainqueur, quelles sûretés donner aux chrétiens contre le redoutable sultan d'Égypte et de Syrie auquel Jérusalem obéissait ? C'était la puissance de ce sultan qu'il fallait détruire ou affaiblir, c'était dans le cœur de ses états qu'il fallait l'attaquer, c'était dans le Caire, sa capitale, qu'il fallait l'obliger à céder la Palestine, qu'après les victoires des Français il ne serait plus en état de chercher à recouvrer.

Louis, après avoir long-temps pesé tous ces motifs, se détermine à faire briller l'oriflamme et son étendard royal jusques au fond du Delta. Et voyez comment, au moment de commencer une expédition dont les préjugés du siècle pouvaient

seuls voiler l'injustice, la droiture du roi, sa loyauté, son noble et chevaleresque courage, ne cessent de se manifester avec éclat. Il envoie un héraut au sultan, et le fait défier suivant toutes les règles prescrites par la chevalerie.

Nodgemeddin reçoit avec fierté le cartel de Louis. Malgré sa maladie, il assemble une flotte considérable à l'embouchure du bras du Nil sur lequel Damiette est située; il range le long du rivage de la mer, et des deux côtés de cette embouchure pélusiaque, un nombre immense de cavaliers et de fantassins : il paraît à la tête de son armée, revêtu d'une armure d'or. Mais, malgré toute sa fermeté, il ne peut lutter plus long-temps contre sa maladie; il est obligé de se retirer au Caire.

Le lendemain du départ du sultan, la flotte française découvre les tours de Damiette. Tous les chefs montent sur la galère du roi : Louis paraît au milieu d'eux comme un héros céleste; ses cheveux blonds flottent sur ses épaules; la douceur et la majesté de ses traits inspirent l'amour et le respect; la simplicité de ses armes ajoute à cet air guerrier qui seul aurait enflammé le courage des moins braves. « Marchons avec confiance, » leur dit-il; si Dieu nous accorde la victoire, la gloire du nom chrétien remplira l'univers; si nous succombons, le ciel nous accordera la couronne du martyr. » Les chefs lui répondent par des acclamations que toute l'armée répète avec enthousiasme : il donne le signal.

L'oriflamme brille à la tête de la flotte : tous les

bâtiments se dirigent vers le rivage. Louis veut descendre le premier ; il se précipite dans la mer, son écu pendu à son cou, et sa main élevant sa redoutable épée au-dessus des flots qui atteignent ses épaules. Avec quelle ardeur tous les Français le suivent ! Les musulmans défendent leur pays avec acharnement : la victoire est disputée pendant deux jours ; enfin la bravoure française l'emporte. Les musulmans prennent la fuite, la garnison et les habitants de Damiette y mettent le feu et l'abandonnent ; les Français s'en emparent, éteignent les flammes et fortifient la ville.

Louis veut profiter de la consternation des vaincus et marcher vers le Caire ; malheureusement il cède à l'avis de ceux qui proposent d'attendre les troupes que son frère, le comte de Poitiers, lui amène de France. L'inaction, l'oisiveté, la chaleur du climat, celle de la saison, l'abondance qui règne dans la ville, amortissent la terrible impétuosité des Français ; l'amour du plaisir les entraîne : ils se livrent à la débauche. Des hommes corrompus et avides d'argent les favorisent : la présence du saint roi n'arrête pas leurs désordres ; et, suivant le sire de Joinville, l'ami de Louis et témoin oculaire, des gens même du monarque tiennent des lieux de prostitution jusques à l'entour du pavillon royal.

Le comte de Poitiers arrive enfin avec ses guerriers : l'armée remonte le Nil et s'avance vers le Caire. Les musulmans défendent leur pays avec autant d'habileté que de courage ; chaque jour est

marqué par un combat : Louis est toujours victorieux ; mais il perd un grand nombre de guerriers, et sa marche est retardée.

Nodjemeddin venait de mourir dans sa capitale ; son fils, dont il avait redouté l'ambition, était retenu prisonnier dans un château du Diarbékir. Le sultan avant de cesser de vivre avait confié le gouvernement de l'Égypte, jusques à l'arrivée de son fils, à Fakardin, musulman renommé par sa sagesse, et le plus vaillant de tous les guerriers de l'islamisme. Ce Fakardin avait combattu dans la Palestine sous les yeux de l'empereur Frédéric II, qui avait admiré sa bravoure et l'avait fait chevalier : le musulman reconnaissant avait fait peindre sur ses bannières les armes de Frédéric. Il répond par les plus grands exploits à la confiance de Nodjemeddin. Malek-el-Moadham-Turan-Shah, fils du dernier sultan, et connu des Européens sous les noms de Turquemin et d'Almoadin, est proclamé souverain de l'Égypte ; il prend le commandement de l'armée mahométane. Sa présence ranime le courage de ses troupes.

Les fatigues et les suites de la débauche multiplient les maladies parmi les chrétiens ; leur valeur ou plutôt leur audace est néanmoins toujours la même. Un Bédouin leur indique un gué : ils passent un canal qui communique avec le Nil ; ils traversent le bras de ce fleuve qui les sépare de l'armée du nouveau sultan ; ils surprennent l'ennemi, égorgent ses premières gardes, pénètrent au milieu de son camp, portent partout la terreur et la

mort. Fakardin était dans son bain; il monte à cheval presque nu; il veut rallier les troupes d'Almoadin: il est percé d'un coup de lance, et tombe sans vie.

(1250) Le comte d'Artois, emporté par son ardeur guerrière, et malgré les conseils de Guillaume de Sonnac ou Sénai, grand-maître des templiers, poursuit les fuyards, entre avec eux dans la ville de Mansourah, et y trouve la mort.

Le fameux Pierre de Dreux, dit Maucler, et ancien duc de Bretagne, avait suivi le comte d'Artois jusque dans la ville ennemie; il parvient à s'échapper. Il arrive auprès du roi, couvert de blessures; le sang sortait de sa bouche; il se tenait avec peine accroché à l'arçon de sa selle: il annonce à Louis la mort du comte d'Artois. Combien le vainqueur déplore la funeste valeur de son frère!

Mais de quel désastre cette perte doit être suivie! Quel grand nombre de Français ont péri ou perdu leur liberté depuis leur descente en Égypte! Combien de ces généreux croisés ont reçu la mort ou des fers dans le dernier combat, et dans les murs de Mansourah, où Hugues IV, duc de Bourgogne, et Guillaume de Châteauneuf, grand-maître de Saint-Jean, ont été faits prisonniers ou plutôt esclaves! On a écrit que Louis avait perdu la moitié de son armée.

La *furie* française avait cependant répandu un tel effroi parmi les musulmans qu'ils n'osent attaquer le camp de Louis. Les tentes des croisés sont remplies de braves malades ou blessés: le roi les

visite, les encourage, les console; il prie avec ceux qui vont cesser de vivre. Ils ont été bénis par le monarque qu'ils révèrent; ils meurent contents. Au milieu de tant de malheurs le cœur de Louis est navré, mais son âme reste calme et supérieure à tous les évènements.

Bientôt les vivres, les secours, les médicaments, commencent à manquer: ils ne peuvent venir que de Damiette, ils ne peuvent arriver que par le Nil. Les musulmans, répandus sur les deux rives du fleuve, tuent à coups de flèches les conducteurs des bateaux, et s'emparent des cargaisons. La famine règne: le nombre des malades s'accroît; plusieurs de ceux qui ne sont pas encore étendus sur un lit de douleur tombent d'inanition; et, pour comble de maux, la contagion ajoute ses ravages à ceux de la famine.

A peine peut-on jeter hors du camp les cadavres des morts; l'air en est infecté. Celui dont le génie, les vertus héroïques et les soins paternels peuvent seuls sauver l'armée, le roi lui-même, est atteint par la maladie.

On ne peut plus résister à tant de fléaux; la retraite est résolue. Mais comment conduire jusques à Damiette tant de malades, de blessés, de guerriers exténués par la disette, sous un soleil ardent, et en présence d'une armée redoutable? On les distribue dans des barques: le roi monte avec peine sur un cheval; les croisés les moins faibles forment l'arrière-garde, et doivent protéger la retraite. Mais à peine les Français se sont-ils mis en marche que

les musulmans les assaillent de tous les côtés : des nuées de flèches tombent sur eux ; les ennemis les attaquent de près avec leurs lances, leurs cimenterres, leurs masses d'armes. Louis retrouve une force nouvelle dans son admirable courage ; sa faiblesse disparaît comme par une espèce d'enchantement. Il veut défendre jusques à son dernier soupir ses braves ou plutôt ses enfants : entouré de chevaliers dignes de combattre avec lui, il se jette comme un lion furieux sur les musulmans ; il les repousse. Les Français reprennent leur marche. Les ennemis reviennent à la charge ; Louis se précipite de nouveau sur eux et les écarte. Les croisés continuent leur retraite sous la protection de leur roi.

Mais les attaques des musulmans se renouvellent sans cesse. Les forces de Louis et de ses chevaliers s'épuisent ; ils ne peuvent plus résister à des ennemis dont le nombre va toujours croissant. L'épée du héros, cette épée si redoutable, s'échappe de la main affaiblie de Louis ; il allait être tué à la tête d'un pont : Geoffroy de Sergines reçoit les coups que l'on porte à son roi, le tire de la mêlée, et l'emporte presque sans vie. Gauthier de Châtillon, comme un autre Horatius Coclès, défend seul la tête du pont ; il immole tous ceux qui veulent l'approcher ; il fait des prodiges de valeur ; il étonne les musulmans, mais il tombe percé de flèches. Les musulmans se précipitent vers une maison où l'on avait porté Louis, et où il était mourant : quelques chevaliers veulent le défendre. Un

officier du monarque s'écrie sans commandement : « Rendez-vous, ou le roi va périr. » A l'instant les chevaliers jettent leurs armes; on les charge de fers, et le roi des Français, le plus grand homme de son siècle, se trouve prisonnier du musulman Almoadin ! Quelle suite terrible d'une grande imprudence !

La nouvelle de la prise de Louis arrive à Damiette. Le désespoir s'empare de la reine; elle accouche d'un fils qu'elle nomme Jean Tristan: sa douleur devient à chaque instant plus vive; elle ne peut repousser les terreurs qui l'assiègent; elle a perdu son royal défenseur; elle croit sans cesse voir arriver d'horribles ennemis. Un vieux chevalier montait la garde à la porte de sa chambre; elle se jette à ses pieds : « Jurez-moi, dit-elle, d'exécuter » ce que je vais vous demander. — Je le jure. — Si les » ennemis s'emparent de la ville, coupez-moi la » tête avant qu'ils puissent me prendre. — J'y son- » geais, » lui répond le chevalier.

Le sultan cependant fait proposer au roi de lui donner la liberté, ainsi qu'à tous les Français prisonniers, si on lui rend toutes les places et tous les châteaux forts de l'Égypte et de la Syrie: Louis refuse cette condition. Le sultan se conduit en barbare; on menace le roi d'un supplice horrible nommé *bernicles*, et dans lequel tous les membres étaient tirés, violemment disloqués et brisés. Louis ne montre aucune crainte, et persiste dans son refus; on se réduit à lui demander la reddition de Damiette, et huit cent mille besants d'or, dont

chacun, suivant le sire de Joinville, valait la moitié d'un *lion* ou *franc* d'argent: le roi accepte ces deux propositions. Mais cet arrangement déplaît à des émirs ambitieux et jaloux du sultan; ils répandent le bruit qu'Almoadin veut garder les huit cent mille besants d'or pour lui et pour ses favoris; ils soufflent l'esprit de mécontentement et de révolte parmi les guerriers qu'ils commandent; ils ajoutent qu'Almoadin va se servir des Français dont il aura rompu les fers, pour se défaire des musulmans qu'il soupçonne; il doit surtout avec leur secours détruire une milice qu'il redoute, celle que son père Nodjemeddin a créée, et qui se compose d'hommes aussi beaux que braves, levés dans la Circassie. On nommait *Mamelouks*, c'est-à-dire *hommes de guerre soldés*, les guerriers de cette milice fière et ombrageuse. Et voyez ce qu'il en coûte à un monarque pour vouloir s'entourer d'étrangers nombreux et armés: à peine les faux bruits semés par de perfides émirs sont-ils parvenus aux Mamelouks, qu'ils s'indignent et se soulèvent. Almoadin n'était pas aimé des Égyptiens, personne ne le défend; il se sauve dans une tour de bois, élevée sur le bord du Nil: les Mamelouks lancent des feux grégeois sur la tour, qui s'embrase avec rapidité. Almoadin en sort au milieu des flammes; il se jette dans le Nil; il veut s'échapper en traversant le fleuve à la nage, mais on le perce de flèches; on le saisit, on le ramène à terre, on lui arrache le cœur. Un des barbares court vers le roi, et lui présentant d'une main ensanglantée ce cœur

encore palpitant, « Que me donneras-tu , ose-t-il lui » dire , pour ce que je t'apporte ? Voilà le cœur de » ton ennemi ; il t'eût fait périr toi et les tiens , » avant que tu fusses arrivé à Damiette. » Louis d'un regard terrible repousse cet affreux présent.

Il tombe cependant au pouvoir des émirs ; la division se met parmi eux : les uns lui demandent insolemment leur part des huit cent mille besants d'or , et d'un bras féroce menacent sa tête et celles de ses chevaliers ; les autres admirant sa fermeté , comme ils ont admiré sa valeur au milieu des combats , lui offrent de régner sur eux.

Ils s'accordent enfin , et ratifient le traité conclu avec le sultan massacré. Louis rend Damiette pour sa rançon ; il promet de payer huit cent mille besants pour celle de ses frères et des autres Français , et après avoir conclu une trêve de dix ans , et laissé dans le camp des musulmans son frère Alphonse et quelques chevaliers , comme garants du premier paiement , il part pour Damiette.

Quelle joie il éprouve , lorsqu'il revoit sa Marguerite ! La reine est près de succomber à son bonheur.

Il ne trouve pas dans la caisse royale les sommes nécessaires pour le premier paiement auquel il s'est engagé. Tous les Français échappés à la fureur des musulmans , et rassemblés à Damiette , s'empres- sent d'apporter au monarque le plus chéri le peu d'argent qui peut leur rester encore. La reine , la comtesse de Toulouse , et toutes les dames qui ont suivi la croisade , vendent leurs bijoux à des juifs.

Les sommes nécessaires pour le premier paiement sont recueillies ; on les envoie aux musulmans : les otages sont libres. Un trésorier du roi se vante d'avoir fait gagner quelque chose au monarque, en trompant les émirs sur le poids des monnaies : Louis s'empresse d'ordonner qu'on restitue aux musulmans ce bénéfice coupable, et si indigne des Français.

Le roi arrive enfin à Saint-Jean-d'Acre, avec tous ces Français qui lui sont si chers. On lui témoigne la plus vive allégresse ; mais quel profond chagrin il éprouve, lorsqu'il passe en revue cette armée qui a acquis tant de gloire, et souffert tant de malheurs, et qu'au lieu de plus de trente-cinq mille combattants qu'il avait amenés de France, il n'en trouve que six mille !

Il renvoie dans sa patrie ses deux frères Alphonse, comte de Poitiers, et Charles, comte d'Anjou ; mais malgré toutes leurs instances, il suit l'avis du grand-maître des templiers, Renaud de Vichiers, ancien précepteur de France, et se résout à passer encore quelque temps sur la terre sacrée.

(1251) Il veut ne pas laisser sans espoir les chrétiens de la Palestine, et forcer les musulmans à remplir les conditions du traité auquel ils ont souscrit. Ces barbares, nés au milieu des rochers du Caucase, ou d'autres âpres contrées, ces féroces Mamelouks, ces farouches émirs avaient massacré plusieurs des chrétiens qu'ils avaient trouvés dans Damiette ; ils avaient envoyé au loin dans les déserts de l'Égypte ceux qu'ils voulaient forcer par

des travaux insupportables, au milieu de sables brûlants, à augmenter le prix de leur délivrance; ils avaient même, sous différents prétextes, retenu auprès d'eux plusieurs des croisés dont ils avaient touché la rançon. Louis parvient à mettre un terme à tant de vexations, d'injustices et de cruautés. Combien il réunit autour de lui de chevaliers et de simples soldats qui, sans sa tendre sollicitude, ses soins multipliés, sa constance, ses menaces, et la terreur que son nom inspire aux musulmans, n'auraient peut-être jamais vu tomber leurs fers!

Il relève les remparts de plusieurs villes chrétiennes; il ramène, par l'ascendant irrésistible de ses vertus, la paix et la concorde parmi les princes chrétiens de la Syrie et de la Palestine, et particulièrement parmi les deux ordres militaires du Temple et de Saint-Jean, que tant de valeur avait illustrés, que tant de richesses avaient rendus si puissants, et dont la noble, religieuse et chevaleresque émulation avait si souvent dégénéré en rivalité funeste.

Le vieux de la montagne, ce prince si redouté, ce chef de jeunes fanatiques, dont le poignard faisait trembler les rois et les sultans de l'Orient au milieu de leurs gardes les plus dévouées, est étonné de ne pas recevoir du roi des Français les présents que la crainte arrachait aux souverains de l'Égypte et de l'Asie occidentale. Deux de ses envoyés, ou plutôt de ses terribles satellites, se présentent à Louis: leur audace ne connaît pas de bornes. « Comment, lui disent-ils, avez-vous pu différer

» ce que vous devez à celui devant lequel tous les
 » sceptres s'inclinent? c'est par sa permission que
 » vous vivez. Le roi de Hongrie, le sultan d'Égypte,
 » les princes de l'Orient, sectateurs du prophète ou
 » du Christ, ont reconnu sa puissance; et depuis
 » que vous êtes en Asie vous ne lui avez adressé
 » ni présents ni remerciement : hâtez-vous de ré-
 » parer votre faute, ou vous n'échapperez pas à la
 » mort. Si je ne craignais pas de blesser le droit
 » des gens, leur répond Louis, je vous ferais jeter
 » dans la mer; je vous laisse la vie, pour que vous
 » disiez à votre prince que si avant quinze jours il
 » ne me fait pas oublier ses imprudentes menaces,
 » j'irai le punir de ses assassinats.» Les envoyés se
 retirent remplis de respect et de crainte; de nou-
 veaux ambassadeurs arrivent à la hâte, offrent à
 Louis des présents magnifiques, et lui présentent
 l'anneau et la chemise du prince, comme les mar-
 ques solennelles du désir qu'il a de contracter l'al-
 liance la plus étroite avec le roi des Français.

Cependant les Mamelouks, tout-puissants en
 Égypte, après avoir successivement élevé sur le
 trône et dépouillé du commandement la belle-
 mère d'Almoadin, et leur compatriote Azzedin-
 Moëz-Ibegh qu'elle avait épousé, reconnaissent
 pour leur sultan, Malek-el-Asraf-Musa, fils de
 Yousouf, roi d'Yémen, et petit-fils du sultan Ka-
 mel (Méledin, ou Melek-el-Quemel des Européens).
 Ce jeune prince n'a que six ans : Ibegh gouverne
 sous son nom.

(1250) Dès la mort d'Almoadin, Malek-el-Naser

Yousouf, petit-fils du fameux Saladin, et sultan d'Alep, était devenu sultan de Damas, par le choix des Syriens, soulevés contre la domination cruelle et tyrannique des Mamelouks. Ce Yousouf voyant le sceptre de l'Égypte entre les mains d'un enfant, et ne doutant pas que les Égyptiens ne soient disposés à secouer le joug des Mamelouks, offre au roi des Français de s'allier avec lui, pour conquérir l'Égypte (1253). Ibegh et les émirs mamelouks redoutent trop cette alliance pour ne pas s'empresser de réparer toutes les infractions faites à la trêve de dix ans : Louis se croit obligé de la confirmer, et de l'observer avec fidélité. Yousouf entre néanmoins à la tête de son armée dans la Palestine, la traverse, arrive en Égypte, livre bataille aux émirs, dispute long-temps la victoire, est battu, blessé à la tête, et obligé de se retirer dans ses états. Les émirs vainqueurs lui envoient des ambassadeurs ; on négocie. Yousouf fait la paix avec les Mamelouks, qu'on nommait *marins*, parcequ'ils régnaient sur la partie de l'Égypte la plus voisine de la mer, et dont les émirs étaient appelés amiraux, à cause du même voisinage ; il leur cède toute la Syrie située entre l'Égypte et le Jourdain. Les Mamelouks, ne craignant plus l'alliance de Louis avec le sultan de Damas, n'observent plus la trêve, et Louis ne voit que des ennemis à combattre du côté du Delta et vers les rives de l'Oronte.

Il apprend d'ailleurs que sa mère la reine Blanche a cessé de vivre, et malgré tous ses vœux pour les chrétiens de l'Orient, il ne peut pas rester plus

long-temps éloigné du royaume dont le bonheur lui a été confié.

Il s'embarque avec la reine et ceux qui l'avaient suivi; il laisse l'Asie et l'Afrique dans l'admiration de sa valeur et de ses vertus. Dans les villes de la Syrie, de l'Anatolie, de l'Égypte, sur les bords du Tigre, de l'Euphrate, et de la mer Rouge, sur les montagnes du Liban et du Caucase, sous les tentes des habitants des déserts, on célébrait ses exploits, on vantait sa bonté; il devait être pendant des siècles l'objet de l'entretien des chrétiens et des mahométans, dans le palais du riche comme dans la cabane du pauvre, au sein des camps comme au milieu des bazars et des cités commerçantes.

Il arrive en Provence, se rend à Paris, est accueilli dans toute la France avec les transports de la joie la plus vive, et va avec Marguerite à l'abbaye de Maubuisson, que Blanche avait fait bâtir, arroser de ses larmes pieuses et orner de palmes de l'Idumée la tombe de la mère chérie qui avait tenu avec tant d'habileté les rênes du royaume.

C'est en revenant de l'expédition d'Égypte et de Palestine, qu'étant à Saint-Gilles, il donne une ordonnance relative à l'administration du Languedoc, et dont l'histoire doit avec soin rappeler le souvenir (1254). « S'il arrive, dit le royal auteur de cette » ordonnance, quelque cas pressant pour lequel il » conviendrait de défendre l'exportation des den- » rées, le sénéchal assemblera un conseil non sus- » pect, auquel assisteront quelques uns des prélats, » des barons, des chevaliers, et des *habitants des*

» *bonnes villes*, de l'avis desquels il fera cette dé-
» fense, et quand elle aura été faite, il ne pourra la
» révoquer sans un conseil semblable. »

(1254) Pendant son absence, la tranquillité de ses états avait été troublée par les *pastoureaux*. On appelait ainsi des habitants des campagnes, des cultivateurs, des pasteurs, des bergers, que les discours véhéments d'un Hongrois nommé Jacob, et sorti des cloîtres de Cîteaux, avaient remplis d'enthousiasme et de fanatisme; il avait prêché la croisade non aux grands et aux riches, dont le ciel, disait-il, rejetait l'orgueil, mais aux pauvres et aux petits, auxquels Dieu réservait la gloire de délivrer le roi, et d'arracher les lieux saints aux mains des musulmans. La vierge et les anges, dans des visions célestes, lui avaient commandé de réunir ces fidèles chéris du ciel, et de les conduire vers la Terre-Sainte; le nombre de ses disciples, hommes, femmes ou enfants, monta bientôt à plus de cent mille; il leur distribua des drapeaux, et leur donna des chefs qui répétèrent ses vives exhortations. On avait commencé de supporter avec peine le despotisme, les richesses et la vie licencieuse du clergé; des idées de réforme se glissaient dans des esprits auxquels le commerce, l'industrie, les voyages, les croisades, les communications plus fréquentes avec les peuples de l'Orient, donnaient en quelque sorte chaque jour des lumières nouvelles. Bientôt les chefs des *pastoureaux* crièrent contre les moines, les chanoines, les évêques, et la cour de Rome; ils remplirent, quoique laïques, les fonctions du sa-

cerdoce. Le libertinage s'introduisit dans les réunions de ces hommes grossiers, ignorants et oisifs. Lorsque Jacob prêchait, des satellites qui l'entouraient étaient prêts à se jeter sur ceux qui oseraient le contredire : un clerc d'Orléans eut la hardiesse de vouloir argumenter contre lui, un coup de hache lui fendit la tête. Jacob vint à Paris ; il se décora dans Saint-Eustache des habits pontificaux ; il parla avec arrogance. La populace l'accueillit avec de grandes clameurs ; quelques prêtres furent massacrés par des fanatiques furieux ; les membres de l'université furent obligés de se barricader dans leurs collèges. Des scènes semblables eurent lieu dans un grand nombre d'autres villes, et particulièrement à Bordeaux, à Orléans, à Amiens. La régente se conduisit avec une grande prudence ; elle ordonna qu'on favorisât le départ de tous ceux qui voudraient s'embarquer ou sortir du royaume par terre ; elle ne fit arrêter que quelques chefs trop séditieux. Le besoin de vivres, l'ennui, le dégoût d'une vie errante, ramenèrent un grand nombre de ces pastoureaux dans leurs chaumières, où ils reprirent leurs travaux champêtres ; et Louis ne trouva que de faibles traces des désordres suscités par Jacob, dit le maître de Hongrie.

Tous les jours de Louis étaient marqués par des actes de bonté ou de justice. Citons au hasard deux exemples, qui d'ailleurs peignent les mœurs et les usages du siècle.

Un vassal de son frère, le comte d'Anjou, réclamait de ce prince la possession d'un château. Les

officiers du comte avaient jugé en sa faveur : le vassal appela au roi. Le comte Charles , irrité de son appel , ordonna qu'on le mît en prison. Les plaintes du condamné parvinrent à Louis ; il obtint à l'instant sa liberté : mais il n'avait pas assez d'argent pour soutenir son procès contre le comte ; on craignait de plaider pour lui. Le roi lui prêta de l'argent , et lui donna un défenseur. L'affaire fut examinée avec soin ; le frère du roi fut condamné , et le vassal recouvra son château.

Quelque temps auparavant , un horrible évènement, dont la peinture devait faire éprouver tant de fortes émotions et couler tant de larmes au Théâtre-Français , avait , suivant plusieurs historiens , attiré les regards de l'Europe consternée sur la famille dont Raoul de Coucy avait été le chef. Ce Raoul , vaillant et beau chevalier , avait suivi le roi en Afrique ; il avait combattu en héros à la bataille de Mansourah. Blessé mortellement en voulant sauver les jours du comte d'Artois , il était près d'expirer dans les bras d'un écuyer fidèle ; il aimait la belle Gabrielle de Vergy , l'épouse du seigneur de Fayel ; elle était , suivant l'expression employée alors par les chevaliers , *la dame de ses pensées*. Il rassembla ses forces près de s'éteindre ; il écrivit un billet avec son sang ; il ordonna à son écuyer de renfermer son cœur dans un vase d'abord après sa mort , et de le porter avec son dernier adieu à la dame de Fayel. L'écuyer ne put se dérober aux regards du mari de Gabrielle. Fayel , emporté par une jalouse rage , s'empara du vase et du billet , ordonna

qu'on préparât secrètement le cœur de Raoul, le fit servir à la malheureuse Vergy, la regarda, avec une joie infernale, se nourrir de cet horrible mets, et lui montra ensuite le vase et le billet de Coucy. Gabrielle, frappée comme de la foudre, et hors d'elle-même, mourut bientôt de faim et de douleur.

Enguerrand de Coucy, frère et héritier du valeureux Raoul, avait commis un grand crime : il avait fait pendre, comme braconniers, trois jeunes Flamands qui s'exerçaient à tirer de l'arc dans une de ses forêts. Le délit était affreux ; mais le souvenir de Raoul, du chevalier de Gabrielle, et au moins du défenseur du comte d'Artois, attachait une sorte d'intérêt au coupable ; Enguerrand d'ailleurs réclamait un de ces déplorables privilèges établis par la féodalité. Louis ordonna, malgré cet intérêt et cette réclamation, que Coucy fût enfermé dans la tour du Louvre. Enguerrand, amené devant le roi, demanda que, suivant la coutume observée à l'égard des barons, il lui fût permis d'appeler auprès de lui ses parents et de prendre leur conseil. Presque tous les pairs ou barons présents étaient parents de l'accusé ; ils se levèrent, descendirent du tribunal, et allèrent se ranger autour d'Enguerrand. Le roi lui-même était parent de Coucy, dont la grand'mère était Alix de Dreux, princesse du sang de France. On voyait d'ailleurs parmi les pairs le duc de Bourgogne, le comte de Champagne, roi de Navarre, le comte de Bar, le comte de Soissons. Les barons, conseillers d'Enguerrand, délibérèrent long-temps, et, revenus ensuite auprès du roi, ils

déclarèrent que le sire de Coucy demandait à se défendre les armes à la main. Louis répondit qu'on ne pouvait accorder le combat à ceux qui avaient usé de violence envers les faibles, les pauvres, les églises et les personnes auxquelles on devait une protection particulière. Il fut inflexible à toutes les prières qu'on lui adressa ; et ne se trouvant pas entouré d'un assez grand nombre de juges pour prononcer une peine capitale, il permit que, d'après une *loi de compensations* qui existait encore, le criminel rachetât sa vie par une somme de douze mille livres parisis, qui fut employée à établir un hôpital à Pontoise, à bâtir des écoles et à construire un monastère ; mais il condamna d'ailleurs Enguerrand à fonder trois chapelles, où l'on prierait pour ses trois innocentes victimes.

Cependant la paix durait toujours entre la France et l'Angleterre. Mais combien ce royaume de la Grande-Bretagne avait été de nouveau agité ! On y vit arriver de Provence Pierre de Savoie, comte de Richemont, qui obtint un gouvernement considérable ; et trois frères utérins de Henri, Gui de Lusignan qui reçut une très grosse somme et s'en retourna dans sa patrie, Guillaume de Valence auquel le roi donna le gouvernement d'Hertford, et Aymar qui fut pourvu de riches bénéfices. Ils furent suivis de Béatrix, comtesse de Provence, devenue veuve, et de son frère Thomas de Savoie, alors comte de Flandre du chef de sa femme. Le roi les accueillit avec joie, et, manquant d'argent pour fournir aux dépenses de sa maison, il fit en-

lever aux marchands anglais ou étrangers les provisions dont il avait besoin.

Les monnaies avaient diminué d'un tiers de leur valeur, par les altérations que leur avaient fait subir les juifs et les Flamands qui faisaient le commerce des laines en Angleterre : on défendit de se servir de ces monnaies altérées, et l'on ordonna de les porter à l'atelier monétaire du roi, où elles devaient être échangées. Richard, voyant les grands bénéfices de la refonte des espèces, demanda avec tant d'instance au roi, son frère, le paiement d'une somme qu'il lui avait prêtée, que Henri fut obligé de lui accorder pour sept ans les deux tiers de la ferme des monnaies.

(1248) Le roi, réduit à la plus grande pénurie, sollicita du parlement un nouveau subside ; mais il n'en reçut que des reproches sur son peu d'économie, ses profusions envers les étrangers, les impôts dont il accablait le commerce, les bénéfices qu'il laissait vacants pour en percevoir les revenus, et les places les plus importantes qu'il donnait à des hommes sans talents et sans probité.

Bien loin néanmoins de chercher à calmer le ressentiment des barons et des autres membres de l'assemblée générale de la nation, il parut favoriser plus que jamais les étrangers qu'il aimait, et, ayant convoqué un nouveau parlement, il se plaignit avec hauteur de ce qu'on voulait lui imposer des lois. « Chacun est libre, dit-il, de choisir, garder ou renvoyer à son gré, ses confidents, ses conseillers, les officiers de sa maison. Je veux user

» du même droit : je ne consentirai pas à être traité
» comme un esclave par mes propres sujets. Bien
» loin de changer mes officiers et mes conseillers,
» suivant votre volonté, je saurai me conduire en
» maître, et vous montrer que votre devoir est de
» m'obéir. » Il leur promit cependant de réformer
les abus, et leur demanda un subside, afin qu'après l'expiration de la trêve avec la France il pût recouvrer les provinces que ses ancêtres avaient possédées dans le continent. Les barons lui répondirent avec fierté qu'ils ne se réduiraient pas à l'indigence pour satisfaire l'avarice des étrangers, dans le vain projet de conquêtes imaginaires.

Le roi fut donc contraint de vendre sa vaisselle et ses bijoux. Ce furent les citoyens de Londres qui les achetèrent; et comme ils avaient toujours refusé de l'argent au monarque sous le prétexte de leur pauvreté, Henri, fâché contre eux et usant d'un droit de féodalité bien tyrannique, défendit tout commerce à la cité de Londres, établit une nouvelle foire à Westminster qui en était séparé, alla passer les fêtes de Noël dans sa capitale, et en exigea, non seulement les étrennes d'usage, mais un don extraordinaire de deux mille livres sterling.

Cependant son frère Richard, que Henri savait toujours prêt à se mettre à la tête des mécontents, avait fait un voyage mystérieux à Rome; le comte de Gloucester, plusieurs autres lords et plusieurs prélats l'avaient accompagné. Il avait vu le pape à Lyon; il avait eu avec le pontife des conférences secrètes. Henri, toujours soupçonneux, voulut ne

rien négliger pour se garantir des complots qui pourraient être dirigés contre sa personne : il imagina de prendre la croix, et de se revêtir du caractère encore si respecté de soldat du Christ ; il espéra d'ailleurs obtenir des subsides pour équiper la flotte qui devrait le conduire en Orient (1250). Le pape lui accorda en effet, pour trois années, le dixième de tous les revenus ecclésiastiques, tant de la Grande-Bretagne qu'en Irlande.

Le produit de cette taxe était bien loin de suffire à ses besoins et à ses prodigalités. Il retrancha une partie des dépenses de sa maison ; il mit un impôt sur les juifs, qu'aucune loi ne garantissait de l'arbitraire ; il révoqua les aliénations des biens de la couronne qui ne parurent pas assez régulières ; il fit rechercher avec soin toutes les fautes qui pouvaient faire condamner à des amendes ; il poursuivit pour des usures une compagnie de marchands italiens, et les obligea à payer une somme très forte.

Vers le même temps de grands fléaux, bien remarquables dans l'histoire physique de l'Europe, frappèrent l'Angleterre : une tempête affreuse bouleversa les airs et les flots dans le mois d'octobre ; des tremblements de terre la précédèrent et la suivirent. Pendant une nuit obscure, où les nuages les plus épais voilaient le ciel, la mer parut en feu ; les vagues, soulevées avec violence, se heurtaient, s'amoncelaient, se brisaient avec un bruit horrible : l'Océan envahit ses rivages. Les vaisseaux furent écrasés sur les côtes et même dans les ports ; les

édifices les plus solides ne purent résister au choc des vents et de la mer ; et , dans la ville de Winchelsey , trois cents maisons et quelques églises furent renversées par les flots.

Quelques mois après cette tempête , un orage violent fondit sur les environs de Windsor et sur plusieurs autres contrées. Le château où étaient la reine et ses enfants parut plusieurs fois près de s'écrouler ; l'ouragan bouleversa les plaines et les montagnes ; plusieurs bergers et leurs troupeaux périrent ; des laboureurs , surpris au milieu des champs , reçurent la mort auprès de leurs charrués ; des averses immenses firent déborder les rivières , et les eaux couvrirent de plusieurs pieds des hauteurs au-dessus desquelles on ne les avait jamais vues s'élever.

(1251) Henri maria sa fille Marguerite avec le jeune roi d'Écosse , nommé Alexandre comme son père. Les cérémonies du mariage eurent lieu dans la ville d'York : elles furent très solennelles ; plus de mille chevaliers assistèrent au festin royal. Henri arma Alexandre chevalier ; Alexandre reçut une promesse de cinq mille marcs pour la dot de la princesse , rendit hommage à son beau-père pour le Lothian , mais refusa de reconnaître la dépendance de l'Écosse du royaume d'Angleterre , avant d'avoir délibéré à ce sujet avec son parlement.

(1252) Peu de temps après les fêtes de ce mariage , Henri crut devoir se disposer à partir pour la Terre-Sainte. Il mit un impôt sur ses domaines , sur les biens de la couronne aliénés , sur les con-

très récemment conquises dans le pays de Galles ; le pape, par de nouvelles bulles, lui accorda le vingtième de tous les revenus ecclésiastiques, le dixième du revenu de toutes les terres possédées par les prélats, les produits des compositions en argent auxquelles on se soumettrait pour ne pas aller dans l'Orient, et tout ce que les pontifes suprêmes prétendaient avoir sur les biens volés, les usures et les legs pieux.

Le clergé refusa d'obéir aux bulles du pape. Henri convoqua un parlement à Londres. Les pairs et les évêques manifestèrent la plus grande opposition à ses désirs. « Nous ne pouvons nous départir, lui dit l'évêque d'Ély, de la résolution unanime du parlement ; nous ne voulons pas trahir la cause commune et le salut public. Ouvrez les yeux, sire, sur les suites funestes des croisades et pour les souverains et pour leurs états ; voyez la France épuisée de sa noblesse et de son argent, pour une déplorable expédition ; voyez son roi prisonnier du sultan d'Égypte. »

Isabelle d'Aubigny, comtesse d'Arondel, lui parla avec une noble fermeté. « La violation de la grande charte, lui dit-elle, est la véritable source de l'opposition que vous trouvez dans le parlement. N'attendez rien de cette assemblée, qu'après avoir regagné sa confiance et son affection par le rétablissement de ses privilèges. — Je ne vous croyais pas, lui répondit le roi, si ennemie de l'autorité royale. — Non, sire, continua la comtesse, je ne suis pas votre ennemie. En vous

» rappelant les droits de la nation, je suis bien loin
» de vous disputer les vôtres : ceux des peuples
» maintiennent ceux des rois. Vos prédécesseurs,
» qui ont donné ou renouvelé la grande charte, le
» savaient bien ; vous le savez aussi, sire, vous qui
» avez tant de fois promis de l'observer. Pensez à
» la parole que vous avez donnée ; songez que vous
» avez prêté un serment qui met Dieu contre vous,
» et le rend garant envers vos peuples de votre fidé-
» lité à votre promesse. »

Combien de malheurs Henri pouvait prévenir en suivant les patriotiques conseils de l'illustre comtesse !

Il vit bientôt arriver des députés de la Gascogne, qui venaient se plaindre des vexations de leur gouverneur Montfort, comte de Leicester. Le comte les suivit de près : il reprocha au roi d'écouter des plaintes frivoles contre un homme qui l'avait servi avec fidélité, et qui avait dépensé sa fortune pour bien remplir une place où tant d'autres s'étaient enrichis. Henri l'assura de toute sa confiance, lui fit présent d'une somme considérable, et l'engagea à retourner sans délai dans son gouvernement ; mais l'archevêque de Bordeaux, député par les habitants de la Guyenne, assura le roi que si Leicester retournait dans cette province, on y verrait éclater une insurrection générale. Henri, que les sinistres effets de la conduite qu'il avait tenue rendaient chaque jour plus facile à effrayer, ordonna que Leicester fût jugé par les pairs, d'après les lois du royaume. Leicester comparut de-

vant eux. Les barons, gagnés par le prince Richard, le comte de Gloucester, et plusieurs autres amis très puissants de Leicester, le déclarèrent innocent. L'archevêque de Bordeaux, traité avec mépris, avait à peine pu produire les pièces relatives à l'accusation. Leicester s'était défendu avec hauteur. Le roi laissa échapper contre lui quelques mots injurieux. Leicester lui demanda avec arrogance le prix de tous les services qu'il lui avait rendus. « Je ne suis pas obligé, lui dit le roi dans » un transport de colère, de tenir les promesses » que j'ai faites à un traître. » Leicester devient furieux ; il méconnaît tous ses devoirs : « Vous en » avez menti, » ose-t-il dire au prince. Le roi veut le faire arrêter ; mais, déplorable effet où l'avaient placé l'oubli de ses serments et la violation de cette grande charte si chère à la nation ! il voit un grand nombre de barons prêts à défendre Leicester. Il pâlit, dissimule son ressentiment, craint pour ses jours, redoute de venger la majesté royale outragée, la dégrade au point d'écouter des propositions d'accommodement, les adopte, paraît se réconcilier avec le coupable et insolent Leicester, et le renvoie au milieu des Gascons indignés, et qui courent aux armes.

Leicester attaque les seigneurs de la Guyenne ; mais, aveuglé par sa haine contre eux et son désir de vengeance, il se laisse renfermer dans Montauban, et ne peut en sortir qu'en rendant tous les prisonniers qu'il a faits et en cédant trois châteaux forts aux insurgés.

Dans le dépit que lui donne sa disgrâce, le comte abandonne la Guyenne et sort des états de Henri.

La confusion, l'anarchie et la guerre règnent dans la province. Alphonse X, roi de Castille, réclame une partie de la Guyenne, cédée par Henri II, roi d'Angleterre, et la reine Éléonore à son prédécesseur Alphonse VIII, qui avait épousé leur fille. La province, en haine de Henri, se soulève en faveur d'Alphonse, excepté Bordeaux et les environs de cette ville. Le pape excommunie Gaston de Béarn et les autres partisans du roi de Castille, et Henri se détermine à passer dans la province insurgée (1255). Il lève un nouvel impôt sur ses propres domaines; il fait sommer tous ceux dont les fiefs étaient sujets au service militaire et produisaient quinze livres de rente, de se présenter pour être armés chevaliers; il vend des dispenses, relativement à l'exécution de quelques ordonnances rendues contre les juifs. Il assemble un parlement à Westminster; il lui expose la nécessité de prendre des mesures vigoureuses pour recouvrer la Guyenne. Les débats se prolongent long-temps. Les barons consentent enfin à accorder au roi un droit de *scutage*, et les prélats à payer les taxes prescrites par les bulles du pape.

Mais tous les membres du parlement se plaignent vivement de la violation de plusieurs articles de la charte. Henri, qui ne peut plus se passer de leur secours, convient que, dans quelques circonstances, il a trop étendu les prérogatives de la cou-

ronne ; il promet de réformer sa conduite ; il assure qu'il observera avec la plus grande exactitude les dispositions des deux chartes connues sous le nom de grande charte du royaume. Il fait plus : il veut donner à ses promesses la plus grande solennité ; il se rend à l'église , avec tous les membres du parlement , revêtus de leurs habits de cérémonie ; les évêques et les abbés sont en habits pontificaux ; chaque membre tient un cierge allumé ; le roi a la main sur son cœur. L'archevêque de Cantorbéry prononce à haute voix les plus terribles anathèmes contre tous ceux qui s'opposeraient directement ou indirectement à l'exécution de la grande charte , et violeraient , diminueraient ou changeraient quelqu'un de ses articles. Lorsque l'archevêque a terminé ses redoutables imprécations , la grande charte est lue et proclamée. Le monarque élève la voix , et tendant sa main vers l'autel : « Ainsi Dieu me soit en aide , dit-il , et ainsi » que je suis homme , chrétien , chevalier et roi , » je jure l'observation de la charte dans tous ses » articles. » Chaque évêque , chaque abbé , chaque membre séculier du parlement jette sur la terre son cierge renversé , et s'écrie avec force : « Ainsi » soit éteint , ainsi aille porter sa noire fumée dans » les enfers quiconque violera les dispositions de » la charte qui vient d'être lue. »

Et cependant quel funeste caractère que celui de Henri ! A peine le parlement fut-il séparé , que Henri voulut secouer la loi à laquelle il venait de jurer si solennellement de se soumettre. Ses per-

fides favoris lui conseillèrent de s'adresser au pape. Mais, craignant les effets que pourrait produire pendant son absence le mécontentement des habitants de Londres, il leur rendit leurs chartes particulières et augmenta leurs privilèges.

Il nomma la reine régente du royaume; il confia les sceaux de l'état à son frère Richard.

Arrivé peu de temps après à Bordeaux, il réduisit, avec les Anglais, les villes de Fronsac et de la Réole, et força Gaston de Béarn, le chef des insurgés, à se retirer auprès du roi de Castille.

Néanmoins, le monarque espagnol menaçant de passer les Pyrénées, Henri demanda des secours à la reine et au prince Richard. Un parlement fut convoqué. Les nobles résolurent de se rendre à Portsmouth pour passer dans la Guyenne. Les évêques promirent des sommes considérables, et même ceux de Londres, de Winchester et de Worcester s'engagèrent, ainsi que l'archevêque de Cantorbéry, à servir en personne.

On demanda une taxe aux barons et aux prélats d'Irlande assemblés à Dublin; on ordonna aux vassaux militaires du même royaume de s'embarquer incessamment pour la Guyenne; on enjoignit à tous les Anglais vassaux militaires du roi, et dont le revenu montait à vingt livres, de se réunir à Portsmouth; on envoya des writs aux shérifs, afin que, conformément à la grande charte, ils fissent élire deux chevaliers par comté, pour un nouveau parlement auquel on devait demander des secours proportionnés à la gravité des circonstances.

(1254) Cependant un traité fut négocié entre Henri et Alphonse. Le monarque espagnol renonça à ses prétentions sur la Gascogne. Henri promit de donner sa fille en mariage au frère d'Alphonse, de secourir le roi de Castille contre le roi de Navarre, d'engager le pape à commuer le vœu qu'Alphonse avait fait de porter les armes dans la Palestine, dans l'obligation de combattre les musulmans d'Afrique, de rétablir dans tous leurs biens Gaston de Béarn et les autres insurgés, et d'envoyer son fils Édouard, alors âgé de seize ans, à Burgos, où le roi Alphonse l'armerait chevalier, et où il épouserait la sœur du monarque castillan.

Édouard fut accueilli en Espagne avec les plus grands honneurs. Il revint à Bordeaux joindre le roi son père.

Henri désira, pour s'en retourner dans son royaume, d'aller par terre jusques à Boulogne ou Calais; il envoya des députés à Louis pour lui demander la permission de traverser la France. Le roi des Français alla au-devant du roi d'Angleterre jusques à Chartres et le conduisit à Paris, où il le reçut avec une grande magnificence. Henri était accompagné de plus de mille gentilshommes. Des bals, des festins et des fêtes marquèrent tout le temps de son séjour dans la capitale française, et la cour de Louis fut embellie par la présence des quatre sœurs, filles du comte de Provence, Marguerite, reine de France, la reine d'Angleterre, la comtesse d'Anjou, et l'épouse de Richard, comte de Cornouailles.

Henri, de retour en Angleterre, voulut faire une entrée brillante dans sa capitale. Les habitants de Londres lui firent présent de cent livres et d'une pièce de vaisselle d'argent artistement travaillée. Peu de temps après, le roi de France lui envoya un éléphant que lui avaient procuré les nouvelles relations des Français avec les contrées orientales.

(1255) Henri, malgré tous les subsides qu'il avait eus, fut bientôt accablé de dettes. Le pape lui ayant offert, pour son second fils Edmond, la couronne de Naples qu'il voulait ravir aux enfants de l'empereur Frédéric II, il se soumit à toutes les conditions que le pontife voulut lui imposer. Il s'engagea, en faveur d'Innocent, pour des sommes immenses; il lui envoya tout l'argent qu'il trouva dans l'échiquier, tout celui qu'il put enlever aux juifs en les opprimant avec violence, et tout celui qu'il put emprunter, à des intérêts excessifs, de son frère Richard et de plusieurs commerçants d'Italie. Alexandre IV, qui venait de succéder à Innocent, lui fit porter, par l'évêque de Bologne, un anneau qui désignait l'investiture du royaume de Naples et de Sicile. Henri, après avoir fait recevoir cette investiture par son fils Edmond avec beaucoup de pompe, demanda au parlement un subside pour une expédition en Italie. Le parlement ne voulut l'accorder qu'à condition que tous les articles de la grande charte seraient scrupuleusement exécutés, qu'il nommerait le grand trésorier et le grand justicier, et que ces deux fonctionnaires suprêmes

seraient indépendants du monarque. Henri prorogea le parlement et passa en Écosse, dont le roi était mort, et où sa fille, veuve de ce prince, se plaignait de la régence.

Revenu en Angleterre après avoir contribué à calmer les troubles de l'Écosse, il se trouva dans l'impossibilité de payer les sommes qu'Innocent IV avait empruntées en son nom. Malgré l'extrême embarras de Henri, le nouveau pape Alexandre imagina de tirer encore de l'argent de l'Angleterre. Son nonce, nommé Rustan, publia une bulle d'après laquelle on devait lever en Angleterre, en Irlande et même en Écosse, une dîme pour les besoins du pontife de Rome et pour ceux de Henri. Le parlement fut convoqué; le roi renouvela la demande d'un subside. Il avait imaginé de ne pas appeler les barons qui lui avaient paru le plus opposés à ses désirs. Mais la nation était irritée : les membres présents au parlement déclarèrent qu'ils ne pouvaient rien accorder en l'absence de ceux qui avaient droit de voter avec eux.

Henri avait en vain essayé d'emprunter de nouvelles sommes de son frère, le comte de Cornouailles; il laissa un libre cours aux exactions du nonce; et l'indignation que les bulles inspiraient aux Anglais retomba sur le monarque.

Les dettes contractées par la cour de Rome, au nom du roi d'Angleterre, montaient cependant, suivant le calcul d'Alexandre, à cent trente-cinq mille cinq cent quarante marcs, sans y comprendre les intérêts. Le pape fit faire un grand nom-

bre de billets comme pour des sommes reçues de commerçants de Sienne et de Florence. Rustan proposa aux membres du clergé d'Angleterre de souscrire ces billets, chacun pour une somme proportionnée au revenu de son bénéfice. « Nous ne » nous laisserons pas réduire en esclavage par le » pape, » répondirent-ils avec fierté. Henri voulut menacer l'évêque de Londres de son ressentiment. « Je n'ignore pas, dit le prélat, que le roi et le » pape sont mes supérieurs; mais s'ils m'ôtent ma » mitre, je mettrai un casque à la place. » Rustan renouvela sa demande; elle fut de nouveau refusée. « Toutes les églises, osa-t-il dire, appartiennent » à sa sainteté; elle peut en disposer à son gré. » Les prélats, irrités de cette absurde prétention, s'écrièrent qu'ils souffriraient plutôt la mort, que de changer de résolution.

Rustan reconnut son imprudence, tâcha de les apaiser, leur dit qu'il allait retourner à Rome, et leur promit de faire tous ses efforts pour engager le pape à modérer ses demandes.

Le doyen de Saint-Paul le suivit pour soutenir les droits du clergé. Le pape voulut absolument que les billets fussent souscrits; il agréa seulement que les montants de ces billets fussent déduits sur les dixièmes qui pourraient être accordés au roi, et le clergé anglican se crut obligé d'obéir.

(1256) Le pontife de Rome écrivit aux barons et aux chevaliers pour les engager à consentir aux subsides demandés par Henri. Les instances du pape leur firent soupçonner que les subsides étaient

destinés pour Alexandre. Ils les refusèrent de nouveau. Henri ne put qu'obtenir du clergé, avec le secours du pape, la continuation des dîmes. Il établit des taxes sur Londres et sur les autres villes du royaume; il les étendit sur les Gallois. Mais ces braves et anciens Bretons entrèrent en armes dans les comtés voisins de leurs asiles, et les ravagèrent. Le pape voulut presser Henri d'envoyer des troupes en Italie. Le roi ne put que lui faire parvenir cinq mille marcs. Alexandre renouvela néanmoins tous ses efforts pour tirer de l'Angleterre épuisée la valeur des dettes contractées au nom de Henri. Des bulles accordèrent au monarque les revenus des évêchés vacants, ceux des bénéfices dont les titulaires étaient absents, une évaluation des dîmes plus favorable au trésor royal, les biens immeubles de tous les ecclésiastiques qui mourraient sans faire de testament, et une taxe extraordinaire sur le clergé. Quelles usurpations de l'autorité civile! quels usages d'une prétendue suzeraineté! quel asservissement du clergé d'Angleterre! quelle dégradation de la royauté! quelle ambition, quelle avarice du pontife de Rome!

L'élection de Richard, frère du roi, et nommé roi des Romains, après la mort de Guillaume, comte de Hollande, fut un nouveau fléau pour la malheureuse Angleterre. Ce prince, qui possédait d'immenses et riches domaines, qui jouissait d'une grande partie de la ferme des monnaies, et qui obtint des juifs de très fortes sommes, en leur procurant une exemption de taille pour cinq ans,

fit sortir de la Grande-Bretagne, lors de son couronnement, la somme énorme de sept cent mille livres sterling. Il ne restait presque plus de numéraire dans un royaume dont le commerce était encore borné aux laines de ses troupeaux, à l'étain de ses mines, et à quelques autres objets.

(1257) Une nouvelle calamité désola cette Angleterre si maltraitée. Les récoltes furent mauvaises, et la famine ravagea le royaume.

Henri voulut introduire les lois et les cours de judicature d'Angleterre dans les contrées du pays de Galles qui lui avaient été cédées. Les Gallois étaient trop attachés à leurs anciennes coutumes pour se soumettre à ce changement. Llewellyn, prince de Galles, rassembla un gros corps de cavalerie et d'infanterie, remporta plusieurs avantages sur des troupes du roi, et investit le château de Gannock. Le monarque convoqua en vain les barons et les vassaux militaires. Il ordonna en vain à un corps d'Irlandais de descendre dans l'île d'Anglesey, de laquelle les Gallois tiraient une grande partie de leurs provisions. Il revint sans succès des frontières du pays de Galles.

Ne pouvant plus penser à l'expédition de Sicile, il envoya à Rome des ambassadeurs qui renoncèrent, en son nom et au nom de son fils Edmond, à toute prétention sur la couronne de Sicile et de Naples. Le pape, au lieu d'accepter la renonciation, enjoignit aux prélats de la Grande-Bretagne, sous peine d'excommunication, de payer toutes les dîmes accordées au roi.

La patience des Anglais était parvenue à son dernier terme. Le clergé s'élève avec force contre des impôts insupportables. Le peuple, réduit au désespoir par la famine, s'écrie avec violence qu'il est temps d'arrêter cette avidité insatiable qui a privé la nation de toutes ses richesses. Les nobles, indignés, se plaignent de l'insolente tyrannie du pape, et de l'obstination avec laquelle le roi, malgré toutes ses promesses, ne donne qu'à des étrangers les premières places de l'état. Ils tiennent des conférences particulières; ils résolvent de repousser enfin une odieuse oppression, de chasser ces arrogants et avides étrangers, et de forcer le roi à se conformer à la charte qu'il a jurée (1258).

Combien Henri va se repentir de ne pas avoir observé cette grande charte avec fidélité!

Écoutons particulièrement à ce sujet Matthieu Paris, célèbre bénédictin de l'abbaye de Saint-Alban, historien contemporain, et qui réunissait des connaissances, bien rares dans le treizième siècle, en théologie, en poésie, en mathématiques, en architecture et dans l'art de peindre.

Une grande confédération réunit les barons et les autres nobles. On remarque à leur tête Simon de Montfort, comte de Leicester et grand steward, Humphroy de Bohun, grand connétable, Roger Bigod, grand maréchal, et Richard de Clare, comte de Gloucester.

Henri convoque un parlement, et reprenant ou voulant paraître reprendre ses projets sur la Sicile, demande un subside pour l'expédition d'Ita-

lie. Les pairs et les députés des communes lui répondent avec hauteur : « Quand cesserez-vous de » nous épuiser tantôt par vos frères et vos alliés, » et tantôt par vos enfants? Qu'avons-nous à faire » de la couronne de Sicile? Et quelle gloire ou quel » avantage peut en retirer votre majesté? Ne connaît-elle pas les artifices des papes, l'infidélité » des Italiens, et la puissance de celui qui occupe le » trône sur lequel vous voulez placer votre fils Edmond? D'ailleurs, comment nous résoudre à nous » dépouiller de nos biens, pour augmenter la puissance d'un roi qui nous ravit nos libertés, et » qui, bien loin de tenir ses serments, donne » chaque jour de nouvelles atteintes à nos privilèges? »

La terreur s'empare de l'âme de Henri; il promet de changer de conduite. « Nous ne pouvons » plus compter sur vos paroles, disent les membres du parlement; nous voulons corriger les abus » introduits sous votre règne, de manière à n'avoir » plus rien à craindre de votre inconstance. » Henri, dont les craintes redoublent, consent, par un écrit signé de sa main, à la nomination de vingt-quatre commissaires qu'il choisira avec le parlement, et qui rédigeront les articles de la réformation, à laquelle il se soumettra. Il veut que son fils Édouard signe le même engagement.

Le troisième jour de l'assemblée, les barons se présentent couverts de leurs armures. Le roi, effrayé, leur demande s'il est prisonnier. « Non, sire, » lui répond Roger Bigod; nous ne voulons que

» chasser d'Angleterre les Poitevins et les autres
 » étrangers, et réparer les désordres. »

Le monarque consent à tout; il indique une nouvelle assemblée à Oxford. Les barons s'y rendent armés, et accompagnés d'hommes d'armes qu'ils ont levés. On nomme les vingt-quatre commissaires; le parlement en choisit douze. A leur tête est Simon de Montfort. Ces douze élus et ceux que le roi a nommés proposent que le roi confirme de nouveau la grande charte; que la place de grand justicier ne soit donnée qu'à un homme recommandable par ses talents et son intégrité; que les vingt-quatre commissaires réunis en conseil choisissent le chancelier, le trésorier et les juges; que le parlement s'assemble au moins une fois dans l'intervalle de trois ans pour faire les lois avantageuses au royaume. Le parlement adopte les propositions des commissaires; le roi et le prince Édouard jurent solennellement de les observer.

Le comte de Warenne néanmoins refuse de signer ces statuts d'Oxford, qu'il regarde comme contraires aux prérogatives royales. Henri, fils de Richard, roi des Romains, proteste contre les articles adoptés et contre toutes les résolutions qu'on pourrait prendre en l'absence de son père. « Si » votre père, lui dit le comte de Leicester, refuse » de concourir avec le parlement à des mesures » aussi salutaires à l'Angleterre, il ne conservera » pas dans le royaume le plus petit domaine. »

Guillaume de Valence, fils du comte de La Marche, et frère utérin du roi, ne veut pas consentir

à un règlement qui blesse l'honneur et l'autorité du monarque. « Votre résistance, lui dit Leicester, » vous fera perdre toutes les terres et tous les châ- » teaux que vous tenez des bienfaits de la couronne. » — Je saurai les défendre, répond Guillaume. — » Votre tête répondra de votre obéissance, » s'écrie Leicester.

Guillaume, son frère Aymer, élu évêque de Winchester, et ses deux autres frères, Gui et Geoffroy, se réfugient dans un château. Les membres du parlement se séparent. Les barons montent à cheval et poursuivent les quatre frères. Le roi emploie son intervention en faveur des fils de sa mère; il offre de donner caution de leur soumission aux statuts d'Oxford. Les barons proposent qu'on exile Gui et Geoffroy, et demandent d'avoir la garde de Guillaume et d'Aymer, jusqu'à l'entière pacification de l'Angleterre. Aymer et Guillaume préfèrent de sortir du royaume avec leurs frères. Les barons séquestrent les biens des quatre fils du comte de La Marche; ils leur accordent une pension pour leur subsistance. On enlève à ces étrangers sept mille marcs d'argent. Ils s'embarquent à Douvres. Les barons prient le pape d'ôter à Aymer l'administration de Winchester, et engagent les moines de Saint-Swithin d'élire un nouvel évêque, comme si le siège épiscopal était devenu vacant.

Ils se réunissent après avoir chassé ces étrangers si odieux à la nation; ils prêtent un serment solennel: ils jurent de soutenir les statuts d'Oxford au péril de leur fortune et de leur vie. Les habi-

tants de Londres, avides de saisir une occasion de montrer combien ils détestent le roi, adhèrent à l'association des barons. Le roi ne peut que suivre les volontés du conseil des vingt-quatre commissaires. Ils font jurer au peuple d'obéir à leurs ordonnances, et de traiter comme des ennemis publics tous ceux qui résisteront à leur autorité.

La monarchie n'existe plus; Henri n'est plus roi que de nom : et voilà les effets de sa mauvaise foi.

Mais les statuts d'Oxford, en changeant la forme du gouvernement et en établissant une république aristocratique, dont les chefs étaient les vingt-quatre commissaires, n'avaient pas donné une constitution nouvelle analogue au nouvel ordre de choses. La grande charte, n'ayant plus de rapports convenables avec la nouvelle puissance exécutive, ne pouvait plus garantir les libertés publiques. On était trop éloigné, à cette époque, de connaître les véritables théories de la haute législation, pour penser à organiser convenablement le véritable pouvoir exécutif qu'on venait de créer, et à l'entourer des limites nécessaires. La république aristocratique qu'avait produite, sans qu'on s'en doutât, le ressentiment des barons et du peuple contre un roi méprisable et parjure, devait donc dégénérer promptement en tyrannie, et cette tyrannie devait être la plus funeste de toutes, celle où le tyran a plusieurs têtes.

On vit bientôt, en effet, les vingt-quatre gouverneurs, au pouvoir desquels on n'avait donné

aucun contre-poids, non seulement ne conférer les places qu'à leurs parents et à leurs amis, mais, marchant d'usurpation en usurpation, convoquer, sans le consentement du roi et même à son insu, des parlements dans l'un desquels ils firent condamner à un bannissement perpétuel les étrangers chassés du royaume, ne demander la signature du roi que pour mieux détruire toutes ses prérogatives, et se substituer tout-à-fait au monarque, en écrivant au pape qu'il ne pouvait plus être question de l'expédition de Sicile.

Richard, roi des Romains, irrité contre les barons, leur écrit qu'il part pour l'Angleterre, et qu'il veut mettre un terme aux troubles qui agitent sa patrie. « Nous ne souffrirons pas que vous ren- » triez dans le royaume, lui répondent-ils, avant » que vous ayez juré d'observer les statuts d'Ox- » ford. » Richard proteste qu'il ne fera pas le serment qu'on lui demande, et qu'il débarquera en Angleterre. Les gouverneurs équipent une flotte et lèvent une armée. Richard, qui n'est point assez fort pour lutter contre eux, consent à ce qu'on exige de lui : on lui permet de passer la mer. Il arrive à Douvres avec la reine son épouse, deux comtes allemands et huit chevaliers ; il ne peut pas entrer dans le château. On le conduit à Cantorbéry. Il paraît devant les pairs réunis dans la grande salle de l'archevêché : il prend sa place. Le comte de Glocester, qui préside, l'appelle par son nom de comte de Cornouailles, et l'invite à s'avancer pour prêter son serment. Richard pro-

nonce les paroles suivantes : « Moi Richard , comte » de Cornouailles, je jure, sur les saints évan- » giles, de concourir de bonne foi et de m'em- » ployer soigneusement, avec les autres pairs du » royaume, à la réforme des abus que de perni- » cieux conseillers ont introduits, et à l'éloigne- » ment ainsi qu'à la punition de ces dangereux » perturbateurs du repos public. Je promets de » garder inviolablement mon serment : et si je » viens à l'enfreindre, je consens à mon bannisse- » ment hors du royaume et à la confiscation de » tous les domaines que j'y possède. »

Après cette sorte de victoire, le conseil des vingt-quatre voit combien il est de sa politique, pour contre-balancer avec avantage les efforts du roi, qui veut recouvrer ses prérogatives, de faire succéder un traité de paix à la trêve avec la France. Le comte de Leicester, chargé de négocier avec Louis, vient sur le continent. Il est convenu que Henri renoncera à toutes ses prétentions sur la Normandie, l'Anjou, et les grands fiefs qui en relèvent ou qui en dépendent, et que le roi des Français lui abandonnera ce qu'il possède au-delà de la Garonne, l'Agénois, le Quercy, le Limosin, et la partie de la Saintonge située au-delà de la Charente.

Henri se rend à Abbeville, auprès du roi des Français. Les états de France y étaient assemblés. Il signe le traité; il s'incline devant le trône de Louis, il plie les genoux devant le suzerain des contrées françaises qu'on lui a cédées; il se dé-

clare son homme-lige ; il lui rend hommage ; il prend place parmi les pairs de France, en qualité de duc de Guyenne (1259).

On a blâmé Louis d'avoir accepté ce traité ; on a défendu et accusé de nouveau sa mémoire. Mais si les guerres d'Orient pouvaient lui être utiles, n'avait-il pas besoin de la paix en France, pour accomplir ses nobles, grands et généreux desseins ? N'avait-il pas l'esprit trop élevé pour ne pas voir que l'entreprise des barons anglais, secondée par leur nation, devait, comme toutes les insurrections, produire cette effervescence extraordinaire plus ou moins durable, et qui donne aux états une force si dangereuse contre tous ceux qui osent les attaquer dans ces moments de crise redoutable ? D'ailleurs écoutez Joinville, l'ami et le confident du grand roi. « *Je sais bien, dit Louis, que les devanciers au roi d'Angleterre ont perdu tout par droit la conquête que je tieing ; et la terre que je li donne, donnè je pas pour chose que je sois tenu à li ni à ses hoirs, mès pour mettre amour entre mes enfans et les siens qui sont cousins germains ; et me semble que ce que je li donne, employè je bien, parcequ'il n'était pas mon home, si en entre mon hommage.* » Le duc de Guyenne fut, en effet, soumis au roi de France. Henri reconnut les appels. Son exemple en imposa à tous les grands vassaux : aucun d'eux n'osa prétendre à une indépendance dont ne jouissait pas un vassal aussi puissant que le roi d'Angleterre.

Les vingt-quatre gouverneurs de la Grande-Bretagne continuent cependant de montrer cette énergie que les insurrections impriment aux esprits toutes les fois qu'elles se prolongent. Les bénéfices les plus riches de l'Angleterre étaient possédés par des prêtres italiens, auxquels on envoyait en Italie le montant du fermage de leurs revenus. Les gouverneurs ordonnent que tous ceux qui tiennent à ferme les bénéfices des étrangers en déposent les revenus entre les mains de receveurs de l'état, sous peine d'avoir leurs maisons rasées.

Mais les inconvénients de la puissance exécutive, confiée à plusieurs personnes, sans un grand nombre de précautions qu'on ne soupçonnait pas dans le treizième siècle, commencent à se faire sentir (1260). On jalouse l'influence excessive du comte de Leicester. Le comte de Gloucester en parle peu favorablement dans ses entretiens particuliers; il insinue que Leicester veut chasser Henri du trône et y placer le prince Édouard, fils du roi. Henri, effrayé, n'ose pas revenir en Angleterre : son fils le rassure. Le comte de Gloucester accuse alors ouvertement Leicester de plusieurs malversations; mais Richard croit devoir le réconcilier et avec Leicester et avec Édouard, son neveu.

Henri était revenu à Windsor. Jean de Dreux, duc de Bretagne, vient épouser Béatrix, seconde fille de Henri : les gouverneurs, qui désirent de laisser à Henri tous les honneurs de la royauté et

n'en veulent conserver que le pouvoir, font recevoir le duc de Bretagne avec magnificence.

Henri cependant ne pouvait plus supporter la dépendance dans laquelle il était des gouverneurs : son avarice et son orgueil blessés raniment son courage ; il veut reprendre son sceptre , annuler les statuts d'Oxford, et soumettre les fiers barons à son autorité. La solennité de ses promesses, la sainteté de ses serments, la crainte de l'excommunication à laquelle il se dévoue en devenant parjure , suspendent pendant quelque temps sa résolution secrète ; mais il espère dans le secours de Rome. Les papes s'étaient arrogé le pouvoir sacrilège , et qui devait être à tant d'époques si funeste aux peuples et aux rois , d'annuler les serments les plus sacrés : Henri s'adresse à Alexandre ; il le conjure de le délier de la promesse qu'il a faite à ses barons, en prenant à témoin le saint nom du Très-Haut. Alexandre meurt ; mais son successeur, Urbain IV, se hâte de déclarer nuls les serments du monarque.

Henri, excité par la bulle du pape, parvient à gagner par des émissaires cachés plusieurs des principaux fonctionnaires du royaume. Le parlement était réuni à Londres ; il cède à un mouvement d'audace, et se rend au milieu de l'assemblée. « Puisque vous n'avez voulu , dit-il au parlement, ni payer mes dettes ni augmenter mes revenus , ainsi que vous l'aviez promis lorsque j'ai signé les statuts d'Oxford, je ne suis plus obligé de tenir mes serments. Je ne veux plus me servir

» des conseillers que vous m'avez donnés ; je romps
 » des liens honteux. Je saurai soutenir la dignité de
 » ma couronne et défendre mon autorité (1261). »

La plus grande surprise règne dans l'assemblée. Le roi se retire dans la Tour ; il s'empare de tout l'argent qui se trouve à la monnaie ; il casse tous les officiers nommés par les gouverneurs.

Le trouble et la confusion sont dans tout le royaume. Les esprits s'échauffent ; les barons se divisent : la guerre civile va ensanglanter de nouveau l'Angleterre.

Le prince Édouard accourt de Paris, n'approuve pas la conduite de son père, en redoute les suites, et s'efforce d'écarter les terribles discordes dont sa patrie est menacée.

Le comte de Gloucester et celui de Leicester se réunissent plus que jamais ; ils renouvellent le serment de maintenir les statuts d'Oxford : le plus grand nombre de barons se rattachent à eux. Les effets d'un étonnement soudain, et l'idée que l'audace du roi avait donnée de ses ressources, diminuent bientôt ; le parti du roi s'affaiblit : les barons lui déclarent que s'il n'éloigne pas de sa personne ceux qui lui ont conseillé le parjure, ils emploieront la force pour les en écarter. Henri retombe dans sa faiblesse et dans ses irrésolutions : il ne fait donner aucune réponse aux barons ; il n'ose sortir de la Tour. Ses frayeurs redoublent ; il fait publier la bulle du pape. Quels que fussent les préjugés et les erreurs superstitieuses du siècle, la publication de la bulle fait regarder Henri, par toute la nation,

comme un homme sans foi, et sur les promesses duquel on ne peut pas compter. Les barons ne se contraignent plus; ils forment le projet de surprendre le roi à Winchester. Henri se renferme de nouveau dans la Tour : les barons se préparent aux hostilités; les gouverneurs des cinq Ports équippent une flotte pour défendre les côtes contre tout secours étranger.

Le roi des Romains offre néanmoins sa médiation : on l'accepte. Il porte son frère à promettre d'observer les statuts d'Oxford, et plusieurs barons à se relâcher sur les articles de ces statuts qui déplaisaient le plus au monarque. Mais le comte de Leicester proteste contre tout arrangement avec un prince qui ne craint pas de rompre les nœuds les plus sacrés, et se retire en France : plusieurs grands vassaux partagent ses sentiments. La tranquillité n'est rétablie qu'en apparence; les feux des discordes civiles sont prêts à éclater.

(1262) Le roi des Romains repassa cependant en Allemagne, et Henri crut devoir aller dans la Guyenne, où il fut retenu pendant long-temps par une maladie dangereuse.

Pendant son absence Leicester et ses amis, que les derniers arrangements n'avaient pas satisfaits, renouvelèrent leurs manœuvres avec d'autant plus de succès, que le comte de Gloucester était mort, que Leicester n'avait plus de rival, et que le roi n'avait pas encore confirmé les statuts d'Oxford.

A peine le monarque, informé des mouvements des partisans de Leicester, fut-il revenu en Angle-

terre, que les barons lui demandèrent la confirmation des statuts avec hauteur, et même avec d'audacieuses menaces. Le roi les traita de rebelles, et les étonna par sa fermeté; mais ils n'en persistèrent pas moins dans leurs projets.

(1263) Édouard avait levé quelques troupes, qu'il avait conduites contre le prince de Galles, qui favorisait la cause des barons; les Gallois s'étaient retirés dans les montagnes inaccessibles de leurs contrées septentrionales. Le prince avait désespéré de parvenir jusques à eux; il était revenu à Londres.

Manquant d'argent pour payer ses guerriers, il se porta à un acte de violence aussi impolitique qu'extraordinaire et coupable: il alla, à la tête d'un fort détachement, enlever de la maison des templiers dix mille livres sterling qui y avaient été mises en dépôt par des bourgeois de Londres à qui elles appartenaient; et malgré les justes clameurs des habitants de la capitale, il conduisit dans le château de Windsor l'argent dont il venait de s'emparer. Le ressentiment des bourgeois de Londres n'empêcha pas Henri d'exiger qu'ils prêtassent serment de fidélité à ce même Édouard; il demanda le même serment au parlement convoqué à Westminster. Tous les membres de l'assemblée le prêtèrent, excepté Gilbert de Clare, fils du feu comte de Gloucester, et partisan zélé du comte de Leicester. Henri adressa aux shérifs des ordres, d'après lesquels toutes les personnes soumises à leur juridiction jurèrent d'employer leur fortune et leur vie

au soutien du roi, et, après sa mort, à celui de son fils Édouard. Mais les ecclésiastiques des paroisses, entièrement dévoués aux barons, ne montraient au peuple le serment qu'il venait de prêter que comme arraché par la force, et ne cessaient de l'exhorter à défendre ses libertés contre la tyrannie d'un prince gouverné par des étrangers aussi avides qu'insolents.

Le peuple devient furieux contre Henri. Leicester convoque alors une assemblée de barons à Oxford; on y décide de soutenir les statuts par les armes. Le comte est nommé général; il se trouve bientôt à la tête d'un grand nombre de troupes. On pille les maisons des ecclésiastiques italiens; on les chasse de leurs bénéfices: on ravage les terres et les châteaux de Roger de Mortimer et des autres seigneurs qui s'étaient opposés à l'autorité des vingt-quatre gouverneurs. Le peuple manifeste surtout sa colère contre l'évêque de Norwich et le justicier, qui avaient publié les bulles par lesquelles le pape avait annulé le serment du roi.

Le comte de Leicester s'empare de Gloucester, de Worcester et de plusieurs autres places, et, faisant porter devant lui l'étendard royal, il place des gouverneurs et met des garnisons dans tous les châteaux du roi qui sont sur sa route. La capitale se déclare pour lui. La populace, qu'il est si difficile de contenir lorsqu'un grand mouvement révolutionnaire l'entraîne, et qui porte si rapidement à l'excès tous les sentiments qui l'animent, poursuit les étrangers qu'on déteste: plusieurs brigands,

mêlés à la multitude irritée, entrent sous divers prétextes dans les maisons des riches citoyens et les pillent. Henri cherche un asile dans la Tour; le prince Édouard se retire à Windsor avec quelques chevaliers français. La reine veut aller par eau rejoindre son fils : elle s'embarque sur la Tamise ; mais, lorsqu'elle est près de passer sous une des arches du pont, le peuple l'injurie, jette de grosses pierres dans la barque, qui est près de couler bas, et ce n'est qu'au milieu des plus grands dangers qu'elle parvient à se réfugier dans le palais de l'évêque.

Leicester, après avoir affermi les cinq Ports dans les intérêts des insurgés, conduit son armée vers Londres. Le roi est forcé d'accepter toutes les conditions qu'on lui propose. Il est convenu que les statuts d'Oxford seront inviolablement observés ; les plus fortes places du royaume seront remises aux barons ; tous les étrangers auxquels les barons ne permettront pas de rester dans le royaume seront bannis de la Grande-Bretagne.

Édouard, mécontent, va à Bristol ; il ordonne aux habitants de se pourvoir, à leurs frais, de munitions de guerre et de bouche ; ils se soulèvent, et l'investissent dans le château où il est sans troupes et sans provisions. Il demande une entrevue à l'évêque de Worcester ; il l'engage à obtenir des insurgés qu'ils le laissent aller auprès de son père ; il espère, dit-il, lui faire voir qu'il doit donner satisfaction aux barons ; il prie l'évêque de l'accompagner ; il désire de l'avoir pour témoin de ses démarches auprès du roi. Le prélat obtient des insur-

gés qu'ils laissent passer le prince. Édouard part pour Londres avec l'évêque ; mais, à une certaine distance, le prince s'échappe et court se renfermer dans le château de Windsor. Les barons se préparent à l'assiéger. Ne pouvant pas espérer de se défendre avec succès, il va au-devant de Leicester : il veut négocier ; il est obligé d'accepter les conditions qu'on lui propose ; il remet aux barons le château de Windsor, et les étrangers qui en composaient la garnison sont conduits au bord de la mer et contraints de s'embarquer.

Leicester, enivré de ses succès, se conduisit avec une grande imprudence ; non seulement son orgueil et son insolence révoltaient un grand nombre de nobles, mais encore les peuples se plaignaient des violences et des vexations de ses troupes. Et combien cependant la haine que le roi avait inspirée était au-dessus de l'animosité des peuples contre Leicester et l'armée dont il maintenait si mal la discipline !

Le roi des Français avait convoqué à Boulogne les états de son royaume. L'insurrection des barons anglais lui paraissait depuis long-temps dangereuse pour la France ; il craignait que leurs usurpations ne réveillassent l'esprit d'indépendance des barons français, et ne renversassent tous les projets qu'il avait si heureusement commencé d'exécuter pour l'affaiblissement du régime féodal, la restauration des droits légitimes de sa couronne et l'affranchissement de sa nation. Il désirait de réconcilier les barons anglais avec leur monarque, et de

procurer une paix durable à l'intérieur de la Grande-Bretagne. Il avait imaginé de profiter des états de Boulogne pour parvenir à ce but si politique et si analogue à ses sentiments généreux. Il fit sommer le roi d'Angleterre, comme duc de Guyenne, le comte de Leicester, et les autres barons ou grands vassaux anglais qui possédaient des terres dans le royaume de France, de se trouver à l'assemblée des états.

Henri vint à Boulogne avec la reine, ses deux fils et un grand nombre de seigneurs d'Angleterre. Louis fit de vains efforts pour engager les barons de la Grande-Bretagne à se désister de prétentions incompatibles avec les justes prérogatives de la royauté. Leicester, bien plus jaloux de son autorité que de la liberté de ses compatriotes, se refusa à tout arrangement; il repartit pour l'Angleterre. Henri le suivit; mais redoutant pour la reine de nouveaux outrages et de nouveaux dangers, il la laissa auprès de sa sœur, la reine des Français.

Un nouveau parlement anglais s'étant réuni à Westminster, Leicester voulut faire remplacer par des amis des barons ceux des vingt-quatre gouverneurs qui étaient morts ou qui s'étaient déclarés pour le parti du roi: il éprouva de la résistance. Son arrogance et sa tyrannie avaient augmenté le nombre des partisans du roi.

Le prince Édouard surprit Windsor; Henri s'y rendit; plusieurs comtes et plusieurs barons l'y suivirent et promirent de lui être fidèles. Il rassembla quelques troupes et voulut surprendre le château de

Douvres; mais sa tentative fut vaine, et ne servit qu'à faire dire aux mécontents qu'on ne pourrait jamais compter sur ses promesses. On l'accusa d'appeler de nouveau des soldats étrangers. Henri fit publier que jamais il ne réclamerait leur secours; mais, dissipant toutes ses frayeurs habituelles, et ne voulant plus voir que des rebelles dans les insurgés, il défendit aux peuples de payer les taxes que les barons voudraient leur imposer; il ordonna aux habitants de Londres de chasser de leur ville le comte de Leicester et ses fauteurs; et après avoir obligé les barons des cinq Ports à lui prêter serment d'obéissance, il conduisit son armée vers Londres, où il avait un assez grand nombre de partisans.

Leicester se posta à Southwark pour l'empêcher d'entrer dans la capitale. Édouard arriva de Windsor. Henri et son fils attaquèrent le comte. Les Londonais, amis du roi, voulant couper la retraite à Leicester, fermèrent les portes du pont et en jetèrent les clefs dans la Tamise. Mais ceux des habitants de la capitale qui favorisaient les barons et qui étaient bien plus nombreux, rompirent les portes. Ils coururent au secours de Leicester. Le roi et le prince Édouard furent obligés de se retirer; et Leicester rentra dans la ville, aux acclamations du peuple.

On se détermina néanmoins à conclure une trêve, pendant laquelle on continua de négocier. La renommée du roi des Français était si grande, l'Europe et l'Asie avaient une si grande vénération pour la justice et les lumières du grand roi, que Henri

et les barons désirèrent de s'en rapporter à son arbitrage. Leur convention, à cet égard, fut confirmée par les serments du roi et des insurgés. Quel éclatant hommage rendu aux vertus de Louis ! Quel triomphe digne de la grande âme de ce monarque !

Il accepta de prononcer sur la grande affaire que l'on voulait soumettre à sa décision. Henri, le prince Édouard, plusieurs membres de leur conseil et les chefs des insurgés vinrent en France. Le comte de Leicester, grièvement blessé par une chute de cheval, resta seul en Angleterre.

Louis ne voulut prononcer sur de si grands intérêts qu'au milieu des états du royaume. Il les convoqua à Amiens. Digne représentant de la justice éternelle, il allait décider du sort d'un grand peuple, et peut-être de l'Europe entière ; il allait, en arbitre suprême, tracer la limite entre l'autorité légale et le despotisme, entre la liberté et l'anarchie. Jamais monarque n'avait rempli de fonction plus auguste. Et qui a ainsi élevé le tribunal de Louis au-dessus des nations et des rois ? Le respect qu'on avait pour sa sagesse. Jamais Louis n'a dû paraître plus grand que dans ce moment solennel où, se plaçant à une grande hauteur, et portant sa vue au-delà de plusieurs siècles, il voit la marche du temps, les progrès de la civilisation, les droits des peuples, les véritables intérêts des princes et les bases du bonheur des nations. Dans le jugement qu'il va porter, il dévoilera tous les secrets de sa haute et noble politique ; il montrera

pour les esprits supérieurs et attentifs, tout ce qu'il désire de faire pour délivrer les trônes et les peuples d'une indépendante et tyrannique féodalité.

Il proclame sa sentence arbitrale ; il ne veut pas que les barons continuent de dépouiller le monarque des prérogatives que la grande charte lui a laissées ; il ordonne que les statuts d'Oxford soient annulés. Le roi d'Angleterre recouvrera tous ses droits ; il nommera tous les grands officiers de la couronne ; le conseil de vingt-quatre gouverneurs n'existera plus : mais la grande charte sera observée fidèlement ; toutes les libertés de l'Angleterre et toutes les *louables coutumes* établies avant le parlement d'Oxford seront conservées avec soin.

Malheureusement la perfection n'appartient pas à la nature humaine. Des considérations particulières, des affections personnelles, l'envie de favoriser les Français, la crainte de rendre Henri trop dépendant de ses vassaux, le portent, sans qu'il s'en doute, à ajouter à son jugement une clause funeste. Il décide que Henri pourra confier les places et les dignités de son royaume aux étrangers aussi bien qu'aux Anglais. Cette clause blesse trop vivement les barons et toute la nation anglaise. On voit dans le retour des étrangers le renouvellement de toutes les vexations, de toutes les humiliations, de toutes les tyrannies. On rejette la sentence de Louis, et les hostilités recommencent.

Henri et Simon de Montfort, fils du comte Leicester, ravagèrent les terres de Roger de Mor-

timer. Llewellyn, prince de Galles, se joignit à eux. Ils réduisirent le château de Radnor; le comte de Derby prit et pilla Worcester. Édouard alla au secours de Mortimer, et poursuivit jusques à Gloucester les deux jeunes Montfort. Les partisans du roi avaient le dessus dans les provinces septentrionales et occidentales, qui étaient attachées à Richard, roi des Romains et frère du monarque; mais les comtés du centre du royaume étaient dévoués à Leicester et à Derby, qui y possédaient de grandes terres; et le jeune comte de Gloucester jouissait du plus grand crédit dans la capitale et dans les comtés voisins.

Londres était toujours gouvernée par Thomas Fitz-Thomas. Il engagea facilement ses concitoyens à former une association pour défendre leurs libertés et soutenir les insurgés. Tous les habitants de la ville âgés de plus de douze ans jurèrent d'observer les règles de cette association, dont l'acte fut signé par le maire, les communes de Londres, Leicester, Derby, Gloucester, le grand justicier, les barons des cinq Ports et quatorze autres barons. Le peuple de la capitale fut partagé en différentes bandes, qui nommèrent leur général et leur maréchal, et qui s'obligèrent à se rendre en armes sous leurs drapeaux au premier signal de la grosse cloche de Saint-Paul.

Elles firent des excursions dans le voisinage de Londres, pillèrent les maisons et les terres qui appartenaient au roi des Romains et aux seigneurs fidèles à Henri; et, entraînées par ces mouvements

violents et révolutionnaires qu'il est si difficile d'arrêter, par les préjugés superstitieux du siècle, par la haine générale qu'on avait contre les juifs et l'envie qu'on portait à leurs richesses, elles pillèrent les boutiques de ces juifs, détruisirent leurs maisons, les dépouillèrent de leurs meubles et de leurs habits, les tinrent renfermés pendant plusieurs heures, et, dans leur atroce fanatisme, en massacrèrent plus de cinq cents. Ajoutons, pour faire frémir les provocateurs des guerres civiles, qu'un baron, dont le nom Jean Fitz-Jean a été voué à l'exécration, bien loin de chercher à calmer la fureur des bandes qu'il commandait, les excita à d'horribles meurtres, tua de sa main Kok Ben Abraham, le plus riche hébreu d'Angleterre, et s'empara de ses trésors, que le comte de Leicester ne rougit pas de partager.

Un grand nombre de confédérés étaient réunis à Northampton. Le roi assiégea la ville : une partie des fortifications fut renversée. Simon de Montfort eut, dans une sortie, son cheval tué sous lui : il fut fait prisonnier par le prince Édouard. Les confédérés se soumirent. Henri prit ensuite la ville de Leicester, Nottingham, Tutbury, parcourut les comtés de Derby et de Stafford, ravagea les terres de ses ennemis, s'approcha de la capitale, défit les troupes du comte de Leicester qui bloquaient le château de Rochester, s'empara du château de Tunbridge, marcha à Winchelsea, et força un ou deux barons des cinq Ports à lui prêter un nouveau serment de fidélité.

Les autres barons de ces ports montèrent sur leurs vaisseaux, et s'emparèrent de toutes les munitions qui arrivaient par mer pour les partisans du roi. Henri et Édouard allèrent à Lewes, dans le comté de Sussex. Alors se montra de nouveau le comte de Leicester, aux guerriers duquel s'étaient joints quinze mille Londonais; il envoya des députés au monarque. « Les confédérés n'ont pas » pris les armes, disent-ils à Henri, pour renoncer » à leur fidélité envers vous : ils ne veulent que » remédier aux abus du gouvernement; ils sup- » plient votre majesté de concourir avec eux à ce » grand ouvrage : elle les trouvera aussi soumis que » les flatteurs qui travaillent à sa ruine, et qui, par » leurs infâmes calomnies, arrachent son affection » à ses loyaux sujets. »

Le prince Édouard et le roi des Romains ne répondent au discours des députés que par des reproches et des défis. Les barons s'irritent : ils déclarent qu'ils renoncent à leur serment, et qu'ils ne regardent le roi que comme un ennemi de la nation.

Des deux côtés on se prépare à une grande bataille. Le prince Édouard commande l'aile droite de l'armée royale, le roi des Romains l'aile gauche, et le roi se met à la tête du centre. L'armée des insurgés est aussi divisée en trois corps, que commandent Henri de Montfort, le comte de Gloucester et le comte de Leicester. A la gauche des confédérés, et en face du prince Édouard, sont les Londonais. On donne le signal du combat. Édouard,

depuis long-temps irrité contre les habitants de Londres, se précipite sur eux avec tant de furie, qu'il les contraint à prendre la fuite dans le plus grand désordre. Enflammé par sa colère et égaré par le succès, il les poursuit à une grande distance; il s'éloigne de son père à plus de quatre milles. L'habile Leicester profite de cette faute de l'imprudent Édouard : il se jette, avec le jeune comte de Gloucester, sur le centre ennemi, que l'aile droite des royalistes ne soutient plus, et sur la gauche, commandée par le roi des Romains. Richard fait en vain les plus grands efforts : l'aile gauche qui est sous ses ordres est taillée en pièces. Leicester fait prisonnier le roi des Romains, Jean Comyn, Robert de Brus, et un grand nombre d'autres seigneurs. Le centre résiste encore avec courage : Philippe Basset l'anime par son exemple et fait des prodiges de valeur; mais enfin cet héroïque chevalier est accablé par le nombre, après avoir reçu vingt-quatre blessures : le centre est contraint de céder au vainqueur. Le roi, dont le cheval est tué sous lui, peut à peine se retirer dans le prieuré de Lewes, où il tombe entre les mains des insurgés.

Édouard cependant revient de sa poursuite : il voit le champ de bataille jonché des cadavres des royalistes. Ses guerriers sont frappés d'une terreur soudaine : ils apprennent que Henri et Richard sont au pouvoir des confédérés. Le comte de Warrenne, Guillaume de Valence, Gui de Lusignan et Hugues Bigod prennent la fuite avec sept mille

hommes, arrivent à Pevensea, et s'embarquent pour le continent. Le comte de Leicester rappelle ses troupes victorieuses du pillage du camp et de la poursuite des fuyards ; il rétablit l'ordre dans leurs rangs. Il amuse Édouard par des propositions de paix, envoie des détachements derrière le prince, lui coupe la retraite, et l'oblige à se soumettre aux conditions qu'il veut lui imposer.

Il est convenu que les statuts d'Oxford seront observés avec fidélité. Quatre évêques ou barons seront choisis pour en modifier quelques articles ; s'ils ne peuvent s'accorder entre eux, on s'en rapportera à l'arbitrage du comte d'Anjou, frère du roi des Français, et de quatre grands vassaux de France. Le prince Édouard et son cousin le prince Henri, fils du roi des Romains, resteront comme otages entre les mains des barons, jusques au moment où tous les arrangements seront terminés par l'autorité parlementaire.

A peine l'*accord* de Lewes est-il ratifié, que le roi ordonne de mettre en liberté les barons faits prisonniers à Northampton. Il défend à tous les Anglais, sous les peines les plus sévères, de porter les armes sans une permission émanée de lui, et qu'il n'accorde qu'aux partisans de Leicester. Il livre à ce comte les villes et les châteaux de la couronne ; il donne les gouvernements des comtés à ceux que Leicester lui désigne.

Malgré toutes ces soumissions, le comte le tient étroitement resserré ; il fait transférer au château de Douvres le prince Édouard et le prince Henri.

Et voilà dans quel précipice ont entraîné Henri son avarice, sa faiblesse, son despotisme, son inconstance, ses parjures et les perfides conseils de ses favoris.

Les barons cependant veulent changer la forme du gouvernement, ne laisser au monarque que les honneurs de la royauté, se réserver le pouvoir suprême. Ils sont assez éclairés sur leur position pour voir qu'ils ne pourront rien qu'avec l'assentiment de la nation, et qu'ils ne l'obtiendront qu'en défendant ses droits et en augmentant même ses libertés. Ils vont convoquer un parlement, au nom du roi prisonnier ; mais pour augmenter dans ce grand *conseil commun* le nombre de leurs partisans, donner plus de force aux décisions de l'assemblée, et rendre la nation favorable à leurs projets, ils se déterminent à augmenter le nombre des députés, qui viennent dans les parlements se réunir aux grands vassaux et aux prélats, et stipuler pour les intérêts du peuple. Ils doublent le nombre des *chevaliers* ou *notables*, *francs-bourgeois*, *tenants en soccage et en bourgage*, *soc-men*, *freeholders*, qui représentent les comtés, indépendamment des députés que la ville de Londres, toutes les autres villes, tous les bourgs et villages, les cinq Ports, et tous les autres ports devaient envoyer au parlement ou conseil commun du royaume, en vertu des articles quinze et seize de la grande charte. Ils font signer au roi des writs, d'après lesquels on élit dans chaque comté quatre chevaliers, pour aller siéger au parlement.

Les suffrages de cette assemblée sont d'autant plus favorables aux vues des barons, qu'ils avaient forcé le roi à faire nommer dans chaque comté un certain nombre d'officiers ou magistrats appelés *conservateurs*, et chargés de maintenir les privilèges du peuple.

Le parlement approuve le plan de gouvernement qui lui est proposé.

D'après le règlement qu'on adopte, le parlement doit élire trois commissaires renommés pour leur prudence et leur sagacité. Les trois commissaires doivent choisir un conseil de neuf barons. Toute l'administration des affaires et la nomination de tous les officiers publics seront confiées à ce conseil des neuf. Les membres de ce conseil ne pourront être changés qu'avec le consentement du roi et des trois commissaires. Leurs délibérations ne seront valables que lorsqu'elles auront réuni au moins six suffrages. Si elles n'obtiennent qu'un moindre nombre de voix, la décision sera référée aux trois grands commissaires. Le roi ne pourra changer ces commissaires suprêmes qu'avec le consentement des barons.

Par cet acte remarquable, fruit de la présomption, de l'avidité, de l'incapacité et de la perfidie de Henri, le gouvernement monarchique de l'Angleterre se trouve évidemment changé en république royale de nom, et aristocratique de fait. Le roi et le prince Édouard, menacés d'une prison perpétuelle, sont forcés de donner leur adhésion à ce gouvernement qui renverse le trône. Le par-

lement nommé commissaires supérieurs le comte de Leicester, le jeune comte de Gloucester et l'évêque de Chichester. Leicester est véritablement le monarque de l'Angleterre. Non seulement il a pris le sceptre de son roi, mais il le tient dans les fers.

Cependant la reine, qui était restée en France, veut délivrer son fils et son mari et rétablir la couronne brisée de la Grande-Bretagne. Elle emprunte de l'argent, elle lève des troupes, elle équipe une flotte, elle réunit un grand nombre de volontaires français ou allemands à Damme en Flandre; elle engage même le roi des Français à rassembler une armée destinée à marcher contre les barons anglais. Leicester redoute la puissance de Louis; il oblige son prisonnier à écrire au roi de France. Henri conjure Louis de ne pas compromettre les jours de son fils et de son neveu, et de ne pas replonger l'Angleterre dans le sang et le désordre, en faisant passer la Manche aux troupes françaises. Leicester enjoint à tous les vassaux militaires de se réunir à Londres. Chaque hameau doit fournir un nombre d'hommes armés, proportionné à sa population. Les villes et les bourgs doivent envoyer de la cavalerie, de l'infanterie et des provisions pour quarante jours. Leicester se dispose à commander lui-même la flotte des cinq Ports.

Mais on apprend que la reine ne peut plus payer les troupes rassemblées autour d'elle, qu'elles se sont séparées, et que le roi des Français ne pense pas à traverser la Manche.

Un obstacle d'un autre genre s'oppose cepen-

dant aux projets des barons. Le cardinal Guido Fulcodi, légat du pape, part de Rome pour lancer contre eux les foudres pontificales, s'ils ne renoncent aux statuts d'Oxford, et ne rendent la liberté aux princes. Les barons lui font défendre, sous peine de mort, d'entrer dans la Grande-Bretagne. Il s'arrête à Boulogne, et les cite devant lui. Ils lui envoient trois évêques et deux autres commissaires. Ces délégués proposent de s'en rapporter à la décision de deux d'entre eux et de deux seigneurs français que choisirait le roi de France. L'un des délégués avait d'ailleurs une lettre par laquelle le roi Henri promet de ratifier tout ce qui serait décidé par ces arbitres. Le cardinal rejette les propositions des commissaires; il ordonne aux trois évêques d'aller en Angleterre publier une bulle d'excommunication contre les barons et d'interdiction contre le royaume. Les prélats ont à peine passé la mer, qu'ils écrivent au légat que les marins des cinq Ports ont enlevé les bulles, et déchiré tous leurs papiers. Le légat venait d'être nommé pape à la place d'Urbain IV; il veut que les censures ecclésiastiques soient publiées à Reims, et part pour la capitale du monde chrétien.

Les succès de Leicester vont toujours en croissant. Il va sur les frontières du pays de Galles réduire Roger Mortimer, Roger Clifford et d'autres seigneurs armés contre lui. Il traîne à sa suite le monarque prisonnier, et néanmoins promulgue avec appareil les ordres qu'il le contraint de donner. Ses adversaires avaient rompu ou fortifié les

ports de la Saverne. Llewellyn son allié tombe sur leurs derrières, et, placés entre deux ennemis, ils sont forcés de se soumettre, et de remettre au comte leurs châteaux et la garde de leurs terres.

Leicester était parvenu au plus haut de sa destinée : il avait su vaincre et obtenir le pouvoir suprême ; mais il ne pouvait pas le conserver. La captivité de Henri lui montre à chaque instant que si la force peut donner le pouvoir, l'affection des peuples peut seule le maintenir, et néanmoins il ne cesse d'exciter par sa fierté et par son despotisme et la haine et l'envie. Le jeune comte de Gloucester, qui avait montré tant d'enthousiasme pour lui, maintenant blessé par son arrogance, ne voit plus en lui qu'un ambitieux qui, sous les apparences du patriotisme, marche vers le trône, et dont le caractère ferme et altier rendrait sa tyrannie bien plus terrible que celle de Henri. On lui dit que Leicester a fait enfermer le comte de Derby dans la tour de Londres pour des malversations. Il est traité froidement par le comte. Il ne doute pas que l'impérieux Leicester n'ait formé la résolution de le perdre : il croit devoir prendre des mesures pour sa sûreté ; il favorise les mécontents des contrées voisines du pays de Galles, dans les cœurs desquels ne cesse de régner un secret et profond ressentiment. Leicester soupçonne cette intelligence et la redoute ; il ordonne à tous ceux qui ont posé récemment les armes prises contre l'observation des statuts de se retirer en Irlande (1265). Au lieu d'obéir, ils se réfugient dans

les terres de Gloucester. Les ennemis de Leicester augmentent; ils parlent haut; ils publient les desseins d'usurpation qu'ils supposent à celui dont l'orgueil les offense; ils donnent pour preuve de ces desseins coupables la cruauté avec laquelle il traite ses captifs, son roi, le prince Édouard; le roi des Romains, et Henri, fils de Richard. Leurs discours répétés dans les divers comtés font une si grande impression sur les esprits, que, malgré son audace, Leicester en conçoit des alarmes. Il convoque un parlement à Westminster. Chaque comté y envoie deux *chevaliers* ou *notables*, et chaque ville ainsi que chaque bourg y députe deux bourgeois.

Le comte accuse Gloucester de protéger les seigneurs des *marches* ou frontières anglaises du côté du pays de Galles. Il demande des otages de sa fidélité. Gloucester se retire en courroux de l'assemblée; il va dans les comtés occidentaux avec un corps nombreux de partisans.

Trois évêques présentent les conditions auxquelles le prince Édouard sera mis en liberté: le roi est obligé de jurer qu'elles seront remplies. Le prince cèdera le château de Bristol au comte de Leicester, et la moitié de son palais de Westminster à Pierre de Montfort; il promettra de livrer pour trois ans les châteaux des marches galloises, d'abandonner pour cinq ans la garde de tous ses autres châteaux, de ne rien négliger pour engager les dissidents à reconnaître la nouvelle administration, de s'opposer à l'introduction des étrangers, d'observer ces conditions sous peine de la confiscation

de ses biens, et de consentir à ce que son cousin Henri soit retenu comme otage jusques à la fin de l'année.

Le prince Édouard signe l'acte présenté par les évêques. On l'amène dans la grande salle du parlement; on lit à haute voix la convention qu'il vient de signer; neuf évêques prononcent une sentence d'excommunication contre tous ceux qui tenteraient de la violer. On déclare le prince libre, et néanmoins on lui laisse une forte garde ainsi qu'au roi son père.

On ordonne qu'un nouveau serment de fidélité soit prêté au roi par toute la nation. Fitz-Thomas, maire de Londres, et les aldermen de cette capitale prêtent ce serment dans l'église de Saint-Paul; ils disent au monarque qu'ils lui seront fidèles tant qu'ils pourront compter sur sa protection.

Cependant le comte de Gloucester se déclare le soutien de tous ceux qui ne peuvent supporter l'insolence, la tyrannie et les vexations de Leicester; il fortifie ses châteaux, rassemble ses guerriers, et concerte de grandes mesures de défense avec Mortimer et plusieurs autres seigneurs. Leicester marche contre lui, conduisant toujours à sa suite le roi et le prince Édouard; il fait proposer un arrangement, qui est refusé. Gloucester pense que rien ne pourrait être plus utile à ses vues que de délivrer Édouard; il parvient à faire informer le prince de son projet. Édouard monte à cheval comme pour se promener dans les environs d'Hereford; entouré, comme à l'ordinaire, des gardes que Leicester lui

a donnés, il ne cesse de courir à toute bride, et de fatiguer leurs chevaux moins vigoureux que le sien. Il était parvenu à les harasser, lorsqu'il aperçoit sur une colline le signal convenu : il échappe comme un trait à ses gardes, qui ne peuvent le suivre. Roger Mortimer et plusieurs hommes d'armes sortent d'un bois où ils s'étaient mis en embuscade, et le conduisent au château de Wigmore.

On se hâte de répandre la nouvelle de la délivrance du prince : tous les seigneurs des marches galloises prennent les armes, s'emparent des châteaux qu'on leur avait enlevés, parcourent tout le pays depuis Hereford jusques à Chester. Un grand nombre de volontaires viennent se ranger sous les étendards du prince : Jean Giffard, guerrier renommé pour sa valeur, amène à Édouard un gros corps de cavalerie et d'infanterie que sa bravoure a attaché à sa fortune ; Guillaume de Valence, Jean de Warenne, Hugues Bigod, nouvellement débarqués en Angleterre, accourent auprès du prince avec les guerriers qu'ils ont levés sur le continent. Tous les feux de la guerre civile sont allumés dans la Grande-Bretagne.

Édouard, à la tête d'une armée nombreuse, s'avance jusques à Worcester, sur les rives de la Saverne ; Gloucester avait fait rompre tous les ponts de cette rivière. Leicester, malgré son habileté, n'avait prévu ni le prompt accroissement des forces d'Édouard, ni les manœuvres militaires de ce prince ; il se trouve renfermé entre le fleuve et le pays de Galles, et il est bientôt d'autant plus séparé de

Londres et de l'Angleterre proprement dite, qu'Édouard suit le cours de la Saverne et s'empare de Gloucester. Quelque critique que soit sa position, son courage ne l'abandonne pas ; il a recours à son allié Llewellyn, prince des Gallois. Llewellyn, fidèle à ses promesses, lui envoie un grand nombre de ses guerriers. Leicester, à la tête de ces intrépides montagnards, va vers Monmouth : Jean Giffard le suit, l'atteint et le défie ; Leicester refuse le combat, et se rend à Newport.

Ne pouvant plus espérer de traverser la Saverne, il avait conçu la grande et belle idée d'embarquer ses troupes à Newport, de passer le bras de mer ou large canal de Bristol, qui est une continuation de la Saverne, de débarquer dans le Sommerset, de rétablir ainsi ses communications avec les divers comtés dont il avait convoqué tous les vassaux militaires, de tomber sur le prince Édouard, de le placer entre lui et les Gallois ses braves alliés, et l'enfermer à son tour. Pour exécuter ce projet, digne d'un grand capitaine, il avait besoin des vaisseaux de la ville de Bristol, qui ne l'avait pas abandonné ; il avait envoyé l'ordre de conduire ces vaisseaux à Newport. Mais ses ennemis le devinent et le préviennent : Gloucester, avec une flotte de galères qu'il avait eu la précaution de rassembler, bloque dans le large canal de Bristol l'embouchure de la rivière d'Avon, sur laquelle sont situés la ville et le port de Bristol ; les bâtiments attendus par Leicester ne peuvent sortir de cette rivière ; et Édouard, qui s'est avancé jusques à Newport, n'at-

tend que l'arrivée du jour pour attaquer Leicester.

On voit se réveiller, dans cette campagne, le génie de cette stratégie romaine que César avait rendue si fameuse, non seulement dans les Gaules, mais encore dans la Grande-Bretagne.

Dans quel danger est cependant Leicester ! Sa fermeté est inébranlable : la nuit est sombre ; des nuées orageuses augmentent l'épaisseur des ténèbres : il se hâte de profiter de l'obscurité profonde ; il décampe sans bruit, se jette dans les bois et les montagnes de Galles, où l'ennemi ne peut oser le poursuivre, et parvient à Hereford.

Un de ses envoyés échappe à l'ennemi, et fait connaître à son fils, Simon de Montfort, à quelle extrémité il est réduit.

Simon rassemble à Londres un gros corps de troupes, auquel se joignent seize bannerets avec leurs hommes d'armes, et marche vers la Saverne à grandes journées ; il prend Winchester, Oxford, Northampton. Il est près de se replier sur l'armée d'Édouard, et de tâcher de l'envelopper de concert avec son père ; mais, par une imprudence inconcevable, il campe à Kenilworth sans aucune précaution : aucune garde avancée ne garantit sa sûreté ; aucun détachement ne va s'assurer de la situation et des mouvements de l'ennemi. Des espions qu'Édouard a dans l'armée de Simon l'avertissent de tant de négligence : il part de Worcester, combine sa marche de manière à arriver pendant la nuit au camp de Simon, surprend ses guerriers endormis, les fait prisonniers sans éprouver de

résistance, et le comte d'Oxford ainsi que plusieurs autres grands vassaux tombent en sa puissance.

Le chef dont ils avaient suivi les étendards parvient à s'échapper dans le château ; mais quelles suites bien plus funestes encore va avoir son imprudence impardonnable !

Son père, sans cesse prêt à profiter des manœuvres de son ennemi, avait passé la Saverne pendant l'absence d'Édouard ; il avait campé à Kemsey, d'où il était venu pendant la nuit à Evesham, presque assuré de faire le lendemain sa réunion avec son fils. La plus grande espérance était rentrée dans son âme : il allait recevoir un puissant renfort ; il avait échappé à la position la plus dangereuse ; il avait rouvert ses communications avec la capitale et les comtés du centre, de l'est et du midi. Édouard, toujours vigilant, toujours digne rival de Leicester, toujours instruit à temps des manœuvres et souvent des projets du comte, part au coucher du soleil, se dirige vers Bridgenorth, et, après avoir fait deux ou trois milles, tourne vers Evesham, et y arrive avant le lever du soleil. Leicester prend d'abord l'armée d'Édouard pour celle de son fils, dont il ignore la défaite ; mais il distingue bientôt les bannières de Gloucester et de Mortimer, et, dans ce moment terrible, son courage ne peut lutter contre un noir pressentiment. Il monte sur une éminence ; il observe le nombre et la disposition de ses ennemis ; il s'écrie : « Que Dieu ait pitié de » nos âmes ; nos corps sont destinés à périr. » Il surmonte néanmoins toute indigne faiblesse, donne

ses ordres en grand capitaine, et n'a jamais paru plus digne de commander aux braves.

Il veut que le roi se couvre d'une armure qui empêche qu'on ne le reconnaisse. Environné de tous les côtés, il range ses guerriers en cercle très serré, il se met à leur tête. « Combattez avec confiance, valeureux soldats, leur crie-t-il avec audace; je réponds de votre vie et de votre liberté. »

Édouard l'attaque avec fureur; Gloucester le charge d'un autre côté avec impétuosité; les Gallois mêmes ne peuvent soutenir l'effort des guerriers d'Édouard : ils prennent la fuite. Leicester, toujours intrépide, maintient le combat avec une admirable opiniâtreté. Le roi est blessé à l'épaule; il court le plus grand danger; il crie aux soldats de son fils, « Je suis votre roi Henri, de Winchester. » Édouard entend sa voix, vole vers lui, l'entraîne hors de la mêlée, le met en sûreté. Leicester, toujours menaçant, ne cesse de disputer la victoire; son cheval est tué sous lui; il se relève, combat à pied : son épée se brise; il demande quartier; on le lui refuse; il est tué sur le champ de bataille. Son fils Henri partage son sort; Gui, un autre de ses fils, tombe au pouvoir d'Édouard; presque tous les barons de son armée sont faits prisonniers ou périssent courageusement les armes à la main. Les soldats, découragés, n'opposent plus de résistance, et la victoire d'Édouard est complète.

On trouve parmi les morts le corps de Leicester. Ceux qui avaient tremblé devant ce comte traitent

indignement son cadavre ; Roger Mortimer lui fait couper la tête, et l'envoie à sa femme.

Mais le plus grand nombre des Anglais, oubliant son orgueil et son ambition, ne voient en lui qu'un héros qui s'est sacrifié pour la conservation de la grande charte et le maintien des libertés de la nation. On rappelle la pureté de ses mœurs, sa sobriété, sa tempérance, les sentiments religieux et la piété qu'il avait puisés, avec son amour pour la liberté, dans les leçons du savant évêque de Lincoln, Robert-Grosse-Tête, son précepteur et ensuite son ami et son conseiller. Le peuple veut l'honorer comme un martyr, l'invoquer comme un saint. Édouard lui-même, par un sentiment généreux bien digne d'un grand prince, fait recueillir les restes inanimés de son oncle Leicester, y réunit ceux de Henri de Montfort, né de la sœur du roi son père, et pour lequel il avait toujours eu une tendre affection, et ordonne qu'on leur fasse des obsèques dignes de leur rang et de leur valeur.

La victoire d'Évesham change la face de l'Angleterre. Ceux qui avaient été opprimés deviennent persécuteurs. Le roi, aussi cruel qu'il a été lâche, aussi vindicatif qu'il a été faible, et toujours avide d'argent, veut sacrifier ses ennemis. Il convoque un parlement à Winchester ; il fait confisquer, au profit de la couronne, les biens des insurgés, et l'on décide qu'on assiègera la capitale, toujours attachée aux mécontents, et qu'elle sera détruite.

Les Londonais se soumettent ; on brise les bar-

ricades de leurs portes, les chaînes que l'on tendait dans les rues; ils sont obligés de payer des sommes énormes pour racheter leurs chartes et leur magistrature. Le lord maire et plusieurs de ses associés abandonnent la plus grande partie de leurs biens. On saisit les domaines des confédérés; on les poursuit de comté en comté; le roi est implacable. Les passions viles ou féroces qui l'agitent l'aveuglent; il ne voit pas les nouveaux abîmes que sa barbare impolitique creuse autour du trône sur lequel il est remonté.

Simon de Montfort, l'aîné des fils de Leicester, gardait Richard, roi des Romains, dans ce château de Kenilworth auprès duquel son imprévoyance avait porté un coup si fatal à la cause de son malheureux père. Il cherche à faire oublier sa faute et à satisfaire son désespoir. Il va combattre encore pour un parti presque éteint. Mais il ne souillera pas sa main d'un crime pour venger la mort du père qu'il a poussé dans la tombe, lorsqu'il aurait voulu répandre tout son sang pour lui. Non seulement il respecte les jours de son oncle, le roi des Romains, qui est en son pouvoir, mais encore il brise ses fers, il le délivre sans rançon, et donne également la liberté à plusieurs seigneurs faits prisonniers à la bataille de Lewes.

Il laisse ensuite une forte garnison dans le château de Kenilworth, rassemble les débris de l'armée de son père, va dans le comté de Lincoln, s'empare de l'île d'Axholm, formée par les rivières de Dun et de Trepta, et fortifie, au milieu des

bois de sapins qui la couvrent, un asile où ses amis viennent le joindre en grand nombre.

Édouard marche contre eux, les attaque avec vigueur; et, malgré l'héroïsme avec lequel ils se défendent, malgré la forte position de leur retraite, malgré tous les retranchements dont ils l'ont environnée, il les contraint à se rendre. La vie leur est assurée; et la cour du roi prononcera sur leurs domaines.

Montfort comparait devant la cour; le roi des Romains le défend avec ardeur. « Après la bataille » d'Évesham, dit-il, j'aurais été mis à mort par la » garnison de Kenilworth, si Montfort n'avait ex- » posé ses jours pour sauver les miens; il a fait ces- » ser ma captivité sans vouloir de rançon; je lui » dois la vie et la liberté, acquittez la dette de ma » reconnaissance : amnistie entière à mon libéra- » teur. » La cour allait se conformer aux désirs de Richard. Gloucester s'y oppose. On craint de lui déplaire; on décide que Montfort sortira du royaume, qu'il jouira d'une pension de cinq cents marcs, que tous les autres insurgés trouvés dans l'île d'Axholm jureront de ne plus porter les armes contre le roi, et recevront leur pardon.

(1266) Montfort néanmoins s'échappa secrètement du palais d'Édouard, alla joindre une escadre sortie des cinq Ports, en fut proclamé commandant, et répandit l'alarme sur les côtes de la Manche. Édouard prit d'assaut Winchelsea et soumit les autres ports en leur promettant la confirmation de leurs privilèges. Quel temps de préjugés, de bar-

barie et de servitude, que celui où l'on ne pouvait espérer quelque prospérité qu'en se soustrayant à la condition générale d'un peuple asservi!

Un corps d'insurgés ravageait encore dans les comtés septentrionaux les terres des partisans du roi. Henri, le neveu du monarque et le fils du roi des Romains, les battit et les dispersa. Mais ils se réunirent à d'autres mécontents, s'emparèrent de l'île d'Ély, dans le comté de Cambridge, et firent des excursions dans les contrées voisines.

Adam Gourdon, célèbre à cette époque par sa force et son courage, se soutenait avec une centaine de cavaliers dans les bois touffus des hauteurs voisines d'Alton et de Farham. Il inquiétait les comtés de Berk et de Surrey, voisins de Windsor et de Londres. Édouard le surprit au milieu de ses forêts dans un moment où il s'était écarté de tous ses compagnons. Gourdon se prépara à se défendre seul. Le brave et généreux Édouard, en digne chevalier, ordonna à sa troupe de s'éloigner. Un combat singulier commença entre le prince et Gourdon; l'un et l'autre montrèrent autant de vigueur que d'adresse et de courage. Un accident du terrain fit glisser Gourdon : il tomba. Édouard pouvait disposer de sa vie; mais toujours noble et loyal guerrier, il releva son adversaire, lui accorda son affection comme son estime, l'attacha à sa personne, et Gourdon fut toujours son chevalier le plus fidèle et le plus dévoué.

Vers le même temps, le roi crut devoir aller assiéger en personne le château de Kenilworth. Les

commandants de ce château, pleins de confiance dans la nature de leurs fortifications, dans la valeur de la garnison, composée de près de deux mille hommes, dans la promesse que Montfort leur avait faite d'amener à leur secours une armée d'étrangers, résolurent d'autant plus de se défendre, qu'ils avaient en abondance des provisions de guerre et de bouche. Un sergent d'armes les somma de se rendre. Le gouverneur eut la barbarie de lui faire couper une main. Le roi, étonné de cette féroce insolence, écouta les avis de ceux de ses conseillers qui pensaient que la guerre civile ne cesserait pas tant qu'on maintiendrait la confiscation des biens de ceux qui avaient combattu contre le monarque. Il convoqua un parlement dans la ville même dont il investissait le château. On y porta une nouvelle loi, que l'on nomma le *dictum de Kenilworth*. D'après cet acte, les biens confisqués devaient être rendus à leurs premiers possesseurs, sauf une retenue proportionnée à la nature de leur offense envers le roi. Henri de Hastings, gouverneur du château assiégé, devait, en punition de sa cruauté envers le sergent, payer une somme égale à sept années de revenu de ses domaines.

Les assiégés continuèrent néanmoins de se défendre. Mais leurs provisions s'épuisèrent; des maladies graves les saisirent. Presque toute espérance de succès s'évanouit. Ils promirent de se rendre dans quarante jours, si personne ne venait les secourir, et à condition qu'ils conserveraient leurs vies, leurs membres, leurs armes et leurs chevaux.

Après l'expiration de ce long terme, on les vit sortir de la place, épuisés par les fatigues, la famine, les maladies, et semblables à des spectres.

La prise de Kenilworth persuada à Henri qu'il n'avait plus rien à craindre pour son autorité; il oublia ses malheurs, ses dangers, ses promesses. A mesure que ses affaires prospéraient, il se montrait de plus en plus prêt à reprendre ses projets despotiques. Ce n'était pas cependant pour augmenter la puissance royale que Gloucester avait joint ses armes à celles d'Édouard; il n'avait voulu que s'opposer à l'ambition de Leicester, et l'empêcher d'usurper la couronne. Il vit que si les mécontents étaient écrasés, le roi deviendrait absolu, et il voulut préserver la nation, les vassaux de la couronne et lui-même d'un malheur qui entraînerait les plus funestes calamités. Il demanda, qu'en exécution du bill ou du dictum de Kenilworth, les insurgés fussent mis en possession de leurs domaines. Henri, toujours si prompt à passer de la terreur à la présomption, toujours si prêt à violer ses promesses et ses serments, toujours si envieux de se placer au-dessus des lois, refusa imprudemment la demande de Gloucester. Le comte, sous prétexte d'une querelle avec Mortimer, se retira dans ses terres, vers les frontières du pays des Galles, fit un traité avec Llewellyn, qui saisissait toutes les occasions d'affaiblir la puissance du roi, se ligua secrètement avec plusieurs seigneurs du voisinage, et promit son assistance aux insurgés de l'île d'Ély.

Henri convoqua un parlement pour obtenir un

subside et pouvoir entreprendre une nouvelle expédition contre les insurgés; le comte de Gloucester ne s'y rendit pas. Quelques seigneurs que le roi lui envoya pour l'engager à venir prendre sa place dans la grande assemblée de la nation le trouvèrent occupé à lever des troupes. Ils lui en témoignèrent leur étonnement. Il leur dit qu'elles n'étaient destinées que contre Mortimer, et leur donna même une lettre par laquelle il assurait le roi qu'il ne prendrait jamais les armes contre lui.

(1267) Le parlement accorda le subside. Henri partit avec ses troupes pour le comté de Cambridge. Les insurgés défendirent avec tant de valeur la position avantageuse qu'ils avaient fortifiée, que le roi résolut d'attendre, pour continuer ses attaques, le prince Édouard, qui combattait, dans le nord de l'Angleterre, contre les barons mécontents. Pendant ce temps le comte de Gloucester, à la tête des guerriers qu'il avait levés, non seulement dans ses domaines, mais encore dans les contrées galloises, s'avança avec rapidité vers Londres. Les magistrats nommés par Henri, alarmés de cette arrivée inattendue, et incertains des intentions du comte, consultèrent le légat du pape. D'après son avis ils reçurent le comte avec un petit nombre de ceux qui l'accompagnaient. Gloucester continua de ne manifester aucune intention hostile : mais peu de temps après on vit arriver très près de Londres un parti d'insurgés du nord. Une autre troupe, composée d'insurgés d'Ely, parut sous le commandement de Robert de Willoughby; les magistrats firent en

vain lever les ponts-levis. Gloucester n'eut pas de peine à gagner les habitants, qui n'avaient aucune confiance dans Henri; il s'empara des portes, fit entrer ses troupes et celles des insurgés, installa les nouveaux magistrats qui furent nommés par le peuple, fit construire des tourelles entre la Tour et la ville, et somma le légat de rendre cette forteresse dans laquelle il s'était retiré. Le cardinal, investi dans la Tour, voulut d'abord excommunier les insurgés et jeter un interdit sur les églises de Londres; mais, apprenant qu'on méprisait ses censures, il se rendit à discrétion. Gloucester, maître de la Tour et de la capitale, publia un manifeste : il déclara qu'il ne poserait les armes qu'après avoir obligé le roi à tenir des promesses qu'il avait toujours violées.

Henri n'aurait pu résister à Gloucester : mais Édouard était aussi aimé et admiré pour sa valeur, que son père était haï et méprisé. Il avait la véritable force des rois, l'affection et l'estime. Il vint camper à quelques milles de Londres; un grand nombre de volontaires se rangèrent sous ses étendards. Gloucester ne put pas livrer bataille à une armée trop supérieure à la sienne. Il ne s'était pas attendu à voir les belles qualités du fils faire oublier la dureté, le despotisme, la lâcheté et la mauvaise foi du père; il fut forcé de négocier. Il ne put obtenir que l'oubli du passé pour lui et pour la capitale.

Ses troupes étant congédiées, les insurgés d'Ély furent obligés de se rendre. Henri s'avança jusques à Shrewsbury. Llewellyn fut contraint de de-

mander la paix. Les terres conquises de part et d'autre furent rendues. Les marches galloises durent conserver leurs anciennes coutumes; Llewellyn et ses descendants porter le titre de prince de Galles, recevoir l'hommage des barons gallois, tenir leur principauté de la couronne d'Angleterre, et donner au roi vingt-cinq mille marcs.

Pendant que la Grande-Bretagne gémissait sous tant de tyrannies, de désordres, de guerres et de destructions, elle était illustrée par les admirables travaux d'un des plus grands hommes qui aient honoré l'humanité, multiplié les progrès des lumières, et hâté l'accroissement de la civilisation. Roger Bacon, cet être privilégié, cet esprit si supérieur à son siècle, était né, en 1224, à Ilchester, dans le comté de Sommerset. Il avait étudié à Oxford et à Paris; il était entré dans l'ordre des cordeliers de Saint-François. Un amour ardent pour l'étude et une application réfléchie et constante l'élevèrent à un si haut degré de connaissances, que ses contemporains n'en voulaient attribuer les résultats qu'à une puissance surnaturelle. L'ignorance, la sottise et l'envie lui firent pendant longtemps interdire les leçons publiques, et le condamnèrent à être renfermé dans sa cellule. L'éclat de son génie perça néanmoins les ténèbres qui l'environnaient, et parvint jusques à Clément IV, qui voulut avoir une copie de ses ouvrages. Il proposa à ce pontife, pour la réformation du calendrier, un plan qui devait être adopté, trois cents ans plus tard, par Grégoire XIII. Mathématicien, physicien,

chimiste, il a, pour ainsi dire, tracé la route que la raison humaine devait, pendant plusieurs siècles, suivre dans ses progrès. Précurseur de Bacon de Vérulan, de Descartes, de Newton, il a rempli ses ouvrages d'inventions et de germes de découvertes sur les réfractions des verres, le pouvoir de leur courbure pour agrandir ou diminuer l'image des objets, les télescopes, les microscopes, les miroirs à facettes, la chambre obscure, la nature de la poudre à canon. Vrai philosophe, il a montré comment l'esprit humain devait dissiper les erreurs et rechercher la vérité.

Peu de temps après la pacification de l'Angleterre, le légat déclara au parlement que le pape avait résolu de publier une nouvelle croisade. Il exhorta les Anglais à contribuer de leurs personnes et de leurs biens au succès de cette grande expédition (1268). Le prince Édouard, son cousin Henri, le comte de Warwick, celui de Pembroke, cent vingt chevaliers et un nombre immense d'autres guerriers, reçurent la croix des mains du légat.

(1269) Un froid des plus violents régna l'hiver suivant sur toute l'Angleterre; la Tamise fut prise dans toute son étendue, et les voitures la traversèrent sur la glace, même auprès de son embouchure.

Le roi de France cependant se préparait plus que jamais à l'exécution de cette croisade, à laquelle les princes et tant de chevaliers anglais venaient de se consacrer entre les mains du légat, et dont

il avait toujours conservé le désir et le projet dans son cœur. Dès 1267, il avait déclaré ses grands desseins à ce sujet dans un parlement qu'il avait convoqué à Paris. Il avait concerté avec cette assemblée les mesures qu'il voulait prendre, et pour le succès de son expédition, et pour la tranquillité du royaume pendant son absence. Il avait reçu la croix des mains du légat du pape, et un nombre immense de vassaux, de chevaliers, de nobles, de guerriers, s'étaient fait inscrire parmi ceux qui brûlaient de combattre sous les bannières d'un roi aussi chéri que vénéré. Il avait une haute estime pour la valeur et l'habileté d'Édouard. Il engagea ce prince à venir à sa cour; il lui communiqua ses vues, il lui témoigna le désir de le voir se réunir à lui; et pour lui donner plus de facilité d'accomplir les promesses qu'il avait faites en recevant le signe des croisés, il lui prêta trente mille marcs d'argent.

Édouard, revenu en Angleterre, ne négligea rien de ce qui pouvait hâter son départ pour l'Orient. Son père imagina, pour tâcher de persuader que son intention était d'observer fidèlement la grande charte, de rendre des honneurs solennels à la mémoire du roi saint Édouard, dit le Confesseur, et à qui les Anglais rapportaient le fond de toutes les lois favorables à leurs libertés. Il fit faire, avec le plus grand soin, une châsse très riche; il y renferma les reliques de saint Édouard. Il voulut qu'on les transférât avec pompe; il réunit pour cette cérémonie presque tous les nobles et les prélats

d'Angleterre, et porta sur ses épaules, avec son frère le roi des Romains, les reliques du roi protecteur des droits de la nation.

Il convoqua ensuite un parlement pour décider des mesures les plus propres à secourir les chrétiens de la Terre-Sainte. L'assemblée arrêta que l'on emploierait à cet objet le vingtième de la valeur du mobilier des laïques et le dixième du revenu des ecclésiastiques.

Le comte de Gloucester avait pris la croix ; mais, se défiant de Henri, il avait refusé de venir siéger au parlement, et ne paraissait pas disposé à quitter la Grande-Bretagne. Édouard craignait l'influence que le comte pourrait exercer en Angleterre. Il le pressa d'accomplir son vœu ; Gloucester refusa ; le roi des Romains interposa sa médiation : il fut convenu que Gloucester aurait huit mille marcs et un vaisseau pour son passage, s'il accompagnait Édouard, et qu'il recevrait deux mille marcs s'il préférerait d'aller séparément dans la Terre-Sainte. Il consentit à remettre deux de ses châteaux entre les mains de Richard, jusques au moment où il serait embarqué, et il s'engagea, sous peine de payer vingt mille marcs, à ne causer aucun trouble en Angleterre, s'il ne pouvait se mettre en route pour la Palestine.

Le prince Edmond, le jeune fils de Henri, non seulement remit aux habitants de la capitale les droits que son père l'avait autorisé à lever sur eux, mais encore il obtint du roi le renouvellement ou la confirmation de tous leurs anciens privilèges :

la capitale reconnaissante lui fit un présent de cinq cents marcs.

Un nouveau parlement ayant décidé que la présence du monarque était indispensable en Angleterre, Henri remit à son fils Édouard sa croix et le subside qu'il avait obtenu. Édouard confia son fils à son oncle le roi des Romains; il chargea de la garde de ses domaines l'archevêque d'York, Roger de Mortimer et deux autres barons, et il s'embarqua avec son frère Edmond, son cousin le prince Henri, le comte de Gloucester, Guillaume de Valence, Thomas de Clare, Roger de Clifford, plusieurs autres grands vassaux, un grand nombre de jeunes seigneurs, et un corps considérable de troupes (1270).

Il mouilla sur les côtes d'Espagne, assista aux noces de son neveu Ferdinand, fils d'Alphonse X, roi de Castille, se rembarqua sur les rivages espagnols, passa le détroit de Gibraltar, et vogua vers les parages africains.

Louis cependant n'avait pas voulu quitter la France sans y consacrer, par un acte solennel, les libertés de l'église gallicane et les droits de la puissance civile. Il avait, dans l'année précédente (1269), publié la pragmatique sanction, qui rendait aux cathédrales et aux abbayes le droit d'élire leurs évêques et leurs abbés, ne permettait au siège de Rome de mettre des taxes sur les églises de France que dans une *urgente nécessité*, et réprimait toutes les entreprises du clergé sur l'autorité séculière.

Il avait créé soixante notaires royaux pour l'authenticité des contrats et la sûreté des propriétés.

On a écrit qu'il avait aussi établi trois maîtres de requêtes, chargés de faire arriver jusques à lui les demandes, les réclamations et les plaintes, de la manière la plus avantageuse à ceux dont le bonheur lui était confié.

Convaincu, comme tous les grands rois, que le plus grand bienfait que les peuples puissent recevoir est un recueil de bonnes lois, il avait publié le code connu sous le nom d'*Établissements de saint Louis*. Ce code était le fruit des méditations de plusieurs personnes probes et habiles, chargées de surveiller l'administration de la justice, la conduite des juges et l'exercice de la police du royaume: Louis l'avait pour ainsi dire inspiré, y avait travaillé, l'avait examiné avec soin, et l'avait approuvé.

Dans ces *Établissements* le législateur avait donné des règlements pour la sûreté et les progrès du commerce que venaient de créer ou d'animer les fréquentes communications avec l'Asie et l'Afrique, et dont le grand roi prévoyait toute l'influence sur la prospérité de la France, le bonheur de ses sujets, l'affranchissement des peuples, l'affermissement de sa couronne. Le vagabondage avait été sévèrement défendu; des patrouilles régulières devaient parcourir les grandes routes et les campagnes: on avait rendu les habitants des villages et des hameaux responsables des crimes commis sur leur territoire. Le clergé devait chasser des églises les criminels qui s'y réfugiaient, et, s'il voulait leur donner un asile, les officiers du roi devaient aller

les saisir jusques au pied des autels. Un grand nombre de péages avaient été supprimés.

Il s'était réuni à son frère Alphonse pour favoriser la construction du Pont-Saint-Esprit, commencé sur le Rhône, en 1265, par les habitants de Saint-Saturnin-du-Port, aujourd'hui *Pont-Saint-Esprit-du-Rhône*, et qui ne devait être achevé qu'après quarante-quatre ans de travaux.

Il avait mis à la tête de ses escadres un grand officier, auquel il avait donné le titre d'*amiral*, emprunté des Arabes.

Il avait fait décider, dans un parlement tenu en 1265, que sa monnaie aurait cours dans les domaines de tous ses vassaux, et que ses tribunaux connaîtraient seuls des contraventions aux règles monétaires. Il avait fait frapper des *agnels* d'or fin, dont la valeur était de douze sous six deniers, et dont la taille était de $59 \frac{1}{6}$ au marc.

Remarquons, pour montrer rapidement un des indices de l'état commercial d'un pays, que le marc d'or valait donc trente-six livres dix-neuf sous sept deniers, que celui d'argent valait deux livres quatorze sous sept deniers, et que le rapport de la valeur de l'argent à celle de l'or était comme un à treize et demi ou environ.

Ce code, si remarquable pour l'époque où il fut promulgué, avait introduit de la clarté et de l'ordre dans cette multiplicité de lois, de règles, de coutumes et d'usurpations féodales, qui, comme un vaste, funeste et ténébreux réseau, s'étendait sur la France et sur toute l'Europe; il avait fixé les res-

sorts des juridictions royales et seigneuriales, les attributions des tribunaux de divers degrés, la nature des causes et des délits dont ils devaient connaître, l'ordre des appels, depuis le juge du simple châtelain jusques à la cour suprême du monarque. Un œil attentif aurait vu facilement dans les dispositions de ce code, protecteur des droits et de la justice, les germes de la libération des bourgeois, et les premiers éléments de cet ordre de la nation qui, destiné à réunir l'industrie, la richesse, les lumières, la propriété et le nombre, devait être appelé, par le petit-fils du grand roi, à jouir dans les états du royaume de tous les droits nationaux. La peine du talion avait été abolie, pour adoucir ce qui restait de barbare dans les mœurs d'un peuple sorti de sauvages forêts. On avait voulu augmenter l'impartialité des juges, en leur défendant d'acheter des biens dans l'étendue de leurs juridictions. Louis avait fait entrer, non seulement dans les tribunaux inférieurs, mais encore dans ses parlements ou cours suprêmes, des hommes voués à l'étude des lois, afin d'éclairer la justice de barons, de chevaliers ou de nobles qui souvent ne savaient ni écrire ni lire. Il avait donné plus de force aux lois qui suspendaient les guerres particulières de seigneur à seigneur. Ces discordes si fatales à la paix publique, au commerce, à l'industrie, à la culture des champs, aux droits de l'humanité, la force de son ascendant les avait même fait cesser pendant des semaines entières : on nommait ces heureuses semaines les *semaines du roi*, les *semaines le roi*.

Et quel plus bel hommage aurait pu être rendu à celui que l'on regardait comme l'image d'un dieu de paix sur la terre, que de donner son nom à ces jours sacrés, où la faiblesse et le malheur respiraient sous l'égide vénérée du monarque!

« Finalement, dit Joinville, le royaume se multiplia tellement par la bonne droiture qu'on y voyait régner, que les domaines, censives, rentes et revenus du roi, croissaient tous les ans de moitié. »

Et combien cependant les mœurs du siècle de ce Louis si aimé avaient besoin d'être radoucies. On frémit quand on pense que l'esprit de ce treizième siècle l'avait emporté sur la bonté naturelle du monarque, et avait égaré sa justice au point de dicter dans le nouveau code deux dispositions terribles : d'après l'une de ces dispositions, on devait brûler les femmes qui suivraient sciemment et volontairement les bandes de voleurs et de meurtriers ; et la seconde condamnait à la potence celui qui forcerait les portes de sa prison, quand même il serait innocent du crime dont on l'aurait accusé.

Et quelle puissance avait encore le régime féodal, puisque Louis avait été obligé de conserver dans ses *Établissements* un des privilèges les plus anarchiques, usurpés par les barons ou grands vassaux depuis qu'ils avaient reconnu pour leur roi Hugues-Capet, le septième aïeul de Louis IX ! Le cinquantième article portait que si le roi *véoit* le jugement de sa cour, c'est-à-dire refusait de faire juger un différent entre ses vassaux, celui qui se

plaindrait de ce refus aurait le droit de poursuivre son droit par les armes, et de contraindre ses vassaux particuliers à marcher sous sa bannière, même contre le monarque.

Louis avait aussi voulu, dès 1261, abolir par une loi adoptée dans un parlement les duels judiciaires : ses efforts trop peu puissants contre l'esprit militaire de la nation, la fierté des seigneurs et des nobles, une ancienne habitude et des préjugés religieux, n'avaient eu que de faibles succès. On employait ces duels dans les causes civiles comme dans les affaires criminelles : dans les premières celui qui succombait était condamné à une amende, et voilà pourquoi on disait, *les battus paient l'amende* ; dans les secondes le vaincu était pendu mort ou vif. Et voici les cérémonies qui consacraient pour ainsi dire cette injuste et féroce institution, dans laquelle on voyait des hommes adroits, forts, exercés au maniement des armes et peu attachés à la vie, prendre pour une somme d'argent la place de ceux qui se méfiaient de leur courage, de leur vigueur ou de leur dextérité.

On faisait subir aux deux champions un interrogatoire sévère ; on les exhortait à renoncer à leur projet ; on les conduisait dans une église dont les murs présentaient les emblèmes de la mort : ils prêtaient un serment terrible ; on creusait une fosse devant eux ; on les étendait dans une bière ; on les couvrait d'un drap funèbre ; on récitait sur eux les prières des funérailles ; on leur déclarait que le vaincu serait traîné par les pieds hors de la lice, et

attaché à un gibet. S'ils persistaient dans leur désir sanguinaire, on les menait au lieu du combat; un héraut lisait la sentence qui condamnait à être suspendu à une potence, mort ou vivant, celui qui succomberait. Les juges donnaient le signal, et les deux contendants se précipitaient l'un sur l'autre.

Sans cesse occupé du perfectionnement de l'instruction publique, si nécessaire à l'exécution des lois, au bonheur de ses sujets et au succès de ses grandes vues politiques, il avait fondé une université à Bourges, augmenté celle de Toulouse, comblé de bienfaits celle de Paris, donné au collège institué par Robert de Sorbonne un vaste emplacement, des maisons et des livres précieux.

Villehardouin, maréchal de Champagne et historien de l'empire de Constantinople, Guillaume de Lorris, premier auteur du célèbre *roman de la Rose*, et le dominicain Vincent de Beauvais, à qui l'on a dû un ouvrage immense intitulé *Speculum majus*, un traité sur l'éducation des princes et d'autres travaux, avaient reçu de Louis de grands encouragements.

Il avait établi dans sa capitale, avec les soins les plus touchants, l'hôpital des *Quinze-Vingts*, pour les hommes les plus malheureux, pour des aveugles indigents. Aidé par les conseils de l'habile Jean Pitard, son ami, son confident, son chirurgien, qui l'avait accompagné en Égypte et en Syrie, il avait protégé d'une manière particulière l'enseignement de la médecine et de la chirurgie, pour

les progrès de laquelle Jean Pitard préparait, sous les auspices de son roi, l'établissement d'un collège particulier.

Tant de bienfaits, dignes d'un grand monarque dans un siècle bien plus éclairé que le treizième, avaient inspiré à tous les Français tant d'affection et de reconnaissance, que, lorsqu'il avait cru devoir solenniser avec magnificence le mariage de sa fille Élisabeth avec Thibaut II, roi de Navarre et comte de Champagne, et celui de son fils aîné Philippe avec Isabelle d'Arragon, les habitants de Paris avaient spontanément tapissé toutes les rues de la capitale, orné leurs maisons de guirlandes, et témoigné, par tous les signes de la joie la plus vive, combien ils partageaient la satisfaction de leur monarque. « Beau-fils, » avait-il dit à Philippe, je te prie que tu te fasses » aimer du peuple de ton royaume; car vraiment » j'aimerais mieux qu'un Écossais vînt d'Écosse, ou » quelque lointain étranger, qui gouvernât bien et » loyalement, que tu le gouvernasses mal à point » et en reproche. »

Et cependant il allait quitter, et peut-être pour toujours, ce peuple de France qu'il chérissait si vivement et dont il était adoré. Tous les travaux auxquels il s'était livré, les maladies qu'il avait eues, les fatigues qu'il avait éprouvées, les maux de sa longue et dure captivité, avaient affaibli sa santé d'une manière alarmante : à peine pouvait-il supporter le poids de son casque et celui de sa cuirasse.

Il croit néanmoins devoir entreprendre la nouvelle croisade : il faut que son vœu s'accomplisse ; il veut se sacrifier pour son peuple chéri.

Il médite sur le rivage vers lequel il devra préférer de diriger sa flotte. Les chrétiens sont trop faibles dans la Palestine pour qu'il veuille commencer par débarquer sur cette terre sainte. Ira-t-il de nouveau en Égypte ?

Cette fertile contrée obéissait à Bibars, surnommé Bondochar.

Depuis que Louis avait quitté ces rives du Nil, où il avait laissé une si grande vénération pour son héroïsme, le Caire et le Delta avaient été le théâtre sanglant de ces révolutions qui ne font que remplacer un despote par un autre, et renouveler ces grands crimes si familiers aux oligarchies. Le mamelouck Azzeddin-Moez-Ibegg, nommé Atbek ou Elmehek par les Européens, avait repris le titre de sultan, après l'avoir arraché au fils d'Yousouf, roi d'Yémen, de la race des Ayoubites (1254). La femme qui l'avait élevé sur le trône, se voyant près d'être répudiée, l'avait fait étouffer dans le bain. Une autre femme d'Ibegg avait fait périr cette coupable sultane, et donné le cimetière du souverain à Noureddin Ali, qu'elle avait eu d'Ibegg, et que Guillaume de Tripoli a surnommé Almanzor (1257). Une partie des mameloucks baharites ou marins avaient voulu un sultan de la dynastie des Ayoubites. Les troubles civils avaient duré long-temps. L'Égypte avait été agitée ensuite par la crainte d'une irruption des Tartares mongols,

qui ravageaient la Syrie. Ces Mongols avaient pris Damas et égorgé les habitants d'Alep. Malek-el-Naser Yousouf, sultan d'Alep et de Damas, était devenu prisonnier de leur kan Houlagou. L'émir Koutouz avait persuadé aux autres émirs que Noureddin Ali était trop jeune pour les défendre. Les principaux de ces émirs si puissants l'avaient nommé sultan à la place de Noureddin, que l'on avait renfermé dans le sérail (1259). Ce Koutouz, à qui les Arabes, les Francs et Guillaume de Tripoli ont donné divers noms, avait remporté sur les Mongols une grande victoire, porté ses armes jusques à Damas, et repris sur les Tartares la plupart des villes de Syrie. Houlagou, le kan des Mongols, irrité de sa défaite, avait fait périr le sultan Yousouf. Les royaumes d'Alep et de Damas s'étaient fondus dans celui d'Égypte (1260).

Cet Houlagou ou Holagu Ilcou, si cruel contre ses ennemis, aimait néanmoins à protéger les sciences, et particulièrement l'astronomie, si chère aux habitants des contrées sur lesquelles il régnait, et où, pendant les nuits, le ciel est si serein. Il avait rassemblé des astronomes à Maragha de Perse, y avait fait élever un magnifique observatoire, et l'avait confié à l'astronome Nassiredin. Son frère Cobilai, fondateur, en Chine, de la dynastie des Yven, nomma président du tribunal des mathématiques Cocheou-King, grand astronome, lequel fit construire des instruments plus exacts que les anciens, et dresser un superbe gnomon de quarante pieds chinois, terminé par une plaque ver-

ticale de cuivre, au milieu de laquelle était un trou du diamètre d'une aiguille.

Koutouz, revenu triomphant au Caire, avait été tué dans une chasse par l'émir Bibars Bondochar, qui lui avait succédé.

Cet ambitieux, avide de conquêtes, guerrier intrépide, général habile, capable de tous les crimes pour accroître ou conserver son pouvoir, avait soumis des émirs rebelles, qui s'étaient rendus indépendants dans la ville de Damas et dans d'autres villes de la Syrie (1261). Commandant en personne trente mille cavaliers contre les chrétiens de la Palestine, furieux d'avoir en vain assiégé Saint-Jean-d'Acre, défendu par la valeur des chevaliers du Temple et de ceux de Saint-Jean, il avait ravagé le territoire de cette ville, celui de Tripoli, celui du château de Krac ou des Curdes, le littoral qui restait presque seul aux chrétiens, et couvert de ruines cette fameuse ville de Tyr, qui, après avoir régné sur les mers et fait rechercher son alliance par les nations, devait tomber sous le sabre d'un mamelouck.

Césarée et plusieurs autres villes chrétiennes avaient cédé à ses armes. La place forte de Saphad venait d'être achevée : sa construction avait coûté plus de douze cent mille besants. Vainqueur des templiers défenseurs de cette forteresse, et dont la trahison avait rendu le grand courage inutile, il avait, dans sa barbare cruauté, et malgré la capitulation, fait écorcher vifs des religieux de Saint-François, et tomber les têtes de six cents chrétiens

qui avaient refusé d'embrasser l'islamisme (1266). Il avait livré au pillage Antioche et pris la ville de Jafa.

(1269) Ce tyran féroce avait, sur un simple soupçon, ordonné qu'on massacraît quatre-vingts émirs, instruments de sa puissance. Ne voulant pas être reconnu dans les courses qu'il faisait déguisé, pour reconnaître par lui-même la disposition des esprits, il avait fait pendre, pour l'avoir décelé, un malheureux qui s'était prosterné devant lui. On avait dit qu'il se proposait d'aller en pèlerinage à la Mecque : un émir était venu le prier de permettre qu'il l'accompagnât ; il lui avait fait couper la langue au milieu de la place publique ; et, pendant le supplice, un satellite avait crié : « Tel est » le châtiment que mérite un téméraire qui a osé » sonder les secrets du sultan. »

Louis brûlait de venger les chrétiens de la Terre-Sainte et l'humanité outragée par Bondochar. Il aurait voulu se hâter de débarquer une seconde fois sur les rives du Nil ; mais une négociation commencée depuis long-temps avec un prince africain inspire au roi des Français l'idée d'ajourner pour quelques moments la punition de Bondochar.

Omar, sultan de Tunis, entretenait avec Louis une correspondance secrète ; il cherchait à donner une nouvelle activité aux relations commerciales de ses états avec la France ; il voulait attirer sur ses rivages la plus grande partie du commerce de l'Europe avec l'Afrique. Ne négligeant rien pour

faire réussir ce projet, dont le succès pouvait être si favorable à sa puissance, et connaissant le zèle ardent de Louis pour le triomphe et la propagation de la religion chrétienne, il avait laissé entrevoir au roi qu'il ne serait pas éloigné d'embrasser la croyance du monarque français, lorsqu'il pourrait sans danger abandonner l'islamisme. Louis s'était flatté de l'espoir de le déterminer à recevoir le baptême : « Quelle consolation pour moi, s'était-il écrié, si j'étais le parrain d'un prince mahométan ! » Aura-t-il Omar pour allié fidèle, il attaquera l'Égypte avec un bien grand avantage ; il pourra, en quelque sorte, conquérir sur la rive du Nil les grands objets des vœux des croisés, la ville de Jérusalem et la Terre-Sainte, qui obéissent au sultan du Caire, et qu'il pourra forcer ce musulman à lui céder. Si le sultan de Tunis trompe son espérance, s'il se déclare son ennemi, il attaquera sa capitale : les richesses qu'elle renferme serviront à la conquête de la Palestine ; la possession de Tunis par les Français diminuera les communications des musulmans d'Afrique avec les musulmans d'Espagne, arrêtera leurs courses maritimes, et rendra la Méditerranée libre pour le passage des secours destinés aux croisés. Louis se décide à commencer la croisade en voguant vers Tunis.

Son ambitieux frère Charles d'Anjou, roi de Naples, lui promet une armée qu'il espère composer facilement des mécontents de son nouveau royaume. Il ne doute pas que ces mécontents, qu'il verra avec

plaisir s'éloigner de ses états d'Italie où il les redoute, ne forment sur les rivages africains des établissements importants, qui augmenteront l'étendue de sa domination, et dont les escadres garantiront les côtes des Deux-Sicules des incursions des musulmans; il ne cesse de montrer à Louis les motifs les plus capables de l'engager à conserver ses vues sur Tunis.

Le roi fait son testament; il lègue des sommes considérables aux pauvres, aux hôpitaux, aux églises. Son fils aîné Philippe doit avoir la couronne de France; il donne des apanages à ses cadets; Jean Tristan a en partage Crépi et le comté de Valois; Pierre, le Perche et le comté d'Alençon; Robert, dont la maison de Bourbon est descendue, le comté de Clermont en Beauvoisis. Il avait marié trois de ses filles, Élisabeth au roi de Navarre, Blanche à Ferdinand, prince héréditaire de Castille, Marguerite au duc de Brabant: il lui restait Agnès, trop jeune encore pour être mariée, et qui plus tard devait épouser Robert II, duc de Bourgogne; il lui assigne une dot de dix mille livres.

Il ne veut pas que Marguerite, sa compagne chérie, partage de nouveau ses dangers; il lui offre la régence du royaume; elle refuse: il nomme régens Matthieu de Vendôme, abbé de Saint-Denis, et Simon, sire de Nesle, qui, de même que Matthieu, jouissait d'une très grande estime.

Il convoque à Paris un parlement ou une assemblée générale; il y donne audience à des ambassadeurs du Levant: ils dépeignent avec force les mal-

heurs des chrétiens de la Palestine ; ils implorèrent son secours. Un légat du pape, Simon de Brie, cardinal de Sainte-Cécile, prononce un discours pathétique. Le roi demande qu'on attache de nouveau sur son cœur le signe vénéré des soldats du Christ. On donne cette croix avec solennité à ses trois fils Philippe, Jean Tristan, comte de Valois, et Pierre, comte d'Alençon, à son frère Alphonse, comte de Toulouse, à son gendre Thibaut II, roi de Navarre, à son neveu Robert, fils du comte d'Artois, tué à la Massoure, au comte de Flandre, au duc de Bretagne, à Matthieu III, baron de Montmorency, au sire de Montpensier, à Gui VII, sire de Laval, et à un grand nombre d'autres vassaux de la couronne.

Les épouses des jeunes princes et de plusieurs seigneurs se préparent à les suivre.

Louis va à Saint-Denys, se prosterne au pied des autels de l'arbitre suprême des destinées, part pour la croisade, passe par Melun, Sens, Auxerre, Vézelay, Saint-Gilles, rassemble ses guerriers, arrive à Aigues-Mortes, s'embarque avec ses trois fils et près de soixante mille hommes, relâche en Sardaigne, s'avance vers l'Afrique, et le 17 juillet aborde dans la baie de Tunis (1270).

On ne conçoit pas comment il n'avait pas pensé à ne quitter l'Europe que pendant l'hiver. Lorsque ses pavillons flottent près des rivages africains, la chaleur était excessive, et les rayons d'un soleil sans nuages inondaient les sables brûlants des environs de Tunis.

Les Français débarquent à trois lieues de cette ville, et dressent leur camp. On trouve une vallée ombragée par quelques arbres et arrosée par quelques ruisseaux. On y place les pavillons des princesses, des autres dames, des malades, et de tous ceux qui ne devaient pas combattre.

Un héraut de Louis annonce à Omar l'arrivée du monarque; il lui rappelle qu'il a paru désirer le baptême des chrétiens. « Je vais le recevoir à la » tête de cent mille hommes, » répond le sultan, qui ne déguise plus sa pensée. Le roi ordonne que les hostilités commencent : ses vaisseaux n'étaient pas en sûreté dans la baie; il veut qu'on attaque le port. Le fort qui le défend ne peut résister à la valeur des Français; le port sert d'asile à la flotte du roi. On assiège la ville; une armée entière en forme la garnison; le siège se prolonge. Une chaleur ardente ne cesse de régner; la terre brûlante refuse les fourrages nécessaires aux chevaux; les fontaines et les puits se dessèchent; les citernes sont épuisées; il n'y a plus assez d'eau pour étancher la soif dévorante des Français; des exhalaisons pestilentielles s'élèvent dans un air embrasé; des maladies cruelles et contagieuses se répandent dans le camp des croisés. Le roi est forcé d'ordonner que l'on transporte les tentes françaises auprès de Carthage, où l'on espère trouver une eau douce plus abondante et un air plus frais; le siège n'est continué que par des détachements qui se renouvelent.

A chaque instant de nombreux partis africains

harcellent les croisés et auprès de Carthage et autour des remparts de Tunis. La valeur des Français les repousse : mais combien de sang chaque succès fait répandre !

L'inquiétude se mêle à tous les maux qu'on éprouve ; l'armée napolitaine ne paraît pas, et le bruit se répand que Bondochar arrive au secours de Tunis à la tête d'un nombre immense de guerriers. Les croisés ne peuvent plus penser qu'à se défendre ; d'assiégeants ils deviennent en quelque sorte assiégés : ils se renferment dans leur camp, ils l'entourent de fortes palissades ; ils attendent au milieu de leurs retranchements les renforts que le roi Charles doit leur amener. Chaque jour leurs yeux se tournent vers la mer : ils ne découvrent aucune voile ; ils ne voient pas flotter de loin les pavillons de Sicile ; le camp est investi par les Africains. Habités au climat qui détruit les Français, ils ne cessent d'attaquer les croisés épuisés par la faim, la soif, la fatigue et les maladies : la nuit même il n'est aucun repos pour les croisés. Les nombreux musulmans se relèvent pour renouveler les combats ; et c'est auprès des ruines de cette Carthage si puissante, si fameuse, une des reines du monde, la rivale redoutable de Rome, la patrie d'Annibal, auprès de ces décombres qui ont servi d'asile à Marius proscrit, auprès de ces monuments des coups du sort, que languissent dans une étroite enceinte le plus grand roi de l'Europe, les plus braves chevaliers, les guerriers les plus intrépides d'une grande nation.

La contagion se répand dans tous les rangs de l'armée; les blessés et les malades tombent de tous côtés sous les coups de la mort. Un mois s'est écoulé, et la moitié de l'armée a péri.

Tristan a cessé de vivre sur cette Afrique musulmane où il a vu le jour. Philippe ne peut se débarrasser de la maladie qui le tourmente, et pour comble de malheurs un flux de sang et une fièvre violente saisissent le monarque.

Les progrès du mal sont rapides. Louis voit la mort devant lui; il la contemple avec calme. Étendu sur son lit de douleur, il appelle auprès de lui les principaux de son armée : « Mes amis, leur dit-il, j'ai fini ma course; ne me plaignez pas. Il est naturel que, comme votre chef, je marche le premier; vous devez tous me suivre; tenez-vous prêts au voyage. Guerriers français, défenseurs d'une religion sainte, ne déshonorez jamais par une vie licencieuse la croix que vous portez. Que votre courage redouble! Vous allez voir arriver l'armée de mon frère. »

Il demande Philippe; il lui tend la main; il le serre tendrement dans ses bras affaiblis, et d'une voix défaillante, il lui dit : « Mon fils, aime Dieu de tout ton cœur; sois doux et compatissant pour les pauvres; soulage-les tant que tu pourras; ne mets sur ton peuple de taille ni de subside que les moins onéreux, et seulement pour les affaires très pressantes; recherche les compagnies des prudents; fuis les mauvais; ne souffre pas que personne dise devant toi des paroles de mé-

» disance ou d'impiété; fais justice, mon fils, et à
» toi et aux autres; tiens ta promesse. Si tu as le
» bien d'autrui, rends-le promptement; conserve la
» paix. Si tu es forcé de faire la guerre, ménage le
» malheureux peuple; aime-le, mon fils; veille sur
» les juges; informe-toi souvent de la manière dont
» ils rendent la justice. Je te donne telle bénédic-
» tion que jamais père puisse donner à son fils, et
» je prie Dieu qu'il te garde de tous maux. »

Il a rempli ses devoirs de monarque et de père; il ne voit plus que le ciel. Il reçoit les sacrements de l'église, veut qu'on l'étende sur la cendre, presse contre sa poitrine le signe du salut, ferme les yeux au monde, prononce ces paroles d'un psaume : « J'entrerai dans votre maison, et je vous adorerai dans votre saint temple. » Le séjour céleste s'ouvre en quelque sorte devant lui, et son dernier soupir s'exhale vers la Divinité le 25 août 1270.

A l'instant un cri de douleur s'élève dans l'armée : on a perdu son chef, son roi, son père, son sauveur ; la consternation abat tous les esprits.

Et cependant aux gémissements des croisés on entend bientôt répondre de loin le son des instruments militaires et des acclamations de joie. La mer se couvre de vaisseaux pavoisés ; c'est la flotte de Sicile. Mais un morne silence continue de régner dans le camp : Charles ne voit sur le rivage que des signes de désolation ; il se trouble, s'alarme, se jette dans une barque, se hâte de descendre sur la rive, court à la tente royale, voit son frère sans vie, se précipite sur son corps inanimé,

Parrose de ses larmes. Tout le camp retentit de nouveaux sanglots : princes, seigneurs, chevaliers, soldats, tous pleurent le monarque protecteur qui leur est ravi si loin de leur patrie ; et, au moment des plus grands dangers, ils célèbrent sa gloire, ses vertus, ses bienfaits, et, dans leur touchante vénération, ils lui donnent le titre de *saint*, que l'église catholique doit un jour confirmer.

Par une faute bien extraordinaire, Omar n'attaque pas les croisés pendant qu'ils sont dans le découragement et dans la stupeur.

On s'occupe cependant du salut de l'armée. Philippe III, successeur de son père, reçoit le serment de fidélité de tous les Français du camp ; il envoie porter en France la déplorable nouvelle de la mort du saint roi ; il confirme les régents du royaume ; il nomme généralissime de l'armée, avec l'assentiment de tous les croisés, son oncle, le roi Charles, dont on connaît les talents militaires et la fermeté.

On tente un coup hardi ; on hasarde une bataille. La gravité des circonstances, la nécessité de vaincre ou de périr, le souvenir du saint roi, la présence de ses restes chéris, la confiance dans la protection de ce nouvel habitant des cieux, électrisent les croisés : les musulmans ne peuvent résister à leur valeur ; le cercueil de Louis est orné des palmes de la victoire. Omar vaincu adopte l'arrangement le plus avantageux aux vainqueurs ; il consent à une trêve de dix ans. Le port de Tunis doit être franc ; les marchandises qu'on y apportera ne paieront pas de droits de douanes. Les Français

habitants de Tunis, et qu'on avait chargés de chaînes au moment de l'arrivée de Louis, sont mis en liberté; ils pourront avoir des églises: les musulmans pourront embrasser le christianisme. Le sultan de Tunis paiera un tribut annuel au roi Charles des Deux-Sicules; deux cent mille onces d'or seront comptées aux croisés pour les dédommager des frais de la guerre. Louis triomphe encore après sa mort.

Le prince Édouard arrive avec ses vaisseaux: les croisés s'embarquent; les Français, les Anglais et les Napolitains cinglent vers la Sicile: on porte avec respect les reliques de Louis. On arrive dans la rade de Trapani; les rois de France, de Sicile et de Navarre, le prince Édouard, leurs principaux vassaux, descendent à terre. Une tempête violente s'élève subitement et bouleverse la rade: dix-huit vaisseaux et un grand nombre de petits bâtimens sont fracassés; quatre mille hommes périssent victimes de la tempête.

Vers le commencement du printemps, Édouard remonte sur ses vaisseaux avec sa femme et ses guerriers; il va débarquer à Saint-Jean-d'Acree, où il est reçu avec des acclamations par les Français, les Vénitiens, les Génois, les Pisans, et les autres chrétiens de la Palestine.

Philippe avait été retenu en Sicile par les suites de la maladie qu'il avait eue à Tunis; son beau-frère, Thibaut II, roi de Navarre, était mort dans cette île peu de jours après son débarquement. Le roi des Français se met en route pour les états que

désormais il doit gouverner : de nouveaux malheurs doivent tomber sur lui avant qu'il revoie le palais de ses pères. Sa femme, Isabelle d'Arragon, veut traverser à cheval une petite rivière de Calabre : elle était grosse ; elle fait une chute ; elle meurt. Son oncle Alphonse, comte de Toulouse, et Jeanne, épouse du comte, succombent aux fatigues du voyage et aux effets multipliés de tous les maux qu'ils ont subis. Philippe arrive à Viterbe avec le roi Charles de Sicile ; un crime ajoute à ses douleurs : Henri, fils du roi des Romains, et frère du prince Édouard d'Angleterre, est lâchement assassiné dans une église par ses cousins, Simon et Gui de Montfort, fils du feu comte de Leicester ; et les meurtriers échappent à tous les efforts du roi de Sicile pour les faire arrêter.

Philippe revoit enfin le sol de sa patrie. Mais quel triste appareil marque ses pas au milieu de la France veuve de Louis ! Six cercueils forment son cortège ; il conduit dans sa capitale éplorée les restes de sa femme, de son père, de son frère Tristan, de son beau-frère, de son oncle et de sa tante de Toulouse. Son entrée dans son royaume n'est qu'une marche funèbre ; une touchante reconnaissance mêle à ce deuil profond une sorte de solennité religieuse. On porte avec respect devant Philippe les reliques du saint roi : les peuples accourent en foule ; ils bordent à genoux les routes qui dorénavant seront sacrées pour eux ; ils réclament l'intercession de celui qui les a tant aimés et qui leur a fait tant de bien. On arrive auprès de

la capitale ; tous les habitants sortent au-devant de leur bienfaiteur : Philippe et ses deux frères, Pierre et Robert, portent sur leurs épaules le cercueil de leur père ; ils le déposent à Saint-Denys. Des monuments devaient s'élever dans tous les endroits où , depuis le palais de Paris jusques à la basilique du saint protecteur des Gaules , le roi et les princes s'étaient reposés, et avaient présenté leur précieux fardeau à la vénération publique : ces monuments d'architecture arabe, ornés de lis et surmontés de croix, devaient rappeler pendant plus de cinq siècles et la piété filiale des enfants de Louis, et le concours des Français, et les vertus du grand roi, et les funestes résultats de la croisade en Afrique, et les terribles effets des préjugés et de l'erreur.

Et dans cette époque si remarquable que nous examinons, quelle contrée de l'Europe a été exempte de malheurs ?

En 1216, Henri I^{er} de Flandre étant mort à Constantinople, où il avait remplacé sur le trône impérial son frère Baudouin I^{er}, les barons latins élurent pour empereur d'Orient Pierre de Courtenay, comte d'Auxerre, et mari d'Yolande, sœur de Baudouin et de Henri. Pierre était fils de Pierre de France et d'Isabelle, héritière de Courtenay, et petit-fils de Louis VI dit le Gros et roi des Français.

Dès qu'il eut appris son élection, il partit pour Rome, où il désirait d'être couronné par le pape. Honorius III, après beaucoup d'hésitation, lui donna la couronne impériale ; mais, pour montrer qu'il

ne plaçait sur sa tête que le diadème d'Orient et non celui d'Occident, il voulut que la cérémonie eût lieu dans l'église de Saint-Laurent, hors des murs de la ville.

Pierre s'embarqua à Brindes sur des vaisseaux de Venise, fut arrêté sur le continent par Théodore l'Ange Comnène. Théodore trompant la bonne foi de Pierre, tailla en pièces sa petite armée, et le fit périr dans les fers (1218).

(1204) Théodore Lascaris, époux d'Anne, fille d'Alexis l'Ange, était passé dans l'Anatolie, après la prise de Constantinople; couronné empereur à Nicée, il avait étendu sa domination en Asie jusques au Méandre. Un autre prince de la maison des Comnènes, nommé Alexis, régnait à Trébizonde et dans la Colchide, près des rives méridionales de la mer Noire. David, frère d'Alexis, commandait dans la Paphlagonie. Chaque jour l'empire grec tombait de plus en plus en lambeaux. Théodore Lascaris se conduisit cependant en grand prince : il établit dans ses états une sage police; il défendit son empire en habile général contre les efforts souvent renouvelés des Latins et des Turcs : il régna avec honneur jusques en 1222.

Après la mort de Pierre de Courtenay, les barons réunis à Constantinople nommèrent régent de l'empire Conon de Béthune, sénéchal de Romanie. Le fils aîné de Pierre préféra le comté de Nevers à l'empire de Byzance. Son frère Robert fut couronné dans Sainte-Sophie (1221); il fut indolent et voluptueux. Un quatrième empereur, Théodore l'Ange

Comnène, se déclara indépendant dans Thessalonique. Jean Ducas Vatace, successeur de son beau-père Théodore Lascaris sur le trône de Constantinople, attaqua Robert, le vainquit, et ne lui laissa que le territoire de Bysance.

De cet empire colossal que Constantin avait créé, il ne restait, en quelque sorte, qu'une ville et un nom. L'empire, auquel il n'avait donné pour fondement aucune grande institution, ne s'était soutenu que par sa masse; la force détruisait chaque jour l'ouvrage de la force; la magie de ces mots *empire des Grecs* n'existait même plus dans Constantinople asservie par les Latins; elle était passée à Nicée, à Thessalonique et à Trébizonde. Robert fut obligé de demander la paix à Vatace, et de subir des conditions humiliantes : il survécut peu à son malheur.

(1228) Son frère Baudouin II lui succéda; mais ce jeune prince n'avait que onze ans. Les barons confièrent la régence à Jean de Brienne, qui avait été roi de Jérusalem, et qui commandait en Italie les troupes du pape : on lui donna le titre d'empereur (1231). Il avait déjà quatre-vingt-trois ans; mais, malgré son grand âge, il joignait de la vigueur, du courage et de la fermeté, à une probité inaltérable et à une grande prudence; il gouverna les faibles restes de l'empire de Constantin jusques à sa mort, arrivée en 1237. Baudouin était allé en Flandre demander des secours contre les Grecs; il se hâta de revenir prendre les rênes de l'empire; il remporta de grands avantages sur les

Grecs de Nicée. Vatace assiégeait Constantinople pour la troisième fois : Baudouin le battit, et le contraignit à consentir à la paix (1240).

Vatace tourna alors ses armes contre les Bulgares, et leur enleva plusieurs villes. Vaillant, habile, et chéri de ses sujets, il aurait, dans des temps plus heureux, relevé la gloire de l'empire des Grecs.

(1255) Théodore II, son fils, prit en lui succédant le nom de Lascaris. Michel, roi des Bulgares, reprit plusieurs des places que Vatace lui avait enlevées ; mais, vaincu ensuite par Théodore, il lui demanda la paix et l'obtint. Théodore ternit son courage par des cruautés ; heureusement il régna peu. Jean Lascaris, son fils, monta sur son trône, à l'âge de six ans (1259). Les grands firent assassiner George Muzalon, qu'un testament de Théodore avait désigné régent, et choisirent, pour le remplacer, Michel Paléologue. Ce régent eut le titre d'empereur, comme Jean de Brienne ; il fut même couronné à Nicée (1260). Il envoya le César Alexis Stratégopule contre un Michel qui s'était emparé de l'Épire. Alexis, passant auprès de Constantinople, conçut l'idée de s'en emparer, crut l'occasion favorable, la saisit, attaqua la ville pendant la nuit, surprit les Latins, et se trouva maître de cette grande capitale (1261). Baudouin II eut à peine le temps de se sauver dans une barque, se réfugia dans l'île de Négrepont, passa ensuite en Italie, où il mourut en 1273, ne laissant qu'un fils nommé Philippe, et qui, un an après, em-

porta dans la tombe le titre presque ridicule d'empereur d'Orient.

La prise de Constantinople mit fin, dans cette capitale, à la domination des Latins.

A peine Michel Paléologue fut-il instruit du succès inattendu du César Alexis, qu'il accourut dans la ville conquise : il y fit son entrée ; et, fidèle aux exemples atroces laissés par un si grand nombre de ses prédécesseurs, ne craignant pas d'ensanglanter le trône sur lequel il venait de s'asseoir, et méprisant tous les serments qu'il avait prêtés entre les mains du jeune Lascaris, il fit aveugler ce prince infortuné.

Sur les confins de cet empire de Nicée, devenu celui de Constantinople, on voyait s'écrouler un autre empire, celui d'Iconium.

Peu de temps après 1220, un musulman, d'un grand et beau caractère, avait régné sur cette partie de l'Asie Mineure : on l'a nommé Alaeddin-Kaikobad. Après avoir reculé les limites de ses états et étendu sa domination dans l'Arménie, dans la Mésopotamie et jusque dans la Géorgie, il avait publié de sages lois et les avait fait observer avec exactitude. Son fils Gaiatheddin-Kaikosrou avait rebâti la ville de Césarée en Cappadoce. Il s'intitulait, ainsi que le prouvent ses monnaies, *très grand sultan, appui du monde et de la religion* ; mais cet *appui du monde* ne put résister au torrent des Mongols, ils le vainquirent, lui enlevèrent Erzerom, dans l'Arménie, et le soumirent à un tribut (1244). Ses deux fils se firent une guerre

opiniâtre. Les Mongols favorisèrent le cadet ; l'aîné se réfugia auprès de Michel Paléologue : livré aux Mongols par cet empereur, il ne devait pas voir briser les fers qu'ils lui donnèrent (1261). Son frère, devenu, par sa captivité, seul sultan d'Iconium, sous la dépendance des Mongols, fut étranglé par ordre du Tartare auquel ils avaient confié le gouvernement de ses états (1267). Son fils n'avait que quatre ans : les Mongols lui laissèrent le titre de sultan ; lorsqu'il eut vingt ans, et qu'ils commencèrent à le craindre, ils le firent périr (1283). Le fils de son frère aîné voulut rétablir l'empire : il prit courageusement les armes ; mais il fut tué dans une bataille, et l'empire d'Iconium disparut (1294).

Comment aurait-il pu lutter contre ces redoutables Mongols, lorsque Bagdad même avait succombé à leur puissance !

Houlagou, frère de Mangou, kan de ces Tartares belliqueux, avait demandé au khalife Mostazem-Billah de lui donner un corps de troupes pour l'expédition qu'il avait projetée contre les *Assassins* ou Bathéniens de Perse (1256). Le successeur de Mahomet les lui avait refusées avec une grande hauteur ; Houlagou avait détruit les Assassins avec ses propres forces.

Pouvant maintenant satisfaire sa vengeance, il marche à Bagdad ; il l'assiège. On a écrit que cette ville renfermait seize cent mille habitants. Quelque exagéré que puisse être ce nombre, la population de Bagdad était immense ; elle aurait pu repousser

les Tartares. Mais le khalife était indolent et débauché; on le méprisait : il n'est pas défendu avec courage; on désespère de son salut; on le trahit; on s'arrange avec l'ennemi : le khalife se livre lui-même à Houlagou. Les assiégés ouvrent leurs portes; mais ils tâchent en vain de fléchir le vainqueur. Les Mongols pillent pendant sept jours la riche ville de Bagdad; ils la livrent ensuite aux flammes : cruels autant qu'avidés, ils enveloppent le khalife dans un feutre; ils le traînent dans les rues jusques au moment où ce malheureux prince a cessé de vivre au milieu de cet affreux supplice. Ainsi périt le cinquante-sixième et dernier successeur de Mahomet, ainsi s'éteignit la dynastie des Abassides, ainsi finit le khalifat dans la six cent cinquante-sixième année de l'hégire, au milieu des cendres et des ruines (1258).

Sept ans auparavant un autre général de Mangou avait porté la désolation dans le Thibet; les villes avaient été détruites et rasées. L'année suivante le kan avait voulu, disait-on, embrasser la religion du Christ, pour réunir les forces des chrétiens aux siennes contre les musulmans qu'il voulait subjuguier. Le bruit de cette conversion était parvenu jusques à Louis IX : les vues de ce prince étaient trop supérieures à celles de son siècle pour qu'il ne voulût pas profiter de ce grand changement; il espérait, non seulement favoriser les progrès d'une religion pour laquelle il avait combattu et souffert avec tant d'héroïsme, mais encore se ménager un puissant auxiliaire contre les musulmans, et ouvrir de nouvelles routes au commerce,

dont il pressentait toute l'influence et tous les bienfaits. Il envoie à Mangou deux religieux, Guillaume Ruysbroek ou Rubruquis, de l'ordre de Saint-François, et un autre religieux; ils demandent au kan, au nom de leur roi, la permission de prêcher l'évangile dans ses vastes états. Les envoyés parlent le latin, que les Tartares ne comprennent pas; ils ne peuvent pas se faire entendre. Le kan n'avait aucune idée de ce christianisme que l'on disait qu'il avait embrassé: les religieux montrent au kan une croix et une image de la Vierge; ils se revêtent de chapes d'une étoffe précieuse; ils se prosternent; ils encensent la croix et l'image; ils chantent une antienne. Mangou croit qu'ils lui rendent hommage de la part du roi des Français; il paraît content de cette soumission; il leur fait boire du *cosmos* ou lait de jument aigri: il les charge de remettre à Louis de beaux chevaux et quelques autres présents; il leur donne pour ce prince une lettre dans laquelle il prend le titre de *fils de Dieu* ou plutôt de *fils du ciel*, de *souverain des seigneurs de la terre*, et ordonne au monarque français de se conformer exactement à la créance et aux lois du grand Gengiskan, son grand-père, sous peine de perdre son amitié et sa protection.

Ce kan régnait sur presque toute l'Asie; il veut achever de la soumettre. Il forme la résolution de détruire la dynastie des *Songs*, qui commandait à la partie méridionale de la Chine; il charge son frère Kublaï de cette expédition. Il le suit bientôt à la tête d'une armée; il assiège une place du Se-

Tchun, et reçoit la mort en montant à l'assaut. Les chefs des Mongols se rassemblent pour élire le successeur de Mangou ; ils choisissent Kublaï (1259).

Le nouveau kan cède à son frère Houlagou les provinces occidentales de son immense empire.

Cet Houlagou ne possédait qu'une partie du vaste empire établi par son grand-père Gengiskan, et cependant il régnait sur le Khorasan ou l'ancienne Bactriane ; Ispahan et l'Irak persique, ou l'ancien pays des Parthes ; Shiras et le Pars, ou la Perse ; Shuster, autrefois Suse, et le Kurzistan, ou ancienne Susiane ; Tauris et l'Ader-bidgiane, ou la Médie ; Bagdad et l'Irak arabe, ou la Chaldée et l'Assyrie, ou le Kurdistan ; le Diarbek ; Mosul et l'Al-Jazireb, ou la Mésopotamie ; et le pays de Roum.

La mort lui enlève toutes ces couronnes ; et, du consentement des chefs des Mongols, son fils Abaka lui succède.

Pendant que l'islamisme éprouvait de si grandes pertes dans l'Asie occidentale, le sort des armes lui était peu favorable dans la péninsule européenne.

Les rois de Léon et de Castille, dès le commencement de notre seizième époque (1189), ayant réuni leurs troupes, avaient passé la Sierra-Moréna, et ravagé les environs de Séville jusques à l'embouchure du Guadalquivir ; deux ans plus tard (1191), les rois de Navarre et d'Arragon s'étaient ligués avec eux contre les Maures relégués vers le midi au-delà de la Guadiana. Jacoub-aben-Jousef, mira-

molin, roi ou empereur de Maroc, fut si alarmé du progrès des armes chrétiennes, qu'il publia la *gacie* (1194), espèce de croisade pendant laquelle les musulmans qui tuaient plusieurs chrétiens ou qui mouraient en combattant devaient obtenir du ciel le pardon de tous leurs péchés. La publication de cette *gacie* enflamma le courage des Maures : le bruit de cette proclamation religieuse et guerrière retentit jusque sur les bords de la mer Rouge et vers les sources du Nil. Un grand nombre d'Arabes et d'Éthiopiens vinrent se réunir aux Maures ; ils crurent, dans leur enthousiasme, marcher de nouveau à la conquête de toute la péninsule : leur ardeur était extrême. Le miramolin marche vers Alarcos à la tête de ses fanatiques soldats (1195) : sa nombreuse armée couvre toute la campagne ; elle s'avance comme un torrent impétueux. Alphonse, roi de Castille, ne peut retenir son bouillant courage ; il n'attend pas les troupes que lui amènent les rois de Léon et de Navarre ; il se précipite sur les Maures. La valeur de ses guerriers ne peut les sauver ; la bataille est perdue par les chrétiens : tous leurs chevaliers périssent ; vingt mille hommes tombent sous le fer des musulmans.

Le miramolin s'empare de Calatrava et de plusieurs autres places ; il passe avec audace la chaîne de montagnes qui borde au midi le bassin du Tage ; il s'empare de la Nouvelle-Castille : la ville de Tolède est la seule qui lui résiste.

Alphonse, fugitif et blessé, se retire dans la Castille de Burgos ; les Maures y font des incursions :

les horreurs de la guerre, les destructions, les incendies, la famine, la peste, tous les fléaux s'y accumulent. Les rois de Léon et de Navarre, abandonnant honteusement leur allié vaincu, et préférant, dans une sorte de délire politique, de satisfaire d'anciennes rivalités à garantir leurs propres états du redoutable ennemi commun des chrétiens, ne rougissent pas de ravager cette Vieille-Castille si malheureuse. Tout accable l'infortuné Alphonse; sa fermeté seule lui reste.

(1196) Il marche contre le roi de Léon avec ce qu'il peut réunir de guerriers. Les deux armées se rencontrent : plus sages que leurs rois, elles ne veulent pas tourner l'une contre l'autre des lances qu'elles destinent à repousser les musulmans; elles demandent la paix à grands cris. Les deux monarques cèdent. Le roi de Léon, Alphonse IX, avait été contraint, par un concile de Salamanque, de renvoyer sa cousine germaine, Thérèse de Portugal, qu'il avait épousée, malgré sa parenté, et qui avait pris le voile dans un monastère : il demande et obtient la main de Bérengère, fille du roi de Castille.

Le monarque castillan n'a pu cependant pardonner au roi de Navarre sa funeste défection; il lui enlève les provinces d'Alava, de Guipuscoa et de Biscaye, et les réunit à sa couronne (1200).

Alphonse, roi d'Arragon, était mort peu de temps après la grande victoire du miramolin : don Pèdre III, son fils aîné, lui avait succédé; son autre fils, nommé Alphonse, gouvernait, en son

nom, la Provence depuis 1185. Il avait épousé Gersende de Sabran, petite-fille et héritière de Guillaume, comte de Forcalquier : à la mort de son père, il était devenu comte de Provence. Son beau-père, malgré une première donation faite en faveur de Gersende, avait donné une partie de ses possessions à André de Bourgogne, dauphin de Viennois, qui venait d'épouser Béatrix, sœur de Gersende. Alphonse II soutient ses droits par les armes; le comte de Toulouse se range du côté du comte de Forcalquier. Le roi don Pèdre vient au secours de son frère : un traité de paix négocié par ce monarque termine ce différent (1202).

Deux ans après cet arrangement, don Pèdre épousa Marie, fille et héritière du comte de Montpellier. Le divorce était alors si commun, surtout parmi les têtes couronnées, que don Pèdre s'engagea par son contrat de mariage à ne jamais répudier Marie, et à ne jamais épouser une autre femme pendant la vie de cette princesse.

Les rois d'Arragon ne portaient les ornements de la royauté, et ne prenaient même le titre de roi, que lorsqu'ils s'étaient mariés ou lorsqu'ils avaient été armés chevaliers : don Pèdre désira d'ajouter un sacre et un couronnement solennel à cette inauguration. Il alla à Rome; le pape ne le couronna qu'à une condition : le monarque s'engagea, pour lui et pour ses successeurs, à payer à la chambre apostolique un tribut annuel de deux cent cinquante *doubles* ou écus d'or. Mais les Arragonais, qui n'attachaient aucune importance à la cérémo-

nie du sacre, protestèrent contre une obligation qui les blessait, et refusèrent les subsides nécessaires pour le paiement du tribut.

(1204) Dans la même année Alphonse III, roi de Castille, donna quinze serfs à l'église de Dax ; il prit, dans le diplôme expédié à ce sujet, le titre de roi Alphonse, régnant dans la Castille, à Tolède et dans la Gascogne, et cet acte fut publié, non seulement avec le consentement de la reine et de deux enfants de sa première femme, mais encore avec la souscription et la confirmation de l'archevêque de Tolède, des évêques de Ségovie, de Burgos, de Palencia, de Bayonne et de Bazas, de Gaston, vicomte de Béarn, d'Arnaud Raimond, vicomte de Tartas, et d'autres grands vassaux de Gascogne.

Cependant autant les sciences florissaient parmi les Maures de Cordoue, de Séville et de Grenade, autant elles étaient négligées et même abandonnées parmi les chrétiens de la péninsule. Les Espagnols catholiques n'auraient pu trouver des maîtres que parmi les musulmans leurs voisins, et ils craignaient de leur confier l'instruction de leurs enfants. Le roi de Castille voyant chaque jour les maux de l'ignorance s'augmenter dans ses états, imagina de fonder une université à l'instar de celles de France, d'Italie et des autres contrées de l'Europe. Il l'établit à Palencia, et il ne négligea aucun moyen d'y attirer des professeurs habiles d'Italie ou de France.

(1208) Bientôt après il réconcilia Sanche VII, roi de Navarre, avec le roi d'Arragon (1209). Ce roi

de Navarre, qui avait succédé à son père Sanche VI, était passé en Afrique, séduit par de grandes promesses de l'empereur de Maroc (1199). Le prince musulman lui avait offert la main de sa fille, et devait lui donner pour dot tout ce qu'il possédait dans la péninsule. Le roi Sanche n'avait rapporté de son voyage dans la Mauritanie qu'une maladie cruelle, triste reste de celle qu'il avait eue à Maroc.

Le roi de Castille ne cessait de penser à la terrible défaite que les musulmans lui avaient fait éprouver. Il n'était occupé que des moyens de réparer ses pertes, de relever la gloire castillane, et de porter jusque dans le fond de l'Andalousie ses bannières triomphantes. La trêve qu'il avait conclue avec les Maures allait expirer. Il sollicite des secours en France, en Italie et même en Germanie; il obtient du pape, pour les croisés d'Espagne, les mêmes concessions spirituelles que pour les croisés de la Palestine ou de l'Égypte (1211). Don Pèdre, roi d'Arragon, réunit ses forces aux siennes. Sanche, roi de Navarre, sort de la retraite à laquelle ses douleurs et ses infirmités l'avaient condamné, et prend les armes contre ces musulmans de qui il a tant à se plaindre. Un nombre immense de chrétiens se réunissent autour des trois rois. On a écrit qu'ils étaient plus de deux cent mille; Alphonse les commande. On s'avance au-delà du Tage; on traverse la chaîne de montagnes qui borde du côté du nord le bassin de la Guadiana; on franchit ce fleuve; on s'enfonce dans les gorges de la Sierra-Moréna; on veut aller chercher les Maures jusque

dans l'Andalousie, briser leur sceptre, les repousser dans l'Afrique, délivrer à jamais la péninsule du joug de l'islamisme, faire triompher la croix dans toutes les Espagnes. On suit avec enthousiasme l'étendard sacré du Christ : on se croit, en quelque sorte, dans les champs de la Palestine. L'ardeur des Espagnols est extrême. Ils courent à la victoire ou au martyre ; ils vont entrer dans le bassin du Guadalquivir ; ils y arrivent auprès des sources de ce fleuve ; ils descendent le long de la vallée au-dessus de laquelle dominant les montagnes de *las Nevadas*, ou des neiges de Tolosa, dont le sommet est si exhaussé que, malgré sa situation près du 38° degré de latitude, il est couvert de neige pendant une si longue partie de l'année. Ils entendent déjà les clameurs des musulmans qui s'approchent ; dans leur civique et religieuse fureur, ils remercient le ciel de leur livrer leurs ennemis.

Jacoub était mort : mais son fils et son successeur Mehemed-el-Nasir avait hérité de son audace ; il avait réuni une des plus fortes armées qui eussent fait briller leurs lances auprès des colonnes d'Hercule : on a prétendu que sa cavalerie seule était de cent cinquante mille hommes. Plein de confiance dans la valeur et dans le nombre de ses guerriers, à peine apprend-il que les Espagnols descendent vers Udéna, qu'il envoie des courriers dans toute la Mauritanie et dans toutes les contrées mahométanes de la péninsule. Il veut que tous ses sujets apprennent que les chrétiens vont tomber dans ses filets, et qu'il va traîner à sa suite

trois rois chargés de fers. Annonçant avec arrogance les plus vastes projets de conquête, il avait menacé le pape de faire flotter ses étendards sur tous les clochers de Rome, et de placer ses chevaux dans le sanctuaire de l'église de Saint-Pierre.

La bataille va décider du salut des Espagnes; le signal est donné : les deux multitudes chrétienne et musulmane se choquent avec violence; on se mêle; on combat avec acharnement; le sang coule par torrents; les cadavres jonchent la terre; le jour est près de finir, et la victoire est encore incertaine. Elle se déclare enfin pour les chrétiens; Alphonse est vainqueur, et l'Espagne catholique est sauvée. Plus de cent mille hommes ont reçu la mort des braves. Les Espagnols sont convaincus que le ciel s'est déclaré pour eux par d'éclatants miracles. Alphonse écrit au pape et lui raconte les prodiges opérés en faveur des croisés, et une fête solennelle, sous le nom de triomphe de la croix, doit rappeler tous les ans à Tolède la grande journée de Tolosa et d'Udéna (1212).

Le roi de Castille cède aux princes croisés la part qu'il devait avoir dans le butin. Les Espagnols veulent profiter de leur victoire et affranchir l'Andalousie; ils descendent le long du Guadalquivir; ils prennent d'emblée plusieurs villes : mais tant d'hommes armés vainqueurs ou vaincus ont bientôt épuisé la province dans laquelle ils se sont entassés : les vivres manquent; la famine règne; les maladies succèdent à ce fléau; les trois rois sont forcés de consentir à une trêve et de se séparer.

Les malheurs qu'engendre la famine se répandent dans toutes les Espagnes. Don Rodrigue Ximenès, archevêque de Tolède, celui qui a écrit une histoire de son temps, distribue tous ses revenus aux pauvres. Le roi de Castille ajoute vingt villages aux domaines de son église, et lui donne ainsi qu'à ses successeurs la charge de grand chancelier du royaume (1213).

Le roi de Léon tombant sur les Maures, consternés de leur grande défaite, leur enlève dans le bassin du Tage la ville d'Alcantara, qu'ils regardaient comme leur boulevard le plus redoutable; il la donne à l'ordre de Calatrava. Plusieurs chevaliers de cet ordre militaire s'établissent dans cette place, et y forment bientôt un ordre particulier, soumis à la règle de Cîteaux, comme celui de Calatrava, et auquel on donne le nom d'Alcantara (1213).

A peine le roi don Pèdre d'Arragon est-il revenu dans ses états, qu'il traverse les Pyrénées, va au secours du comte de Toulouse, et se trouve à la bataille de Muret, où nous avons vu qu'il perdit la vie. « Simon de Montfort, dit en racontant ce funeste évènement Jayme ou Jacques I^{er}, fils et » successeur de don Pèdre, était à Muret, et avait » avec lui près de mille chevaliers. Le roi mon père » vint contre lui avec plusieurs seigneurs de son » royaume, dont quelques uns furent tués dans » l'action, les autres prirent la fuite. Don Nunès » Sanche (fils du comte de Roussillon), Guillaume » de Moncade et quelques autres ne s'y trouvèrent » pas : ils avaient envoyé prier le roi de les atten-

» dre, ce qu'il ne voulut pas faire. Le roi, cette nuit,
 » avait couché avec une de ses maîtresses, et il était
 » si fatigué que, lorsqu'il entendit la messe avant
 » le combat, il ne put demeurer debout durant
 » l'évangile, et fut obligé de s'asseoir. Avant la ba-
 » taille, le roi mon père voulait que Simon se ren-
 » dît à discrétion, et c'était une condition qu'il exi-
 » geait. Simon et ceux qui étaient avec lui la trou-
 » vant trop dure, eurent recours au sacrement de
 » pénitence, reçurent le corps de Jésus-Christ, et
 » déclarèrent qu'ils aimaient mieux mourir en rase
 » campagne, que renfermés dans la ville. Ils sorti-
 » rent ensuite pour livrer bataille. Les troupes du
 » roi ne surent pas bien se ranger, et autant par
 » leur mauvaise ordonnance que pour leurs pé-
 » chés, elles furent vaincues. Ainsi mourut mon
 » père; car c'est de cette manière qu'en ont tou-
 » jours usé mes ancêtres dans les batailles qu'ils
 » ont données, et que j'en userai dans celles que
 » je donnerai, vaincre ou mourir. »

Ce n'était pas seulement par sa valeur que don Pèdre s'était distingué sur le trône; il avait cultivé la poésie provençale, et comblé de bienfaits les poètes de Provence et du Languedoc.

(1214) Le roi de Castille ne lui survécut pas long-temps. Il termina dans un village une vie qu'il avait rendue célèbre par son affection pour ses sujets, son zèle pour les progrès de l'instruction, sa reconnaissance pour les gens de lettres, son courage, son habileté dans les armes, son dévouement à la gloire de son pays. Il laissa un fils

nommé Henri, et quatre princesses : l'aînée, nommée Bérengère, avait épousé le roi de Léon ; la seconde était Blanche, la digne mère de Louis IX. Alphonse, peu de temps avant sa mort, mécontent du roi de Léon, avait voulu que, si son fils Henri mourait sans enfants, ses états appartenissent à son petit-fils Louis de France. Il n'était que le troisième roi de Castille de son nom ; mais des historiens, comprenant dans la même série les rois de Léon et de Castille, l'ont souvent appelé Alphonse VIII, et même Alphonse IX.

Henri fut proclamé d'abord après les funérailles de son père : il n'avait que dix ans. Sa sœur Bérengère avait épousé Alphonse IX, roi de Léon, dès 1197. Trois ans après, elle en avait eu un fils nommé Ferdinand. Mais le pape n'avait pas voulu accorder au roi de Léon et à Bérengère la dispense que rendait alors nécessaire la parenté très proche du monarque et de la princesse. Informé qu'ils avaient refusé de se séparer, il les avait excommuniés, et avait mis leur royaume en interdit en 1202. Alphonse et Bérengère avaient été enfin obligés de céder à l'autorité du pontife de Rome.

Ils se séparèrent vers le temps de la mort du roi de Castille, après avoir eu quatre filles depuis la naissance de Ferdinand. Le pape, en déclarant leur mariage nul, avait reconnu la légitimité de leurs enfants.

Bérengère, descendue du trône de Léon, vint en Castille prendre les rênes du gouvernement pendant la minorité de son jeune frère Henri. Don

Alvar de Lara, dont l'ambition était extrême, parvint à persuader à Bérengère d'abdiquer la régence, qu'il désirait avec ardeur (1215). Il se mit à sa place, gouverna tyranniquement, souleva la nation contre lui, et faisait la guerre à Bérengère, dont il redoutait le retour à la régence, lorsqu'une tuile étant tombée sur la tête de Henri pendant qu'il jouait dans une cour du palais épiscopal de Palencia avec de jeunes seigneurs, on apprit que le jeune roi n'avait vécu que peu de jours après son accident.

(1217) Bérengère fut proclamée reine, retira son fils Ferdinand des mains du roi de Léon, et abdiqua la couronne de Castille en sa faveur. Ferdinand reçut à Najar, sous un grand chêne, l'hommage d'un nombre immense de Castellans. Il fut proclamé de nouveau, quelques mois après, au milieu des états du royaume, assemblés à Valladolid. La reine sa mère y renonça une seconde fois au trône. Ferdinand, couronné dans une grande place, fut conduit à l'église, où il jura de conserver les privilèges et les libertés de la nation, et reçut le serment de fidélité du clergé, des nobles et des députés des cités, ou des principales villes.

Quelques seigneurs castillans s'adressèrent à Philippe-Auguste, et, en vertu du testament d'Alphonse III, demandèrent pour leur roi le fils de Blanche, Louis, le petit-fils de Philippe et d'Alphonse. Philippe-Auguste ne crut pas de sa politique de profiter du testament d'Alphonse III.

Neuf ans auparavant Raimond Bérenger IV avait

succédé dans les comtés de Provence et de Forcalquier à son père, Alphonse II. Ce comte Alphonse avait attiré un grand nombre de troubadours à sa cour, que son goût pour les fêtes et la galanterie avait rendue brillante. Un de ces troubadours les plus distingués était Élias, né dans l'Agénois. Il chantait la beauté de Gersende de Sabran. Il en reçut un établissement considérable à Barjols, près de Riez. Mais il entra chez les hospitaliers établis pour la construction de ponts sur le Rhône, à l'exemple de saint Bénézet leur fondateur, qui avait bâti celui d'Avignon.

Raimond Bérenger IV n'ayant que neuf ans à la mort d'Alphonse II, le roi don Pèdre, son oncle et son tuteur, l'avait emmené dans l'Arragon (1209). Lorsque ce monarque mourut, Gersende de Sabran prit le gouvernement des états de son fils, qui était toujours absent (1213). De grands mouvements eurent lieu dans la Provence. Alix de Forcalquier, mère de Gersende, et son fils Guillaume de Sabran, prétendirent que le comté de Forcalquier leur appartenait. Ils prirent les armes pour soutenir leurs droits. D'un autre côté Guillaume de Baux, qui s'était fait donner par l'empereur Frédéric II le titre de roi d'Arles, leva des troupes pour faire valoir les prérogatives de sa nouvelle couronne (1214). On combattit dans plusieurs contrées de la Provence. Au milieu de ces agitations et de ces désordres, les villes que leur position, le commerce et l'industrie de leurs habitants avaient rendues les plus riches, imaginèrent

de secouer le joug du comte de Provence et de ses vassaux. À l'imitation des républiques d'Italie, Nice, Marseille, Arles, Aix et Avignon se déclarent indépendantes. Raimond Bérenger, déjà âgé de dix-neuf ans, s'échappe de la cour d'Arragon, et arrive dans ses états (1217). Mais pendant combien de temps et avec quelle peine il sera obligé de lutter et contre les deux Guillaumes qui lui disputent au moins une grande partie de la Provence, et contre les cités commerçantes, qui veulent conserver leur liberté!

(1224) Quelques années s'écoulent, et Ferdinand III, roi de Castille, étant parvenu à dissiper les troubles de son royaume, commence la guerre qu'il projetait depuis long-temps contre les Maures. La veille de son mariage avec Éthisa ou Béatrix, fille de Philippe, empereur d'Allemagne, il s'était armé lui-même chevalier, parcequ'il n'y avait alors, disent les historiens d'Espagne, personne plus digne que lui de faire cette cérémonie. Les rois d'Arragon, de Léon et de Portugal suivent son exemple. Les musulmans, vivement attaqués sur quatre points de leurs frontières, ne peuvent se défendre contre les efforts simultanés des quatre monarques; et depuis les contrées méridionales voisines des embouchures de la Guadiana et du Guadalquivir, jusques aux confins septentrionaux du royaume de Valence, les chrétiens sont victorieux.

Pendant l'expédition de Ferdinand, la Castille est gouvernée par sa mère Bérengère, digne sœur

de Blanche, régente de France, et mère de saint Louis.

Le valeureux roi de Castille avait franchi la Sierra-Moréna. Il va s'avancer dans la vallée où coule le Xénil, qui se jette dans le Guadalquivir; il menace Grenade. Les habitants de cette grande et belle ville offrent de lui rendre treize cents esclaves chrétiens. Il leur accorde la paix.

(1225) Peu de temps après il l'accorde aussi au roi de Séville, qui s'oblige à lui payer un tribut annuel de trois cent mille maravédís.

(1227) Deux ans plus tard, le roi de Baéça lui remet la citadelle de cette ville, se déclare son vassal, et se retire à Cordoue, qui fait partie de ses états. Les habitants de cette ville ne voient en lui qu'un traître, font instruire son procès, et sa tête tombe sur un échafaud.

Dans la même année, Ferdinand, de retour à Tolède, pose la première pierre de la belle métropole de cette ville. Il veut employer à élever ce monument de sa piété et de sa magnificence une grande partie des richesses que la victoire lui a données dans l'Andalousie. Il fait placer des médailles d'or et d'argent sous les fondements de ce temple célèbre.

Son père Alphonse IX, roi de Léon, après avoir érigé l'université de Salamanque, reprend les armes contre les Maures, que leurs divisions en différents royaumes continuaient de rendre plus faciles à vaincre. Il entre dans le bassin de la Guadiana, prend Mérida, remporte une victoire com-

plète sur Aben-Hou, roi de Grenade, et enlève Badajoz.

(1230) A peine est-il revenu dans son royaume, qu'il cesse de vivre. Ayant toujours conservé une grande aversion contre son fils Ferdinand, il l'avait déclaré, par un testament, inhabile à lui succéder, et, par une seconde disposition, aussi bizarre que la première était injuste, il avait laissé le royaume de Léon sans partage à ses deux filles Sanche et Douce, nées de son premier mariage avec la princesse Thérèse de Portugal, qu'il avait répudiée. Ferdinand, par sa sagesse, par sa fermeté, par l'affection des Léonois, prévient tous les mauvais effets du testament de son père. La princesse Thérèse, qui avait pris le voile dans un monastère de l'ordre de Cîteaux, consent à un accommodement. Les deux infantes renoncent à la couronne d'Alphonse IX; Ferdinand assure à chacune de ces princesses une pension de trente mille ducats d'or, et réunit les deux couronnes de Léon et de Castille.

L'accroissement de sa puissance lui donne de nouveaux moyens de faire la guerre aux Maures et de les repousser vers le détroit. L'archevêque de Tolède et l'évêque de Placencia commandent avec succès des corps d'armée en Andalousie; ils assiègent et prennent plusieurs places. L'infant Alphonse, le fils aîné du roi et héritier de son brillant courage, pénètre avec six mille hommes aux portes de Séville. Quarante mille Maures défendent la ville. Leur roi dédaigne le petit nombre des Es-

pagnols ; il croit que sa seule présence va les disperser ; il les attaque sans ordre : mais les Espagnols ont juré de vaincre ou de mourir ; les quarante mille Maures sont taillés en pièces (1233).

Les expéditions dans lesquelles Ferdinand commandait en personne et les soins qu'il donnait à la guerre ne l'empêchaient pas d'améliorer l'administration intérieure de ses royaumes ; il parcourait souvent ses états , il en visitait toutes les contrées ; il établit dans chaque province un *adelantado* ou gouverneur chargé de maintenir l'ordre, de présider à l'administration de la justice, et de commander les troupes de son arrondissement.

Il créa la charge d'amirauté, et lui soumit toutes les escadres, qui étaient alors composées de galères à un ou plusieurs rangs de rameurs, avec un mât auquel on attachait une voile carrée, de barques plus ou moins grandes, et de navires à un pont ou à deux ponts et demi, qui portaient un grand mât et plusieurs voiles, et dont quelques uns, comme par exemple ceux de la ville de Valence, présentaient à la poupe une tour à plusieurs étages.

Il donna un nouvel éclat à la charge d'*alferez-mayor* ou de grand enseigne du royaume, que les princes chrétiens d'Espagne avaient établie, à l'imitation des rois maures de Cordoue ; il investit ce grand officier du droit de commander l'armée en l'absence du monarque ; il le nomma chef des chevaliers, le chargea de toutes les affaires relatives à la chevalerie, et le constitua protecteur des femmes, des veuves et des orphelins.

Il voulut que le *mayor-dome mayor* ou grand-maître de sa maison eût dans son département la concession des grâces et la distribution des bienfaits.

On observait encore sous ce monarque une cérémonie particulière, lorsque l'on installait un des grands officiers de la couronne : on mettait trois morceaux de pain dans une coupe ; le roi et le récipiendaire s'invitaient trois fois à manger de ce pain ; le roi en prenait un morceau ; le grand officier en prenait un autre : les assistants le saluaient par trois acclamations, et on lui remettait sa bannière et son écu.

Ferdinand cependant continue avec de nouveaux succès la guerre contre les Maures ; il s'empare de Cordoue, que les musulmans possédaient depuis plus de cinq cents ans. Cette ville, fameuse par sa mosquée dont la longueur était de plus de deux cents mètres et que décoraient plus de trois cents colonnes, renfermait plus de trois cent mille habitants (1236). Cette conquête paraît si importante à toute la chrétienté, que Ferdinand ajoute à ses titres celui de roi de Cordoue et de Baéça, et que le pape lui permet de lever un subside sur le clergé de ses royaumes.

Quelques années auparavant, Jayme I^{er}, roi d'Arragon, avait aussi fait éprouver de bien grandes pertes aux Maures. Ceux des îles Baléares avaient pris quelques navires catalans : don Jayme les fait demander. « Quel est ce roi d'Arragon ? » dit avec mépris le prince musulman. — « Celui qui a dé-

» fait les Maures à la bataille de Murandal, » répond avec fierté l'envoyé d'Arragon. La tête du chrétien est près de tomber par l'ordre du Maure irrité. Don Jayme accourt, remporte une victoire éclatante, prend d'assaut la ville de Majorque, fait prisonnier le roi musulman et son fils, veut le punir par un affront, le saisit par la barbe, et néanmoins le traite ensuite avec générosité (1229).

Il montre la même grandeur d'âme envers un autre prince musulman. Abu-Zéit, roi de Valence, renversé de son trône, donne une grande marque d'estime au monarque chrétien; c'est dans l'Arragon qu'il vient chercher un asile. Don Jayme se montre digne de la noble confiance du Maure, lui témoigne tous les égards que l'on doit au malheur, et lui assure une fortune considérable (1230).

La magnificence de ses dons prouvait l'affection des Arragonais pour lui. Les rois d'Arragon ne pouvaient, en effet, lever aucun impôt sans le consentement des états; et ce n'était même que bien rarement que ces états accordaient le *bovatico* ou l'impôt sur les bêtes à cornes.

Sanche VII, roi de Navarre, accablé sous le poids des ans et des infirmités, se détermine à priver de sa succession son neveu Thibaut, comte de Champagne, dont il était mécontent, et à adopter pour son fils et pour son héritier le roi d'Arragon. Trois ans après don Sanche meurt (1254); don Jayme cède à Thibaut ses droits sur la Navarre; et Thibaut promulgue un code uniforme, destiné à remplacer des lois particulières presque

aussi multipliées que les villes de son royaume.

(1237) Vers la même année, don Jayme veut profiter de la révolution survenue dans le royaume de Valence. Depuis long-temps la conquête de ce beau pays était l'objet de ses vœux. Il avait obtenu du pape la publication d'une croisade, dans laquelle s'étaient engagés plusieurs seigneurs du Languedoc, les chevaliers du Temple et ceux de Saint-Jean-de-Jérusalem. Il commence avec ardeur une expédition dont le résultat peut être si avantageux à l'Arragon et si funeste aux Maures ; il les attaque avec audace ; il s'expose aux plus grands périls comme un simple chevalier ; il rappelle par sa brillante valeur les exploits des anciens preux. On le voit partir avec cent cavaliers, faire conduire devant lui un convoi de vivres, passer fièrement devant une armée ennemie, qui n'ose l'attaquer, et parvenir à ravitailler une forteresse menacée. Dans une autre circonstance, il n'avait avec lui que dix-huit cavaliers ; un escadron musulman se montre ; on presse le roi de se retirer : « Je mourrai et je ne fuirai pas, » dit Jayme. Son intrépidité étonne les Maures : ils hésitent ; un gros de chrétiens arrive ; le roi s'élançe contre eux ; ils fuient épouvantés (1237).

Il peut enfin investir Valence (1238). Depuis long-temps cette ville était fameuse et parmi les Maures et parmi les chrétiens ; on ne cessait de vanter sa grande population, le courage de ses habitants, la politesse de leurs mœurs, la somptuosité des édifices, l'abondance des eaux qui se

distribuaient dans les places et dans les maisons, la pureté du ciel, la douceur du climat, la fertilité des campagnes, la beauté des jardins, le charme des bosquets d'orangers, de limoniers, de citronniers, le nombre immense d'excellents poissons qui peuplent ses étangs. Le roi d'Arragon brûle de la conquérir ; il ne veut pas attendre, pour l'investir, l'arrivée des nouvelles troupes qu'on lève dans ses états, ni celle des guerriers de France et d'Angleterre qui veulent combattre sous ses enseignes ; dans sa courageuse impatience, il se présente avec deux mille hommes sous les murs d'une ville que défendent plus de cinquante mille lances ; et son nom seul en impose aux musulmans.

Un grand nombre de chevaliers et de soldats viennent successivement se réunir à lui ; on remarque parmi ces braves ceux que conduit Pierre Amel, archevêque de Narbonne. L'armée de Jayme est bientôt composée de soixante mille combattants. La reine Yolande de Hongrie veut partager les travaux et la gloire de son époux : elle vient au camp ; presque toujours à cheval à côté du roi, elle charme par son intrépidité et le monarque et les guerriers. Jayme, toujours audacieux chevalier, ne cesse d'exposer sa vie : une flèche le frappe au front, mais sa blessure est légère.

On se sert à ce siège de Valence, suivant quelques auteurs, d'une espèce de bombes appelées *cohètes*, composées de plusieurs parchemins placés l'un sur l'autre, et remplies des matières combustibles les plus propres à mettre le feu, lorsque

la mèche qu'on y avait attachée les faisait éclater dans les endroits où on les avait lancées.

Le siège cependant dure depuis six mois. Les assiégés manquant de vivres, et accablés de fatigues, proposent une capitulation. Le roi paraît disposé à consentir aux conditions qu'ils demandent. Des députés de Valence se rendent au camp. Mais remarquez l'esprit du siècle et des deux peuples de la péninsule. Pendant qu'on négocie, deux guerriers maures, montés sur de superbes chevaux, viennent la lance en arrêt dans le camp des chrétiens : on les laisse pénétrer jusques auprès de la tente du roi. Ils demandent que deux chevaliers arragonais entrent en lice avec eux ; ils veulent combattre pour la gloire de leur nation. Plusieurs guerriers espagnols se présentent ; on accorde la préférence à don Simon Tarrassone, Arragonais, et à don Pèdre Clariana, Catalan. Au premier coup de lance l'un des musulmans renverse Tarrassone ; Clariana s'avance avec fierté contre le second Sarrasin ; le Maure évite le combat, et rentre dans Valence.

On signe le traité. Valence et toutes les autres villes situées entre l'Arragon et le fleuve de Xucar sont cédées à don Jayme. On adopte une trêve pour huit ans. Tous ceux qui voudront abandonner Valence sortiront avec leurs équipages, leurs meubles, leur argent, tout ce qu'ils voudront emporter.

Cinquante mille Maures, hommes, femmes ou enfants, aiment mieux quitter leur patrie que de vivre dans une ville soumise à des chrétiens. Des

Arragonais et des Catalans les remplacent. On leur distribue les terres de ceux qui ont préféré l'exil à l'humiliation. Don Jayme donne des lois à son nouveau royaume : elles sont écrites en langue romane, qui de France avait passé en Catalogne et dans presque toutes les contrées arragonaises.

Voilà donc deux grands pays enlevés aux musulmans, presque tout le royaume de Valence, et celui de Cordoue et de Baéça. Il ne leur reste en quelque sorte dans la péninsule qu'une partie de l'Andalousie, et les provinces de Murcie et de Grenade.

Presque tous les princes chrétiens envoient des ambassadeurs au roi de Castille et à celui d'Arragon, pour les féliciter sur leurs victoires, et les engager à poursuivre leurs conquêtes. Mais ces deux monarques écoutent une sage politique. Ils suspendent leurs entreprises. Ils avaient besoin d'une trêve pour donner du repos à leurs troupes, rétablir l'ordre dans leurs états, et laisser respirer des peuples accablés depuis long-temps sous les fléaux d'une guerre cruelle.

Ferdinand profite de cette trêve si nécessaire pour visiter de nouveau tous ses royaumes. Il écoute toutes les plaintes ; il protège les faibles ; il défend les petits contre les vexations des grands. Sa demeure est toujours accessible : le plus malheureux est celui qui peut lui parler avec plus de facilité. Il est pour les Castellans ce que Louis IX. est pour les Français.

(1239) Trois ans après la prise de Cordoue par

ce monarque mourut à Maroc Avenzoar ou Abenzoar, médecin arabe, né à Séville, et dont la réputation a traversé les siècles. Depuis la conquête de la péninsule par les musulmans, les bords du Guadalquivir, du Tage et de l'Èbre avaient vu briller les lumières de la science, comme ceux du Tigre et du Nil. Les écoles fondées avec magnificence et protégées avec soin n'avaient cessé d'y fleurir. La médecine y avait été particulièrement cultivée avec de grands succès. Des chaires avaient été élevées à Séville, à Murcie, à Tolède, à Sarragosse, à Coïmbre. L'école de Cordoue surtout, parvenue à un très haut degré de splendeur, y avait attiré un grand nombre d'étrangers. On avait compté plus de trois cent mille volumes dans la bibliothèque de cette ville. On avait, dès la fin du douzième siècle, ouvert plus de soixante-dix autres bibliothèques dans l'Espagne musulmane. Almériq avait produit cinquante-deux auteurs de médecine, Murcie soixante-deux, et Cordoue cent cinquante. Les écrits de Galien et d'autres médecins grecs, sauvés des flammes de la bibliothèque d'Alexandrie, et traduits en arabe à Bagdad, par des juifs, des nestoriens, ou d'autres chrétiens de Syrie, avaient servi aux leçons des professeurs musulmans des Espagnes. Ces médecins maures de la péninsule, auxquels l'esprit du temps interdisait l'anatomie, avaient recherché avec soin, dans les débris des cimetières, les ossements qui pouvaient leur donner des idées plus justes et complètes de la charpente du corps humain. Avenzoar, doué d'un

esprit supérieur et d'un génie hardi, avait publié *Al-Theissar*, ou la *Pratique abrégée de la médecine*, et plusieurs autres ouvrages. Son disciple Averrhoès, fils d'un principal magistrat de Cordoue, commentateur zélé d'Aristote, met au jour plusieurs ouvrages, et comme pour laisser un monument de cet amour du merveilleux si naturel aux Arabes, de cette astrologie et de cette uroscopie qu'ils regardaient comme les branches principales de la médecine, il donne au public un abrégé de l'Almageste de Ptolémée.

Un berger de l'Andalousie, Mahomet Alhamar, avait pris le parti des armes, et par son courage et par son habileté s'était élevé aux premiers grades militaires. Il s'était emparé de plusieurs places, en avait formé une souveraineté particulière, et ajoutant à ses états la ville de Grenade, il venait de fonder un nouveau royaume dans une des plus belles contrées de la péninsule (1239). Murcie et son territoire lui obéissaient. Mais son gouvernement déplut aux Murciens. Ils se détachèrent du nouveau royaume de Grenade, et reconnurent pour leur monarque le musulman Hudiel. Quelles suites funestes n'entraînent pas les divisions intestines !

Alhamar attaqua le roi de Murcie. Hudiel n'ayant pas assez de forces pour lui résister, implora le secours du roi de Castille, livra ses places fortes aux guerriers de Ferdinand, le reconnut pour son suzerain, ne se réserva que la moitié des revenus de sa frêle couronne.

(1241) Peu de temps après, une faction puis-

sante contraignit le rival qu'il avait tant redouté à recourir au même appui. Le roi de Grenade se déclara, comme celui de Murcie, feudataire de la Castille. Il s'engagea à suivre à la guerre le monarque castillan, à servir sous ses ordres, à se trouver comme vassal aux états généraux du royaume, dont celui de Grenade ne serait plus qu'une partie, à partager avec le roi de Castille, de Léon et de Cordoue les tributs qu'il levait.

Pendant que la victoire avait augmenté à un si haut degré la puissance des rois de Castille et d'Arragon, le cousin de don Jayme, Raymond-Bérenger IV, comte de Provence, avait tâché de recouvrer et d'accroître la sienne.

Après avoir enlevé Nice aux Génois, il avait essayé de s'emparer de Marseille et d'y faire reconnaître son autorité. Devenu beau-père de Louis IX, roi des Français, et de Henri III, roi d'Angleterre, il espéra faire rentrer facilement sous son obéissance les villes qui avaient proclamé son indépendance. Il offrit aux Marseillais d'approuver la forme de gouvernement qu'ils avaient préférée, à condition qu'il jouirait dans leur cité du droit de battre monnaie, de quelques autres droits régaliens, et qu'une somme annuelle lui serait comptée par leurs magistrats. Les fiers descendants des Phocéens rejetèrent avec hauteur les propositions du comte.

(1256) Bérenger fut un peu plus heureux auprès des habitants de la ville d'Arles. Ils n'avaient pas su se garantir des dissensions, ces mortelles enne-

mies des républiques. Ils se soumirent à Bérenger; mais ils réduisirent son autorité à celle d'un podestat ou premier magistrat.

Sa cour néanmoins était une des plus brillantes de l'Europe. L'habileté d'un parent dévoué et d'un ministre fidèle, l'illustre Romée de Villeneuve, suppléait à la modicité de ses revenus. Bérenger lui donna la ville de Vence, et plusieurs châteaux dans les territoires de Nice et de Grasse. La postérité a décerné une grande estime à Romée.

Bérenger en mourant déclara Béatrix, sa quatrième fille, héritière de Provence, et laissa l'administration de ses états à Romée de Villeneuve et à Albert de Tarascon. Le roi de France fit avancer des troupes, et réclama la Provence comme appartenant à sa femme Marguerite, fille aînée et héritière de droit de Bérenger IV. Raimond VII, comte de Toulouse, rassemblait ses guerriers pour forcer Béatrix à tenir la promesse que Bérenger lui avait faite, et à lui donner sa main (1245). Romée et Albert négocièrent avec succès auprès de Louis et de Raimond. Béatrix épousa Charles de France, frère de Louis IX. Le roi des Français céda à son frère toutes ses prétentions sur la Provence, et lui donna les comtés d'Anjou et du Maine (1246).

Le roi de Castille cependant ne cessait de rouler dans sa tête le grand projet d'achever la conquête des Espagnes. Il ne restait plus à l'empereur de Maroc, dans la péninsule, que le royaume de Séville. Ferdinand veut former le siège de la capitale.

Séville était alors une des plus belles villes de l'Europe. L'architecture des Arabes y avait déployé toute son élégance, toute sa richesse, toute sa magie. Une tour énorme par sa largeur s'y élevait jusques à la hauteur de deux cent vingt mètres. L'édifice d'Europe le plus élevé de nos jours, le clocher de Strasbourg, n'a que cent quarante-deux mètres de hauteur; et la plus grande pyramide d'Égypte n'en a que cent quarante-six. Les campagnes qui environnent Séville étaient couvertes de forêts d'oliviers, et arrosées par des ruisseaux qui, descendus des hautes montagnes, allaient se jeter dans le Guadalquivir, après avoir serpenté sous les ombres épaisses de ces oliviers touffus. Ces champs, aussi fertiles qu'agréables, s'appelaient encore les Jardins d'Hercule, dont la mythologie avait placé les colonnes non loin de l'embouchure du fleuve qui baignait les remparts de Séville. On comptait dans ces campagnes si favorisées par la nature plus de cent mille fermes, ou moulins à huile, ou magasins du commerce. On y voyait près de vingt mille bourgs, villages ou hameaux.

(1247) Ferdinand dresse ses tentes autour de la ville royale et si riche des musulmans. Les Maures se défendent avec un grand courage. Ils combattent avec acharnement pour les derniers restes de leur grande et ancienne puissance. Le siège dure long-temps. Les chrétiens et les Maures l'immortalisent par des actions d'éclat. Les Espagnols l'ont comparé à celui de Numance; les musulmans veulent attacher aux derniers moments de leur exis-

tence la gloire inaltérable des valeureux défenseurs de leur patrie. Plus d'un an s'écoule : leur intrépidité est la même. Mais la famine les contraint à capituler (1248). Cent mille habitants sortent de la ville où ne flotteront plus les étendards de l'islamisme. Ils se retirent avec d'immenses richesses, ou sur les rivages africains, ou dans les villes d'Espagne qui obéissent encore à des chefs musulmans. Ferdinand accorde tant d'avantages à ceux qui veulent s'établir à Séville, que bientôt elle retrouve et sa population et son opulence. Il habite ce palais somptueux des rois maures, dont les bosquets d'orangers et de myrtes sont rafraîchis par des eaux limpides et embaumés par les parfums des fleurs et des arbustes les plus odorants.

Mais bientôt il quitte ce séjour voluptueux pour reparaître sous les armes. Il ne veut les poser qu'après avoir achevé de rendre la péninsule aux chrétiens.

Il descend le Guadalquivir; il s'empare de San-Lucar; Xérès se soumet, et la ville même de Cadix reconnaît sa puissance. Mais la mort, qui détruit tant de grands projets, l'arrête au milieu de sa course victorieuse.

(1252) A peine a-t-il cessé de vivre, que les peuples qui le vénéraient l'honorent comme un saint, et croient voir des miracles s'opérer autour de sa tombe, qu'on entoure à genoux.

On a attribué à ce monarque, dont les vertus et les hautes qualités rappelaient si bien sa parenté avec le grand roi des Français, l'établissement du

conseil souverain de Castille, tribunal suprême et dépositaire des lois fondamentales du royaume. On est touché lorsqu'on lit l'éloge consacré à la mémoire de Ferdinand par son fils et son successeur Alphonse X. Dans sa piété filiale, le royal panégyriste ne veut rien oublier. Non seulement il célèbre dans son père la valeur du guerrier, l'habileté du général, la gloire du libérateur, la sagesse de l'administrateur, la bonté du monarque, mais encore la grâce, l'adresse et les talents du chasseur, du poète et du musicien.

Cet Alphonse, qu'on a surnommé l'Astronome à cause de son amour pour les sciences et particulièrement pour l'astronomie, fut proclamé à Séville roi de Castille, de Léon, et des autres royaumes que Ferdinand le Saint avait réunis. Son goût pour l'étude lui fit donner le titre de *sage*, par lequel les Grecs distinguaient ceux qui se livraient à la contemplation et à la culture des sciences; mais combien il devait peu mériter la réputation d'un sage monarque, malgré un esprit étendu et des lumières qui, vers la fin du treizième siècle, auraient illustré un particulier. Il n'avait pas cette réflexion constante et profonde, source et résultat du génie, et sans laquelle il n'y a pas de véritable habileté.

Il débuta par des opérations désastreuses. Le trésor royal avait été épuisé par les guerres où il avait secondé son père et dirigé des entreprises importantes avec autant de talent que de bravoure. Il ordonna un changement dans les monnaies; le

désordre se mit dans le commerce et dans les transactions ; les esprits s'aigrirent ; le prix des denrées s'éleva au-dessus de leur valeur réelle ; les murmures éclatèrent ; il fixa le prix des denrées ; il envenima la plaie au lieu de la guérir.

Il éprouva combien il est difficile à un monarque de recouvrer le premier des biens, l'amour de ses sujets, lorsqu'il l'a perdu par de grandes fautes dès le commencement de son règne. Il ne négligea rien néanmoins pour faire renaître cette affection dont son cœur et son esprit lui faisaient sentir le besoin.

Il accorda les plus grands privilèges à l'université de Salamanque ; il y fonda huit chaires ; il y en établit une de musique. Mais les chrétiens d'Espagne étaient encore trop éloignés des Maures. Leurs chevaliers, suivant leurs historiens, auraient cru s'avilir s'ils n'avaient pas employé tout leur temps à se battre et à courtiser les dames.

Poursuivant avec ardeur les projets de son père, Alphonse X entra dans le royaume des Algarves, si voisin de l'Andalousie, et n'en laissa aucun château fort au pouvoir des musulmans.

(1257) Sa réputation s'était répandue avec éclat en Europe, et particulièrement dans la Germanie. On le préconisait comme le plus savant, le plus éloquent, le plus habile, le plus brave des princes. On allait disposer de l'empire. Plusieurs électeurs le nommèrent roi des Romains ; il en accepta le titre ; mais il eut la bonne politique de ne pas se presser d'aller en Allemagne recevoir une nou-

velle couronne, et de ne pas abandonner des royaumes où sa présence était si nécessaire.

(1258) De grandes pluies et des fontes de neige subites ayant produit dans le bassin du Tage une de ces inondations extraordinaires et dévastatrices dont on conserve long-temps la mémoire, et presque tous les ponts ayant été emportés par la violence des courants, Alphonse fit rebâtir celui de Tolède; et, pour savoir quels étaient à cette époque les évènements le plus profondément gravés dans le souvenir des Espagnols et particulièrement de leur monarque, il n'est pas inutile de rapporter que l'inscription mise sur ce pont de Tolède et destinée à transmettre à la postérité la date de sa construction, présentait l'année, non seulement de l'ère de Jésus-Christ, mais encore de celle de Moïse, de celle d'Alexandre, de celle de César, et de celle de l'invasion des Maures dans la péninsule.

Alphonse désirant de perfectionner la langue de sa patrie, voulut que dans la rédaction des actes publics cette langue espagnole ou plutôt castillane remplaçât la langue latine (1260). On a dû approuver cette ordonnance d'Alphonse. Mais il négligea de prendre les précautions nécessaires pour que ce changement ne nuisît pas à l'étude du latin, dans lequel étaient écrits à cette époque les ouvrages les plus importants dans les lettres. On est étonné qu'il n'ait pas prévu que ce défaut de culture et d'intelligence de la langue latine amènerait bientôt parmi les laïques et surtout parmi

le clergé une ignorance fâcheuse des belles-lettres, un oubli des auteurs classiques de Rome, une altération très grande du bon goût; et comment concilier cette faute du monarque avec le zèle qui le porta à demander au sultan d'Égypte les savants les plus habiles dans la physique et dans l'astronomie, et à leur donner dans ses états les établissemens les plus avantageux.

On ne comptait plus, en quelque sorte, dans la péninsule que des Maures tributaires. Les rois de Grenade et de Murcie étaient de véritables vassaux du monarque castillan. Les rois de Castille, d'Arragon, de Navarre et de Portugal, régnaient seuls dans les Espagnes : leurs couronnes étaient seules indépendantes, et les deux plus puissants de ces quatre princes chrétiens étaient ceux de Castille et d'Arragon.

Mais tout d'un coup les Espagnes retentissent du bruit d'une grande catastrophe survenue dans cet empire de Maroc où le trône n'était garanti par aucune loi fondamentale. Le sceptre de la Mauritanie vient d'être enlevé par la force à la dynastie des Almoades; il est dans les mains d'une nouvelle dynastie. Les mérins de Bucar règnent sur les rivages africains. Le nouveau miramolín veut consolider sa puissance en lui donnant de l'éclat; il veut la consacrer, pour ainsi dire, aux yeux d'un peuple ardent, guerrier et envahisseur, par la magie des conquêtes; il veut venir en Espagne relever sur les tours de Séville, de Cordoue et de Valence, les étendards de l'islamisme. On ne parle dans toute

la péninsule que de ses immenses préparatifs. Les rois maures de Grenade et de Murcie secouent le joug de la Castille et commencent la guerre. Plusieurs villes repassent sous la domination de leurs armes.

Les rois de Castille et d'Arragon rassemblent leurs états; ils exposent les dangers dont les Maures menacent les chrétiens. Les membres des états de Castille comme ceux des états d'Arragon, confiants dans la force de leurs lances, dans leur valeur chevaleresque, dans le souvenir de leurs victoires, veulent, avant tout, ne pas trahir la cause des libertés publiques; ils refusent au monarque le droit de lever certains tributs; ils demandent le rétablissement de plusieurs anciens privilèges (1261); ils n'accordent que les subsides nécessaires à la défense de leur pays et à la gloire des armes de leur roi.

Cependant les Maures de Grenade assiègent Xérès. Le gouverneur don Garcie Gomez défend la ville avec autant de valeur que de prudence; les assiégeants l'admirent. On ne cesse de lui offrir la capitulation la plus honorable; il ne répond que par les sorties les plus vigoureuses. Dans un assaut terrible, il combattait sur le haut des remparts; dans l'ardeur qui le transporte, il tombe du haut des murailles dans un fossé profond. Les Maures se précipitent vers lui, le transportent dans leur camp avec les plus grandes précautions, pansent avec les soins les plus attentifs ses nombreuses blessures, parviennent à conserver les jours du héros

ennemi, et donnent au monde un de ces nobles, magnanimes et touchants exemples qu'on aime tant à retrouver au milieu des horreurs de la guerre (1262).

Alphonse a promis d'exempter de l'impôt appelé *martiniéga* tous ceux qui serviraient à leurs frais, et qui s'engageraient à venir tous les ans au camp du roi avec des armes et un cheval, pour combattre, pendant trois mois, sous les enseignes du monarque. Par cette promesse il a réuni à son armée un grand nombre de volontaires; il entre dans l'Andalousie (1263); il reprend les villes enlevées par les Maures; il porte la désolation dans le royaume de Grenade.

Quatorze ans auparavant le roi d'Arragon avait remporté sur la résistance des grands de ses royaumes un avantage bien funeste. Il était parvenu, malgré leurs efforts, à chasser du royaume de Valence les Maures qui n'avaient pas voulu abandonner leur patrie, et qui y cultivaient les campagnes, et particulièrement les terres concédées aux grands, avec beaucoup plus d'habileté et de constance que les chrétiens (1249).

Il s'était arrangé avec le roi de France, relativement aux prétentions de l'un et de l'autre monarque sur des territoires situés au nord et au midi des Pyrénées. Un traité avait été signé à Corbeil (1258). Louis IX avait cédé à don Jayme les droits de souveraineté sur les comtés de Barcelone, de Vich, de Girone, d'Ampurias, de Bésalu, d'Urgel, de Cerdagne et même de Roussillon, et le roi

d'Arragon avait abandonné au roi de France tous les droits qu'il prétendait avoir sur les villes et pays de Sault, de Termenois, de Carcassonne, de Narbonne, de Béziers, d'Agde, de Nîmes, de Grèze en Gévaudan, de Milhau, de Rouergue, d'Albigois, de Quercy, de Lauragais et de Toulouse.

Ce traité avait été suivi d'une loi bien importante pour la prospérité du commerce et la sûreté des transactions. La valeur des monnaies, qui jusques à cette époque n'avaient eu d'autre prix que celui que chaque roi y avait attaché au commencement de son règne, avait été déterminée et rendue permanente (1259).

Mais trois ans plus tard, don Jayme avait fait une nouvelle et grande faute : il avait détaché de ses états, sous le nom de royaume de Majorque, les trois îles Baléares, le comté de Roussillon et la seigneurie de Montpellier ; il avait donné ce royaume à don Jayme, son second fils, et avait forcé don Pèdre, l'aîné de don Jayme, à confirmer cette concession.

L'autorité qu'il conserve sur don Jayme empêche néanmoins qu'on ne s'aperçoive de la diminution de forces qui devait résulter d'un démembrement impolitique. Il part de son royaume de Valence, entre dans la Murcie qui le touche, se conduit avec habileté, n'effraie pas les habitants des campagnes, conserve leurs maisons, garantit les mûriers destinés à nourrir les vers à soie, principale source de la grande richesse des Murciens, se ménage des intelligences parmi eux, fait solli-

citer les musulmans des villes de lui ouvrir leurs portes, leur promet un gouvernement paternel de la part des chrétiens, et parvient à s'emparer de tout ce royaume de Murcie qu'il remet cependant au roi de Castille, d'après une convention faite avec ce prince, et qu'il observe avec fidélité.

Voilà donc le roi de Castille et de Léon qui règne sur les royaumes de Cordoue, de Séville et de Murcie. Le roi de Grenade ne conserve son trône qu'en se soumettant de nouveau à un tribut annuel; et tous les projets du nouveau miramolin sont dissipés par les Arragonais et les Castellans.

(1266) Don Ferdinand, fils aîné du roi don Alphonse, qui voyait briller tant de couronnes sur sa tête, épousa Blanche de France, fille de Louis IX et petite-fille de la fameuse régente de France, Blanche de Castille. Philippe-le-Hardi, fils aîné du roi des Français, conduisit lui-même sa sœur à Burgos. Les noces y furent célébrées avec une grande magnificence. Plusieurs princes du sang de France y avaient accompagné celui qui devait un jour régner sur eux. On y vit le roi d'Arragon, et Édouard, fils aîné du roi d'Angleterre et gendre d'Alphonse, et au milieu de ces princes chrétiens parut le roi musulman de Grenade, redevenu vassal de la couronne de Castille (1269).

Mais des malheurs succèdent aux fêtes du mariage. Alphonse abusait trop souvent de la supériorité de son esprit; il se permettait des railleries amères. Les grands de son royaume étaient trop fiers pour les supporter avec patience. Depuis long-

temps ils étaient offensés de la hauteur et de la dureté du roi. Toujours prêts à conquérir l'indépendance qu'ils ambitionnent, plusieurs de ces grands écoutent facilement don Philippe, frère du roi, et qu'avait irrité contre le monarque le refus de payer ses pensions et celles de ses partisans. Ils lèvent avec ce prince l'étendard de la révolte. N'écoutant que leurs coupables passions, ils réclament les secours du roi de Navarre; ils engagent le roi de Grenade à se délivrer de la suzeraineté de la Castille, et à réunir ses armes aux leurs; ils vont même dans leur criminel délire jusqu'à s'adresser au miramolin d'Afrique, le plus dangereux ennemi de leur patrie. Alphonse, aidé de Fernand Pérez, dont on ne peut corrompre la foi, déconcerte les projets des révoltés. Les grands rebelles prennent la résolution de se retirer à Grenade; et aussi infidèles à leur pays qu'à leur monarque, ils ravagent les contrées de la Castille, qu'ils traversent pour arriver dans l'Andalousie; ils se réservent néanmoins, en traitant avec le prince musulman, de ne pas combattre contre la Castille, mais ils le suivent, lorsqu'il veut ramener sous son obéissance les Maures de Malaga et de Cadix (1270).

Avant cette guerre civile, le roi d'Arragon avait reçu des ambassadeurs de l'empereur de Constantinople et du kan des Tartares mongols, qui, voulant susciter partout des ennemis au sultan d'Égypte et de Syrie, avaient pressé Alphonse de porter ses armes dans la Palestine. Séduit, malgré son grand âge et ses infirmités, par un faux

zèle et une vaine gloire, le monarque arragonais avait résisté aux instances de sa famille et de ses sujets ; il s'était embarqué sur une flotte considérable ; la tempête avait dispersé ses vaisseaux : celui qu'il montait avait été jeté sur les côtes de Provence. Il était revenu dans ses états, et avait renoncé à son entreprise (1269).

Mais il devait, l'année suivante, voir un crime horrible déshonorer le fils qu'il chérissait le plus. Don Pèdre, son fils aîné, don Sanche, un autre de ses fils, conçoivent l'un pour l'autre une aversion terrible ; de l'aversion ils passent à la haine, et de la haine à la fureur. Ces frères ennemis, au mépris des lois divines et humaines, prennent les armes l'un contre l'autre ; ils ensanglantent leur patrie. Don Pèdre assiège don Sanche dans Pomar ; il est près de prendre la ville ; don Sanche va tomber dans les mains de son frère : il donne ses armes à un écuyer qui fait une sortie. Les guerriers de don Pèdre croient combattre contre don Sanche, qui, pendant cette attaque, se déguise en berger, s'échappe de la ville et s'enfuit. Les soldats de don Pèdre font l'écuyer prisonnier ; on le reconnaît, on le menace, il a la lâcheté de découvrir le déguisement du prince fugitif. On poursuit don Sanche ; on le trouve sur le rivage du Cinga, qu'il n'avait pu passer. Don Pèdre ordonne qu'on renferme son frère dans un sac, et qu'on le jette dans la rivière (1270). Et si la nature, avare de sang, retient dans les mains du père le glaive du monarque, les fiers Arragonais laissent à la justice éternelle la

punition du forfait exécrationnel qui a fait maudire le premier meurtrier de nos histoires sacrées ! et le fratricide devait un jour tenir de sa main sacrilège le sceptre d'Arragon !

Mais quelle contrée de la terre n'a pas gémi sous le redoutable fléau de cette ambition délirante qu'aucun crime ne révolte ni n'effraie ! Nous allons retrouver les jeux sanglants de cette ambition sur un vaste théâtre.

Quatre-vingts ans avant l'assassinat de don Sanche, Henri VI, fils de Frédéric I^{er} dit Barberousse, et de Béatrix de Bourgogne, avait succédé sur le trône de la Germanie à son père, que nous avons vu périr en Asie auprès de Séleucie (1190). Quelque désir qu'eût eu ce Frédéric Barberousse de jouir dans toute son étendue de l'autorité souveraine, il avait toujours témoigné un grand respect pour les prérogatives des princes, les droits des diètes et les libertés de la nation germanique ; il n'avait formé aucune entreprise sans le consentement des diètes ; on trouve dans toutes ses chartes l'énonciation de l'assentiment des princes ; il avait révoqué un péage accordé par l'empereur Henri III, parce que les princes n'y avaient pas consenti ; il avait déclaré que si le ministère de l'empire (*ministerium imperii*) lui appartenait, l'autorité souveraine (*auctoritas*) appartenait aux diètes.

Mais il n'avait rien négligé pour réunir, en faveur de ses plans, les suffrages des membres des états. Il avait augmenté le nombre des princes, afin que chacun d'eux eût un pouvoir moins dan-

gereux pour la couronne impériale ; il avait affranchi un grand nombre de villes de leur domination ; les bourgeois étaient admis à la chevalerie. Il avait tâché d'introduire en Allemagne les lois romaines, le droit féodal de la Lombardie, et les maximes des jurisconsultes de Bologne, qui s'étaient efforcés de faire adopter l'axiome despotique, *Tout ce qui plaît au prince doit avoir force de loi*. Il n'avait pas manqué, suivant la rigueur des lois féodales, de priver de leurs fiefs les vassaux qui ne fournissaient pas leur contingent militaire, ou qui ne se rachetaient pas de l'arrière-ban par l'abandon de la moitié de leurs revenus. Ayant fait administrer avec exactitude ce qui lui restait des anciens domaines impériaux, ayant recueilli avec soin les subsides du clergé et les rétributions des abbayes, et jouissant du droit d'hypothéquer des abbayes libres et immédiates, pour sûreté des sommes qu'il empruntait d'autres états de la Germanie, et que ces abbayes étaient obligées de rembourser pour recouvrer leur indépendance, il avait porté les revenus ordinaires de la couronne à soixante talents d'or ou six millions d'écus, somme que, suivant plusieurs auteurs, aucun souverain n'a levée en Europe, avant la découverte de l'Amérique et l'établissement d'un grand commerce avec les Indes orientales. Il aimait la magnificence ; le cérémonial de sa cour était fastueux comme celui des empereurs des Grecs ; des boîtes d'or ou d'argent renfermaient les sceaux attachés à ses chartes. Et, ce qu'il faut remarquer avec soin,

comme des traces profondes du caractère des anciens Germains, les duels étaient si fréquents parmi les soldats, que Barberousse leur avait défendu de porter leurs armes, même dans les camps, sans la permission de leurs officiers.

Dès que la nouvelle de sa mort fut parvenue en Angleterre, Henri-le-Lion, l'ancien duc de Saxe et de Bavière, qui s'y était retiré, espéra un meilleur sort; il crut pouvoir, sous le règne de Henri VI, ne pas attendre la fin de l'exil qu'on lui avait imposé; il revint en Allemagne, rassembla des troupes, et envahit les possessions du duc de Saxe, Bernard III d'Anhalt. Son audace augmenta l'animosité des princes d'Allemagne contre lui. Deux diètes lui déclarèrent successivement la guerre. Le nouveau roi des Romains rassemblait ses guerriers pour le dépouiller des terres allodiales de Brunswick et de Lunebourg, débris de son ancienne puissance. Il reconnut sa témérité, s'empressa de se soumettre, et donna deux de ses fils pour gages de sa fidélité; l'oncle de Henri VI, le comte palatin Conrad, intercéda pour lui. Le roi des Romains se laissa fléchir. La diète de Fulde révoqua le décret qui avait banni Henri-le-Lion, et ce prince put enfin jouir, dans le pays qui l'avait vu naître, d'un peu de repos, et des biens que la fortune ne lui avait pas enlevés.

Welfe ou Guelfe d'Est, sixième du nom, marquis de Toscane, avait cédé dès 1169, à la maison impériale de Souabe, cette marche de Toscane, le duché de Spolette, et plusieurs autres fiefs qu'avait

possédés la fameuse comtesse Mathilde ; il s'en était néanmoins réservé l'usufruit ; mais ce prince étant mort en Allemagne dans un âge très avancé, Henri VI disposa de son héritage en faveur de son jeune frère Philippe.

Plusieurs grands intérêts l'appelèrent bientôt en Italie. Guillaume II, dit le Bon, petit-fils de Roger II, roi de Sicile, avait cessé de vivre (1189) ; il n'avait pas laissé d'enfants. Sa couronne appartenait à sa tante, Constance, fille posthume de Roger II et épouse de Henri VI ; mais Tancrède, comte de Lecce, fils naturel de Roger, duc de la Pouille, mort sans enfants légitimes avant son père le roi Roger II, avait été reconnu successeur de Guillaume II, son cousin germain ; il était parvenu à faire reconnaître son autorité par des barons de la Pouille qui avaient refusé de se soumettre à lui. Henri VI résolut de le combattre, et de le faire descendre du trône sur lequel devait monter sa femme Constance ; il vint à Rome, où il voulait d'ailleurs recevoir la couronne impériale.

Clément III venait de mourir : un cardinal âgé de quatre-vingt-trois ans avait été élu à sa place, et avait pris le nom de Célestin III. Il s'empressa non seulement de sacrer Henri VI et sa femme Constance, mais encore de donner à l'impératrice l'investiture du royaume de Sicile (1191). Mais sous quels affreux auspices commencèrent les règnes de Constance et de Henri ! Les Romains étaient depuis long-temps ennemis implacables des habitants de Tusculum. La haine contre ces ennemis

qu'ils détestaient l'avait emporté sur leur amour pour leur indépendance : ils avaient cédé à Clément III les droits régaliens que leur sénat exerçait en leur nom , à condition que la ville de Tusculum fût sacrifiée à leur vengeance. Cette atroce condition d'un traité si indigne du chef de la religion de Jésus n'avait pas pu être encore exécutée ; Tusculum n'était pas au pouvoir du pape. Henri paie son sacre et l'investiture de sa femme par un horrible présent : il donne Tusculum au pontife. Célestin ne craint pas de déshonorer sa vieillesse par un forfait : il livre Tusculum aux Romains. Ces furieux , trop dignes successeurs des féroces fondateurs de leur ville , s'élançant vers Tusculum , en surprennent les malheureux habitants , massacrent les uns , mutilent les autres , et renversent de fond en comble cette cité infortunée. Quelques proscrits , échappés à la mort , n'ont d'autre asile que de misérables huttes qu'ils forment avec des branches d'arbres ; et on a écrit que ces cabanes grossières ont été l'origine de la ville de Frascati. Quel siècle que celui où le chef suprême de la religion est complice d'un si grand crime !

Henri poursuit son projet de conquêtes. Il entre dans la Pouille , prend plusieurs places , attaque Naples , est obligé d'en lever le siège , repart pour l'Allemagne , et laisse l'impératrice à Salerne. Les habitants de cette ville , dévoués à Tancrède , lui livrent l'impératrice : ce prince généreux renvoie Constance à son époux. Il continue la guerre avec

les lieutenants de l'empereur (1192). Les succès sont variés. Tancrède perd son fils aîné; il en meurt de chagrin (1194). Il avait réuni à beaucoup de bonté et de valeur des connaissances assez étendues pour son siècle, en mathématiques, en astronomie et en musique. Son fils Guillaume III lui succède, sous la tutelle de Sibylle de la Médaria, veuve de Tancrède.

Toutes les villes qui avaient obéi à son père le reconnaissent avec joie. Mais Henri VI arrive avec des troupes nombreuses; il s'empare de toutes les places de la Pouille, de la Calabre et des autres provinces siciliennes du continent; il passe le détroit, prend Messine, parvient en vainqueur jusques à Palerme, promet de traiter favorablement Guillaume et sa mère, nomme le jeune prince comte de Lecce et prince de Tarente, est reçu dans la capitale après ses promesses solennelles, et se fait couronner roi de Sicile.

Deux mois après, Constance, impératrice et reine, accouche à Jesi, dans la marche d'Ancône, d'un fils auquel on donne le nom de Frédéric. Elle avait près de quarante ans; et on a écrit, qu'afin de ne laisser aucun doute sur sa grossesse, elle voulut donner le jour à son enfant dans un pavillon dressé au milieu de la place publique.

Bientôt cependant Henri se joue de la foi qu'il a donnée. Il s'était montré cruel en punissant les habitants de Salerne, qui avaient livré l'impératrice à Tancrède; il ne donne plus de bornes à sa férocité: il viole toutes les promesses qu'il a faites

aux Siciliens ; il leur enlève les privilèges dont ils ont joui sous ses prédécesseurs. Il convoque un parlement à Palerme ; il fait lire des lettres qu'on a regardées comme fabriquées par ses ordres ; elles dénoncent une conjuration formée contre lui : il fait arrêter un grand nombre de prélats, de comtes, de barons, de nobles ; les uns ont les yeux crevés, les autres sont pendus, les autres expirent dans les flammes. Aussi lâche sacrilège que tyran sanguinaire, il veut qu'on ouvre les tombeaux de Tancrede et de son fils Roger ; il fait arracher la couronne royale du front de leurs cadavres, rempli d'une joie barbare pour avoir ainsi assouvi son impie vengeance sur les restes du prince magnanime qui lui avait renvoyé sa femme sans rançon. Il enlève aux misérables Siciliens, prend dans le palais royal de Palerme, et retire des endroits les plus cachés, des richesses immenses, charge cent soixante bêtes de somme d'or, d'argent, de pierres précieuses, d'étoffes de soie, et repart pour l'Allemagne, laissant dans tous les cœurs une haine mortelle, et traînant après lui, chargés de fers, le malheureux enfant Guillaume III, l'infortunée reine Sibylle, ses trois filles, l'archevêque de Salerne, et un grand nombre de barons et d'otages de différentes villes.

(1195) C'est au milieu de cette pompe horriblement triomphale qu'il arrive dans la Pouille : il y tient un nouveau parlement, envoie Constance en Sicile, se remet en route avec son déplorable cortège, arrive enfin en Allemagne, ordonne froide-

ment qu'on crève les yeux à ses prisonniers, n'épargne que l'archevêque de Salerne, relègue la reine Sibylle et ses trois filles dans l'abbaye d'Andlau en Alsace, fait aveugler le jeune Guillaume, et le renferme dans une forteresse du pays des Grisons.

(1196) Tant de parjures et de tyrannie produisent en Sicile l'effet le plus terrible; les habitants de ce royaume prennent les armes. Plusieurs historiens ont même écrit que l'impératrice Constance avait encouragé leur insurrection contre un époux qu'elle détestait.

Dans le même temps, le pape Célestin III presse Henri d'aller dans la Palestine secourir les chrétiens et combattre les musulmans. Le bras sanglant d'un parjure devait-il lever l'étendard de la croix de Jésus?

Henri consent à partir pour l'Orient; il espère que les croisés de la Germanie l'aideront à soumettre les Siciliens et les autres insurgés du continent. Il arrive dans la Pouille, se saisit des principaux conjurés, fait clouer une couronne sur la tête de celui qu'ils avaient élu leur chef, condamne les autres à divers supplices, vient à Messine, et y trouve la mort (1197).

On a prétendu que Constance, pour sauver sa vie, l'avait empoisonné. Quoi qu'il en soit, la joie la plus vive éclate en Sicile, à Rome, dans toute l'Italie, lorsqu'on apprend qu'on est délivré d'un monstre redoutable.

Son barbare despotisme avait été contenu pour l'Allemagne par l'assemblée des états; ils avaient,

par exemple, décidé que, malgré ses prétentions, l'empereur n'aurait qu'un tiers dans les mines d'or et d'argent de la Germanie.

Il leur avait fait une proposition bien remarquable : il leur avait offert d'incorporer le royaume de Sicile dans l'empire germanique, d'ériger en seigneuries héréditaires et allodiales les fiefs qui relevaient de la couronne sicilienne, et de renoncer à la dépouille des membres du clergé, s'ils voulaient rendre l'empire héréditaire dans sa famille. Plus de cinquante princes avaient accepté l'offre de Henri, et le pape lui-même avait paru la favoriser : mais aucune instance ne put vaincre l'opposition du duc de Saxe, du margrave de Brandebourg, et de quelques autres grands princes ; et le pontife de Rome vit bientôt combien ce changement serait contraire à sa politique, et combien il serait nuisible à ses intérêts de renoncer pour toujours au droit qu'il s'était arrogé de confirmer l'élection des empereurs.

L'empire romain et le royaume de Germanie continuèrent donc d'être électifs. Les principaux princes d'Allemagne, les princes les plus puissants, exerçaient déjà une influence plus particulière sur l'élection du monarque, *ad quos principaliter electio spectat*, lit-on, à leur sujet, dans les registres du pape Innocent III. La formule *elegi et subscripsi* était néanmoins employée par tous les princes séculiers et ecclésiastiques, les abbés, les margraves et les landgraves ; les comtes se contentaient de la formule *j'ai consenti; consensi et subscripsi*.

L'archevêque de Cologne et à son défaut l'archevêque de Trèves jouissaient du droit de sacrer le roi des Romains et de Germanie, et c'était à Aix-la-Chapelle, l'ancienne capitale de Charlemagne, que le monarque devait recevoir l'onction et la couronne des mains de l'archevêque.

Frédéric II, appelé aussi Frédéric Roger, fils de Henri VI et de Constance, n'avait que trois ans lors de la mort de son père; il avait néanmoins été élu roi des Romains deux ans auparavant. Les états d'Allemagne le reconnurent en conséquence pour leur souverain; et les principaux d'entre eux confièrent la tutelle du jeune roi et la régence de l'empire au frère de Henri VI, Philippe, duc de Souabe et de Franconie, et marquis de Toscane. Le nouveau régent s'empessa de faire part au pape de cet arrangement.

D'un autre côté, l'impératrice Constance fit demander au pontife de Rome l'investiture du royaume de Sicile et de ses dépendances pour le jeune Frédéric. Célestin III, qui redoutait de voir son vassal revêtu de l'autorité impériale, fit beaucoup de difficultés pour accorder cette investiture: il exigea que Constance affirmât, par serment, que Frédéric était son fils; et il finit par demander dix marcs d'argent pour lui, et dix autres marcs pour les cardinaux.

Célestin III mourut peu de temps après avoir accordé cette investiture; on lui donna pour successeur Innocent III, de la famille des comtes de Ségni. Dès le lendemain de sa consécration, Inno-

cent montra avec quelle persévérance il s'efforceraient d'accroître l'autorité des pontifes, et avec quelle fermeté il la défendrait. Il ne craignit pas de blesser les droits d'un roi des Romains encore enfant ; il voulut que les sénateurs et tous les officiers qui jusques à cette époque avaient été institués par les empereurs leur prêtassent serment de fidélité : il reçut l'hommage lige du préfet de Rome ; il lui donna l'investiture de sa charge en le revêtant d'un manteau ; il lui fit jurer de se démettre de sa place dès qu'on le lui demanderait. Les Romains, fatigués de leurs agitations et encore plus de la domination allemande, obéirent sans résistance à la volonté d'Innocent ; et, dès ce moment, a dit un historien justement célèbre (Muratori), l'autorité impériale s'évanouit dans la ville de Rome.

A peine Innocent III se vit-il maître de la capitale de l'empire, qu'il travailla avec succès à recouvrer les anciens domaines du saint-siège.

(1198) L'impératrice Constance mourut à Palerme ; elle avait, par son testament, désigné le pape pour la régence de la Sicile et la tutelle de son fils. Innocent se chargea de cette double fonction : il prévoyait sans peine que le jeune Frédéric gouvernerait un jour la Sicile ; mais il redoutait de voir le diadème impérial sur la tête d'un vassal et d'un voisin qui, armé de toute la puissance de roi de Germanie et de chef de l'empire, pourrait facilement faire trembler son suzerain, et soustraire les empereurs à l'autorité des pontifes. Héritier de l'ambition de Grégoire VII, rempli de ses prin-

cipes, décidé à les faire valoir, réunissant à un esprit étendu, à une sagacité rare, à un caractère inébranlable, une grande constance dans le travail, une connaissance approfondie des lois, des usages, des droits, des prétentions, et une habileté rare en politique, persuadé ou voulant paraître convaincu que toute autorité sur la terre émanait de la sienne, il ne cessait de comparer aux deux grands luminaires célestes la puissance pontificale et le pouvoir royal, qui, semblable à la lune, dont toute la lumière vient du soleil, n'a de force que celle qu'il reçoit de l'autorité sacerdotale suprême.

Il connaissait le courage et les talents de Philippe; il savait avec quelle noble fermeté il soutiendrait la majesté de l'empire, l'indépendance du diadème de son neveu, les prérogatives du royaume d'Italie, et les droits que son frère Henri VI lui avait donnés à l'héritage de la comtesse Mathilde, et que les foudres spirituelles de Célestin n'avaient pas pu lui faire abandonner. Il conçoit une grande et audacieuse entreprise; il forme le projet d'enlever l'empire à la maison de Souabe ou de Hohenstauffen; il le médite avec soin; il le communique avec précaution; il l'appuie par les plus grandes promesses. Il parvient à gagner Adolphe, archevêque de Cologne; Henri, comte palatin du Rhin, fils de Henri-le-Lion, et chef du parti des Guelfes, saisit avec avidité une occasion de venger son père et sa famille: l'archevêque de Trèves les seconde. Ils se réunissent à Andernach avec quelques évêques et quelques abbés de Westphalie; et ils élisent

roi des Romains Bertholde, duc titulaire de Zœhringen, ennemi personnel de Philippe, et chef d'une maison qui détestait celle de Hohenstauffen. Bertholde accepte la couronne; mais très avare, et trop prudent pour vouloir lutter contre Philippe, qui commande à presque toutes les troupes de l'Allemagne, et dispose de tous les trésors ramassés par son père et par son frère, il abdique la royauté pour une somme de onze mille marcs d'argent.

Philippe assemble alors une diète à Erfort; il lui parle de tous les orages d'une longue minorité, que les prétentions d'Innocent III, l'influence de ce pontife, l'ambition et le ressentiment des Guelfes, rendraient plus dangereux encore; il leur propose de le mettre à la place de son neveu, trop enfant pour pouvoir de long-temps sauver la Germanie menacée de tant de côtés: il demande qu'on l'élève sur le trône de Frédéric-Barberousse et de Henri VI. L'assemblée applaudit au vœu de Philippe. Une nouvelle diète est convoquée à Mulhausen dans la Thuringe; les archevêques de Trèves, de Magdebourg et de Besançon, le roi de Bohême, le duc de Saxe, le duc de Bavière, le margrave de Brandebourg, et presque tous les autres princes séculiers et ecclésiastiques se trouvent à l'assemblée. On élit Philippe roi des Romains et de Germanie (1199); on le conduit à Mayence, où il doit être couronné. Mais on se souvient de l'excommunication lancée contre Philippe par Célestin III: aucun des prélats qui ont concouru à son élection n'ose le sacrer; tous craignent de voir tomber sur eux

ces foudres qu'Innocent III est toujours prêt à lancer. L'évêque de Sutri, légat du saint-siège, consent néanmoins à donner à Philippe l'absolution de l'anathème qui pèse encore sur sa tête; et l'archevêque de Tarentaise sacre et couronne le nouveau monarque.

Innocent III apprend par Philippe et par la diète que le diadème vient d'être placé sur le front du fils de Barberousse; il s'indigne d'un choix qui maintient sur le trône impérial la famille qu'il veut proscrire; il tonne du haut de sa chaire pontificale; il prononce en souverain des souverains; il condamne l'élection de Philippe; il désavoue son légat; il déclare nuls et l'absolution et le sacre du frère de Henri VI; il ordonne qu'on procède à une nouvelle élection. Les partisans des Guelfes et les prélats, saisis de crainte, se rassemblent sous l'influence d'Innocent; ils reçoivent aveuglément ses inspirations ou plutôt ses ordres. On leur propose un des fils de Henri-le-Lion, un frère du comte palatin, un neveu de Richard-Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, Othon de Brunswick, comte de Poitiers. On assure le clergé que le nouveau roi renoncera au droit de réclamer la dépouille des ecclésiastiques. Le monarque anglais, qui veut venger sa captivité sur le frère de son persécuteur, sacrifie une somme énorme : il fait distribuer, suivant quelques historiens, cent cinquante mille marcs d'argent; Innocent triomphe; Othon est élu; il est sacré par l'archevêque de Cologne; il reçoit les hommages des Guelfes et des prélats tremblants.

sous la main du pontife; et Innocent prononçant solennellement entre Othon et Philippe, déclare que l'empire appartient à Othon, parcequ'il a eu les suffrages de ceux que l'élection regarde principalement (*ad quos principaliter spectat electio*), parcequ'il a été sacré par l'archevêque de Cologne, qui seul a le droit de donner l'onction royale aux rois de Germanie, à cause de l'ancienne dignité de son église; et remarquez ce qu'ajoute Innocent, parcequ'il est reconnu par le souverain pontife, duquel dépend l'affaire de l'élection des empereurs dans son origine et dans son accomplissement, (*principaliter et finaliter*), les papes ayant seuls transféré l'empire des Grecs aux Latins, et donnant seuls aux rois des Romains la couronne impériale.

Mais tous les manifestes d'Innocent ne peuvent ébranler la plus grande partie de l'Allemagne: elle reste fidèle à Philippe. Ce prince ne néglige rien pour combattre avec avantage contre son rival; il distribue aux nobles de Franconie et à ceux de Souabe les nombreux domaines que sa maison possède dans ces duchés. Il s'attache le roi de Bohême; il s'allie avec le roi de France, Philippe-Auguste; il rassemble une armée nombreuse; et dès la première campagne il obtient des succès d'autant plus grands, que le roi d'Angleterre vient à mourir, et que Jean-Sans-Terre, son successeur, abandonne Othon et se déclare pour Philippe.

Othon était perdu si, vers l'extrémité de la Germanie, il n'avait été secouru par le roi de Bohême,

mécontent de Philippe, et si, d'un autre côté, son beau-frère Waldemar II, roi de Danemarck et des Slaves ou Vandales, n'avait cru utile à ses vues sur l'Allemagne septentrionale et à ses projets d'agrandissement, de lui envoyer de grands secours.

Marmald, duc de la Romagne, était entré cependant dans la Sicile, à la tête d'un grand nombre d'Allemands et d'autres guerriers, et y avait disputé au pape la régence du jeune Frédéric II.

Il avait perdu une grande bataille entre Palerme et Montréal (1200). Mais il avait relevé son influence en s'unissant à l'archevêque de Palerme, qui était grand chancelier du royaume.

La reine Sibylle, veuve de Tancrède, s'était échappée de sa prison avec ses filles. Réfugiée en France, elle avait marié sa fille aînée, nommée Albérie ou Albinie, avec Gautier de Brienne, frère de Jean de Brienne, roi de Jérusalem. Gautier vint à Rome, avec Albérie, réclamer le comté de Lecce et la principauté de Tarente promis à Sibylle, lorsque cette princesse s'était rendue à Henri VI. Innocent lui promit ces domaines; et Gautier de Brienne s'engagea à combattre les ennemis de Frédéric.

Pendant qu'à la tête d'un petit nombre de braves Français, il battait auprès de Capoue un corps d'Allemands commandé par le comte Diépold, contribuait à la conquête du comté de Molise, pénétrait jusques au fond de la terre d'Otrante, et s'emparait de Tarente et du château de Lecce, Marmald, à qui la plus grande partie de la Sicile obéis-

sait, fut attaqué de la pierre, voulut subir l'opération de la taille, que l'on pratiquait déjà en Italie, et succomba aux suites de cette opération, qui ne fut pas faite avec assez d'habileté.

(1201) La victoire continuant de favoriser les armes de Philippe, il renferma son rival dans les états de Brunswick (1204). Tous les partisans d'Othon tremblèrent. L'archevêque, qui s'était déclaré le premier pour ce prince, fut aussi le premier qui l'abandonna. Les autres prélats, entraînés par son exemple, et moins effrayés des menaces du pape que des armes victorieuses de Philippe, reconnurent le fils de Barberousse; et le frère même d'Othon, Henri, comte palatin du Rhin, se soumit au roi, dont les troupes étaient près d'envahir ses états.

Philippe désira d'être élu une seconde fois; et l'archevêque de Cologne lui donna une nouvelle onction royale.

Innocent, irrité de voir renverser ses projets, fit déposer l'archevêque qui avait osé sacrer un prince excommunié par Célestin III. Il avait trop d'esprit cependant pour ne pas céder à la nécessité. Il dissimula son ressentiment; il négocia avec les états de Germanie.

Philippe avait épousé la belle Irène, veuve de Roger, fils de Tancrede, et fille d'Isaac l'Ange, empereur de Constantinople. On fit espérer au pape que son neveu épouserait une princesse née d'Irène et de Philippe. Innocent consentit à recevoir une ambassade solennelle du corps germani-

que; il donna l'absolution à Philippe; il le reconnut pour roi de Germanie et pour roi des Romains.

Il ne voulut pas néanmoins paraître avoir entièrement abandonné Othon de Brunswick. Il désira qu'il eût une entrevue avec Philippe. Le roi des Romains offrit à Othon le duché de Souabe, la main d'une de ses filles et une dot immense (1207). Othon refusa ces propositions, et le légat du pape ne put obtenir qu'une trêve d'un an.

Pendant ces évènements, la Sicile avait été en proie à la guerre civile et à la guerre étrangère; la république de Gênes avait éprouvé l'un des plus grands malheurs qu'un état puisse subir après la perte de la liberté. Son gouvernement n'avait cessé de changer de forme. Les consuls, abolis en 1190, et remplacés par un podestat annuel qui devait être étranger, pour éviter des factions trop dangereuses, avaient été rétablis l'année suivante; on les avait obligés deux ans après à abdiquer leur dignité; et un étranger, élu podestat, avait rétabli un peu de calme parmi les citoyens. Une flotte génoise, envoyée en Sicile au secours de l'empereur Henri VI, rencontra à Messine la flotte des Pisans, que la jalousie du commerce avait rendus leurs ennemis acharnés. Les Pisans qui avaient débarqué attaquèrent les Génois qui vinrent à terre, en firent un grand nombre prisonniers, et pillèrent leurs magasins. Les Génois restés sur leurs bords prirent treize vaisseaux de Pise, et mirent aux fers tous ceux qui se trouvèrent sur ces

bâtimens. Le podestat de Gênes mourut. On nomma des consuls. Bientôt après on destitua ces magistrats, et les Génois voulurent, pour la troisième fois, être gouvernés par un podestat (1202). On choisit un noble Milanais; il désira de réconcilier sa république avec celle de Pise. Accompagné de plusieurs nobles de Gênes, il eut une entrevue avec un Visconti, podestat de Pise, et des nobles Pisans. Boniface, marquis de Montferrat, et le comte Aldobrandin étaient médiateurs. Mais les deux républiques ne purent pas s'accorder.

Les Pisans, qui désiraient depuis long-temps d'étendre leur domination vers l'Orient, pour donner à leur commerce un nouveau degré de prospérité, profitèrent des troubles de la Sicile, et s'emparèrent de Syracuse. L'heureuse position de cette ville augmenta la jalousie de Gênes contre Pise. Les Génois résolurent d'enlever cette place à leurs rivaux; ils se liguèrent avec Henri, duc ou comte de Malte; et les vaisseaux maltais s'étant réunis aux leurs, ils arrivèrent devant Syracuse, l'emportèrent d'assaut, et eurent la barbarie de massacrer les Pisans qui étaient dans cette ville.

Dans la partie du continent voisin dépendante du royaume de Sicile, Gautier de Brienne s'empara de Terracine. Le comte Diépold essaya en vain de la reprendre. Gautier de Brienne l'assiégea dans un château; mais portant la valeur jusques à la témérité, et la confiance jusques à l'aveuglement, il fut surpris dans son lit par le comte Diépold, qui avait trouvé les guerriers de Brienne

endormis et les avait massacrés. Il voulut en vain se défendre; il fut amené dans le château couvert de blessures, et y mourut peu de jours après.

(1205) Ce fut dans la même année que le doge de Venise, Henri Dandolo, cessa de vivre à l'âge de quatre-vingt-dix ans, à Constantinople, où son génie, sa gloire et la puissance de sa république lui avaient donné le premier rang après l'empereur.

A peine ce grand homme eut-il été remplacé par Pierre Ziani, que le sénat nomma un podestat et quatre provéditeurs pour aller gouverner à Constantinople le quartier cédé aux Vénitiens. Les Grecs ne pouvant pas supporter la domination de Venise, la république ne les ménagea plus. Le doge et le sénat déclarèrent qu'ils abandonneraient aux citoyens de leur patrie la souveraineté des îles de l'Archipel dont ils pourraient s'emparer, et ne réservèrent à la république que l'hommage et la suzeraineté. Plusieurs Vénitiens enrichis par le commerce, armèrent des vaisseaux pour profiter du décret du doge et du sénat.

Un corsaire génois avait réuni neuf galères, et courait sur les vaisseaux de Venise; le doge envoya contre lui Renier Dandolo. Renier prit le corsaire, et le fit pendre. Les Génois, aussi jaloux des Vénitiens que des Pisans, regardèrent la punition du corsaire comme une insulte. Ils armèrent contre Venise. Leur allié Henri, duc de Malte, fit une descente dans l'île de Candie, qui appartenait aux

Vénitiens. Renier Dandolo lui enleva quatre vaisseaux, le chassa de l'île, et reprit la capitale.

(1208) L'année suivante, la trêve conclue entre Philippe et Othon étant expirée, Philippe, à la tête d'une armée nombreuse, marche contre son rival : Othon ne paraît pas pouvoir échapper au danger qui le menace. Mais Othon de Witelspach, comte palatin de Bavière, nourrissait une haine secrète contre Philippe ; ce prince lui avait refusé la main d'une de ses filles, et avait ensuite empêché son mariage avec une princesse de Pologne. Il exerce sur Philippe une vengeance atroce ; il assassine le roi des Romains dans la ville de Bamberg.

Philippe ne laisse que des filles. La guerre civile ensanglante depuis trop long-temps la Germanie : les partisans de la maison de Hohenstauffen ou de Souabe, auxquels on donnait le nom de *Gibelins*, parceque les princes de Souabe descendaient de l'ancienne famille de *Ghibling*, désirent eux-mêmes trop vivement la paix pour ne pas s'entendre avec les *Guelfes* ou amis de la maison d'Othon. Les uns et les autres se réunissent à Halberstadt ; ils se rassemblent ensuite à Francfort, et Othon IV y est élu à l'unanimité roi des Romains et de Germanie. Le prince promet avec solennité de ne rien entreprendre contre le droit d'élire leurs monarques qui appartient aux états, d'abroger les lois étrangères, de faire observer les lois provinciales établies par Charlemagne ou par ses successeurs, et d'abolir les péages récemment établis.

Les états reçoivent son serment, et s'empressent

de faire le procès à l'assassin de Philippe. On le juge d'après les lois de Bavière : il est mis au ban de l'empire, dégradé de tous ses honneurs, et condamné au dernier supplice. Le comte de Calendin, maréchal héréditaire et grand prévôt d'Allemagne, chargé, en cette qualité, de l'exécution du décret de la diète, poursuit le coupable, l'atteint sur les bords du Danube, et, ce qui doit paraître bien extraordinaire, l'immole lui-même à la justice.

Une nouvelle diète se réunit à Altenbourg : Othon IV y reçoit l'hommage des Bohêmes et des Polonais. Il reçoit aussi dans la diète de Wurtzbourg les députés des villes d'Italie; ils lui présentent, comme des emblèmes de leur soumission, des clés d'or et des boucliers aux armes de leurs villes.

Innocent III, enchanté de voir triompher les Guelfes, veut fortifier leur puissance : son légat propose à cette même diète de Wurtzbourg le mariage d'Othon avec la jeune princesse Béatrix, fille de Philippe, dernier roi des Romains. Les états demandent qu'Othon n'assiste pas à leur délibération; il sort de l'assemblée : le mariage est résolu à l'unanimité; mais la consommation en est ajournée, à cause de la trop grande jeunesse de la princesse.

(1209) Bientôt la diète d'Augsbourg accorde à Othon les troupes et les subsides nécessaires pour aller recevoir à Rome le diadème impérial. On arrête le nombre des princes de chaque classe qui doivent suivre le roi avec leurs contingents; on

détermine les taxes que doivent payer ceux qui sont dispensés de traverser les Alpes.

Othon part à la tête d'une grande armée : il est sacré roi d'Italie à Monza ; il s'avance vers Rome.

Le pape avait sous sa tutelle, depuis la mort de Philippe, le neveu de ce prince, le jeune Frédéric II, roi de Sicile et de Naples. Ses sentiments n'ont pas changé pour la maison de Souabe, dont Frédéric II réunit tous les droits ; mais ce qui domine le plus dans son esprit, c'est la crainte de voir le roi de Naples et de Sicile être son empereur et non pas son vassal. Quelque favorable qu'il soit à Othon IV, il résout de défendre Frédéric II contre le roi des Romains ; il ne négligera pas non plus de profiter d'une circonstance aussi heureuse pour recouvrer ou conserver ce qui dans le temps a appartenu à la comtesse Mathilde, et peut donner au siège apostolique une puissance temporelle si influente. Il place donc la couronne impériale sur la tête d'Othon ; mais il lui fait promettre, non seulement de défendre les droits de l'empire, mais encore de protéger l'église et son chef visible, de rendre au siège de Rome les allodiaux de la comtesse Mathilde, particulièrement le duché de Spolète et la marche d'Ancône, de renoncer à la dépouille des prélats décédés, et de ne rien entreprendre contre Frédéric, duc de Souabe et de Franconie depuis la mort de son oncle, et roi de Sicile et de Naples.

(1210) Othon ne tarde pas à se repentir du serment qu'il a prêté. Il déclare que le premier des

engagements qu'il a contractés est de maintenir les droits de l'empire, et que les autres promesses qu'on a exigées de lui sont incompatibles avec ce devoir. Se regardant comme dégagé de ces obligations, qu'il n'a pas pu contracter, il chasse les milices du pape des terres patrimoniales de la comtesse Mathilde. Il donne à son cousin Azon, marquis d'Est, la marche ou le marquisat d'Ancône. Il ordonne au roi des Deux-Siciles de venir recevoir l'investiture impériale pour le duché de la Pouille et pour celui de Calabre. Le jeune prince ne s'étant pas conformé au décret impérial, Othon le déclare déchu de tous les fiefs relevant de l'empire, et s'empare de la Calabre et de la Pouille. Il revient vers Rome avec ses troupes, et ne redoutant aucun obstacle, il somme le pape d'annuler le concordat de 1122, et de lui rendre le droit de nommer aux grands bénéfices.

TABLE

DU SIXIÈME VOLUME.

A.

Alix , sœur de Philippe-Auguste, 19.
Alix de Champagne, 20, 240.
Arthur, duc de Bretagne, 22, 54, 61, 63, 64, 70 à 74.
Antoine Gourdon, 69.
Aymar de Taillefer, comte d'Angoulême, 68.
Alexis l'Ange, empereur de Constantinople, 82.
Alexis-le-Jeune, 82, 84.
Albigeois (guerre des), 89 à 103, 172, 173, 186, 194, 221, 234.
Alexandre II, roi d'Ecosse, 159, 170, 238, 294.
Amauri de Montfort, 185.
Alphonse, comte de Poitiers, 193, 236, 258, 280, 281.
Ala-Eddin-Mohammed, 264.
Amauri II de Lusignan, 266, 267.
André II, roi de Hongrie, 267.
Almeadin, sultan d'Egypte, 274, 278, 279.
Alphonse X, dit l'Astronome, roi de Castille, 298, 301, 415 à 425.
Alexandre III, pape, 303 à 305, 316.
Aymer, évêque de Winchester, 310.
Adam Gourdon, 347.
Atbek, sultan d'Egypte, 364.
Alphonse, comte de Toulouse, 377.

Alexis Stratigobule, 381.
Aladdin-Kaikobad, 382.
Abassides (fin de la dynastie des), 384.
Abaka, kan des Mongols, 386.
Alphonse IX, roi de Léon, 388, 394, 396, 400, 401.
Alphonse II, comte de Provence, 388, 389, 398.
Alphonse III ou VIII, roi de Castille, 387, 388, 390 à 396.

B.

Bérangère de Navarre, 23 à 26.
Baudouin de Hainaut, comte de Flandre, 55, 56, 58, 63, 64, 81, 86, 87.
Blanche de Castille, 59, 64, 65, 161, 169, 191 à 195, 197, 199 à 201, 219 à 224, 243, 244, 258, 260, 281, 285, 396.
Boniface, marquis de Montfer rat, 86.
Bouvines (bataille de), Philippe-Auguste, 128 à 133.
Baudouin, comte de Guines, 12, 13, 14.
Bertrand de Comps, grand maître de St-Jean, 269, 270.
Bondochar, 364, 366, 372.
Baudouin II, empereur de Constantinople, 380, 381.
Bérangère de Castille, 396, 399.
Bertholds, duc de Zœhringen et roi des Romains, 437.

C.

- Conrad, marquis de Montferrat, 27 à 29, 37 à 39.
 Constance de Bretagne, 54, 55, 61, 63, 70, 75.
 Constantin Fitz-Arnulph, 174.
 Croisade (troisième), 255 à 263 (Louis IX).
 Charles, comte d'Anjou, 258, 281, 287, 368, 377, 412.
 Coradin, sultan de Damas, 267.
 Croisade (quatrième), 356, 364 (Saint Louis).
 Clement III, pape, 428.
 Célestin III, pape, 428, 429, 430, 432, 434, 435.
 Constance, impératrice, 428, 429, 430, 432, 434, 435.

D.

- Dominique de Gusman, fondateur de l'ordre des dominicains, 219 à 221.
 David, prince des Gallois, 237, 249, 250.
 Don Pèdre III, roi d'Aragon, 388 à 395.
 Don Alvar de Lara, 397.
 Don Ferdinand, frère d'Alphonse X de Castille, 422.
 Don Pèdre-le-Cruel, 424, 425.

E.

- Eléonore de Guienne, 11, 19, 23, 24, 34, 37, 42, 47, 50, 61, 63, 64, 72, 74.
 Etienne de Tours, 9, 10.
 Eléonore de Bretagne, 74.
 Eudes, troisième duc de Bourgogne, 94, 131.
 Edmond, archevêque de Cantorbéry, 215, 216, 217, 236.
 Eléonore de Provence, 226, 235, 300, 301, 321, 323, 334.
 Enguerrand de Coucy, 289, 290.
 Edouard I^{er} d'Angleterre, 317, 319, 321, 356, 376.

- Evesham (bataille d'), Henri II d'Angleterre, 342.
 Elias, troubadour, 398.

F.

- Frédéric I^{er}, dit Barberousse, 6, 7, 425 à 427.
 Frédéric, duc de Souabe, 6 à 9.
 Foulgues de Neuilly, 80, 97 à 101.
 Ferrand, comte de Flandre, 122, 123, 129 à 134.
 Frédéric II, roi de Germanie, 249, 254, 269, 274.
 Frédéric, dit le Catholique, duc d'Autriche, 266, 267.
 Focardin, gouverneur d'Egypte, 274, 275.
 Fayel, 288, 289.
 Ferdinand III, roi de Castille et de Léon, 397 à 403, 408, 412 à 415.
 Frédéric II, roi de Sicile et de Naples, 434, 447, 448.

G.

- Gui de Lusignan, 8, 27, 28, 31, 37, 38, 290.
 Geoffroy, archevêque d'York, 11, 19, 34 à 37, 45, 103.
 Guillaume, roi d'Ecosse, 17, 68, 107.
 Guillaume, archevêque de Reims, 20.
 Guillaume de Longchamp, évêque d'Ely, 14, 31 à 37, 132, 133.
 Guillaume de Bray, 73.
 Guy de Thouars, 75, 87.
 Guillaume-Longue-Epée, comte de Salisbury, 122, 159.
 Gabrielle de Vergy, 288, 289.
 Guillaume, comte de Hollande, 305.
 Guillaume des Barres, 131.
 Guillaume Mareschal, comte de Pembrok, 197, 201, 202, 208, 210, 212 à 215.

- Gilbert, comte de Pembrok, 217.
 Guillaume de Savoie, évêque de Valence, 226, 228 à 230.
 Grégoire IX, pape, 233, 235.
 Goch; prince de Galles, 250.
 Gengiskan, roi des Mogols, 262 à 265.
 Gauthier de Brienne, 265, 440, 443.
 Guillaume de Châteauneuf, 275.
 Guillaume de Valence, 309, 303, 356.
 Geoffroy de Sergines, 277.
 Gauthier de Châtillon, 277.
 Gilbert de Clare, comte de Gloucester, 319, 327, 329, 330, 334.
 Guy de Montfort, 377.
 Gersande de Sabran, 398.
 Guillaume III, roi de Sicile, 430, 431, 432.
 Guillaume de Baux, roi d'Arles, 398.
 Guillaume de Sabran, 398, 399.
 Guelfe d'Est, sixième, marquis de Toscane, 427 à 429.
 Guillaume II, dit le Bon, roi de Sicile, 428.

H.

- Hugues III, duc de Bourgogne, 20, 29, 39, 64.
 Henri II, roi d'Angleterre, 23.
 Henri II, comte de Champagne, 38, 39.
 Henri VI, roi de Germanie, 41 à 44, 46 à 48, 56, 425 à 434.
 Hugues, évêque de Durham, 31, 45.
 Hubert, archevêque de Cantorbéry, 54, 56, 61, 62.
 Hugues, dit le Brun, comte de La Marche, 68, 69, 70, 72, 128.
 Hubert de Burgh, 73, 162, 163, 173 à 175, 181, 182, 196, 204 à 209, 214, 217.
 Henri Dandolo, doge de Venise, 87, 444.
 Henri I^{er}, empereur de Constantinople, 87.
 Henri III, roi d'Angleterre, 165 à 167, 173 à 176, 181, 182, 195, 198 à 218, 219, 221, 222, 224 à 233, 237 à 241, 245 à 255, 291 à 356.
 Hugues IV, duc de Bourgogne, 194, 255, 275.
 Hugues X, comte de La Marche, 236, 238 à 240.
 Henri, roi de Chypre, 261.
 Henri de Montfort, comte de Derby, 326, 327, 329.
 Henri, comte de Warwick, 353, 356, 377.
 Houlagou, 383, 384, 386.
 Hudiel, roi de Murcie, 410.
 Henri, dit le Lion, duc de Saxe, 427.
 Henri I^{er} de Flandre, 378.
 Honorius III, pape, 378, 379.
 Henri I^{er}, roi de Castille, 396, 397.

I.

- Isabelle de Flandre, 20, 49.
 Isaac l'Ange, empereur de Chypre, 25, 82, 83, 84.
 Ingelberge de Danemarck, 49, 65, 67.
 Innocent III, pape, 65, 66, 88 à 102, 104 à 107, 112, 116, 118, 119 à 121, 127, 134, 136 à 139, 155 à 158, 434 à 442, 446 à 448.
 Isabelle, mère de Henri III, roi d'Angleterre, 236.
 Illewallyn, prince de Galles, 250.
 Innocent IV, pape, 26, 95, 301, 302.
 Isabelle d'Aubigny, comtesse d'Arundel, 295, 296.
 Isabelle d'Aragon, 377.
 Iconium (fin de l'empire d'), 383.

J.

Jean d'Angleterre, duc de Bretagne, 11, 19, 33 à 37, 41, 45, 48, 50 à 52, 103 à 126, 129 à 139, 151 à 165, roi d'Angleterre, 61 à 65, 67 à 80, 87.

Jean Tristan, 278, 369, 373.

Jacob, moine, dit le maître de Hongrie, 286, 287.

Jean de Dreux, duc de Bretagne, 315.

Jean Giffard, 339.

Jean Ducas Vatace, 380, 381.

Jacques I^{er}, roi d'Aragon, 394, 403 à 408, 420.

Jacques d'Avesnes du Hainaut, 86.

Joannice, roi des Bulgares, 86, 87.

Jean de Grey, archevêque de Norwich, 104.

Jean I^{er}, duc de Bretagne, 255.

Jean, sire de Joinville, 260, 814.

Jean de Brienne, 267.

Jean Las-Caris, 381, 382.

Jacoub - Aben, roi de Maroc, 386, 392.

K.

Kilidgs-Arsan II, sultan d'Iconium, 7.

Koutouz, 365, 366.

Kublai, kan des Mongols, 385.

L.

Léopold, margrave d'Autriche, 27 à 40, 41.

Louis VIII de France, dit le Lion, 59, 64, 65, 103, 128, 160 à 173, 180 à 182, 185 à 191.

Langton (Etienne), archevêque de Cantorbéry, 105, 106, 109, 116, 124, 126, 133 à 139, 157, 161, 172 à 175, 198.

Lewes (bataille de), Henri III d'Angleterre, 330.

Louis IX, roi de France, 191 à 195, 199 à 201, 220 à 226, 232, 235, 238 à 245, 255 à 262, 270 à 290, 301, 313, 314, 322 à 326, 334, 356 à 364, 367, 376, 384, 397, 412, 420, 421.

Léopold IV, duc d'Autriche, dit le Glorieux, 267, 268.

Llewellyn, prince de Galles, 306, 327, 336, 340, 349, 351, 353.

M.

Marguerite de France, 23, 24.

Marguerite de Provence, 222, 223, 224, 244, 260, 278, 280, 285, 301, 369.

Martin, légat d'Innocent III, 249 à 252.

Mostazem-Billah, calife de Bagdad, 265, 383, 384.

Meledin, sultan d'Egypte, 267 à 270.

Malek-el-Saleh, sultan d'Egypte, 270.

Mahomet-Alhamor, roi de Grenade, 411.

Mansourah (bataille de), Louis IX, 275.

Malek-el-Asraf-Musa, sultan d'Egypte, 283.

Matthieu de Vendôme, 369.

Michel, roi des Bulgares, 381.

Michel Paléologue, 381, 382.

Mongou, kan des Mogols, 383 à 386.

Mahomed-el-Nasir, roi de Maroc, 392.

N.

Nicolas Canabé, 83, 84.

Nicéas, historien, 85.

Nasir-Eddin, astronome, 265.

Nodgemeddin, sultan d'Egypte, 270, 272, 274.

- Nouredin-Ali, sultan d'Egypte, 364, 365.
- O.**
- Othon de Saxe, roi des Romains, 56, 61, 63, 64, 115, 123, 129 à 134,
- Omar, sultan de Tunis, 367, 368, 371, 372, 375.
- Othon IV de Brunswick, comte de Poitiers et roi de Germanie, 438 à 442, 445.
- Othon de Witelspach, 445, 446.
- P.**
- Philippe-Auguste, 6, 11, 16, 18 à 24, 26 à 29, 41, 45, 46 à 81, 87 à 90, 101, 103, 114, 116, 117, 121 à 123, 129 à 134, 160, 176 à 180.
- Pierre de Dreux, évêque de Beauvais, 55, 132.
- Philippe de France, comte de Boulogne, 192, 194, 199.
- Pierre Mauclerc, duc de Bretagne, 199 à 201, 221, 222, 255, 256, 275.
- Pierre, évêque de Winchester, 173, 181, 190, 204 à 206, 210 à 217.
- Pierre de Rivaux, 216, 217, 227.
- Pierre de Savoie, comte de Richemont, 290.
- Philippe III de France, 367, 368, 373 à 378.
- Pierre de Courtenay, 378, 379.
- Philippe, duc de Souabe, 434, 436; roi de Germanie, 337 à 342, 345 à 348.
- R.**
- Richard, dit Cœur-de-Lion, 6, 8 à 33, 37 à 61.
- Ralf de Glanville, 16 à 26.
- Robert III, seigneur de Sablé, 26, 30.
- Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, 55, 90 à 102, 173.
- Réginal, archevêque de Cantorbéry, 104.
- Robert Fitz-Walter, 138, 158, 167, 169.
- Richard, comte de Cornouailles et roi des Romains, 183, 184, 197, 202, 213, 231, 246, 254, 291, 292, 300, 305, 312 à 316, 318, 327, 329, 330, 345, 355, 356.
- Raymond VII de Toulouse, 185, 186, 192 à 194, 238 à 240.
- Robert de Wangi, 203, 204.
- Robert, comte d'Artois, 222, 258, 275.
- Ribald, 252.
- Roméo de Villeneuve, 296, 278.
- Raoul de Coucy, 288, 289.
- Richard de Clars, comte de Gloucester, 307 à 318, 319, 327, 329, 330, 334, 336, 337, 346, 349 à 356.
- Roger de Mortimer, 320, 326, 327, 335, 344, 349, 350, 356.
- Roger de Clifford, 335, 356.
- Roger Bacon, 352.
- Rinier Dandolo, doge de Venise, 444, 445.
- Robert, empereur de Constantinople, 379, 380.
- Raymond Beranger IV, comte de Provence, 398, 399, 411, 412.
- S.**
- Saladin, 5, 26 à 30, 39, 48.
- Simon de Montfort l'Amaury, 94 à 102.
- Savari de Mauléon, 158.
- Simon de Montfort, comte de Leicester, 230 à 232, 296 à 298, 307 à 343.
- Sanchia de Provence, 246, 301.
- Saphadin, 266, 267.
- Simon de Montfort, fils de Leicester, 345, 377, 394, 395.

VJ

TABLE.

Simon, sire de Nesle, 369.
 Sanche VII, roi de Navarre,
 386 à 388, 390 à 394, 404.

T.

Tancred, comte de Leccio et roi
 de Sicile, 22, 23, 428, 429,
 430.

Thibaut III, comte de Champa-
 gne, 81, 92, 94; roi de Na-
 varre, 225, 234, 247, 288,
 289, 296.

Taillebourg (bataille de), 239,
 à 241. (Louis IX).

Togrul-Onk, kan des Tartares,
 262, 263.

Théodore l'Ange Comnène, 379,
 380.

Théodore Lascaris, 379.

Théodore II Lascaris, 381.

Tolosa et d'Udena (bataille de),
 393. (Alphonse III ou VIII de
 Castille.)

U.

Urbain IV, pape, 316.

V.

Ville Hardouin, 86.

W.

Walter de Grey, évêque de Wor-
 cester, 157.

Waladmir II, roi de Danemark,
 440.

Y.

Yesou-Kaï-Bahadour, roi des Mo-
 gols, 262.

Yousouf, sultan d'Alep, 265,
 284, 365.

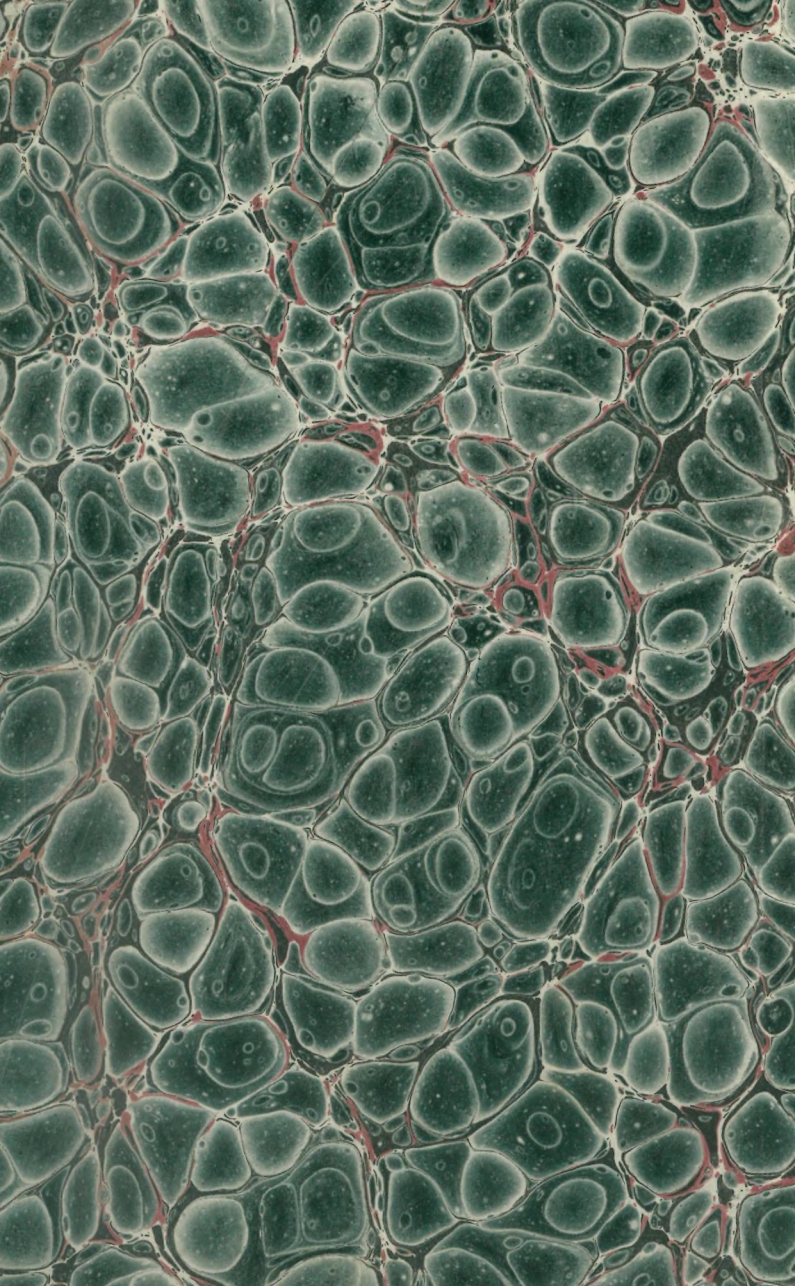
Yolande, de Hongrie, 406.

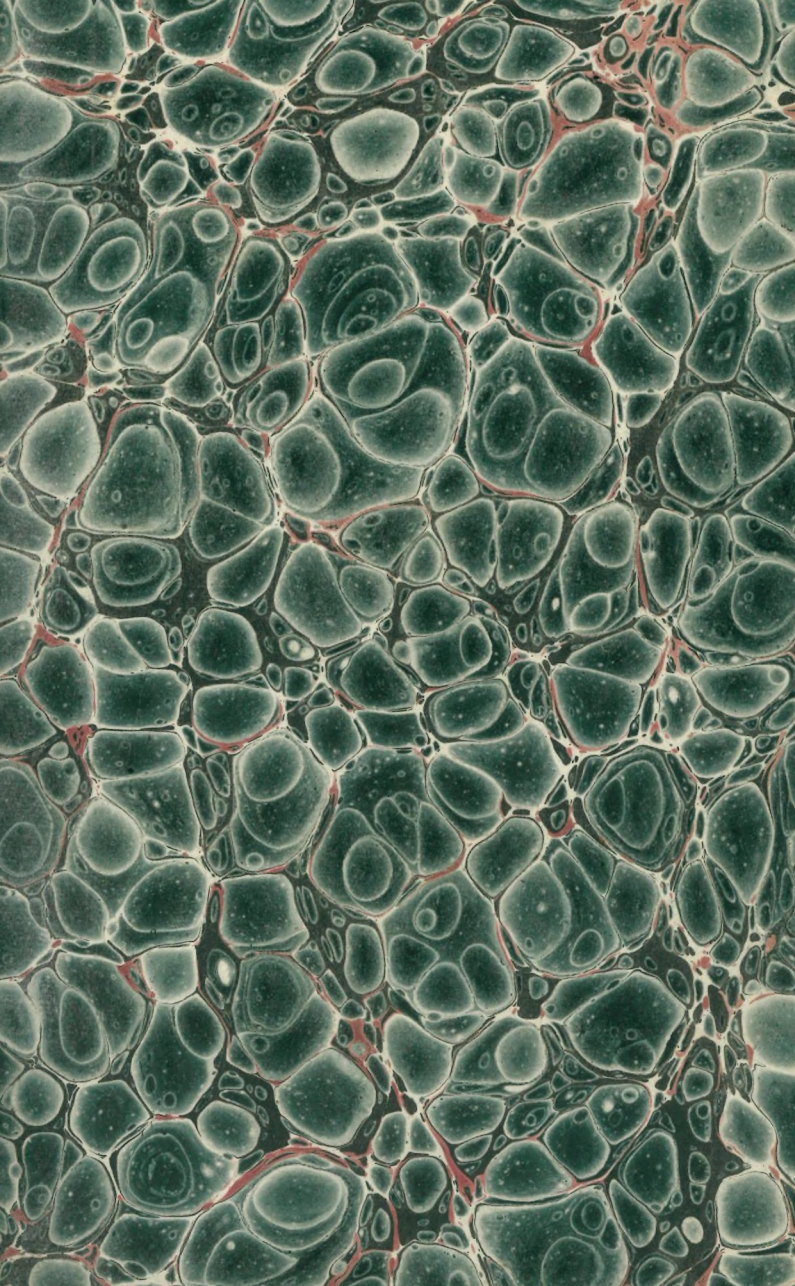
FIN DE LA TABLE DU TOME SIXIÈME.











WYŻSZA SZKOŁA
PEDAGOGICZNA W KIELCACH
BIBLIOTEKA

178613

Biblioteka WSP Kielce



0116748